

Portrait du territoire

Élaboré dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement
15 décembre 2014



ma ville
ma vie

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-------------------------------------|-----|
| MISE EN CONTEXTE..... | 3 |
| PRÉSENTATION DE TROIS-RIVIÈRES..... | 4 |
| HISTOIRE..... | 7 |
| ENVIRONNEMENT..... | 27 |
| DÉMOGRAPHIE..... | 53 |
| ÉCONOMIE..... | 75 |
| URBANISATION..... | 111 |
| CENTRE-VILLE..... | 159 |
| INFRASTRUCTURES..... | 169 |
| TRANSPORT..... | 179 |
| AGRICULTURE ET FORESTERIE..... | 217 |
| CULTURE ET LOISIRS..... | 280 |
| CONTRAINTES..... | 291 |
| ANNEXE 1 - LEXIQUE..... | 309 |
| ANNEXE 2 - ACRONYMES..... | 313 |
| ANNEXE 3 - TABLEAUX..... | 317 |

MISE EN CONTEXTE

Au printemps 2013, la Ville de Trois-Rivières prenait la décision de réviser son schéma d'aménagement et de développement. Cette décision est le fruit d'une longue réflexion qui a mené la Ville à revoir ses outils d'aménagement du territoire. Le schéma d'aménagement actuellement en vigueur date de 1987 et doit être revu afin de répondre aux enjeux et à la réalité actuels de la ville de Trois-Rivières. Un schéma d'aménagement et de développement est un outil de planification qui traduit un projet de territoire. Il détermine notamment les grandes affectations, les grandes orientations, les zones de contraintes anthropiques et naturelles, et l'organisation des transports. Le schéma d'aménagement est à la base de la planification de la Ville. En effet, ses principes guident l'élaboration des autres outils de planification comme le plan et les règlements d'urbanisme. Il fait également le lien entre les orientations gouvernementales en matière d'aménagement élaborées par le gouvernement du Québec et les actions de la Ville.

La révision d'un schéma d'aménagement est précédée par l'élaboration et l'adoption d'un énoncé de vision stratégique. L'énoncé de vision stratégique constitue le projet d'avenir de la ville. Il s'agit de ce que la ville souhaite devenir dans un horizon rapproché (2030). La vision stratégique orientera les actions et les décisions de la Ville pour les 15 ans à venir. L'élaboration de l'énoncé de vision stratégique permet de faire l'exercice de se projeter dans l'avenir et de déterminer ce que nous voulons devenir, non seulement comme organisation municipale, mais comme communauté. L'exercice se fait

dans une approche de concertation afin que la vision reflète les aspirations des Trifluviennes et Trifluviens.

Une connaissance approfondie du territoire est nécessaire à l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement et de l'énoncé de vision stratégique, c'est pourquoi un portrait détaillé du territoire a été préparé.

Les données ayant servi à élaborer ce portrait du territoire proviennent de différentes sources. Bien que la plupart des données portent sur le territoire de la ville de Trois-Rivières, certaines étaient disponibles uniquement pour la région métropolitaine de recensement de Trois-Rivières, laquelle occupe un territoire plus vaste. En effet, elle comprend les municipalités de Trois-Rivières, Bécancour, Yamachiche, Saint-Maurice, Champlain et Saint-Luc-de-Vincennes et la réserve indienne de Wôlinak. Lorsque les données d'un tableau ou d'un graphique portent sur la RMR, il en est fait mention dans le titre.

PRÉSENTATION DE TROIS-RIVIÈRES

La ville de Trois-Rivières est le plus grand centre urbain de la région de la Mauricie. La présence d'une université, de bureaux gouvernementaux, d'établissements de santé, et de grandes, moyennes et petites entreprises en font également le principal lieu d'emploi de la région. Avec une population de 134 012 habitants en 2014, elle représente environ la moitié de la population totale de la région mauricienne. À l'échelle du Québec, Trois-Rivières est la neuvième ville en importance démographique.

| Ville | Population 2014 |
|----------------|-----------------|
| Montréal | 1 698 062 |
| Québec | 530 163 |
| Laval | 416 215 |
| Gatineau | 273 915 |
| Longueuil | 237 894 |
| Sherbrooke | 159 448 |
| Saguenay | 147 100 |
| Lévis | 142 210 |
| Trois-Rivières | 134 012 |
| Terrebonne | 110 285 |

Source : MAMOT, répertoire des municipalités

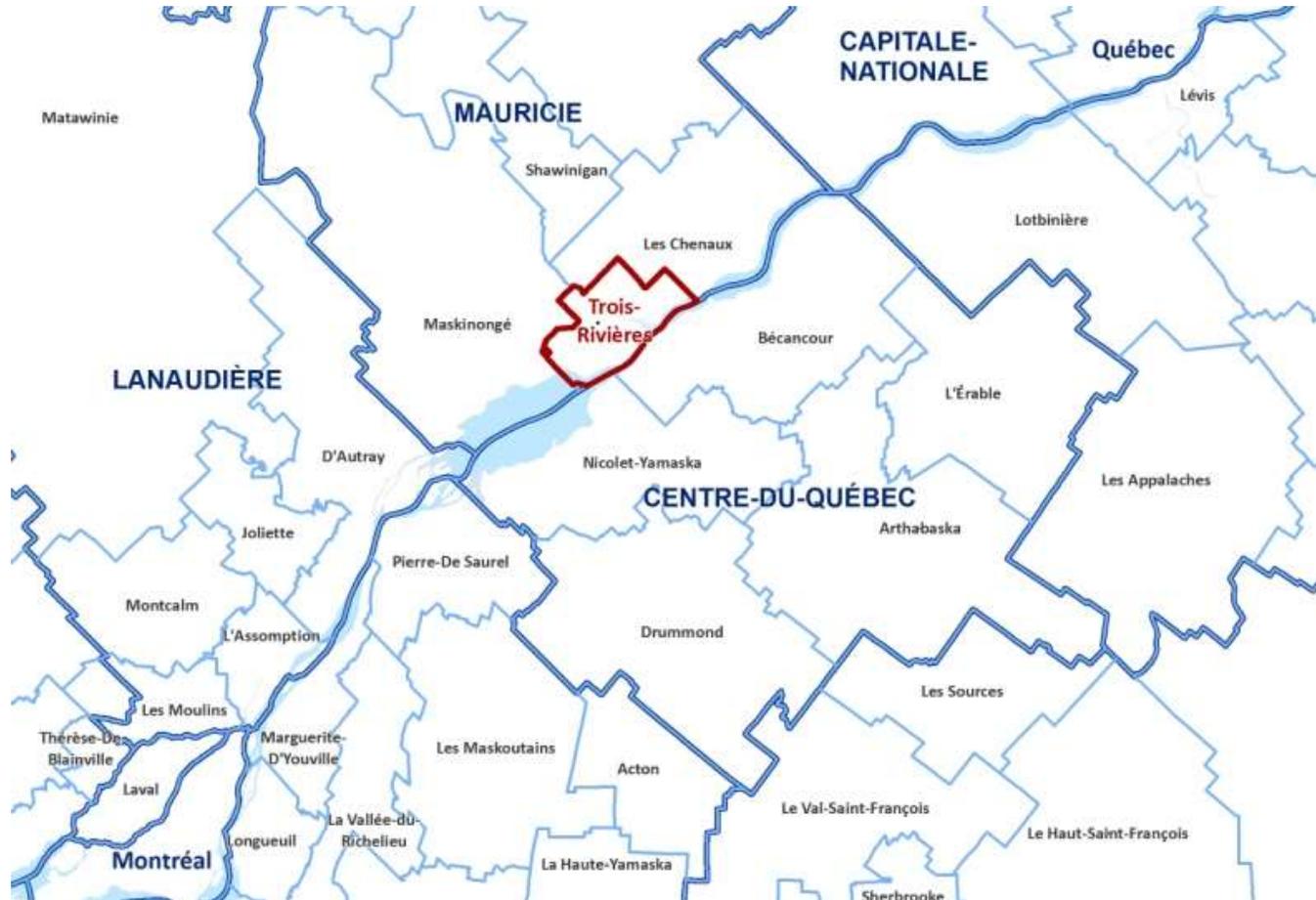
Le territoire occupe une superficie de 334,2 km², dont la majeure partie est urbanisée. Faisant partie des basses terres du Saint-Laurent, Trois-Rivières présente un relief relativement plat marqué par la présence de terrasses, dont la partie sud est propice à l'agriculture, alors que la partie nord est principalement boisée. La zone agricole désignée occupe environ 40 % du territoire trifluvien.

Les espaces naturels d'envergure présents sur le territoire, tels que la rivière Saint-Maurice, le lac Saint-Pierre et le fleuve Saint-Laurent, ont modelé le développement de la ville. En effet, les premiers quartiers sont situés en bordure des deux grands cours d'eau que sont le Saint-Laurent et la Saint-Maurice. On retrouve des milieux écologiques importants et des paysages de grande valeur à divers endroits sur le territoire.

Située aux confluents de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, Trois-Rivières se trouve pratiquement à mi-chemin entre Québec et Montréal. Elle est facilement accessible par les grands axes routiers que sont les autoroutes 40 et 55 et les routes 138 et 157. Cet emplacement stratégique et la présence d'infrastructures portuaires, ferroviaires et aéroportuaires d'envergure ont grandement contribué à faire de Trois-Rivières un lieu d'affaire dynamique et attrayant pour les entreprises.

La ville de Trois-Rivières partage ses limites administratives avec quatre MRC, réparties dans deux régions administratives. Du côté de la Mauricie, il s'agit de la MRC de Maskinongé et de la MRC Les Chenaux. Dans la région du Centre-du-Québec, ce sont les MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska, qui sont limitrophes au territoire trifluvien.

Trois-Rivières tire son nom de la rivière Saint-Maurice. En raison de la présence des îles Saint-Quentin, Saint-Christophe et de la Potherie, qui la divisent en trois branches, celle-ci fut d'abord désignée sous le nom de rivière des Trois-Rivières, ce qui donna son nom à la Ville



La ville de Trois-Rivières, telle qu'on la connaît aujourd'hui, a été formée en 2002 par la fusion des villes de Cap-de-la-Madeleine, Saint-Louis-de-France, Sainte-Marthe-du-Cap, Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest, ainsi que de la municipalité de Pointe-du-Lac. Elle est la ville-centre de la région de la Mauricie et on y retrouve une grande concentration de services gouvernementaux, une université ainsi que de nombreuses entreprises. Elle

demeure également un pôle industriel important, notamment en raison de son port.

En tant que grand centre urbain, la ville de Trois-Rivières comporte des attraits variés. La présence d'un site patrimonial déclaré dans le Vieux Trois-Rivières, du lieu historique des Forges-du-Saint-Maurice, du sanctuaire Notre-Dame-du-Cap et du musée Boréal sur l'histoire de l'industrie papetière sont quelques-uns des éléments qui témoignent de son histoire riche et diversifiée. Des

événements culturels importants, comme le Festival international de la poésie, contribuent à son rayonnement. Trois-Rivières fut d'ailleurs une des cinq villes à être nommées capitales culturelles du Canada en 2009.

Les nombreuses infrastructures récréotouristiques d'envergure, telles que l'île Saint-Quentin et la route verte, contribuent au dynamisme de la ville et sont des éléments sur lesquels elle peut avantageusement appuyer sa promotion. Par ailleurs, le milieu naturel offre de grandes possibilités de mise en valeur.

Avec une économie diversifiée, axée tant sur les services publics que sur le commerce et l'industrie, la ville de Trois-Rivières se positionne avantageusement dans la région de la Mauricie et à l'échelle du Québec. Ses nombreux accomplissements témoignent de son côté innovateur et de sa vitalité économique. La présence d'un milieu agricole et rural dynamique constitue un atout majeur pour le développement d'activités agrotouristiques et agroalimentaires.

Ville d'histoire et de culture, Trois-Rivières se caractérise également par une qualité de vie exceptionnelle. À la fois une cité du savoir et une ville entrepreneuriale, elle comporte tous les services propres à un grand pôle régional.

HISTOIRE

Portrait du territoire

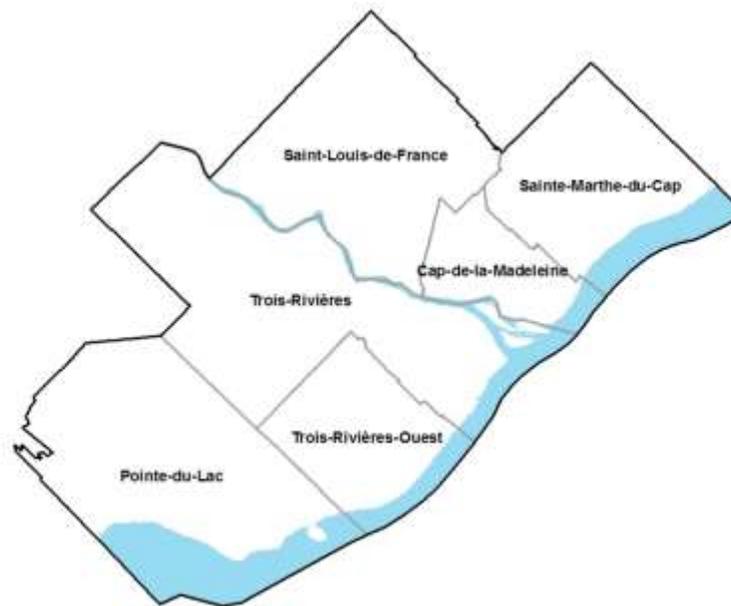
Ville de Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

HISTOIRE DE TROIS-RIVIÈRES.....10
Ancienne municipalité de Pointe-du-Lac.....11
Ancienne ville de Trois-Rivières-Ouest.....13
Ancienne ville de Trois-Rivières.....15
Ancienne ville de Saint-Louis-de-France.....17
Ancienne ville de Cap-de-la-Madeleine.....19
Ancienne ville de Sainte-Marthe-du-Cap.....21
TROIS-RIVIÈRES, CAPITALE MONDIALE DU PAPIER.....23
BIBLIOGRAPHIE.....25

HISTOIRE DE TROIS-RIVIÈRES

Issue de la fusion de six villes en 2002, Trois-Rivières a une histoire qui remonte à 1634, année de sa fondation. Elle est la deuxième ville fondée par les Français lors de leur arrivée sur le continent. Chacune des anciennes municipalités qui la composent a sa propre histoire et, mises en commun, elles racontent celle de Trois-Rivières, telle qu'on la connaît aujourd'hui.



Limites des anciennes municipalités avant la fusion de 2002

ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE POINTE-DU-LAC

L'ancienne municipalité de Pointe-du-Lac se développe avec l'établissement de la seigneurie de Tonnancour. Cette seigneurie était constituée du regroupement de cinq fiefs ayant été attribués au cours du 17^e siècle. C'est en 1721 que le premier moulin y est érigé, suivi par la première église en 1738. Le moulin, remplacé entre 1765 et 1788, est toujours situé à son emplacement d'origine et a été classé monument historique en 1975.

La municipalité de Pointe-du-Lac tire son nom de son emplacement, situé sur une pointe sablonneuse donnant sur le Lac Saint-Pierre.

Au début du 18^e siècle, le territoire de l'ancienne municipalité de Pointe-du-Lac demeure peu colonisé. Le seigneur de Tonnancour décide de fixer une limite d'un an pour le défrichement des terres et l'établissement des colons, faute de quoi ceux-ci perdront leur concession. Cette mesure aura pour effet d'augmenter le nombre de résidents.

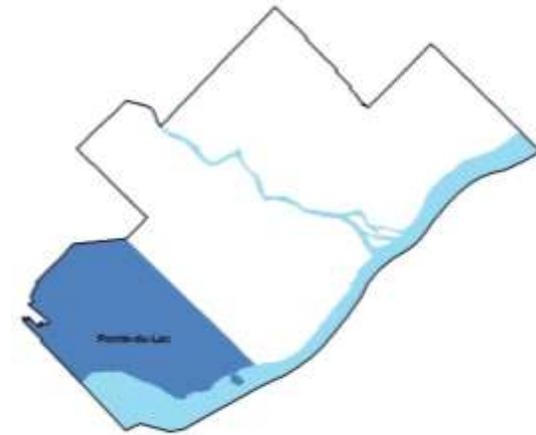
La paroisse de Pointe-du-Lac devient une municipalité en 1845. Le développement de Pointe-du-Lac s'effectue principalement dans le noyau villageois, le long des chemins du Lac-Saint-Pierre et Sainte-Marguerite et de la rue Notre-Dame. Dès 1906, un service privé d'aqueduc est offert aux résidents du village. Toutefois, c'est seulement en 1949 qu'ils pourront bénéficier d'un service municipal d'aqueduc, qui ne sera réellement efficace qu'à partir de 1973.

En 1928, un conflit éclate entre les résidents du noyau villageois et ceux de la partie rurale de la municipalité, au sujet de la desserte du village en électricité. Ce différend provoque la scission de la municipalité en deux entités distinctes. Le noyau villageois prend le nom de municipalité de la Visitation et la partie rurale devient la municipalité de la Paroisse de la Visitation-de-la-Pointe-du-Lac. Les deux municipalités sont réunifiées en 1978, sous le nom de municipalité de Pointe-du-Lac.

Les communautés religieuses ont également marqué l'histoire de l'ancienne municipalité de Pointe-du-Lac et cela se reflète dans le patrimoine bâti du secteur. On y retrouve encore aujourd'hui plusieurs grands bâtiments ayant autrefois servi d'écoles ou de foyers de retraite pour les religieux.

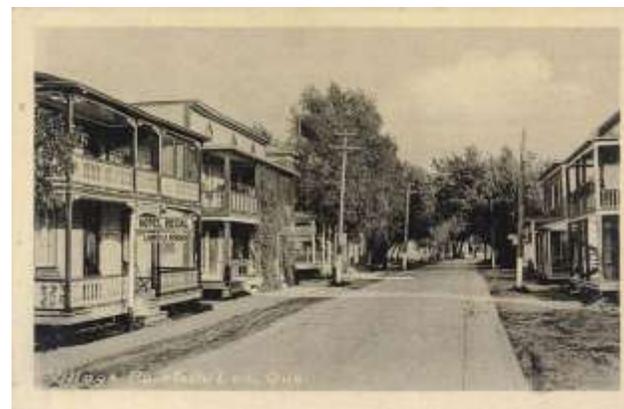
La localisation de Pointe-du-Lac, au cœur d'un site riche tant sur le plan écologique qu'au niveau des paysages, a également favorisé le développement de la villégiature. Durant plusieurs décennies, la population de la municipalité doublait durant la période estivale. On y retrouvait de nombreux chalets en bordure du lac Saint-Pierre. Encore aujourd'hui, ce plan d'eau est un attrait important pour les villégiateurs, notamment pour la pratique des sports nautiques comme la voile. Également, plusieurs milieux naturels du secteur ont bénéficié d'une mise en valeur. Citons en exemple les sentiers Forestia, qui permettent au public d'avoir accès à un boisé d'intérêt.

Le 14 décembre 2000, la population de Pointe-du-Lac est de 6 846 personnes. Lors de la fusion de 2002, Pointe-du-



Lac demeure un des secteurs les moins peuplés et les plus ruraux de la nouvelle ville de Trois-Rivières.

Le grand incendie de 2005, qui a détruit une partie du noyau villageois, a marqué le secteur de Pointe-du-Lac. Toutefois, cette tragédie a fait ressortir la résilience des citoyens, qui ont profité du vide laissé par l'incendie pour rebâtir cette partie du quartier et y insuffler une vitalité nouvelle.



Village de Pointe du Lac, date inconnue
Source : Bibliothèque et Archives Nationales du Québec

ANCIENNE VILLE DE TROIS-RIVIÈRES-OUEST

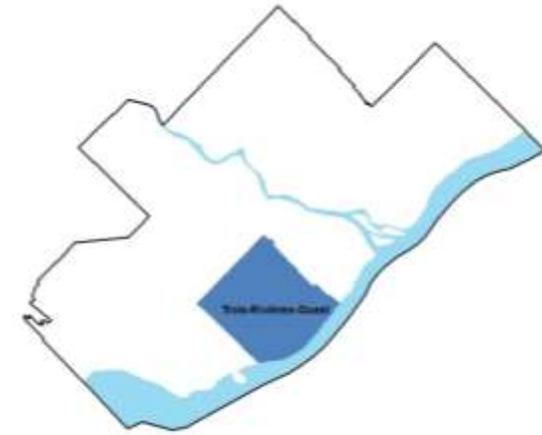
Comme son nom l'indique, la ville de Trois-Rivières-Ouest est située à l'ouest de l'ancienne ville de Trois-Rivières. Sa limite ouest est l'ancienne municipalité de Pointe-du-Lac. Créée en 1855 sous le nom de municipalité de la Paroisse de Trois-Rivières, elle prend le nom de Trois-Rivières-Ouest en 1963.

Son développement s'est principalement effectué comme banlieue de Trois-Rivières. En 1831, l'ancienne ville de Trois-Rivières-Ouest compte 483 habitants alors que l'ancienne ville de Trois-Rivières en compte 2 627¹. D'abord une municipalité agricole, le positionnement de Trois-Rivières-Ouest près des grands axes routiers y favorisera le développement résidentiel de banlieue. L'essor de l'automobile comme moyen de transport et la facilité d'accès à la propriété qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale entraînent une augmentation significative de la population dans les municipalités de banlieue. Trois-Rivières-Ouest ne fait pas exception et, de 1 884 habitants en 1941, sa population passe à 2 695 habitants en 1951, puis à 4 094 habitants en 1961. Cette augmentation est d'autant plus remarquable que la municipalité perd une partie de son territoire en 1954, lorsque le secteur nord se détache de la municipalité d'origine pour former la municipalité de Saint-Michel des Forges. Cette dernière fusionnera avec la ville de Trois-Rivières en 1961. La croissance démographique de la municipalité se poursuit et va même s'accélérer. En 1961, Trois-Rivières-Ouest compte 4 094 habitants, 10 ans plus

tard, sa population a presque doublé pour atteindre 8 057 résidents².

C'est sur le territoire de l'ancienne ville de Trois-Rivières-Ouest qu'on retrouve un des éléments les plus marquants du paysage trifluvien, le pont Laviolette. La construction du pont Laviolette débute en 1964 et se termine en 1967. Il s'agit d'une infrastructure d'une grande importance, non seulement pour Trois-Rivières-Ouest, mais aussi pour les municipalités et villes voisines. En effet, avant sa construction, seul un traversier reliait la rive nord à la rive sud du fleuve Saint-Laurent. La construction du pont additionnée au prolongement des autoroutes 40 et 55 a pour effet d'accélérer l'urbanisation de la ville de Trois-Rivières-Ouest et de permettre le développement d'activités commerciales à proximité. La croissance démographique de Trois-Rivières-Ouest continue en parallèle à sa croissance commerciale et elle compte 10 564 habitants en 1976. La construction du pont Laviolette a un impact sur la croissance résidentielle, puisqu'elle permet aux travailleurs de la rive sud de s'installer à Trois-Rivières-Ouest, entraînant ainsi une augmentation de son développement résidentiel. Par la suite, la croissance de Trois-Rivières-Ouest se poursuit tant au niveau résidentiel que commercial. Au 14 décembre 2000, la population de Trois-Rivières-Ouest atteint 24 170 habitants.

Malgré une croissance du secteur commercial due à la construction d'infrastructures routières d'envergure, Trois-Rivières-Ouest conserve son caractère



¹<http://citoyen.v3r.net/portail/index.aspx?sect=0&module=32&IDFar=2801>

² Gendron, Yannick, *L'émergence de deux municipalités suburbaines de la Mauricie dans l'après-guerre : Shawinigan-Sud et Trois-Rivières-Ouest, 1945 -1974*, Mémoire présenté à l'UQTR, 1998



Pont Laviolette
Crédit photo : François Harvey

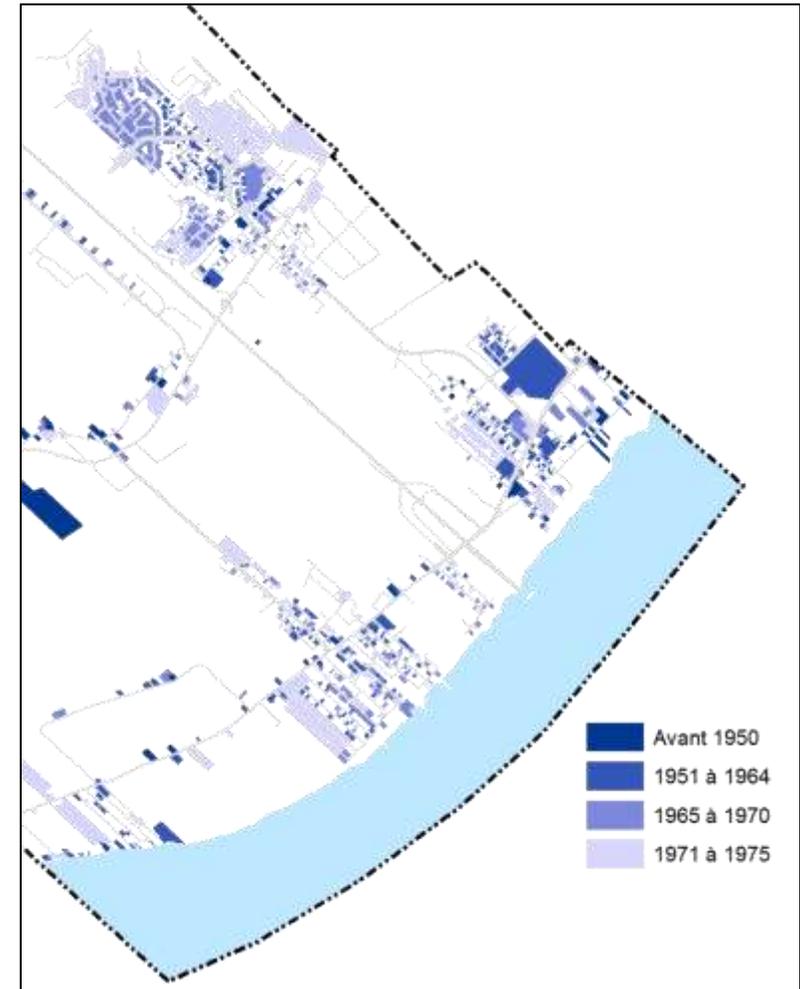
essentiellement résidentiel. La croissance démographique de la ville entraîne de ce fait une augmentation de sa richesse foncière. Ainsi, avant la fusion, Trois-Rivières-Ouest était une des villes les plus riches de la région. On y retrouve d'ailleurs encore de nombreux développements résidentiels cossus dans le secteur de Trois-Rivières Ouest.

Le tissu urbain de Trois-Rivières-Ouest a rejoint celui de Trois-Rivières au point où il était difficile de percevoir la limite entre les deux villes à plusieurs endroits, même lorsqu'elles formaient deux entités administratives distinctes. Avec la fusion, la cohésion entre les secteurs a été renforcée par l'aménagement de liens routiers. Aujourd'hui, les deux secteurs forment un tissu urbain ininterrompu.



Carrefour Trois-Rivières Ouest au début des années 1960
Source : Le Nouvelliste, Tirée du site http://jrad.meximas.com/photos_historiques/mauricie/3rivieres/trois-rivieres_p01.html

**Trois-Rivières-Ouest:
Expansion de l'espace bâti, entre 1950 et 1975**



Source : Rôle d'évaluation

ANCIENNE VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

L'ancienne ville de Trois-Rivières a été intégrée au territoire de la nouvelle ville de Trois-Rivières lors de la fusion du 1^{er} janvier 2002. Cette ville couvrait un territoire beaucoup plus restreint que celui de la ville de Trois-Rivières telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Fondée en 1634 par le sieur de Laviolette, Trois-Rivières devient un des premiers lieux d'établissement permanent des Français en Amérique du Nord. Avant leur arrivée, le site était déjà occupé par des autochtones. L'emplacement, situé aux confluents de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, en fait un lieu stratégique pour le commerce des fourrures, mais également sur le plan militaire. Les Français y érigent un fort qui se transformera avec le temps en ville.

Dès 1663, Trois-Rivières est le chef-lieu d'un des trois gouvernements de la Nouvelle-France. Ceci fait en sorte qu'on y retrouve des titulaires de charges administratives, judiciaires et militaires. Toutefois, la colonisation s'y effectue lentement et la ville compte encore moins de 1 000 habitants vers 1760, lors de la conquête.

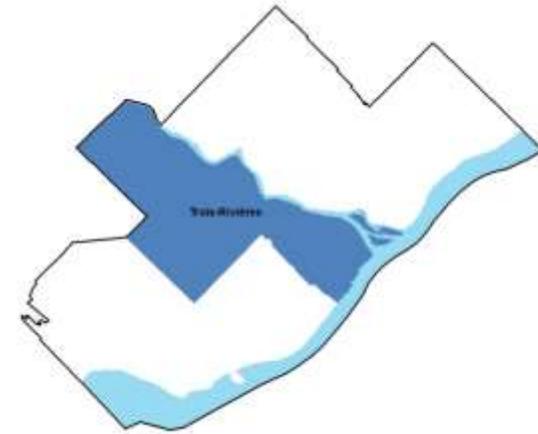
Fondées en 1733, les forges du Saint-Maurice auront une influence sur le développement de la ville. Les ateliers seront en fonction pendant près de 150 ans et représenteront longtemps une industrie importante pour la région. Il s'agit par ailleurs de la première industrie manufacturière à être implantée au Canada.

En 1851, la ville compte environ 5 000 habitants. Cette croissance est due, notamment, à l'exploitation commerciale de la forêt. À l'époque, c'est principalement le sciage qui fait fonctionner l'économie du bois en Mauricie. Plus tard, l'industrie des pâtes et papiers prendra une grande place dans l'économie trifluvienne.

Aux débuts de l'implantation de l'industrie papetière en Mauricie, Trois-Rivières sert de lieu de transit pour les marchandises en raison de l'emplacement stratégique de son port. Il faut attendre 1910 pour que la première industrie de pâte à papier s'installe près de Trois-Rivières, à Cap-de-la-Madeleine. En 1913, la *Wayagamack* débute la production de pâte à papier kraft. En 1922, elle deviendra la plus importante industrie productrice de papier kraft au monde³. D'autres industries papetières s'implantent sur le territoire de la ville de Trois-Rivières par la suite, notamment la *Canadian International Paper* (CIP) qui, en 1925, devient l'usine la plus importante et la plus moderne au monde dans ce domaine. À l'époque, Trois-Rivières est déjà confirmée dans son rôle de capitale mondiale du papier. L'industrialisation entraînera une augmentation substantielle de la population trifluvienne. En 1931, la ville compte d'ailleurs 35 450 habitants.

Dès les années 1950, la Mauricie vit de nombreux bouleversements. Les grandes industries cessent de prendre de l'expansion et certaines amorcent un déclin. Trois-Rivières n'est pas épargnée par ces mutations. La ville se tourne alors vers le secteur tertiaire et les services

³ Gauthier, Martin, *L'histoire du port de Trois-Rivières*, Les éditions du septentrion, 2013, p.54



publics. Cette tertiarisation de l'économie contribuera au maintien de la vitalité de Trois-Rivières, malgré un déclin de l'industrie papetière. Dans les années 1960, l'arrivée d'institutions, dont l'Université du Québec à Trois-Rivières (1969), vient accroître le rôle de centre régional de Trois-Rivières. Encore aujourd'hui, Trois-Rivières demeure la ville-centre de la Mauricie.

Au niveau de la morphologie urbaine, l'utilisation grandissante de l'automobile comme mode de transport à partir des années 1950 favorisera une urbanisation plus diffuse. Le développement du réseau autoroutier et la construction du centre commercial Les Rivières mèneront notamment à la construction de quartiers résidentiels en périphérie. On voit alors émerger des quartiers de maisons unifamiliales construites sur de grands terrains, contrairement aux quartiers anciens, plus densément peuplés. Avec le temps, les trames de rue curvilinéaires deviennent la norme alors qu'auparavant, le système viaire était de type orthogonal. Ces changements ont marqué le paysage trifluvien et l'on peut aisément différencier les quartiers plus anciens des plus récents, simplement en regardant une carte routière.

L'ancienne ville de Trois-Rivières contient le cœur historique de la nouvelle ville formée en 2002. On y retrouve une grande concentration de bâtiments patrimoniaux, et ce, malgré les nombreux incendies ayant ravagé les secteurs les plus anciens, le plus notable étant la conflagration de 1908 qui détruisit 800 bâtiments dans le centre-ville.



Centre-ville de Trois-Rivières, 1955

Source : Trois-Rivières illustrée



Centre-ville de Trois-Rivières, après la conflagration de 1908

Source : Trois-Rivières illustrée

ANCIENNE VILLE DE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

Autrefois regroupée avec la municipalité de la Paroisse de Saint-Maurice, Saint-Louis-de-France devient une paroisse civile indépendante en 1904. En 1636, le territoire de Saint-Louis-de-France fait partie d'une immense seigneurie appartenant à Jacques de La Ferté. Il commence à la subdiviser dès cette époque, mais c'est d'abord en bordure du fleuve Saint-Laurent que s'établissent les premiers colons. La colonisation de la Paroisse de Saint-Maurice, dont fait alors partie Saint-Louis-de-France, débute plutôt en 1831. Au début, l'agriculture représente la principale source de revenu des habitants. On y retrouve également des scieries en bordure de la rivière Saint-Maurice dès 1850.

Née de la volonté des habitants d'avoir leur propre église, la paroisse de Saint-Louis-de-France est créée en 1901, soit trois ans avant qu'elle ne soit constituée en paroisse civile. Auparavant, les résidents du secteur devaient parcourir de très longues distances tous les dimanches pour aller à l'église qui, à l'époque, était aussi le cœur de la vie sociale d'une communauté. Leur première tentative pour se détacher de la paroisse de Saint-Maurice date de 1870. Toutefois, cette requête ne leur est accordée par l'évêque qu'en 1901.

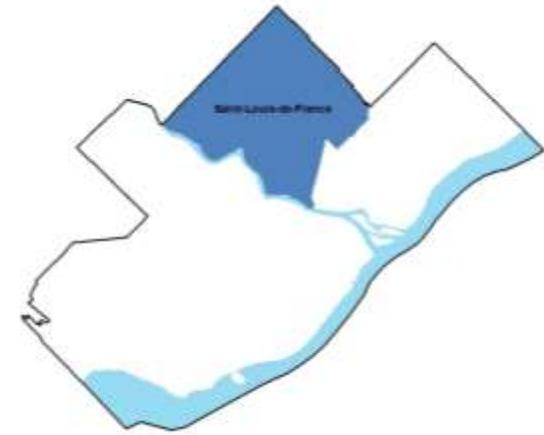
D'abord presque entièrement rurale, un noyau villageois se forme à Saint-Louis-de-France suite à la construction de l'église qui est située presque au centre géographique de l'ancienne municipalité. C'est donc le choix de l'emplacement de l'église par l'évêque de Trois-Rivières qui détermine l'emplacement du noyau villageois que l'on

connaît aujourd'hui. La construction de l'église se termine en 1902 et on retrouve déjà un magasin général et quelques commerces à proximité en 1910. Fait intéressant, avant même la fondation de la municipalité, celle-ci comporte déjà plusieurs écoles de rang en milieu rural. C'est cependant en 1930 que s'implante la première école dans le noyau villageois.

Vers 1940, la municipalité est encore essentiellement rurale et compte 850 habitants. On y retrouve quelques industries, dont une carrière qui débute son exploitation au cours des années 1930. En 1944, une caisse populaire ouvre ses portes au village, donnant ainsi aux citoyens accès à un service de proximité important. Entre 1960 et 1980, la municipalité voit sa population augmenter et l'autorité municipale souhaite encadrer ce développement. En 1973, la Commission d'urbanisme de Saint-Louis-de-France est fondée et reçoit le mandat de concevoir un plan directeur et de surveiller l'émission des permis.

Saint-Louis-de-France voit sa population augmenter fortement entre 1980 et 2000. La ville se dote alors d'infrastructures modernes, appropriées aux besoins de sa population. Parmi celles-ci, on compte notamment le centre multifonctionnel construit en 1985 et le complexe sportif érigé en 1988. La ville de Saint-Louis-de-France n'est plus la petite municipalité rurale d'autrefois et compte 7 798 habitants en décembre 2000.

Saint-Louis-de-France devient partie intégrante de la nouvelle ville de Trois-Rivières le 1^{er} janvier 2002.





Saint-Louis-de-France, vers 1910
Source : Saint-Louis-de-France - 1904-2004

ANCIENNE VILLE DE CAP-DE-LA-MADELEINE

L'ancienne ville de Cap-de-la-Madeleine tire son nom de deux éléments ayant marqué son histoire. Le premier est géographique, puisque la ville se situait à l'origine sur un cap à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice, anciennement appelé le Cap des Trois-Rivières. Celui-ci a été emporté presque complètement par l'érosion côtière. L'autre composante du nom provient de Jacques de la Ferté, abbé de la Madeleine de Châteaudun, qui donne son nom à la seigneurie qu'il reçoit en 1636⁴ et dont fait partie le territoire qui deviendra la ville de Cap-de-la-Madeleine.

Les limites de la paroisse civile du Cap-de-la-Madeleine sont établies en 1722. Au fil du temps, certains secteurs se détachent de ce territoire d'origine pour former d'autres municipalités.

L'histoire de l'ancienne ville de Cap-de-la-Madeleine a profondément été marquée par le patrimoine religieux. On y retrouve une des plus anciennes églises au Québec, le sanctuaire de Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire, construit en 1714. La basilique Notre-Dame-du-Cap, dont la construction s'est achevée en 1964, sur le même site que le sanctuaire, est un lieu de pèlerinage qui attire chaque année une centaine de milliers de visiteurs. Ces pèlerinages débutent après la construction de la chapelle dédiée à la Vierge Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire en 1888, à l'initiative du père Frédéric. La chapelle devient le

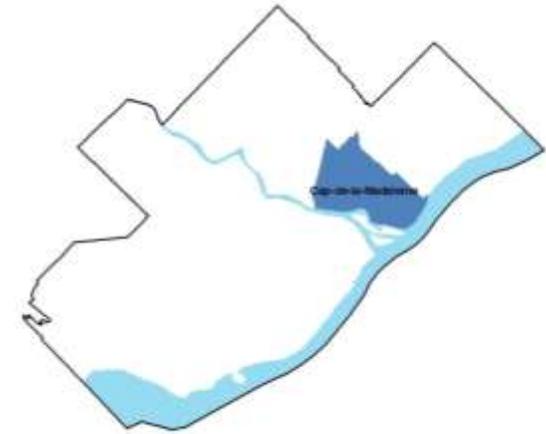
⁴<http://citoyen.v3r.net/portail/index.aspx?sect=0&module=32&IDFar=3762>

premier lieu de pèlerinage du site. Au début du 20^e siècle, le site attire annuellement 40 000 pèlerins. La construction de la basilique et des événements particuliers, telle que la venue du Pape en 1984, ont pour effet d'augmenter l'achalandage du site⁵.

D'abord rurale et axée sur l'agriculture, l'ancienne ville de Cap-de-la-Madeleine, comme beaucoup de villes en Mauricie, est marquée par l'économie du bois. Au début du 20^e siècle, on y retrouve plusieurs scieries et en 1910, une pulperie s'y installe. Elle devient un employeur majeur de la ville et le demeure, malgré sa fermeture dans les années 1930, et son transfert à une autre compagnie. L'usine cesse définitivement ses activités dans le domaine des pâtes et papiers en 1978. À travers les époques, on retrouve également sur le territoire de la ville de Cap-de-la-Madeleine des industries dans divers domaines, dont le textile.

Faisant face à une urbanisation rapide due à l'industrialisation, la Ville de Cap-de-la-Madeleine se dote rapidement d'infrastructures. Dès 1917, le conseil municipal ordonne la construction d'un système d'aqueduc. Entre 1928 et 1944, on retrouve sur le territoire de Cap-de-la-Madeleine un aéroport qui servira notamment d'école d'aviation pour l'armée canadienne durant la Deuxième Guerre mondiale. Aujourd'hui, ce site a été converti en parc industriel. L'ancien aéroport était situé approximativement à l'emplacement actuellement occupé par l'Académie les Estacades, sur la rue des Érables.

⁵<http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=675>





Basilique Notre-Dame-du-Cap
Source : Plan de paysage de la Mauricie

En 1901, la population de Cap-de-la-Madeleine est de 1 464 habitants. La municipalité obtient le statut de ville en 1918. En 1921, Cap-de-la-Madeleine compte 6 738 habitants. La ville connaît une croissance démographique importante dans les années 1950. Alors que la ville compte 18 667 habitants en 1951, la population atteint 26 925 habitants 10 ans plus tard⁶. Le 14 décembre 2000, on y retrouve 32 927 résidents.

Située sur la rive est de la rivière Saint-Maurice, Cap-de-la-Madeleine est l'un des plus anciens secteurs de la ville de Trois-Rivières. Avant la fusion de 2002, Cap-de-la-Madeleine était la deuxième ville la plus peuplée, après l'ancienne ville de Trois-Rivières. Bien qu'elles forment deux municipalités distinctes avant 2002, les villes de Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine ont toujours eu des liens économiques très forts en raison de leur proximité géographique.



Rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, 1912
Source : http://photojad.netai.net/photos_historiques/mauricie/3rivieres/cap-de-la-madeleine_p01.html



Cap-de-la-Madeleine, 1957
Source : Le Nouvelliste, tirée du site : http://jad.meximas.com/photos_historiques/mauricie/3rivieres/trois-rivieresr_p01.html

⁶ <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/ville.jsp?ville=6>

ANCIENNE VILLE DE SAINTE-MARTHE-DU-CAP

À l'origine, Sainte-Marthe-du-Cap fait partie du territoire de Cap-de-la-Madeleine. C'est en 1915 qu'elle obtient son statut de municipalité indépendante. Alors que Cap-de-la-Madeleine connaissait une urbanisation rapide, Sainte-Marthe-du-Cap conservait sa vocation rurale. Ce clivage est à l'origine de la division des municipalités. En effet, les résidents de Sainte-Marthe-du-Cap, n'ayant pas accès aux nouveaux services municipaux implantés par Cap-de-la-Madeleine puisqu'ils résidaient en milieu rural, refusèrent de payer pour leur implantation et la ville fut scindée. Le nom de l'ancienne ville de Sainte-Marthe-du-Cap fait référence à son appartenance passée à Cap-de-la-Madeleine. En effet, lors de la création de la municipalité, celle-ci portait le nom de municipalité de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine. Également, elle porte le nom de Sainte-Marthe-du-Cap en l'honneur du personnage biblique de Marthe, sœur de Marie-Madeleine, ce qui est également une référence à la ville dont elle est issue.

Lors de la colonisation de la région, Sainte-Marthe-du-Cap fait partie de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, appartenant au père Jacques de la Ferté. La colonisation y est alors axée sur l'agriculture. Encore aujourd'hui, on y retrouve une agriculture dynamique et diversifiée.

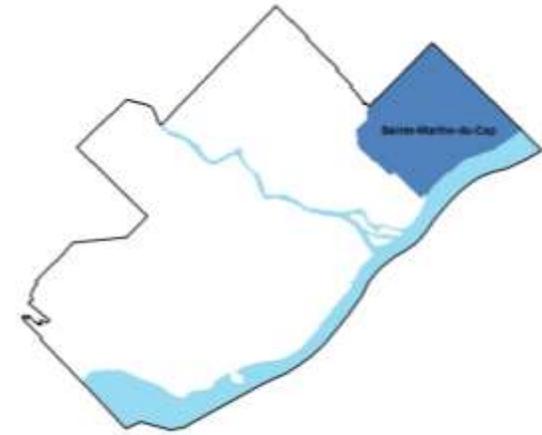
Suite à la Deuxième Guerre mondiale, l'essor de l'automobile permet un développement accéléré de Sainte-Marthe-du-Cap. Alors qu'elle était auparavant une petite municipalité rurale, Sainte-Marthe-du-Cap devient une ville dotée de tous les services, tout en conservant un caractère champêtre. En parallèle à cette urbanisation rapide, l'agriculture marthelinoise passe d'une agriculture de subsistance à une agriculture spécialisée.

La localisation de Sainte-Marthe-du-Cap, le long du chemin du Roy, en faisait également un lieu de transit important et on y a longtemps retrouvé de nombreux motels destinés aux voyageurs, notamment aux pèlerins se rendant au sanctuaire Notre-Dame-du-Cap situé dans la ville voisine de Cap-de-la-Madeleine. Lors de l'ouverture de l'autoroute 40, à la fin des années 1970, la route 138 devient moins achalandée et la plupart des motels du secteur ferment leurs portes.

Sur le plan industriel, plusieurs entreprises ont marqué l'histoire de Sainte-Marthe-du-Cap. Parmi celles-ci, l'entreprise Red Mills extrait de l'ocre rouge pour en faire du pigment servant à la fabrication de peinture, de 1892 à 1966. L'entreprise Barrette structurale (anciennement toiture Mauricienne), fondée en 1964, est l'un des plus gros employeurs du secteur. En 2004, elle employait 450 personnes.

Au niveau du patrimoine bâti, le secteur Sainte-Marthe-du-Cap a été marqué par la construction de résidences par les grandes entreprises pour leurs employés. On y retrouve d'ailleurs un certain nombre de bâtiments du courant architectural Arts and Crafts, style qui est peu présent ailleurs sur le territoire trifluvien. Ces bâtiments, près du parc des Anglais, ont été construits par la *St. Maurice Paper* pour ses employés. La *St. Maurice Paper* est longtemps demeuré un très gros employeur dans la région, comptant entre 450 et 800 employés avant la crise des années 1930.

L'urbanisation de Sainte-Marthe-du-Cap s'effectue d'abord assez lentement. Il faut attendre la période de l'après-guerre pour voir celle-ci s'accélérer. En 1971, la ville comptait 2 524 habitants. Entre 1971 et 1981, la population double presque, pour atteindre 4 800 personnes. Peu avant la fusion de 2002, soit le 14 décembre 2000, la population de Sainte-Marthe-du-



Cap est de 6 428 habitants. Son caractère rural est encore visible aujourd'hui et on y retrouve toujours de nombreuses entreprises agricoles actives.



Les Cabines Pineault, dans les années 1950

Source : Le Nouvelliste, tirée du site : http://jrad.meximas.com/photos_historiques/mauricie/3rivieres/trois-rivieresr_p01.html

TROIS-RIVIÈRES, CAPITALE MONDIALE DU PAPIER

L'industrie du bois a de tout temps occupé une place importante dans l'économie du Québec. Ceci est particulièrement vrai en Mauricie et, plus précisément, à Trois-Rivières. D'abord utilisée comme lieu de transit pour le commerce du bois de sciage en raison de sa localisation aux confluents de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, la ville de Trois-Rivières est rapidement devenue un joueur clé dans l'industrie papetière. La présence du port est un des éléments majeurs ayant permis le développement de l'industrie du papier à Trois-Rivières.

Au 19^e siècle, l'industrie du bois à Trois-Rivières est principalement axée sur le bois de sciage. La forêt mauricienne est alors exploitée principalement pour des essences telles que le pin blanc et le pin rouge. La drave sur la Saint-Maurice amène le bois au port de Trois-Rivières, à partir duquel il est exporté. Des scieries se développent également dans la région. Vers 1880, l'économie du bois ralentit en raison de la surexploitation de la ressource forestière et d'une baisse de la demande en bois de sciage. Toutefois, c'est également à cette époque que l'industrie papetière fait son entrée en Mauricie. Au début de l'industrialisation, il n'y a pas encore d'usine papetière sur le territoire trifluvien et la ville sert uniquement au transport du bois vers d'autres usines. Le port est toutefois stratégique pour l'exportation vers les papeteries américaines et l'économie de la ville profite donc également de cette industrie.

En 1910, le gouvernement du Québec adopte des normes limitant l'exportation de bois à pulpe. Cette mesure a pour but d'inciter les compagnies à non seulement exploiter la ressource forestière au Québec, mais également à y faire la transformation.

La même année, la première usine de pâte à papier de la région trifluvienne, la *Union Bag Pulp and Paper*, s'implante à Cap-de-la-Madeleine. C'est le début de l'âge d'or de l'industrie papetière à Trois-Rivières. L'usine est ensuite rachetée par la *St. Maurice Paper Company* et transformée en papetière en 1916, avant de fermer ses portes pendant la crise économique des années 1930. Elle est ensuite ré-ouverte en 1946 pour demeurer en exploitation jusqu'en 1977.

En 1913, une autre pulperie s'installe à Trois-Rivières, sur l'île de la Potherie. Il s'agit de la *Wayagamack Pulp & Paper Company Limited*. Dès ses débuts, cette entreprise s'adonne à la fabrication de papier kraft. En 1922, cette compagnie devient la plus grande productrice de papier kraft au monde. Bien qu'ayant changé de propriétaires à quelques reprises, elle est encore en exploitation de nos jours.

Le 18 décembre 1920, la compagnie *Canadian International Paper* (CIP) inaugure sa papetière à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice. On y produit du papier journal. Suite à des travaux d'agrandissement et à l'ajout d'équipements en 1925, la CIP devient l'usine papetière la plus moderne et la plus grande du monde. En 2000, cette usine, alors occupée par la Tripap, longtemps l'une des plus importantes industries de Trois-Rivières, ferme ses portes. La plupart des bâtiments de la CIP sont



Sciage sur les îles et les rives du Saint-Maurice, vers 1910
Source: Trois-Rivières Illustrée

alors démolis. L'ancienne usine de filtration, seul bâtiment qui subsiste de la CIP, est maintenant l'emplacement du musée Boréal, sur l'histoire de l'industrie papetière.

En 1923, une autre entreprise du domaine des pâtes à papier ouvre ses portes dans l'ouest de la ville. Il s'agit de la *Three Rivers Pulp & Paper Company Limited*.

Avec toutes ces entreprises, il n'est pas étonnant que Trois-Rivières soit le lieu choisi pour l'implantation de la première école nationale de papeterie. D'ailleurs, on y retrouve encore aujourd'hui un centre de recherche sur les pâtes et papiers affilié à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le Cégep de Trois-Rivières est également très actif dans le domaine des pâtes et papiers.

L'industrie papetière continue de se développer à Trois-Rivières durant la majeure partie du 20^e siècle. Toutefois, les années 1980 sont marquées par une période de ralentissement économique et l'industrie papetière n'est pas épargnée. À partir de ce moment, la forte concurrence internationale associée à une baisse de la demande en papier entraîne la fermeture et le démantèlement de plusieurs usines. L'industrie papetière trifluvienne vit de nombreuses transformations et la production y est moins abondante. C'est plutôt par l'économie du savoir qu'elle se démarque. La présence à Trois-Rivières du centre intégré des pâtes et papiers et du centre de recherche sur les matériaux lignocellulosiques témoignent de l'importance de la ville pour l'industrie papetière de demain.



Canadian International Paper (CIP) 1930
Source: Centre interuniversitaire d'études québécoises, Collection René-Hardy, tirée du site http://jrad.meximas.com/photos_historiques/mauricie/3rivieres/trois-rivieresr_p01.html

BIBLIOGRAPHIE

Belleau, Jacques, *L'industrialisation de Trois-Rivières : 1905-1925*, mémoire présenté à l'UQTR, 1979.

Bourgeois, Valérie et Lampron-Desaulniers, Catherine, *Industrie papetière au Canada Français*, <http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-678/Industrie%20papetière%20au%20Canada%20français>, consulté le 2014-01-08.

Comité des fêtes du trois-cent-cinquantième anniversaire de la ville de Trois-Rivières, *Trois-Rivières, des témoins de son évolution*, Circuit patrimonial, Guide à l'usage des promeneurs, 1984.

Commission de Toponymie du Québec, *Trois-Rivières* http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/fiche.aspx?no_seq=63803, consulté le 2013-12-23.

Dupont, Monique et Bronsard, Michel, *Saint-Louis-de-France 1904-1979*, Éditions du Bien Public, 1979, 241 pages.

Hallé, France, *Saint-Louis-de-France – 1904-2004*, Corporation des fêtes du Centenaire de Saint-Louis-de-France, 2004, 271 pages.

Gamelin, Alain et collab., *Trois-Rivières illustrée*, La corporation des fêtes du 350^e anniversaire de Trois-Rivières, 1984, 228 pages.

Gauthier, Martin, *L'histoire du port de Trois-Rivières*, Les éditions du Septentrion, 2013, 142 pages.

Gauthier Raymonde, *Trois-Rivières disparue, ou presque*, Éditeur officiel du Québec, 1978, 189 pages.

Gendron, Yannick, *L'émergence de ceux municipalités suburbaines de la Mauricie dans l'après-guerre : Shawinigan-Sud et Trois-Rivières-Ouest, 1945-1974*, Mémoire présenté à l'UQTR, 1998.

Photos historiques de Trois-Rivières en Mauricie, http://photojrad.netai.net/photos_historiques/mauricie/3rivieres/trois-rivieresr_p02.html, consulté le 2014-06-06.

Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières, *Circuit patrimonial, guide du promeneur*, 1995.

Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières, *Patrimoine Trifluvien, Numéro spécial 375^e anniversaire de Trois-Rivières*, 2009.

Société d'Histoire du Cap-de-la-Madeleine, <http://histoirecapdelamadeleine.ca/histoire.php?W=1603>, consulté le 2014-01-06.

Université de Sherbrooke, *Bilan du siècle, Cap-de-la-Madeleine*, <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/ville.jsp?vill e=6>, consulté le 2014-01-06.

Université Laval, Le patrimoine immatériel et religieux du Québec, *Les pèlerinages au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap*, <http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=675>, consulté le 2014-01-22.

Ville de Trois-Rivières, *Inventaire du patrimoine bâti de la ville de Trois-Rivières*, décembre 2010.

Ville de Trois-Rivières, Fichier d'accès rapide à l'histoire de Trois-Rivières, <http://citoyen.v3r.net/portail/index.aspx?sect=0&module=30>, consulté le 2014-01-06.

Ville de Trois-Rivières, Plan d'urbanisme, 2010 chapitre 25.

ENVIRONNEMENT

Portrait du territoire

Ville de Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| MISE EN CONTEXTE..... | 29 |
| GÉOMORPHOLOGIE..... | 31 |
| Dépôts « quaternaires », « meubles » ou « de surface »..... | 31 |
| DOMAINE BIOCLIMATIQUE..... | 34 |
| GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU..... | 35 |
| LES GRANDS MILIEUX NATURELS..... | 35 |
| Milieux terrestres..... | 36 |
| Domaine hydrique..... | 39 |
| Les îles..... | 40 |
| Milieux humides..... | 41 |
| Faune ichthyenne..... | 41 |
| Frayères..... | 46 |
| POINTS CHAUDS DE LA BIODIVERSITÉ..... | 48 |
| SERVICES ÉCOLOGIQUES..... | 48 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 49 |

MISE EN CONTEXTE

La connaissance des composantes environnementales du territoire est essentielle à sa compréhension. La ville de Trois-Rivières compte un nombre important de milieux naturels qui influencent et modulent son développement. Dans le but de préserver et de mettre en valeur ces milieux, le Ministère du développement durable, environnement et lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), demande aux Ville-MRC et MRC de respecter ces orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire :

« Assurer la protection du patrimoine naturel ainsi que le maintien des espèces fauniques et floristiques et de leurs habitats;

Améliorer la contribution du réseau des parcs québécois à la protection des milieux naturels et à la satisfaction des besoins de la population en espaces récréatifs;

Améliorer l'accessibilité à de nouveaux espaces naturels protégés et favoriser leur mise en valeur pour des fins récréo-touristiques dans un contexte de polyvalence;

Consolider et adapter les affectations territoriales fauniques de concert avec les intervenants locaux afin d'améliorer leur apport au développement socioéconomique régional ».

En plus de ces orientations, le gouvernement du Québec a adopté, en 2013, des orientations gouvernementales en matière de diversité écologique. Bien que ces orientations ne s'adressent pas directement à la révision des schémas

d'aménagement et de développement, elles reflètent la volonté du gouvernement en matière d'environnement et de biodiversité. Il s'agit des orientations suivantes :

« Protéger les écosystèmes afin de maintenir la production des services écologiques essentiels;

Restaurer et aménager les écosystèmes pour optimiser les services écologiques rendus;

Élaborer des outils économiques favorables au maintien de la diversité biologique;

Favoriser la prise en compte de la diversité biologique par les entreprises;

Favoriser l'utilisation durable de la diversité biologique;

Acquérir des connaissances pour soutenir une prise de décision éclairée;

Sensibiliser, informer et éduquer relativement à l'importance de conserver la diversité biologique et à la valeur des services écologiques. »

Pour sa part, la Ville de Trois-Rivières a adopté deux outils importants au cours des dernières années. En 2009, une première politique de développement durable a vu le jour. Cette politique, qui vise un équilibre entre le développement économique, la qualité de vie des citoyens et la protection de l'environnement, s'articule autour de quatre grands principes, soit :

« Assurer une qualité de vie aux citoyens;

Protéger le patrimoine naturel, l'environnement et la biodiversité;

Appuyer le développement économique et urbain ;

Encourager l'implication sociale en matière d'environnement. »

Puis, en 2013, Trois-Rivières est devenue la première ville à compléter le volet 2 du programme Climat Municipalité du MDDELCC. Au terme de ce programme, la Ville a adopté son premier Plan d'adaptation aux changements climatiques, lequel comporte cinq objectifs prioritaires, dont 3 se rapportent à la protection de la biodiversité :

« Identifier, analyser et évaluer les risques reliés aux changements climatiques sur le territoire;

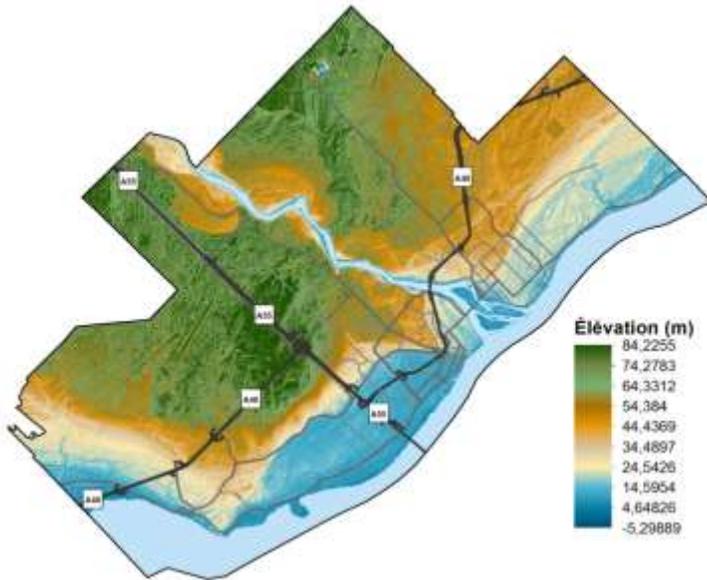
Améliorer la gestion de l'eau soit pluviale, potable et usée;

Planifier le développement de la Ville en tenant compte des contraintes identifiées sur le territoire. »

Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement de la ville, l'ensemble de ces orientations et objectifs devront être considérés, selon leur degré de pertinence relativement aux réalités territoriales observées.

GÉOMORPHOLOGIE

La ville de Trois-Rivières est entièrement localisée dans l'entité physiographique des Basses-Terres du Saint-Laurent. Caractérisée par un relief plutôt plat, la topographie varie de nulle, sur les rives du fleuve Saint-Laurent, à 85 mètres dans le secteur localisé au nord-ouest de l'intersection entre l'autoroute 40 et l'autoroute 55. La figure suivante illustre bien l'influence de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent dans le façonnage du paysage trifluvien. On y décèle une succession de terrasses le long du fleuve ainsi que les anciens chenaux de la rivière Saint-Maurice, l'ensemble révélant l'ancien delta de cette dernière, alors qu'elle se jetait dans les eaux marines de la mer de Champlain.

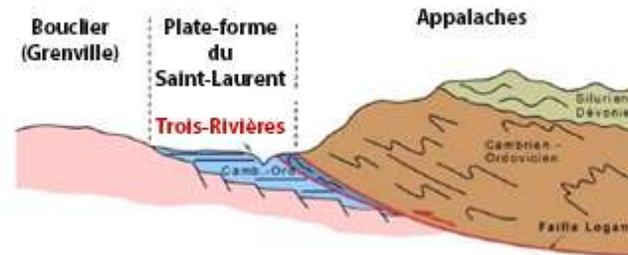


Source : Modèle numérique d'élévation, Ville de Trois-Rivières, 2014

DÉPÔTS « QUATERNAIRES », « MEUBLES » OU « DE SURFACE »

Le sol de Trois-Rivières repose sur une plate-forme de roches qui se sont sédimentées lors de la période géologique allant du cambrien supérieur au silurien inférieur (voir figures suivantes).

Ensembles physiographiques de la région de Trois-Rivières



Source : Leblanc, Y., Légaré, G., Lacasse, K., Parent, M. et Campeau, S., 2013

Lors de la période géologique appelée « Quaternaire », cette plate-forme sédimentaire a été comblée par des dépôts meubles – ou de surface – suite aux cycles de gel et dégel du glacier continental. Ces cycles ont occasionné des transgressions et régressions marines qui ont permis la déposition de sédiments fins et le remanient des dépôts fluviaux du proto-delta de la rivière Saint-Maurice. La figure suivante illustre la chronologie des événements géologiques survenus dans la région. On remarque que les dépôts de surfaces reposent en discordance sur la plate-forme du Saint-Laurent.

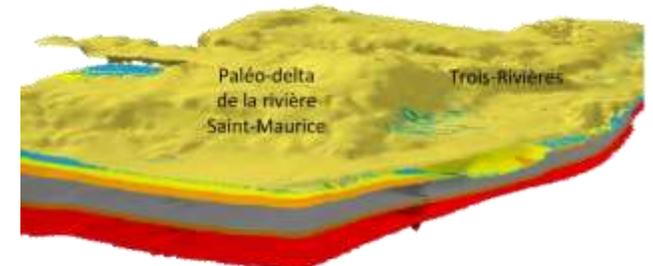
Chronologie des événements géologiques survenus dans le sud-ouest de la Mauricie

| Âge (Millions d'années) | Ere | Période | Événements dans le sud-ouest de la Mauricie | |
|-------------------------|-------------|---|---|--|
| Aujourd'hui | Cénozoïque | Quaternaire | -10 000 ans: retrait de la mer de Champlain | Glaciations |
| -1.6 | | | -11 000 ans: mer de Champlain | |
| -66.4 | Mésozoïque | Tertiaire | Formation des Montérégiennes | Aucun dépôt préservé |
| -144 | | Crétacé | | |
| -208 | | Jurassique | | |
| -245 | | Trias | | |
| -286 | Paléozoïque | Permien | 310 Ma: 3e phase de la formation des Appalaches | Formation des Basses-Terres du Saint-Laurent |
| -360 | | Carbonifère | | |
| -408 | | Dévonien | 300 Ma: 2e phase de la formation des Appalaches | |
| -438 | | Silurien | | |
| -505 | Ordovicien | 460 Ma: 1ère phase de la formation des Appalaches; déformation des roches sédimentaires et naissance du mont Covey Hill | Construction des hautes terres des Laurentides et des Adirondacks | |
| -544 | | | | Cambrien |
| -2500 | Précambrien | Protéozoïque | Formation des premiers noyaux continentaux | |
| | | Archeen | | |

Source : Leblanc, Y., Légaré, G., Lacasse, K., Parent, M. et Campeau, S., 2013

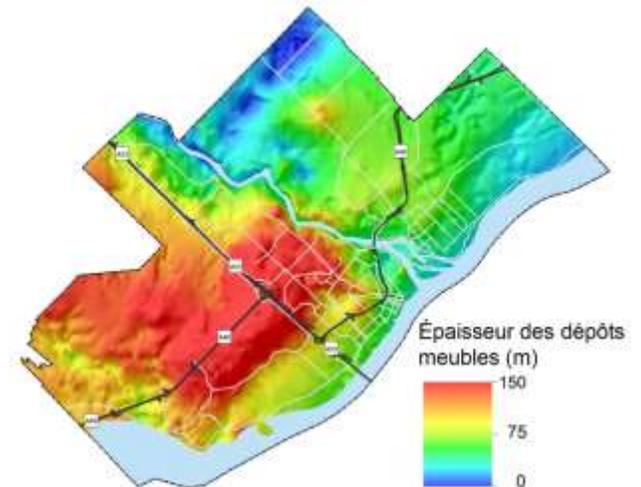
Les deux figures suivantes montrent que ces dépôts de surface atteignent des épaisseurs importantes, pouvant aller jusqu'à 150 mètres dans le secteur de Trois-Rivières-Ouest.

Séquence et épaisseur des dépôts formant le paléo-delta de la rivière Saint-Maurice à Trois-Rivières



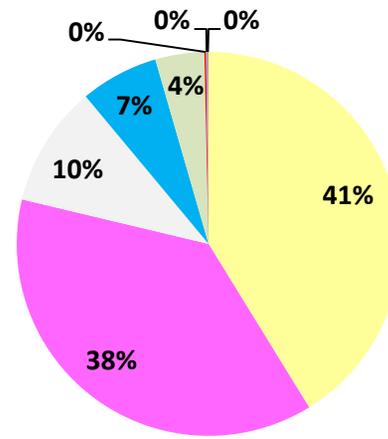
Séquence des dépôts meubles

- Sables deltaïques
- Sables Veilles-Forges
- Sédiments St-Pierre
- Roc
- Argiles Champlain
- Rythmites St-Maurice
- Varves Deschailions

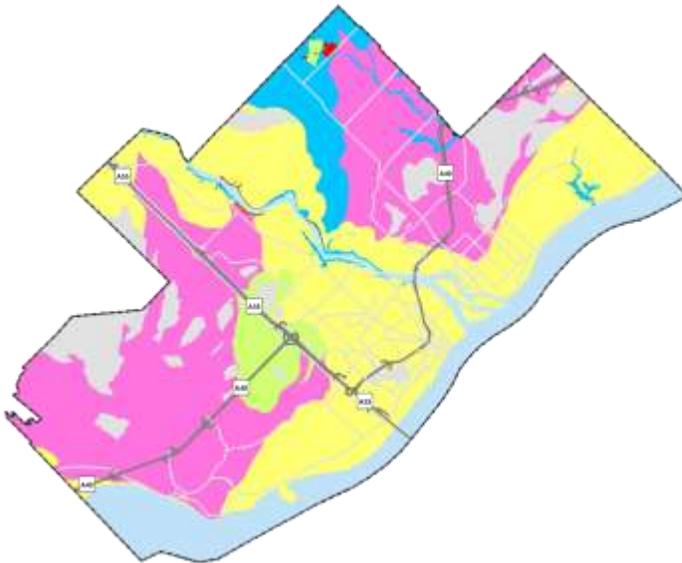


Source : Leblanc, Y., Légaré, G., Lacasse, K., Parent, M. et Campeau, S., 2013

Principalement constitués de sédiments alluviaux (41 %), de sédiments lacustres (38 %), de sédiments organiques (10 %), de sédiments marins (7 %) et de sédiments glaciaires (4 %), il résulte de cette géologie de surface des accumulations importantes de sables et graviers, probablement mis en place lors du retrait de la mer de Champlain. En effet, au cours de cette période, les sables transportés par les eaux marines sont venus se déposer sur le littoral et les dépôts déjà en place ont été remaniés⁷.



Géologie du quaternaire (dépôts de surface)



Géologie du quaternaire (dépôts de surface)



Source : Leblanc, Y., Légaré, G., Lacasse, K., Parent, M. et Campeau, S., 2013

Comme le montrent ces figures, la répartition de ces sables superficiels s'observe dans l'ensemble de la ville, et particulièrement dans les secteurs de Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières-Ouest⁸.

⁷ Marie-Victorin, 2002 et Leblanc, Y., Légaré, G., Lacasse, K., Parent, M. et Campeau, S., 2013

⁸ Source : Leblanc, Y., Légaré, G., Lacasse, K., Parent, M. et Campeau, S., 2013

DOMAINE BIOCLIMATIQUE

La forêt de Trois-Rivières fait partie de l'érablière à tilleul de l'est, un domaine bioclimatique de la forêt décidue tempérée nordique⁹. La flore y est très diversifiée, mais plusieurs espèces y atteignent la limite septentrionale de leur aire de distribution. De façon générale, le tilleul d'Amérique et le frêne d'Amérique accompagnent l'érable à sucre dans les peuplements feuillus (MFFP, 2013).

Six peuplements feuillus sont classés écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) sur le territoire. Deux peuplements anciens (une érablière rouge à bouleau jaune et une érablière à hêtre) ainsi que trois peuplements rares (une frênaie rouge à orme d'Amérique et érable argenté ainsi que deux érablières argentées à frêne rouge) sont présents dans le secteur de Pointe-du-Lac. Une chénaie rouge est également présente en bordure de la rivière Saint-Maurice, dans le secteur de Saint-Louis-de-France.¹⁰

Les grands amas de sable étaient jadis recouverts par des formations de pins blancs et de pins gris. Il ne reste que des échantillons bien restreints de ces forêts préindustrielles, notamment dans les secteurs de Cap-de-la-Madeleine et de Saint-Louis-de-France. Deux pinèdes grises à Pteridium sont désignées comme EFE en tant que forêts rares.¹¹ Le pin gris est une espèce essentiellement

boréale adaptée pour les conditions acides et sèches.¹² C'est également une plante qui présente des adaptations afin de coloniser les brûlis, puisque ses cônes sérotineux protègent les graines durant l'incendie. La chaleur de l'incendie permet aux cônes de s'ouvrir et de disperser les graines¹³.

Habitué des milieux secs, on retrouve tout de même deux peuplements de pins gris sur un sol tourbeux dans le secteur de Sainte-Marthe-du-Cap. Ces pinèdes grises sur sphaigne sont très rares et sont également désignées EFE. L'établissement d'une pinède grise dans une tourbière est probablement lié à un épisode climatique plus sec jumelé à des feux de forêts sévères.¹⁴

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU (GIRE)

Un bassin versant peut être délimité par une ligne imaginaire qui sépare l'écoulement des eaux dans un sens ou dans l'autre, suivant la topographie en un point bien précis, l'eau se dirigeant toujours du point le plus haut vers le point le plus bas. Trois bassins versants importants orientent l'écoulement des eaux de surfaces à Trois-Rivières. D'ouest en est, il s'agit des bassins versants de la rivière du Loup, de la rivière Saint-Maurice et des rivières

⁹ Conférence régionale des élus de la Mauricie, 2011

¹⁰ MRNF, 2009

¹¹ Ibid

¹² Marie Victorin, 2002

¹³ Lauriault, 1992

¹⁴ Pellerin, 2003

Champlain et Batiscan, tous appartenant par ailleurs au bassin versant du fleuve Saint-Laurent, qui reçoit les eaux de chacun de ces cours d'eau. L'étendue de ces bassins versants dépasse toutes les limites de la ville de Trois-Rivières.

Pour comprendre ce qui affecte la santé d'un cours d'eau, il faut tenir compte des activités naturelles et humaines qui se déroulent sur le territoire de son bassin versant. Ceci implique qu'une source de pollution peut être située à des kilomètres du lieu où a été prélevé un échantillon, par exemple sur le territoire d'une MRC voisine. Comme la limite des bassins versants ne correspond jamais aux limites administratives, une bonne coordination des efforts de protection et de gestion entre les organismes impliqués est essentielle. Ainsi, afin d'assurer une gestion efficace des cours d'eau, le gouvernement du Québec a mis en œuvre, depuis 2002, une gestion intégrée de l'eau par bassin versant. L'acteur principal de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant est l'organisme de bassin versant (OBV). Formés de représentants qui proviennent de tous les milieux, comme les MRC, les municipalités, les différents usagers de l'eau, les groupes environnementaux et les citoyens, les organismes de bassin doivent être perçus comme des tables de concertation et de planification. Leur mandat premier est d'élaborer un plan directeur de l'eau (PDE)¹⁵. Trois organismes de bassin versant assurent la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) sur le territoire trifluvien : L'OBVERLY (Organisme de bassins versants des rivières du

Loup et des Yamachiche), le Bassin versant Saint-Maurice (BVSM) et la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA)¹⁶. Au niveau fédéral, des Tables de concertation régionale (TCR) ont été créées, dans la foulée de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent (2011-2026). Ces tables permettent aux acteurs locaux de participer à la gestion intégrée du Saint-Laurent (GISL). En tout, douze (12) TCR ont été créées, dont deux (2) couvrent le territoire de la ville de Trois-Rivières : celle du Lac Saint-Pierre (zone 2), et celle de l'Estuaire fluvial (zone 3). L'ensemble de ces organismes cumulent une quantité appréciable d'information sur nos cours d'eau.

Deux (2) zones d'interventions prioritaires (ZIP) couvrent également le territoire de la ville. Il s'agit de la ZIP du lac Saint-Pierre ainsi que la ZIP les Deux Rives.

LES GRANDS MILIEUX NATURELS

De nombreux milieux naturels sont présents sur le territoire de Trois-Rivières. Certains sont de très grande envergure ou présentent une grande richesse de biodiversité. La présente section traite des grands milieux naturels de Trois-Rivières.

¹⁶ Bien que ces rivières ne se trouvent pas sur le territoire de la ville, une partie de leurs bassins versant est comprise dans le territoire de la Ville.

¹⁵ MDDELCC, 2014

MILIEUX TERRESTRES

VÉGÉTATION

La présence des importants dépôts sablonneux, tant en épaisseur que par leur étendue, a notamment permis l'établissement de communautés dominées par les pins (*Pinus strobus*, *P. banksiana*, *P. resinosa*) et incluant des herbacées comme la potentille tridentée (*Potentilla tridentata*) et l'épigée rampante (*Epigea repens*). L'action de la mer de Champlain a mené à l'établissement d'une florule spéciale autour du lac Saint-Pierre. Le cortège des espèces végétales composant cette florule inclut notamment la woodwardie de Virginie (*Woodwardia virginica*), le souchet grêle (*Cyperus lupulinus*) et l'aster à feuilles de linnaire (*Ionactis linariifolia*).¹⁷

L'aster à feuilles de linnaire est une plante de la famille des composées qui affectionne les milieux sablonneux et secs comme les pinèdes grises. Cette plante a l'aspect d'un petit buisson composé de tiges raides portant des feuilles étroites et très nombreuses¹⁸. Elle présente vers la fin de l'été des fleurs lilas et jaunes qui rappellent les marguerites. Cet aster est très répandu à Trois-Rivières et dans les environs, mais il est désigné vulnérable à

¹⁷ Marie-Victorin, 2002

¹⁸ Lacoursière, 1978

l'échelle du Québec puisqu'il est pratiquement absent dans le reste de la province¹⁹.

Cette exclusivité est sans doute liée à l'existence des sols sablonneux, qui permettent à cette espèce de survivre dans la limite nordique de sa distribution. Les adaptations aux microclimats plus secs sont des particularités des asters à feuilles de linnaire qu'on retrouve au Québec comparativement aux populations du reste de sa distribution nord-américaine. Ses feuilles rigides et luisantes rappelant plutôt des aiguilles de conifères et ses racines longues et fines lui permettent de mieux capter l'eau à travers le sable et de résister à la sécheresse.²⁰ L'aster à feuilles de linnaire est donc un symbole phare de la florule spéciale du lac Saint-Pierre et de la spécificité floristique du territoire trifluvien. Cette spécificité lui a d'ailleurs valu d'être désigné fleur emblématique de l'ancienne ville de Trois-Rivières en 1980.

On note également de grandes superficies de sédiments organiques (tourbe, débris végétaux ou humus) qui occupent des dépressions creusées par d'anciens chenaux des cours d'eau actuels tapissées de matériaux peu perméables tels que des silts et des argiles.²¹ La plantanthere à gorge frangée (*Platanthera bephlariglottis*), la woodwardie de Virginie et le cypripède royal (*Cypripedium reginae*) ont été observés à plusieurs reprises dans les tourbières trifluviennes.

¹⁹ Gazette officielle du Québec, 2009

²⁰ (Verrette, 1980)

²¹ Leblanc et collab, 2013



Aster à feuilles de linnaire
Crédit photo : Daniel Jalbert

Le tableau suivant dresse la liste des espèces floristiques qui ont un statut particulier en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du gouvernement du Québec.

| Liste des espèces floristiques à statut particulier sur le territoire de la ville de Trois-Rivières | | |
|---|--|---|
| Nom commun | Nom latin | Statut |
| Listère australe | <i>Listera australis</i> | Menacée |
| Podophylle pelté | <i>Podophyllum peltatum</i> | |
| Ail des bois | <i>Allium tricoccum</i> | Vulnérable |
| Aster à feuilles de lin | <i>Ionactis linariifolia</i> | |
| Goodyérie pubescente | <i>Goodyera pubescens</i> | |
| Aréthuse bulbeuse | <i>Arethusa bulbosa</i> | Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable |
| Carex folliculé | <i>Carex folliculata</i> | |
| Caryer ovale | <i>Carya ovata var. ovata</i> | |
| Jonc de Greene | <i>Juncus greenei</i> | |
| Lysimaque hybride | <i>Lysimachia hybrida</i> | |
| Noyer cendré | <i>Juglans cinerea</i> | |
| Persicaire de Carey | <i>Persicaria careyi</i> | |
| Platanthère petite-herbe | <i>Platanthera flava var. herbiola</i> | |
| Renoncule à éventails | <i>Ranunculus flabellaris</i> | |
| Ronce à flagelles | <i>Rubus flagellaris</i> | |
| Rubanier branchu | <i>Sparganium androcladum</i> | Susceptible d'être |
| Souchet grêle | <i>Cyperus lupulinus ssp. macilentus</i> | |

| | | |
|----------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| Sporobole à fleurs cachées | <i>Sporobolus cryptandrus</i> | désignée menacée ou vulnérable |
| Strophostyle ochracé | <i>Strophostyles helvola</i> | |
| Woodwardie de Virginie | <i>Woodwardia virginica</i> | |
| Carex normal | <i>Carex normalis</i> | |
| Millepertuis de Virginie | <i>Triadenum virginicum</i> | |

Plantes caractéristiques des sables trifluviens



Source : Université du Québec à Trois-Rivières, 1987



Salamandre cendrée
Crédit photo : Martin Savard

FAUNE

Bien qu'abondante, la faune terrestre offre peu de particularités sur le territoire de Trois-Rivières. La grande faune est présente dans les secteurs ruraux, où sont fréquemment observés des orignaux, des cerfs de Virginie et des ours noirs. Bien qu'aucun projet d'introduction d'espèce sportive (comme le dindon sauvage) ou récréatives (comme les cygnes) n'ait été réalisé avec l'appui de la Ville, des individus relâchés ou échappés sont ponctuellement observés.

L'avifaune est également représentative des milieux ruraux ou urbains de la rive nord du Saint-Laurent. Des particularités comme les observations de nichées de grue occasionnellement rapportées confirmant le potentiel ornithologique de la tourbière et des étangs d'épuration du secteur Saint-Marthe-du-Cap (Guénette, 2011).

L'île Saint-Quentin présente quant à elle un potentiel intéressant en matière de chauve-souris puisque des inventaires ont permis d'identifier six espèces, dont cinq espèces susceptibles d'être désignées vulnérables ou menacées.

Quant à l'herpétofaune, plusieurs espèces sont présentes sur le territoire dont les plus rares sont la salamandre à quatre orteils, présente dans les tourbières bordant l'aéroport, et la couleuvre verte, observée dans les friches présentes sous les lignes de distribution d'électricité.

Le tableau suivant dresse la liste des espèces fauniques qui ont un statut particulier en vertu de la Loi sur les

espèces menacées ou vulnérables du gouvernement du Québec.

Liste des espèces fauniques à statut particulier sur le territoire de la ville de Trois-Rivières

| Groupe | Nom commun | Nom latin | Statut |
|-----------|-----------------------------|---------------------------------|---|
| Poisson | Chevalier cuivré | <i>Moxostoma hubbsi</i> | Menacée |
| Poisson | Alose savoureuse | <i>Alosa sapidissima</i> | Vulnérable |
| Poisson | Méné d'herbe | <i>Notropis bifrenatus</i> | |
| Oiseaux | Pygargue à tête blanche | <i>Haliaeetus leucocephalus</i> | |
| Oiseaux | Faucon pèlerin anatum | <i>Falco peregrinus anatum</i> | |
| Reptile | Tortue des bois | <i>Glyptemys insculpta</i> | |
| Oiseaux | Martinet ramoneur | <i>Chaetura pelagica</i> | Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable |
| Amphibien | Salamandre sombre du Nord | <i>Desmognathus fuscus</i> | |
| Reptile | Couleuvre verte | <i>Opheodrys vernalis</i> | |
| Amphibien | Salamandre à quatre orteils | <i>Hemidactylum scutatum</i> | |
| Poisson | Chat-fou des rapides | <i>Noturus flavus</i> | |
| Mollusque | Elliptio à dents fortes | <i>Ellipto crassidens</i> | |
| Mollusque | Leptodée fragile | <i>Leptodea fragilis</i> | |

ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EXCEPTIONNELS

Trois-Rivières comporte également neuf écosystèmes forestiers exceptionnels. Les écosystèmes forestiers exceptionnels sont des forêts dont les particularités leur confèrent une valeur écologique supérieure. Ils se divisent en trois catégories distinctes, soit les forêts rares, les forêts anciennes et les forêts refuges²². On retrouve également sur le territoire de la ville des forêts rares et deux forêts anciennes. Les écosystèmes forestiers exceptionnels de Trois-Rivières sont principalement des pinèdes grises et des érablières argentées. Les forêts sont dominées par les pins sur les coteaux en raison des sols sablonneux, alors que les feuillus sont plus présents dans la plaine du fleuve Saint-Laurent.

DOMAINE HYDRIQUE

La présence de cours d'eau d'envergure sur le territoire trifluvien contribue également à la présence de milieux écologiques d'importance. L'ensemble du réseau hydrographique est présenté à la carte de la page 45

FLEUVE SAINT-LAURENT ET LAC SAINT-PIERRE

Le Fleuve Saint-Laurent occupe une place importante au niveau de la biodiversité. Reliant les Grands Lacs à l'océan Atlantique, il s'agit d'un cours d'eau stratégique pour le transport maritime mais aussi d'un milieu naturel riche en biodiversité. Le fleuve est un des grands milieux naturels

²² MRNF, Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec

de Trois-Rivières. Dans la portion ouest du territoire, le fleuve s'élargit et forme l'un des trois (3) lacs fluviaux qui parsèment son parcours : le lac Saint-Pierre. Désigné Réserve de la biosphère de l'UNESCO en 2000 et site Ramsar en 1998, le lac Saint-Pierre joue un rôle important sur le plan de la biodiversité. Relié à la voie maritime du Saint-Laurent et s'étendant de Berthierville à Trois-Rivières, le lac Saint-Pierre est un habitat exceptionnel pour de nombreuses espèces dont certaines à statut précaire. Il s'agit de la plus grande plaine d'inondation en eau douce du Québec. Le lac Saint-Pierre contient 20 % de tous les marais du fleuve Saint-Laurent et 50 % de ses milieux humides, ce qui témoigne de son importance sur le plan écologique. D'une longueur de 32 kilomètres et d'une largeur de 14 kilomètres, le lac Saint-Pierre est reconnu comme réserve mondiale de la biosphère. Il abrite 288 espèces d'oiseaux, dont 12 espèces menacées, 79 espèces de poissons et 27 espèces de plantes rares²³.

RIVIÈRE SAINT-MAURICE

La rivière Saint Maurice est l'un des plus importants affluents du fleuve Saint-Laurent. Prenant naissance au réservoir Gouin, en Haute-Mauricie, elle franchit 560 kilomètres en direction nord-sud, sur un dénivelé d'environ 405 mètres. C'est à Trois-Rivières qu'elle rejoint finalement le fleuve. Constituant la plus importante rivière à sillonner la ville, ses berges s'étendent sur près de 18 kilomètres. Le tronçon de la rivière Saint-Maurice

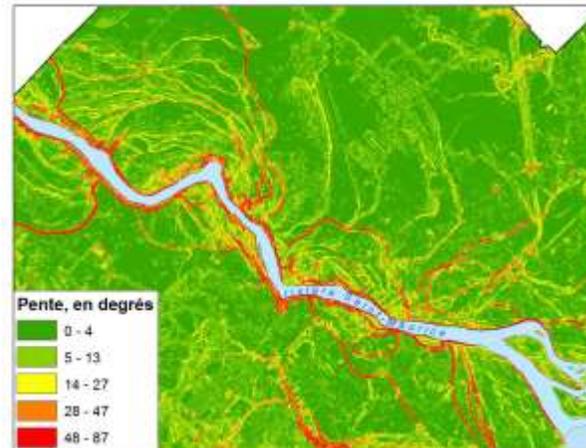
²³ Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, <http://www.biospherelac-st-pierre.qc.ca/content/index.html>



Boisé Châteaudun (EFE)
Crédit photo : Ville de Trois-Rivières

situé entre le barrage La Gabelle et l'embouchure est enclavé dans une vallée aux pentes dépassant souvent les 50°. Des zones à risque de glissement de terrain y ont d'ailleurs été recensées. La carte suivante ainsi que celle de la page 306 (contraintes naturelles) représentent ces phénomènes.

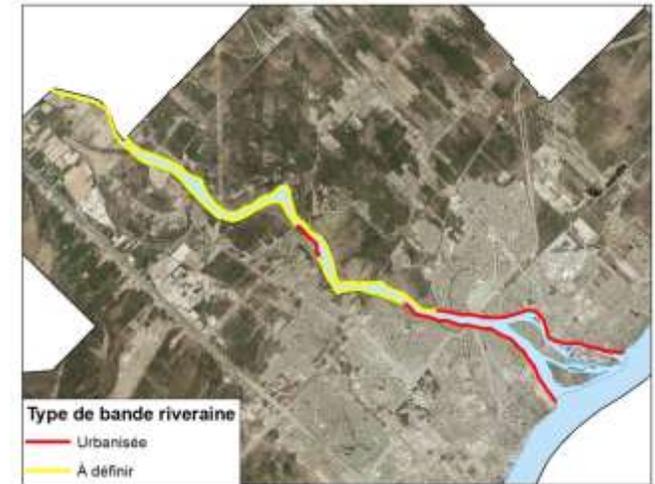
Pentes fortes en bordure de la rivière Saint-Maurice



Source : Ville de Trois-Rivières, 2014

Par ailleurs, telle que le montre la carte suivante, les berges situées à l'intérieur des secteurs fortement urbanisés de la ville affichent un degré d'artificialisation important, alors que celles situées dans les secteurs présentant une urbanisation moins denses ont un degré d'artificialisation qui semble de meilleure qualité. Une étude de caractérisation de la bande riveraine bordant le Saint-Maurice permettrait de préciser cet élément.

État de la bande riveraine de la rivière Saint-Maurice



Source : Ville de Trois-Rivières, 2014

Les milieux inondables des îles du delta représentent l'essentiel des milieux humides de la rivière Saint-Maurice, dans sa portion trifluvienne, où elle est plutôt caractérisée par des eaux vives.²⁴

L'embouchure de la rivière Saint-Maurice fait partie des éléments écologiques importants du territoire de la ville de Trois-Rivières. Aux confluents de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, l'embouchure se situe tout juste en aval du lac Saint-Pierre et traverse un archipel. Les trois îles les plus importantes de cet archipel sont les îles Saint-Quentin, Saint-Christophe et de la Potherie.

²⁴ Rivard et Picard, 2003

LES ÎLES

ÎLE SAINT-QUENTIN

Situé aux confluents de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent, l'île Saint-Quentin est un refuge important de biodiversité. On y retrouve notamment plusieurs espèces d'oiseaux nicheurs. L'île Saint-Quentin est recouverte de végétation à 85 %²⁵.

On y retrouve également des milieux humides, lesquels constituent des habitats pour de nombreuses espèces fauniques. Les milieux humides de l'île sont utilisés par plusieurs espèces de poissons, dont la perchaude et le grand brochet.

| Superficie des formations végétales de l'île Saint-Quentin | | |
|--|-------------------------------|-----|
| Formation végétale | Superficie (km ²) | % |
| Boisé aménagé | 0,12 | 29 |
| Érablière argentée | 0,05 | 12 |
| Espèces différentes | 0,03 | 7 |
| Ormaie-Frênaie | 0,11 | 26 |
| Saulaie | 0,01 | 2 |
| Peupleraie à feuilles deltoïdes | 0,04 | 10 |
| Absence de végétation | 0,06 | 14 |
| Total | 0,42 | 100 |

²⁵ Comité Zip Les Deux Rives, Plan de conservation des habitats fauniques, île Saint-Quentin, 2011

ÎLE AUX STERNES

L'île aux sternes est une île artificielle créée lors de l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent. Avec le temps, la végétation a envahi le site et l'île aux sternes est désormais utilisée par les oiseaux aquatiques migrateurs. Par ailleurs, plusieurs espèces, dont la sterne et la bécassine, nichent dans ses milieux semi-aquatiques. L'île aux sternes a le statut de réserve écologique et porte le nom de Réserve écologique Marcel-Léger²⁶.

MILIEUX HUMIDES

On retrouve plusieurs milieux humides d'importance sur le territoire trifluvien. Les grandes tourbières de Trois-Rivières occupent une superficie approximative de 1 660 hectares. Ces grandes tourbières, situées en périphérie, créent un effet de ceinture verte autour de la ville. Cette section présente deux de ces milieux humides d'intérêt.

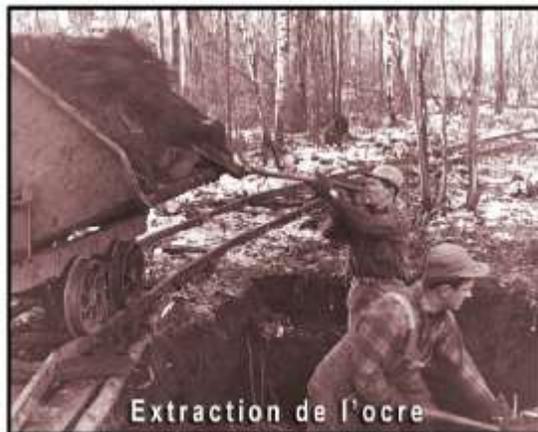
| Grandes tourbières de Trois-Rivières | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| Tourbière | Superficie (hectares) |
| Saint-Louis | 217,2 |
| Baie des mines | 471,1 |
| Red Mill | 705,5 |
| De l'aéroport | 266,4 |
| Total | 1 660,2 |

Tout d'abord, la plus grande tourbière située en territoire trifluvien est la tourbière Red Mill. Cette dernière, d'importance nationale, tire son nom d'un minerai, l'ocre

²⁶ MDDELCC, Réserve écologique Marcel-Léger

rouge, aussi appelé « fer des marais », qui y a été exploité jusque dans les années 1960. Afin de protéger et de mettre en valeur ce milieu riche en biodiversité, la Ville de Trois-Rivières, avec le support de la Fondation de la faune du Québec, y a entrepris un projet d'intendance des habitats.

Extraction de l'ocre dans la tourbière Red Mill

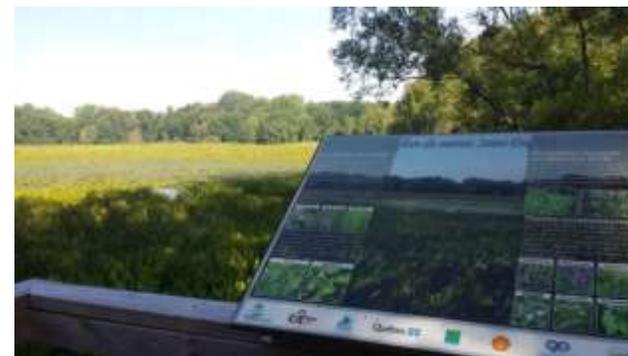


Source : Société de conservation et d'animation du patrimoine de Trois-Rivières inc.

Située dans le secteur de Sainte-Marthe-du-Cap, à proximité de l'autoroute 40, ce milieu humide d'envergure occupe une superficie de plus de 700 hectares et comporte des écosystèmes forestiers exceptionnels composés de pins gris et de mélèzes. On y retrouve une pinède grise sur sphaigne, ce qui est unique sur le territoire trifluvien. La tourbière Red Mill abrite

plusieurs espèces fauniques et floristiques rares ou à statut précaire.

LE MARAIS SAINT-EUGÈNE



Source : Ville de Trois-Rivières 2014

Reconnu pour sa grande valeur écologique, le marais Saint-Eugène occupe une superficie approximative de 16 hectares et est situé dans le secteur de Pointe-du-Lac. En 2013, ce marais a d'ailleurs fait l'objet d'aménagement faunique et de mesures de protection particulières, le rendant désormais accessible au public. Ce milieu humide communique avec le fleuve Saint-Laurent et sa valeur écologique provient entre autres du fait qu'il sert de frayère à plusieurs espèces de poissons. On y retrouve également de nombreuses espèces d'oiseaux.

FAUNE ICHTHYENNE

La faune ichthyenne de Trois-Rivières se compose principalement des communautés de poissons du lac Saint-Pierre, du fleuve Saint-Laurent, de la rivière Saint-Maurice et de plus petits cours d'eau comme les rivières aux Glaises, aux Sables, Milette et Champlain et les ruisseaux Saint-Charles, Favereau et Cormier.

Les données relatives à l'ichtyofaune sont relativement complètes, puisque plusieurs études fauniques ont eu lieu sur la rivière Saint-Maurice depuis les années 1980. Une douzaine d'entre elles ont été utilisées par Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) afin de rédiger une liste des espèces présentes dans la rivière entre l'embouchure et le barrage La Gabelle. Cette liste comporte 48 espèces et est présentée en annexe du troisième volume du Plan directeur de l'eau (PDE) de la rivière Saint-Maurice (Alliance Environnement, 2003). Il est possible de bonifier la liste à 70 espèces ayant été observées dans l'embouchure de la rivière Saint-Maurice en considérant des études supplémentaires ou postérieures à l'édition du PDE (Leblanc et Pratte, 1983; Rivard et Picard, 2003; Dumas et Rivard, 1996; Nove Environnement, 1993; Deschesnes, 2007) ainsi que les données du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques du Québec (MDDELCC) et du Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent (Saint-Laurent Vision 2000, 2009). Ces espèces sont présentées dans le tableau 2. Potentiellement, 87 espèces pourraient être rencontrées dans la zone de l'embouchure (Dumas et Rivard, 1996).

La rivière Saint-Maurice, notamment les milieux naturels de son embouchure, pourrait contribuer à maintenir les populations de poissons visés par la pêche commerciale, notamment la perchaude, dans le lac Saint-Pierre. L'importance relative de la rivière en terme de contribution d'espace de frai n'est pas défini, mais dans la situation actuelle de cette espèce, on peut considérer que chaque site a son importance. Des mesures ont d'ailleurs été prises par le MDDELCC afin de rétablir un jour le stock de perchaude, notamment en imposant un moratoire sur la pêche commerciale et sportive (MDDELCC, 2013).

Les tableaux de l'annexe 3 dressent un inventaire de la faune ichthyenne observée sur le territoire de Trois-Rivières, selon le cours d'eau.

FRAYÈRES

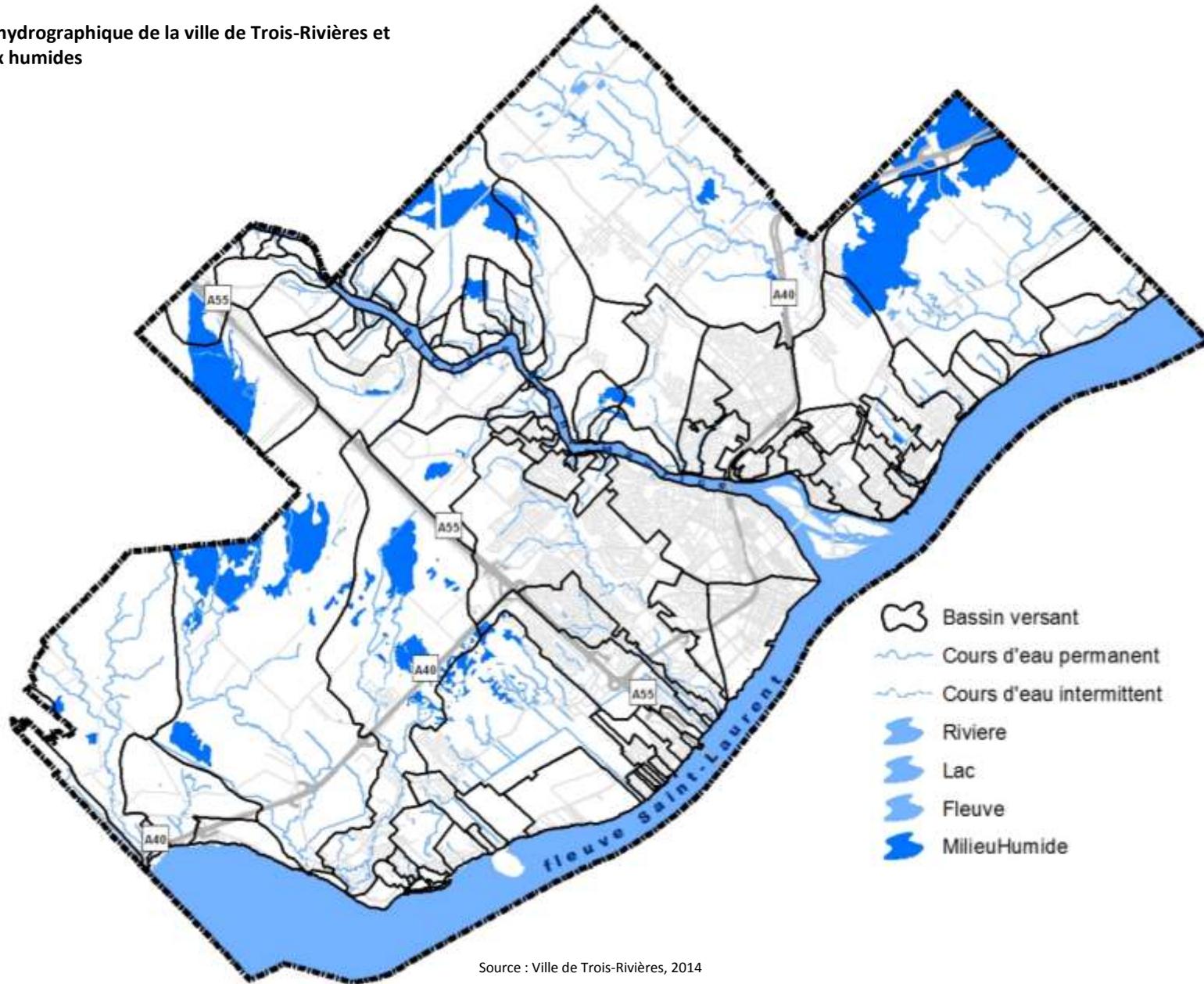
Deux importantes frayères sont situées sur le tronçon de la rivière Saint-Maurice, en aval du barrage La Gabelle. Directement en aval de ce barrage, entre les municipalités de Saint-Étienne-des-Grès et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, une zone d'eau vive sert à la fraie de différentes espèces, dont l'esturgeon jaune et le doré jaune (Lamontagne et Gilbert, 1990; Dumas et Rivard, 1996). Une partie de la frayère à esturgeon jaune actuelle a été aménagée en 1999 (Alliance Environnement, 2003). Sur le territoire de la ville de Trois-Rivières, le rapide des Forges est également une frayère reconnue pour le doré et d'autres espèces provenant du fleuve (Dumas et Rivard

1996; Nove Environnement, 1993; La Haie et collab., 2008).

Une frayère en eaux calmes est présente dans les îles du delta de la rivière Saint-Maurice. Notamment, la pointe nord de l'île Saint-Christophe et les rives nord-est et nord-ouest de l'île Saint-Quentin présentent des caractéristiques de marais et de marécages avec des terres inondées au printemps. Cette zone, en plus d'être propice à la sauvagine et aux mammifères semi-aquatiques, est utilisée pour la fraie et l'alevinage par les brochets et les perchaudes (Dumas et Rivard, 1996; Leblanc et Pratte, 1983; GDG Conseil inc., 1997; Alliance Environnement, 2003, Rivard et Picard, 2003). Ces zones inondables et humides représentent environ 50 % de l'ensemble des milieux humides de la rivière en aval du barrage La Gabelle et 3 % de l'ensemble des milieux humides de la rivière en aval du barrage de Beaumont à La Tuque (GDG Conseil inc., 1997).

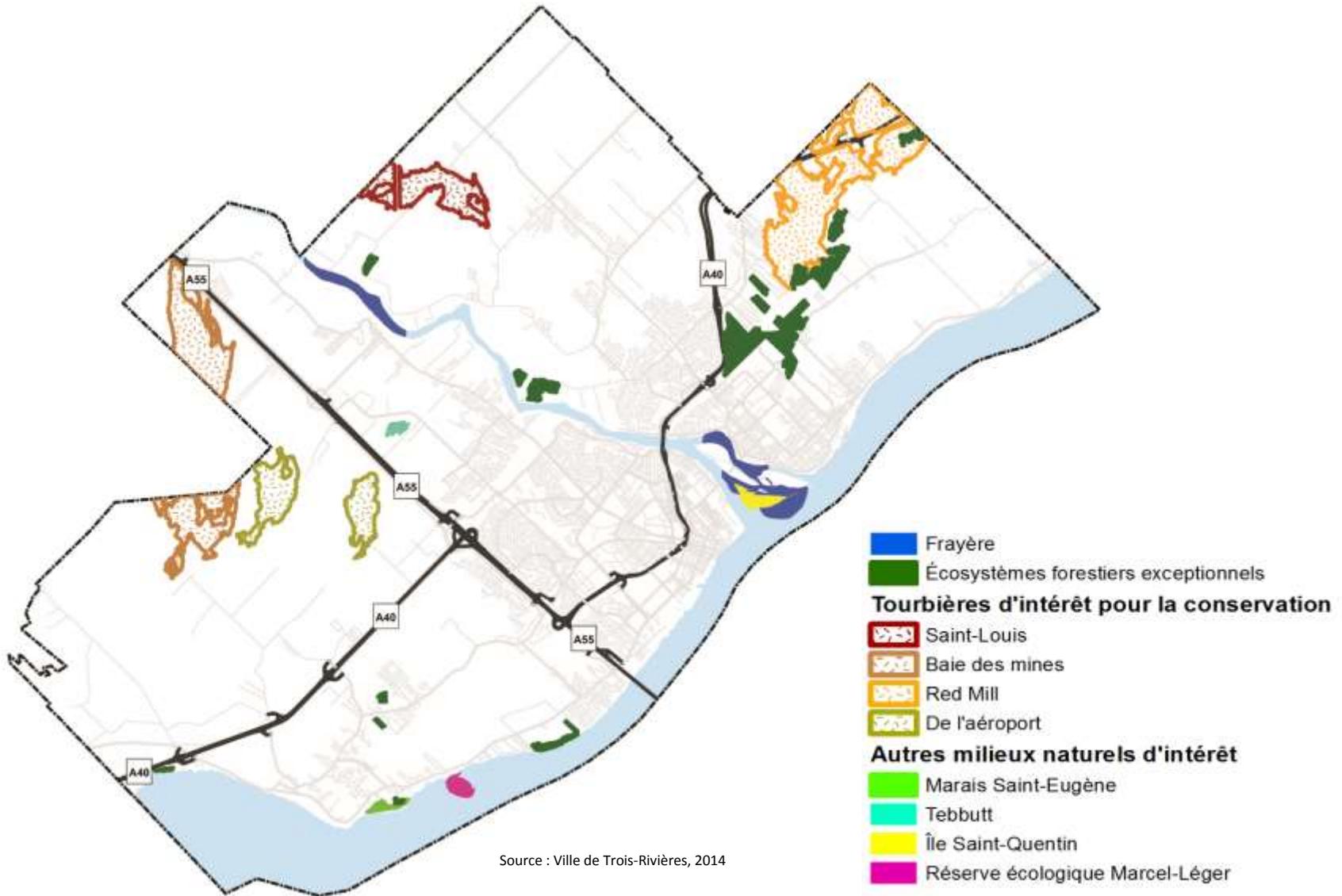
Une autre frayère importante est située en bordure du lac Saint-Pierre, au marais Saint-Eugène. Ce milieu humide anthropique a fait l'objet de plusieurs projets d'aménagement faunique et est utilisé par plusieurs espèces dont la perchaude, le méné laiton, le méné d'herbe et le brochet d'Amérique (Gélinas, 1997; Mingelbier et autres, 2005).

Le réseau hydrographique de la ville de Trois-Rivières et ses milieux humides



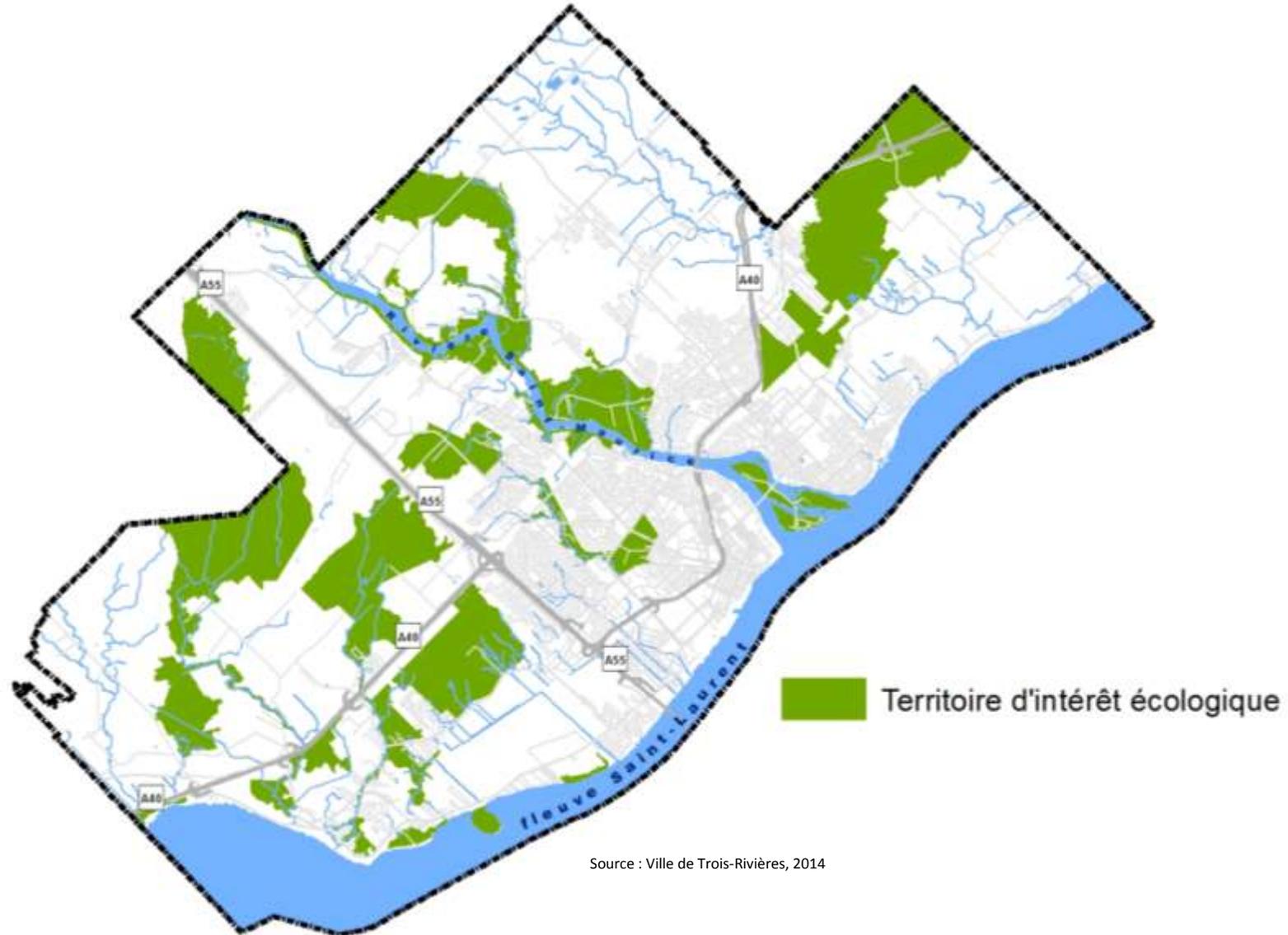
Source : Ville de Trois-Rivières, 2014

Les milieux naturels d'intérêt de la ville de Trois-Rivières



Source : Ville de Trois-Rivières, 2014

Les territoires d'intérêt écologiques de la ville de Trois-Rivières



Source : Ville de Trois-Rivières, 2014

POINTS CHAUDS DE LA BIODIVERSITÉ

Les milieux naturels qui ont été recensés dans le présent profil sont particulièrement riches en biodiversité, en raison de leurs caractéristiques qui en font des habitats recherchés par de nombreuses espèces. L'île Saint-Quentin, la tourbière Red Mill et le marais Saint-Eugène ne sont que quelques exemples de «points chauds de la biodiversité». Afin de contribuer à la protection des milieux naturels d'intérêt présent sur son territoire, la ville les a circonscrit à l'intérieur de secteurs appelés «territoires d'intérêts écologiques». Ces derniers couvrent 6 122 ha, soit 18 % de la superficie totale de la ville.

SERVICES ÉCOLOGIQUES

Il est de plus en plus reconnu que la préservation et la mise en valeur des milieux naturels apporte des bénéfices à la société. La qualité de vie des Trifluviens dépend notamment des biens et des services qu'ils reçoivent de la nature. Directement ou indirectement, la nature fournit eau, nourriture, fibres, combustibles et, de manière plus générale, un milieu permettant le développement de la vie. Ces biens et services rendus sont essentiels au maintien des services municipaux et leur importance est souvent reconnue seulement après leur disparition. Le lien entre l'état de la biodiversité et la capacité des écosystèmes à fournir des biens et services écosystémiques a été maintes fois démontré, c'est pourquoi une urbanisation durable doit viser, entre autres, la conservation de la biodiversité.

BIBLIOGRAPHIE

Alliance Environnement, 2003. *Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-Maurice*, Volume 2 Portrait de l'eau et des écosystèmes. Alliance Environnement pour Bassin versant Saint-Maurice, 110 p. et annexes.

Bernatchez, L. et M. Giroux, 2005. *Les poissons d'eau douce du Québec et leur répartition dans l'est du Canada*. Éditions Broquet, 350 pages.

Comité Zip Les Deux Rives, Plan de conservation des habitats fauniques, île Saint-Quentin, 2011

Deschesnes, V, 2007. *Rapport des activités de pêche pour la saison 2007*. Parc de l'île Saint-Quentin, 10 pages.

Dumas, M. et G. Rivard, 1996. *Synthèse des connaissances sur la rivière Saint-Maurice*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction régionale Mauricie-Bois-Francs, 54 pages.

Dupras, J., Michaud, C., Charron, I., Mayrand, K. et Réveret, J.-P, 2013). *Le capital écologique du grand Montréal : une évaluation économique de la biodiversité et des écosystèmes de la Ceinture verte*. Fondation David Suzuki et Nature-Action Québec. 61 p. http://www.davidsuzuki.org/fr/publications/telechargements/2012/Rapport%20Ceinture%20Verte_BSE_FDS_web_Fev2013.pdf.

Gazette officielle du Québec, 2009. *Projets de règlements*. Éditeur officiel du Québec, 2 septembre 2009, 141^e

année, no 35. 2p. En ligne : <http://www.mddefp.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/reg-espece-menacee-vuln2sept2009.pdf>

GDG Conseil inc., 1997. *Inventaire et perspectives de conservation des milieux humides de la rivière Saint-Maurice de La Tuque à Trois-Rivières*. Document présenté à la Corporation de gestion du développement du bassin de la rivière Saint-Maurice. 98 pages.

Gélinas, N. 1997. *Techniques d'évacuation du poisson expérimentées en juin 1996 dans la section est du Marais Saint-Eugène*. Canards Illimités Canada, juin 1997. 89 pages.

Guénette, J.-S., 2011. *Les étangs d'épuration, un potentiel sous-estimé*. Québec Oiseaux, automne 2011, pp. 28-32.

Lacoursière, E., 1978. *Et si c'était la dernière*. Service-Information Nature, vol 1 numéro 4. Février 1978. 18 pages.

La Haie, M., Y. Mailhot, et P. Brodeur, 2008. *Utilisation de la rivière Saint-Maurice (rapide des forges et secteur la Gabelle) pour la fraie de l'esturgeon jaune et du doré jaune*. Ministère des ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'aménagement de la faune de la Mauricie. 30 pages.

Lamontagne, D et L. Gilbert, 1990. *Étude des frayères du Saint-Maurice en aval de la centrale La Gabelle*. GDG Environnement ltée, pour la Vice-présidence Environnement, Hydro-Québec. 111 pages.

Conférence régionale des élus de la Mauricie, 2011. *Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire*. Trois-Rivières, 378 pages.

Leblanc, C. et G. Pratte, 1983. *Étude du potentiel faunique et floristique et élaboration d'un sentier d'interprétation île Saint-Quentin*. Rapport technique projet PDCC 1983-1792 AH3. Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin. 77 pages.

Leblanc, Y., Légaré, G., Lacasse, K., Parent, M. et Campeau, S., 2013. *Caractérisation hydrogéologique du sud-ouest de la Mauricie*. Rapport déposé au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs dans le cadre du Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Québec. Département des sciences de l'environnement, Université du Québec à Trois-Rivières, 135 p., 15 annexes et 30 documents cartographiques (1:100 000).

Marie-Victorin, Fr., 2002. *Flore laurentienne*, 3e édition mise à jour par L. Brouillet, S.G. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, Montréal. 1093 pages.

MDDELCC, 2013. Stratégie d'intervention pour l'avenir du Lac Saint-Pierre.
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/lac-st-pierre/>

MDDELCC, Réserve écologique Marcel-Léger,
http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves/marcel_leger/res_08.htm

Mingelbier, M., Brodeur, P. et Morin, J., 2005. *Recommandations concernant les poissons et leurs habitats dans le Saint-Laurent fluvial et évaluation des critères de régularisation du Système lac Ontario-Saint-Laurent*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, Direction de la recherche sur la faune. Mars 2005, 141 pages.

MRNF, 2001. Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec.

MRNF. 2009. *Fiche descriptive d'écosystème forestier exceptionnel*. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. No de proposition 132, 563, 984, 1267, 1406, 1407, 1447, 1448 et 1449.

MRNF
<http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/connaissances/connaissances-inventaire-zones-carte.jsp>

Ministère des forêts, de la faune et des parcs. « Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec ». 2013 [En ligne].

<https://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-zones-carte.jsp#erabTilleul> (Consultée en ligne le 2014-11-26)

Nové Environnement inc., 1993. *Projet d'aménagement de la centrale du Rapide des Forges, Étude préliminaire complémentaire, inventaire synthèse des milieux naturels et humains*. Juin 1993, 36 pages.

Pellerin, 2003. http://www.gret-perg.ulaval.ca/uploads/tx_centrerecherche/Pellerin_S_PhD.pdf

Réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre, <http://www.biospherelac-st-pierre.qc.ca/content/index.html>, consulté le 2014-07-03

Rivard, G et J. Picard, 2003. *Plan de conservation et mise en valeur de la faune et des habitats de la rivière Saint-Maurice* (Tronçon allant du barrage de Beaumont jusqu'à l'embouchure). Société de la faune et des parcs du Québec, Direction régionale de la Mauricie, 97 pages et annexes.

Saint-Laurent Vision 2000, 2009. *Portrait de la biodiversité du Saint-Laurent*. St-Laurent Vision 2000. www.qc.ec.gc.ca/faune/biodiversite/indes.htm.

Verrette, R., 1980. *Les richesses floristiques de la région de Trois-Rivières*. Service Information-Nature de la Mauricie – Fichier biologique. Volume 3, numéro 2, mai 1980. 34 pages.

DÉMOGRAPHIE

Portrait du territoire

Ville de Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---------------------------------------|----|
| MISE EN CONTEXTE..... | 56 |
| CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE..... | 56 |
| Historique..... | 56 |
| Croissance récente et prévisions..... | 58 |
| VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION..... | 60 |
| RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE..... | 66 |
| AÎNÉS..... | 68 |
| ENFANTS..... | 70 |
| PERSPECTIVES ET DÉFIS..... | 72 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 73 |

MISE EN CONTEXTE

L'étude des populations humaines, la démographie, est un élément clé de la compréhension d'un territoire. En effet, une ville est avant toute chose constituée des gens qui l'habitent. C'est pourquoi l'élaboration d'un schéma d'aménagement comprend toujours un profil de la population. Dans ce profil sectoriel, les principaux enjeux ayant émergé de la concertation avec les différents acteurs du milieu ont été approfondis et analysés afin d'avoir une lecture du territoire fidèle à sa réalité. Également, des prévisions de population ont été analysées. Toutefois, il faudra faire preuve de prudence dans l'utilisation de ces prévisions, puisqu'il est toujours difficile de prévoir le futur d'une collectivité.

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

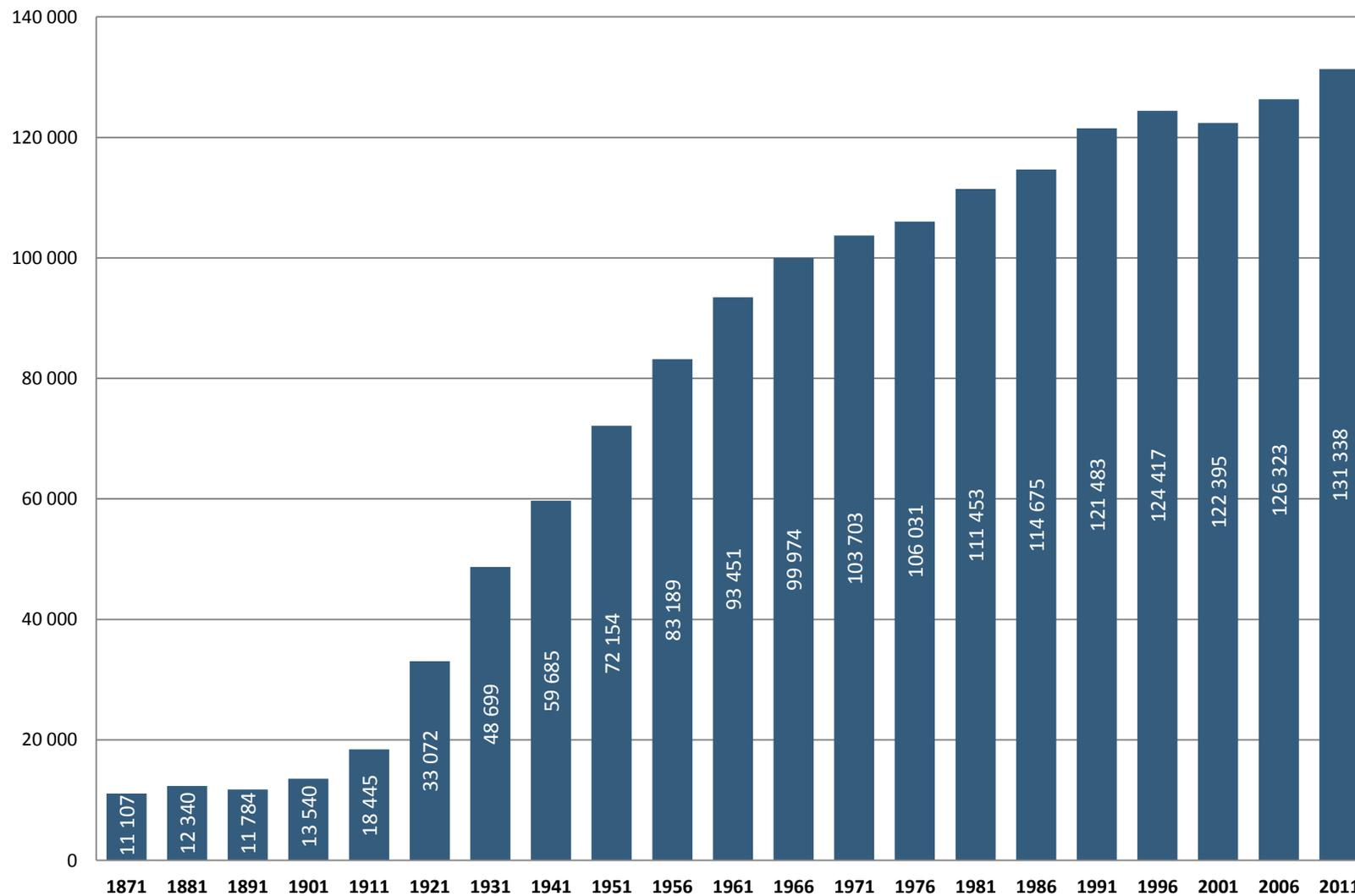
Les données des recensements de Statistique Canada et les analyses de l'Institut de la statistique du Québec servent d'assise au présent profil démographique.

HISTORIQUE

L'Institut de la statistique du Québec a compilé les données de population des dix plus grandes villes québécoises de 1871 à 2011. Ces données sont modelées en fonction des limites municipales actuelles, c'est-à-dire qu'elles combinent les données des anciennes municipalités formant la ville de Trois-Rivières telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Fondée en 1634, Trois-Rivières a connu diverses phases de croissance démographique. Les données disponibles de 1871 à 2011 démontrent une croissance rapide de la population trifluvienne suite à l'industrialisation. Le passage d'une population de 4 905 habitants en 1911 à 14 627 dix ans plus tard, soit en 1921, illustre bien ce phénomène. L'essor de l'industrie des pâtes et papiers n'est pas étranger à cette forte croissance, puisque cette période coïncide avec l'arrivée de papetières sur le territoire trifluvien. La croissance demeure forte jusque dans les années 1960, où elle connaît un ralentissement marqué. Durant la période étudiée (1871-2011), la population connaîtra deux phases de décroissance, soit entre 1881 et 1891, où elle passe de 12 340 à 11 784 habitants et entre 1996 et 2001, où la population passe de 124 417 à 122 395 habitants. Le graphique de la page suivante illustre la croissance démographique de 1871 à 2011.

Population, 1871 à 2011



Source : ISQ, Évolution démographique des 10 principales villes du Québec, selon leurs limites territoriales actuelles

CROISSANCE RÉCENTE ET PRÉVISIONS

D'après l'analyse de la croissance des dernières années effectuée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population de Trois-Rivières devrait augmenter légèrement jusqu'à atteindre 143 302 habitants en 2031. Entre 2014 et 2031, environ 4 300 ménages devraient s'ajouter. Suivant cette croissance, 4 300 nouveaux logements seront nécessaires à la population trifluvienne d'ici 2031. Cette estimation est à la baisse par rapport à la moyenne annuelle de 928 logements construits observée entre 2003 et 2013. Avec 4 300 ménages de plus entre 2014 et 2030, il faudrait construire environ 250 logements annuellement, soit presque quatre fois moins qu'actuellement.

Le scénario prévoyant une population de 143 302 habitants en 2031 a été créé en inférant un solde migratoire positif sur le territoire trifluvien. Dans le cas où il n'y aurait aucune migration, la population diminuerait, selon l'ISQ. Ainsi, sans un apport de nouveaux résidents, la population de Trois-Rivières connaîtrait une baisse, causée par un nombre de décès supérieur au nombre de naissances anticipées.

Par ailleurs, toujours selon le scénario prévoyant une population de 143 302 habitants en 2031, la croissance devrait provenir presque entièrement du groupe des 65 ans et plus. Ainsi, le groupe des moins de 65 ans connaîtrait une diminution de 9 175 personnes en nombre absolu, tandis que celui des 65 ans et plus compterait 19 888 personnes de plus. Toutefois, l'ISQ

prévoit que les 5-9 ans et les 10-14 ans connaîtraient une légère augmentation par rapport au nombre du recensement 2011. Ainsi, il y aurait 678 personnes de 0-5 ans de plus en 2031 et 913 personnes de 10-14 ans supplémentaires par rapport au nombre de 2011.

Le nombre de ménages augmente légèrement plus rapidement que la population. La taille moyenne d'un ménage a connu une diminution constante depuis plusieurs années. Il est prévu que cette tendance continue durant les prochaines années, ce qui explique que le nombre de ménages connaisse une croissance un peu plus rapide que la population. Ainsi, la croissance anticipée et la fragmentation des ménages font en sorte que l'ISQ prévoit une augmentation assez faible de la population, mais une augmentation légèrement plus forte du nombre de ménages. Un ménage comptait en moyenne 2,14 personnes en 2011, ce chiffre passerait à 2,13 en 2031 selon l'ISQ.

Ces prévisions démographiques représentent une croissance assez faible si on la compare à celle du Québec, mais légèrement plus élevée que pour la période de 1991 à 2011. En effet, entre 1991 et 2011, Trois-Rivières a vu sa population augmenter de 9 855 habitants alors que l'augmentation prévue entre 2011 et 2031 n'est que de 11 964 habitants. L'augmentation du nombre de ménages sera moins rapide que durant la période précédente, puisque la diminution de la taille des ménages ralentira.

| Évolution de la population et perspectives démographiques | | | | | | | | | | |
|---|--------------|---------|---------|---------|---------|----------|------------------|---------|---------|---------|
| | Recensements | | | | | Actuelle | Prévisions (ISQ) | | | |
| | 1991 | 1996 | 2001 | 2006 | 2011 | 2014 | 2016 | 2021 | 2026 | 2031 |
| Population | 121 483 | 124 417 | 122 395 | 126 323 | 131 338 | 134 012 | 135 547 | 138 372 | 141 095 | 143 302 |
| Ménages | nd | 53 901 | 53 640 | 57 555 | 61 390 | 62 916 | 63 795 | 65 298 | 66 309 | 67 212 |

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

| Évolution de la population et perspectives démographiques | | | | | | | |
|---|--------------|------|----------|------------------|------|------|------|
| | Recensements | | Actuelle | Prévisions (ISQ) | | | |
| | 2006 | 2011 | 2014 | 2016 | 2021 | 2026 | 2031 |
| Personnes / ménage | 2,19 | 2,14 | 2,14 | 2,12 | 2,12 | 2,13 | 2,13 |

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

| Population selon le groupe d'âge | | | | | |
|----------------------------------|--------|--------|--------|--------|---------------------|
| | 1996 | 2001 | 2006 | 2011 | Variation 1996-2011 |
| 0-4 ans | 7 015 | 5 320 | 5 115 | 5 975 | -1 040 |
| 5-14 ans | 14 735 | 13 230 | 13 230 | 11 500 | -3 235 |
| 15-19 ans | 9 050 | 7 860 | 7 640 | 8 020 | -1 030 |
| 20-24 ans | 8 170 | 8 480 | 8 470 | 8 740 | 570 |
| 25-44 ans | 38 990 | 33 640 | 31 015 | 29 835 | -9 155 |
| 45-54 ans | 17 655 | 19 800 | 21 635 | 21 265 | 3 610 |
| 55-64 ans | 12 265 | 14 305 | 17 415 | 20 030 | 7 765 |
| 65-74 ans | 9 990 | 10 820 | 11 495 | 13 845 | 3 855 |
| 75-84 ans | 4 990 | 6 210 | 7 810 | 8 700 | 3 710 |
| 85 ans et plus | 1 525 | 1 980 | 2 490 | 3 425 | 1 900 |

Source : Statistique Canada

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Les profonds changements démographiques qui secouent présentement la société québécoise ne feront que s'accroître au cours des prochaines années. Dans l'élaboration du profil démographique, la Ville de Trois-Rivières a cherché à dégager l'importance de ces changements sur le territoire trifluvien.

Le poids démographique des personnes âgées devrait augmenter significativement au Québec d'ici 2030 (ISQ, perspectives démographiques). Cette tendance se manifeste également à Trois-Rivières. Ce n'est pas sans conséquence sur l'aménagement du territoire, ce qui explique pourquoi le profil démographique accorde une grande importance à cette question.

En regardant l'évolution des groupes d'âge, on constate un vieillissement de la population depuis plusieurs années. L'Institut de la statistique du Québec prévoit que l'âge médian continuera d'augmenter à Trois-Rivières pour atteindre 49,09 ans en 2031.

Entre 1996 et 2011, on remarque une diminution des effectifs des groupes d'âge de 0-19 ans et de 25-44 ans, non seulement en proportion par rapport au reste de la population, mais également en nombre absolu. Toutefois, le nombre des 0-4 ans a augmenté en 2011 par rapport au recensement précédent (2006). Le groupe des 55-64 ans a connu la plus forte augmentation, suivi des 65-74 ans. L'augmentation chez les 55-64 ans s'explique notamment par le fait que les membres de ce groupe en

2011 sont les personnes nées entre 1945 et 1956, ce qui comprend une grande partie de la cohorte des baby-boomers. Ce groupe étant plus nombreux que les autres tranches de population, ce changement n'est pas surprenant.

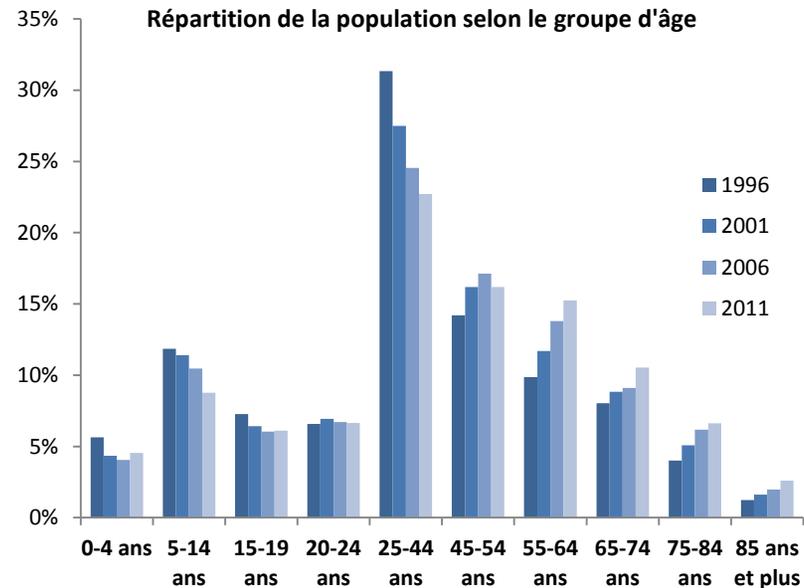
Les 85 ans et plus, bien que toujours très peu nombreux, ont toutefois augmenté d'un peu plus du double dans la période étudiée. L'augmentation continue du nombre de personnes de ce groupe d'âge depuis 1996 laisse penser qu'elle devrait se maintenir. Il en va de même pour les 65 ans et plus. Le passage des baby-boomers dans ce dernier groupe a débuté en 2011 et se terminera en 2031 (on considère habituellement que les baby-boomers sont les personnes nées entre 1946 et 1966). Parallèlement, l'indice de séniorité (80 ans et plus) devrait également connaître une forte augmentation, qui s'accroîtra à partir de 2026, lorsque les premiers représentants de la cohorte des baby-boomers atteindront cette tranche d'âge.

Chez les 0-4 ans, on remarque une forte diminution entre 1996 et 2001, suivie d'une légère diminution en 2006, qui s'apparente plus à une stabilisation. En 2011, ce groupe d'âge connaît une remontée, mais sans toutefois atteindre le niveau de 1996. Faute de données sur une plus longue période, il est difficile de prévoir si le nombre de naissances continuera d'augmenter ou s'il s'agit d'un phénomène temporaire.

La part relative des aînés n'a cessé d'augmenter depuis 1996. À cette époque, ils représentaient 13,3 % de la population trifluvienne. En 2011, ils avaient atteint

19,8 %. Ce phénomène de vieillissement devrait s'accélérer puisque les baby-boomers auront tous intégré ce groupe en 2031.

La tendance générale est assez claire, la population trifluvienne vieillit. D'après les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec, Trois-Rivières comportera une haute proportion (31,9 %) de personnes âgées de 65 ans et plus en 2031. Cette proportion est nettement supérieure à celle du Québec, que l'ISQ prévoit être de 25,2 % à la même date²⁷. Dans ces circonstances, Trois-Rivières devra faire face à de nombreux défis afin de s'adapter à cette nouvelle réalité démographique. Selon l'ISQ, cette forte proportion prévue de personnes âgées à Trois-Rivières s'expliquerait à la fois par un vieillissement de la population résidente et par un solde migratoire positif chez les 65 ans et plus. Notons que le vieillissement de la population n'est pas un phénomène exclusivement québécois, mais qu'il s'agirait plutôt d'une tendance mondiale, bien qu'elle soit plus marquée dans certains pays. Cette grande tendance serait due à une diminution des naissances conjuguée à une augmentation substantielle de l'espérance de vie.



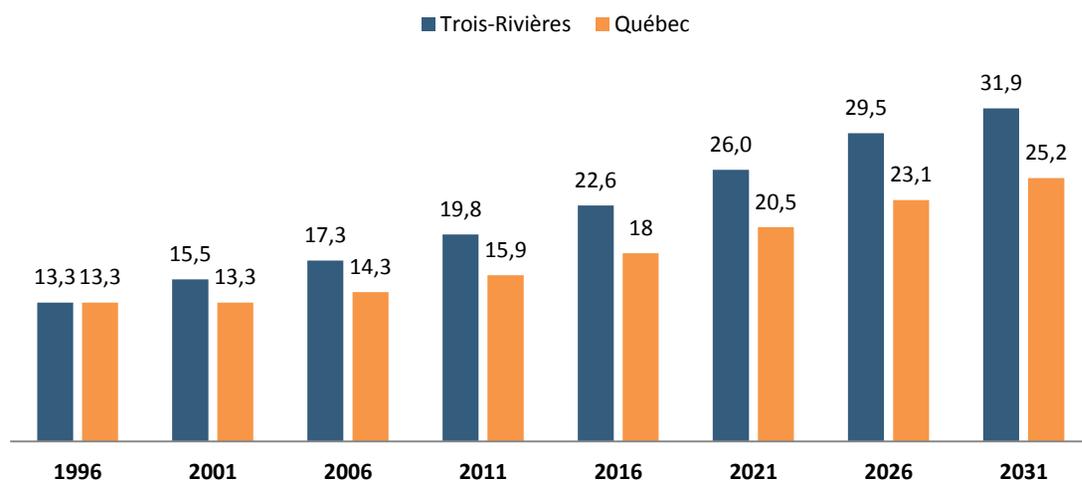
Source : Statistique Canada

²⁷ ISQ, perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061 édition 2014

Par ailleurs, on constate que le vieillissement de la population est plus rapide à Trois-Rivières qu'à l'échelle du Québec. La proportion d'aînés a augmenté plus rapidement entre 1996 et 2011, et cette tendance devrait également se maintenir selon les prévisions de l'ISQ. Ainsi, en 2031, Trois-Rivières compterait 31,9 % d'aînés alors que cette proportion ne serait que de 25,2 % pour l'ensemble de la province. Par conséquent, les impacts du vieillissement seront plus forts à Trois-Rivières.

Parallèlement à cette augmentation des aînés, Trois-Rivières verra également sa population en âge de travailler diminuer. Ces changements démographiques devraient avoir un impact important sur la demande en matière de logement. Plusieurs changements de mode de vie surviennent autour de l'âge de 65 ans : retrait du marché du travail, impacts de l'âge sur la santé, etc.

Importance relative des 65 ans et plus (%)



Sources : Statistique Canada, ISQ

Tous ces facteurs ont une influence sur la demande en matière de services municipaux. En 2031, la population en âge de travailler ne représentera plus que 54,8 % de la population totale de Trois-Rivières.

Au-delà de l'augmentation des personnes de 65 ans et plus, l'ISQ estime également qu'un autre phénomène – qu'on pourrait qualifier de vieillissement à l'intérieur du vieillissement – devrait se produire. En effet, la proportion des 80 ans et plus devrait être supérieure à celle observée par le passé²⁸. Cette prévision est cohérente avec ce qui a été observé entre 1996 et 2011.

Cet autre changement devrait avoir un impact très important sur les villes et municipalités. En effet, la population âgée de 80 ans et plus est plus susceptible d'être à mobilité réduite ou en perte d'autonomie que les 65-79 ans qui font également partie des aînés. Ceci devrait avoir un impact majeur sur la demande en matière de logement, de transport adapté et de services publics. L'indice de séniorité devrait demeurer relativement faible jusqu'en 2026, moment où les premiers baby-boomers atteindront l'âge de 80 ans. Bien que ce changement spécifique touche la fin de la période visée par le schéma d'aménagement et de développement, il est important de le prendre en compte dans la planification dès maintenant.

²⁸ Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux

| Évolution de la population et perspectives démographiques par groupe d'âge | | | | | | |
|--|--------------|--------|------------------|--------|--------|--------|
| | Recensements | | Prévisions (ISQ) | | | |
| | 2006 | 2011 | 2016 | 2021 | 2026 | 2031 |
| 0-14 ans (Enfants) | 14,5 % | 13,3 % | 13,1 % | 13,8 % | 13,8 % | 13,2 % |
| 15-64 ans (population active) | 68,3 % | 66,9 % | 64,3 % | 60,2 % | 56,8 % | 54,8 % |
| 65-79 ans (3 ^e âge) | 12,7 % | 14,2 % | 16,4 % | 19 % | 20,9 % | 21,4 % |
| 80 ans et + (4 ^e âge) | 4,5 % | 5,6 % | 6,3 % | 7 % | 8,6 % | 10,5 % |
| Âge médian | 43,9 | 45,9 | 46,5 | 47,1 | 48 | 49,1 |

Source : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec

Tel que mentionné plus tôt, l'ISQ prévoit une augmentation de l'importance relative des 65 ans et plus entre 2016 et 2031. Par ailleurs, à mesure que le temps avance, les 75-84 ans et les 85 ans et plus représentent une part grandissante des aînés, alors que le groupe des 65-74 ans comptera pour un moins grand pourcentage de ceux-ci. Il s'agit du phénomène de vieillissement à l'intérieur du vieillissement. L'augmentation de l'espérance de vie serait une des causes de ce phénomène.

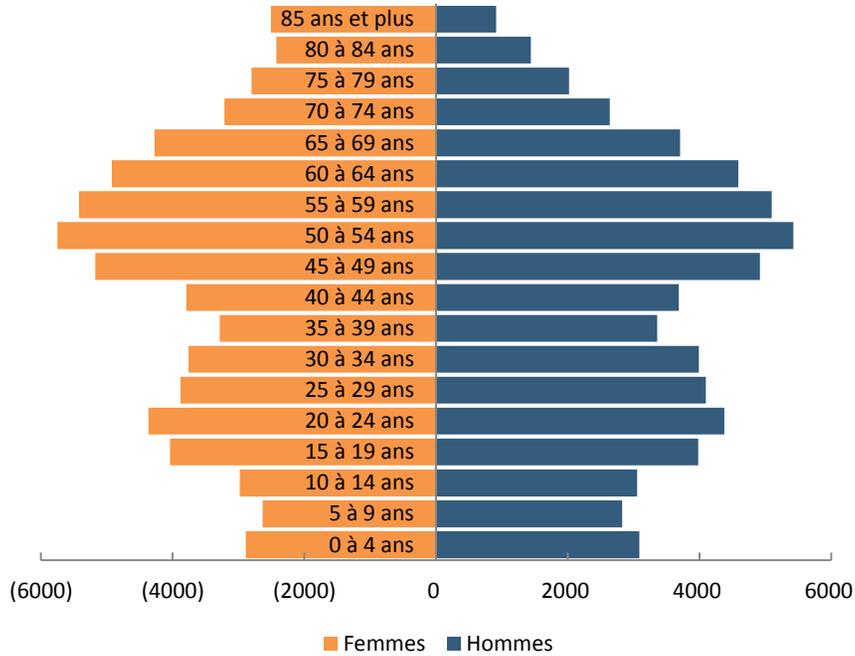
En observant la pyramide des âges du recensement de 2011, on remarque deux cohortes qui sont plus nombreuses que les autres, soit la génération du baby-boom et l'écho du baby-boom.

La pyramide projetée de 2031 est clairement une pyramide inversée. On remarque une forte concentration de la population chez les 65 ans et plus et un nombre faible de gens âgés de moins de 30 ans. Encore une fois, le vieillissement de la population trifluvienne est la tendance observable. Durant cette période, le seul groupe de moins de 65 ans à connaître une remontée de son importance relative est le groupe des 45-54 ans. Ceci s'explique par l'arrivée graduelle de la génération issue de l'écho du baby-boom dans cette tranche d'âge. En effet, l'« écho du baby-boom » fait référence aux enfants des baby-boomers. Ils sont plus nombreux que les autres générations suivant le baby-boom, puisque la génération de leurs parents était très nombreuse, ce qui eu pour effet d'amener une augmentation du nombre total des naissances, malgré un faible taux de natalité.

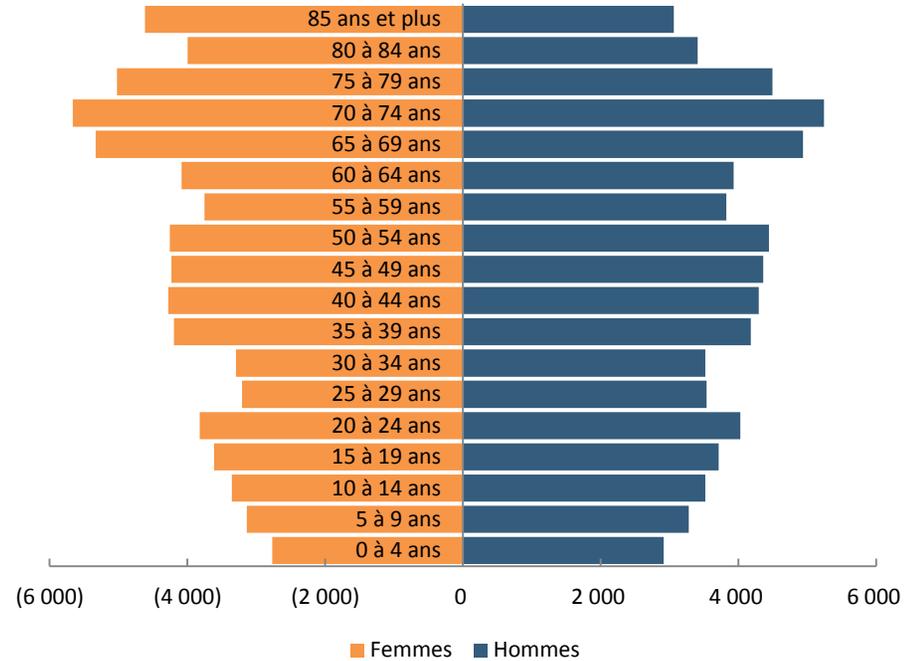
Chez les groupes d'âges les plus jeunes (0-4 ans, 5-14 ans et 15-19 ans), la diminution de l'importance relative est plus lente que chez les autres groupes d'âge. On assiste même à une remontée de l'importance relative des 5-14 ans et des 15-19 ans à partir de 2031. Par ailleurs, malgré une faible diminution de leur représentativité, les 0-4 ans verraient leur nombre augmenter par rapport à leur nombre en 2011. Cette augmentation n'est toutefois pas constante et ce groupe connaît d'abord une augmentation entre 2011 et 2026 pour ensuite diminuer entre 2026 et 2036. En 2031, leur nombre sera inférieur à celui de 2011.

En conclusion, le vieillissement de la population est la principale tendance pouvant être dégagée des prévisions de population de l'Institut de la statistique du Québec. Ce vieillissement est causé à la fois par l'augmentation de l'espérance de vie, le passage des baby-boomers dans la cohorte des 65 ans et plus et un solde migratoire positif de personnes âgées de 65 ans et plus. Il s'agit du principal enjeu démographique auquel sera confrontée la Ville de Trois-Rivières.

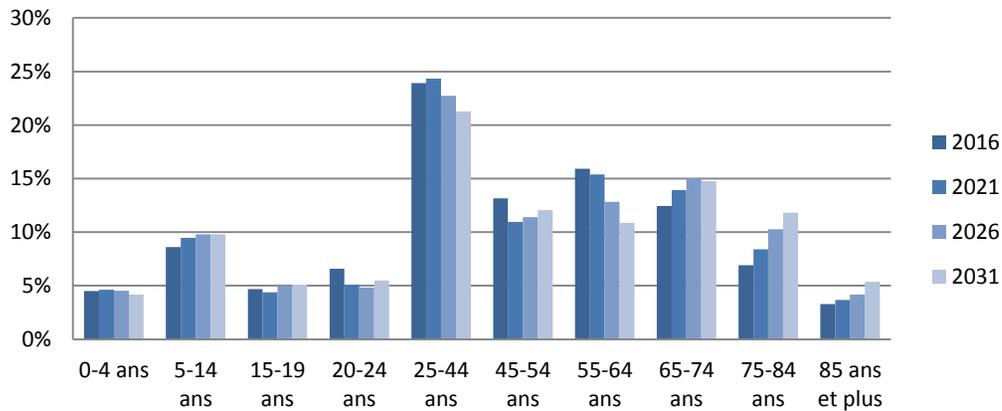
Pyramide des âges 2011



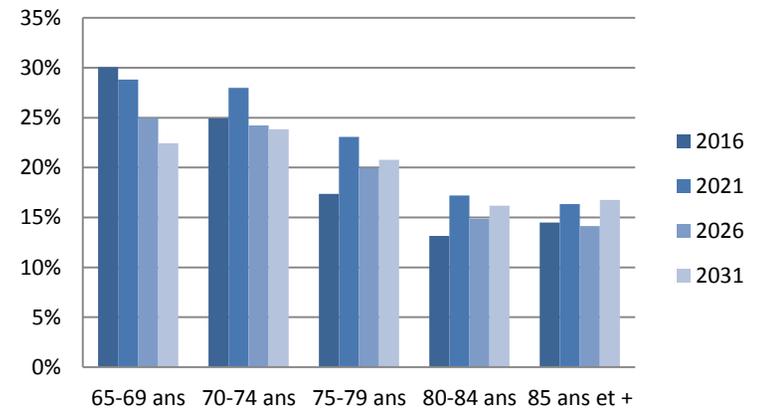
Pyramide des âges 2031



Prévisions de population, répartition selon le groupe d'âge



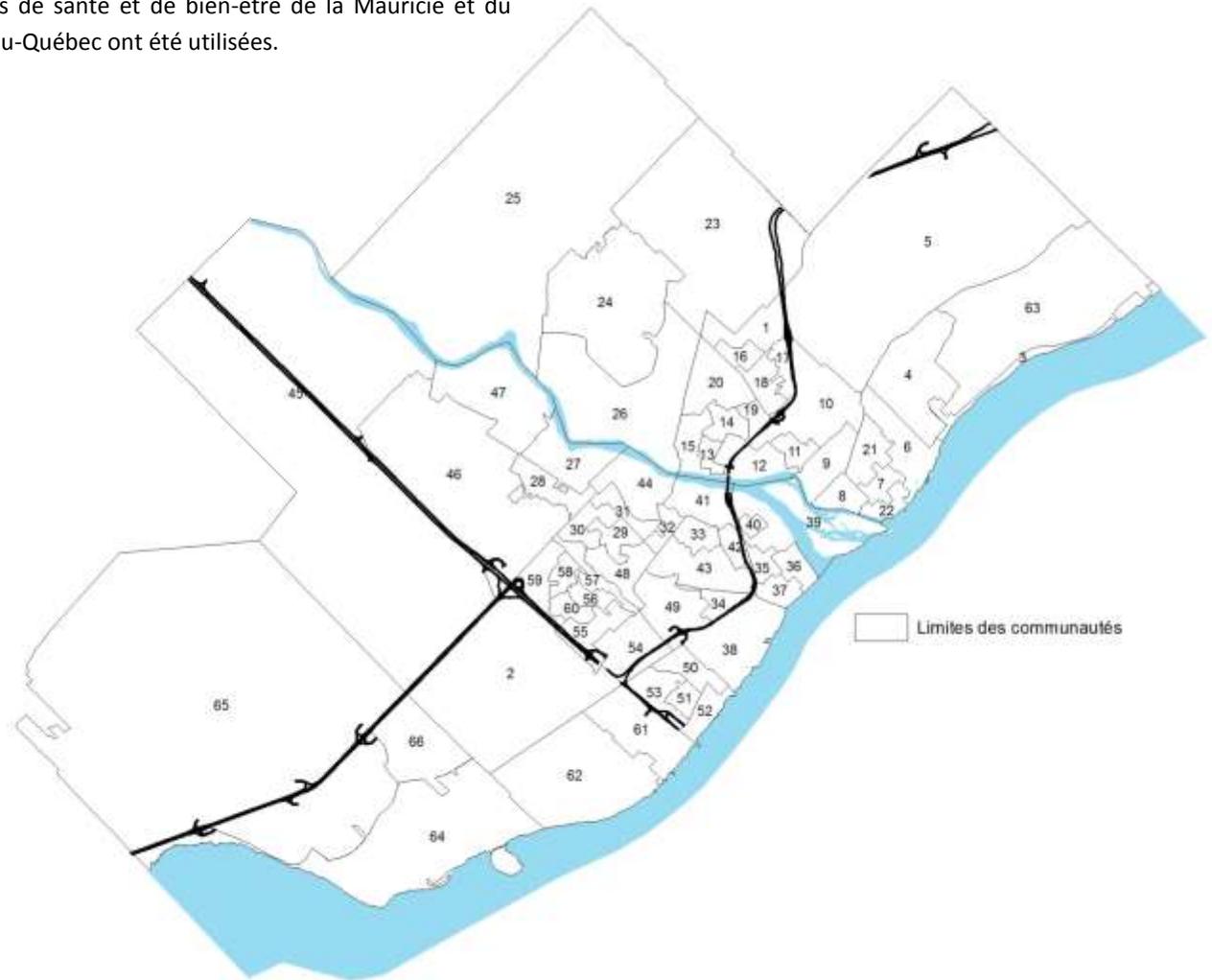
Âge des 65 ans et plus



Sources : Statistique Canada, ISQ

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Pour analyser la répartition géographique des différentes tranches d'âge, les communautés identifiées à l'Atlas des inégalités de santé et de bien-être de la Mauricie et du Centre-du-Québec ont été utilisées.



Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, <http://aisbe-mcq.ca/mrc/trois-rivieres>

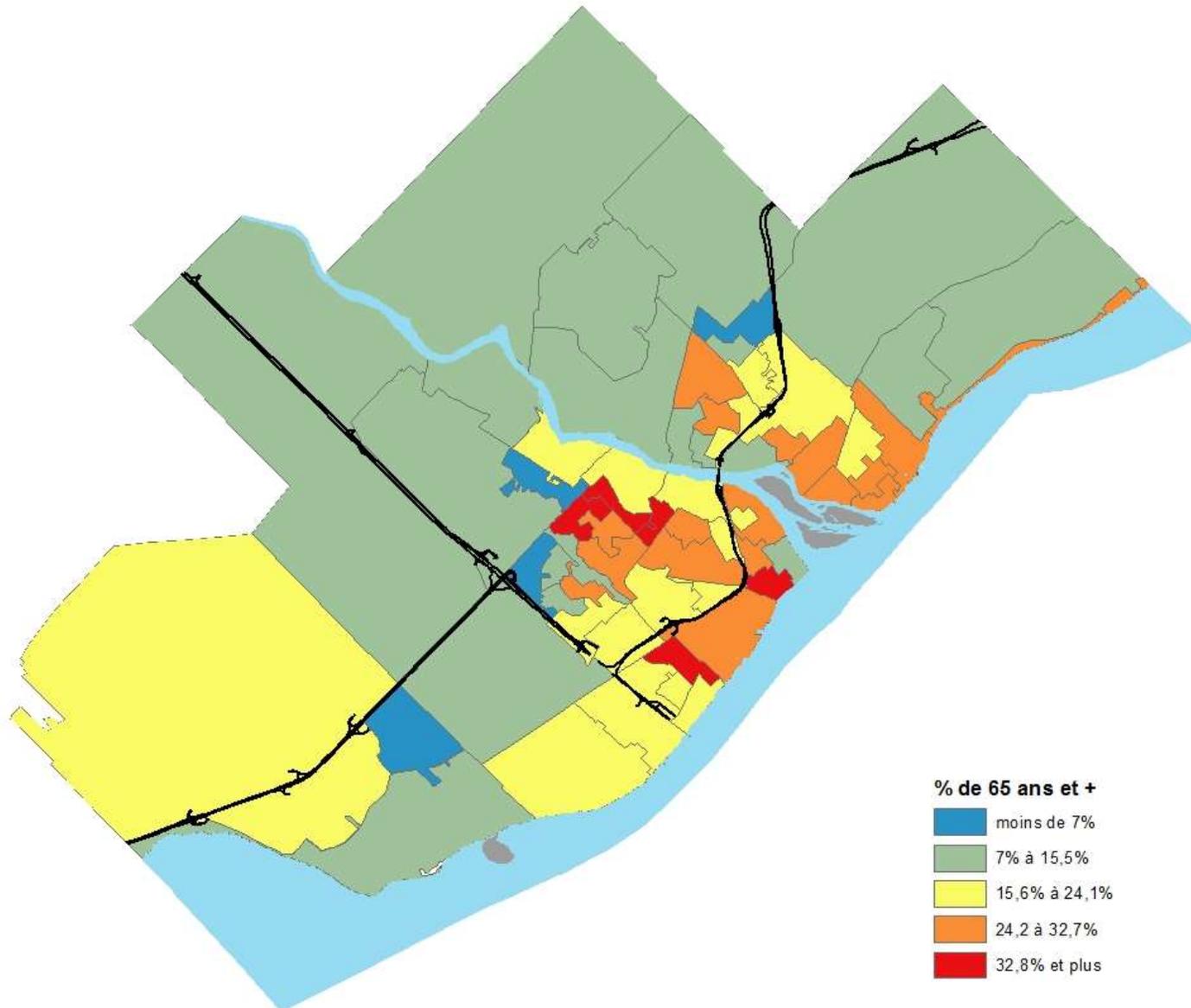
| Communautés de Trois-Rivières | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| Nom de la communauté | Nom de la communauté |
| 1 Sainte-Bernadette Nord | 34 Sainte-Marguerite Est |
| 2 Boulevard Saint-Jean | 35 Notre-Dame-des-Sept-Allégres |
| 3 Chemin-du-Roy Sud | 36 Sainte-Cécile |
| 4 Sainte-Marthe-du-Cap Sud | 37 Immaculée-Conception |
| 5 Sainte-Marthe-du-Cap Nord | 38 Saint-Philippe |
| 6 Sainte-Madeleine | 39 Nicolas-Perrot |
| 7 Saint-Lazare Nord | 40 Saint-François-d'Assise |
| 8 Sainte-Famille | 41 Normanville |
| 9 Saint-Eugène | 42 Saint-Sacrement |
| 10 Saint-Odilon Est | 43 Hippodrome |
| 11 Saint-Odilon Centre | 44 Saint-Jean-Baptiste |
| 12 Saint-Odilon Ouest | 45 Saint-Michel/des Forges |
| 13 Galeries-du-Cap | 46 Boulevard Parent |
| 14 Parc des Ormeaux | 47 Le Fief /Golf-Ki-8-Eb |
| 15 Belleau | 48 Saint-Laurent / Laurent-Létourneau |
| 16 Sainte-Bernadette Ouest | 49 Sainte-Marguerite Ouest |
| 17 Sainte-Bernadette Est | 50 Sainte-Catherine-de-Sienne Est |
| 18 Sainte-Bernadette Centre | 51 Sainte-Catherine-de-Sienne Centre |
| 19 Barkoff | 52 Sainte-Catherine-de-Sienne Sud |
| 20 Cardinal Roy | 53 Sainte-Catherine-de-Sienne Ouest |
| 21 Saint-Gabriel | 54 Jean XXIII Sud |
| 22 Saint-Lazare Sud | 55 Jean XXIII Nord |
| 23 Saint-Louis-de-France Est | 56 Côte Richelieu Est |
| 24 Saint-Louis-de-France Centre | 57 Côte Rosemont |
| 25 Saint-Louis-de-France Nord | 58 Cherbourg Sud |
| 26 Saint-Louis-de-France Sud | 59 Cherbourg Nord |
| 27 Parc Isabeau/Golf-les-Rivières | 60 Côte Richelieu Centre |
| 28 P-E-Neveu/Piste-cyclable | 61 Boulevard Mauricien Est |
| 29 Centre Les Rivières | 62 Boulevard Mauricien Ouest |
| 30 Secteur Keranna | 63 Chemin-du-Roy Nord |
| 31 Chanoine-Moreau | 64 Baie-Jolie |
| 32 Récollets Nord-Est | 65 Pointe-du-Lac Nord |
| 33 Cégep | 66 Place Dubois |

Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, ASSS

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AÎNÉS

Lors du recensement de 2006, les aînés étaient plus nombreux dans certaines communautés de la ville. On constate une très forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans cinq communautés, où plus de 32,8 % de la population était âgée de 65 ans et plus. Les quartiers centraux présentent tous une proportion assez élevée d'aînés (24 % et plus) à l'exception de Sainte-Cécile, où 13,3 % de la population fait partie de ce groupe d'âge.

En comparant ces données avec celles du profil socioéconomique, on constate que les cinq communautés avec plus de 32 % d'aînés sont toutes des communautés très défavorisées, tant sur le plan socioéconomique que socio-sanitaire.

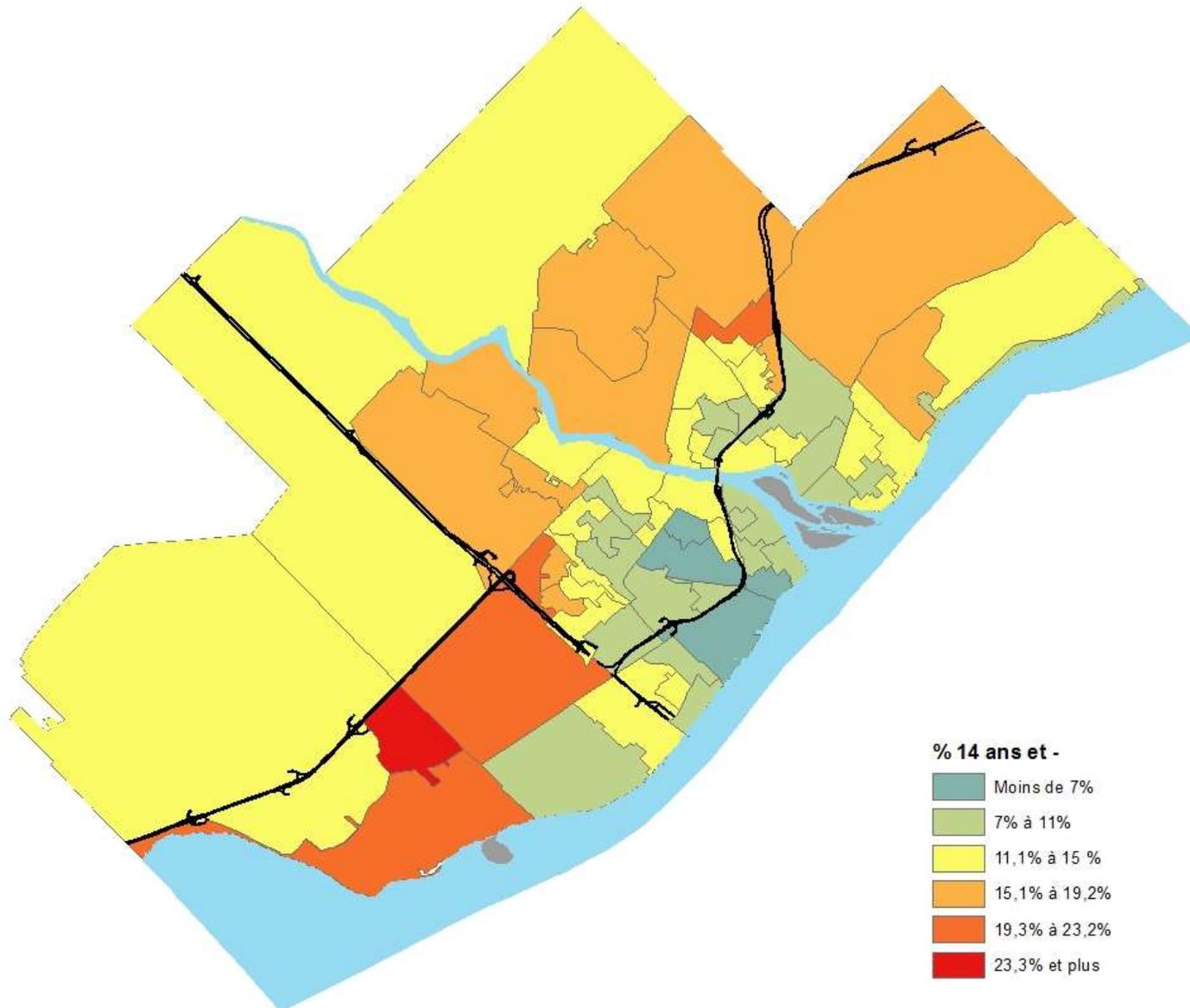


Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, <http://aisbe-mcq.ca/mrc/trois-rivieres>

ENFANTS (14 ANS ET MOINS)

En observant la distribution géographique du groupe d'âge des 14 ans et moins, nous constatons que c'est la première couronne autour des quartiers centraux (proche périphérie) où la proportion d'enfants est la plus élevée. Les premiers quartiers ont une très faible proportion de ce groupe d'âge et elle augmente à mesure qu'on s'éloigne du centre, jusqu'à atteindre son niveau le plus élevé dans la proche périphérie. Le nombre d'enfants diminue ensuite dans la partie plus rurale (2^e couronne), sans toutefois être aussi faible que dans les quartiers centraux. En comparant ces données avec celles du profil socioéconomique, il est possible de constater que les communautés où sont concentrées les familles sont favorisées ou très favorisées sur le plan socioéconomique.

La répartition des enfants a un impact sur la demande en services municipaux, notamment en infrastructures de loisirs et doit donc être prise en compte dans le processus de planification.



Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, <http://aisbe-mcq.ca/mrc/trois-rivieres>

PERSPECTIVES ET DÉFIS

Une population constituée d'un tiers d'aînés aura un impact majeur sur la ville de Trois-Rivières. En effet, ce groupe a des besoins et des exigences différents des autres groupes d'âge. Il faut être prudent dans la prévision des comportements des aînés de demain car on ne peut savoir s'ils auront les mêmes comportements que les aînés actuels. Toutefois, certaines tendances risquent de se manifester.

Ainsi, une population composée d'aînés est généralement une population composée de retraités. Or, ceux-ci ne sont pas assujettis à des horaires de travail fixe au même titre que la population active. Il est donc à prévoir que la demande en services municipaux soit plus étalée dans le temps et moins régie par de grandes périodes de pointe. C'est le cas notamment du réseau routier, lequel est très sollicité aux heures de pointe du matin et de l'après-midi, qui correspondent aux heures de déplacement massif de travailleurs. Il est également fort probable qu'on assiste à une désynchronisation des temps sociaux, puisque les horaires seront plus irréguliers. Ceci implique que les gens occuperont l'espace public et utiliseront les ressources de la ville à des heures différentes.

Par ailleurs, une augmentation des 80 ans et plus devrait induire une augmentation du nombre de personnes à mobilité réduite. Ceci ne sera pas sans impact sur la ville, puisque Trois-Rivières s'est développée avec le réseau routier, dans une optique très axée sur l'automobile.

Les services développés pour les familles seront également moins sollicités puisque celles-ci seront moins nombreuses.

Afin de s'adapter aux changements démographiques à venir, la Ville de Trois-Rivières devra repenser la façon de planifier l'aménagement du territoire.

BIBLIOGRAPHIE

Beaudet, Gérard et collab., 2012. *Questions d'urbanisme*, Les presses de l'université de Montréal, 144 pages.

Institut de la Statistique du Québec, *Évolution démographique des 10 principales villes du Québec, selon leurs limites territoriales actuelles*, http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/Tableau_top_10.htm, consulté le 2014-05-12.

Institut de la Statistique du Québec, 2009. *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031*, .

Institut de la Statistique du Québec, 2014. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2011-2061*.

Institut de la Statistique du Québec, *Variation de la population des MRC entre 2011 et 2036*

Ministère des Affaires municipales, du Sport et Loisir, 2004. *Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux*.

Negron-Poblete, Paula, Séguin, Anne-Marie et collab., 2012. *Vieillesse et enjeux d'aménagement, regards à différentes échelles*, Presses de l'université du Québec, 250 pages.

Statistique Canada, recensements du Canada de 1991 à 2011.

ÉCONOMIE

Portrait du territoire

Ville de Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| MISE EN CONTEXTE..... | 78 |
| CHÔMAGE ET REVENUS..... | 78 |
| Répartition géographique..... | 79 |
| Transferts gouvernementaux..... | 80 |
| SCOLARITÉ..... | 81 |
| PROFESSIONS ET SECTEURS D'EMPLOIS..... | 83 |
| MARCHÉ DU TRAVAIL..... | 84 |
| PRODUIT INTÉRIEUR BRUT..... | 86 |
| DÉFAVORISATION ET INÉGALITÉS..... | 87 |
| Premiers quartiers..... | 92 |
| Revenus et socio-sanitaire..... | 94 |
| Ménages locataires..... | 96 |
| Taux d'emploi..... | 98 |
| Taux d'emploi et revenus..... | 99 |
| Revenus..... | 100 |
| Faible scolarité..... | 102 |
| Signalements jeunesse..... | 104 |
| Typologie des communautés..... | 105 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 109 |

MISE EN CONTEXTE

Les caractéristiques socioéconomiques d'une population sont importantes lors de la planification de l'aménagement du territoire d'une ville. La répartition géographique des citoyens en fonction de leurs caractéristiques socioéconomiques peut amener à moduler les interventions selon les quartiers. Les milieux de vie d'une ville peuvent être d'une qualité variable, ce qui influencera les valeurs foncières et ainsi, les caractéristiques socioéconomiques des habitants. Dans ses orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire, le gouvernement du Québec fait de l'amélioration de l'habitat et du maintien de la qualité de vie des citoyens des facteurs importants à considérer lors de la rédaction du schéma d'aménagement. On retrouve notamment les orientations suivantes :

« - *Maintenir et améliorer les équipements et les services collectifs en maximisant leurs retombées sur le milieu urbanisé;*

- *Améliorer les conditions de l'habitat et les adapter au contexte socioéconomique;*

- *Protéger, réhabiliter et mettre en valeur le cadre bâti, les espaces publics et éléments du milieu naturel en milieu urbanisé;*

- *Contribuer à la santé, à la sécurité et au bien-être public ainsi qu'à la protection de l'environnement par une meilleure harmonisation des usages. »*

Le présent chapitre s'attardera aux caractéristiques socioéconomiques des Trifluviens ainsi qu'à la répartition des populations selon les quartiers. Les principales caractéristiques de l'économie trifluvienne seront également abordées.

CHÔMAGE ET REVENUS

Le taux de chômage est plus élevé à Trois-Rivières que pour l'ensemble du Québec. Lors du recensement de 2006, il était 0,4 % plus élevé. Selon l'enquête sur la population active, en février 2014 le taux de chômage de la région métropolitaine de recensement de Trois-Rivières était de 8,5 % contre 7,7 % pour l'ensemble du Québec. Le taux d'activité est quant à lui plus faible à Trois-Rivières.

| Taux d'activité et de chômage | | |
|-------------------------------|----------------|--------|
| | Trois-Rivières | Québec |
| Taux d'activité | 60 % | 64,9 % |
| Taux de chômage | 7,4 % | 7,1 % |

Source : Statistique Canada, recensement de 2006

Par ailleurs, le revenu médian des ménages est inférieur à celui du Québec. La différence est assez forte, avec un écart de 6 388 \$ annuellement. Toutefois, la taille moyenne d'un ménage trifluvien était de 2,1 personnes alors qu'elle était de 2,3 au Québec. Ceci expliquerait en grande partie l'écart entre les revenus médians des

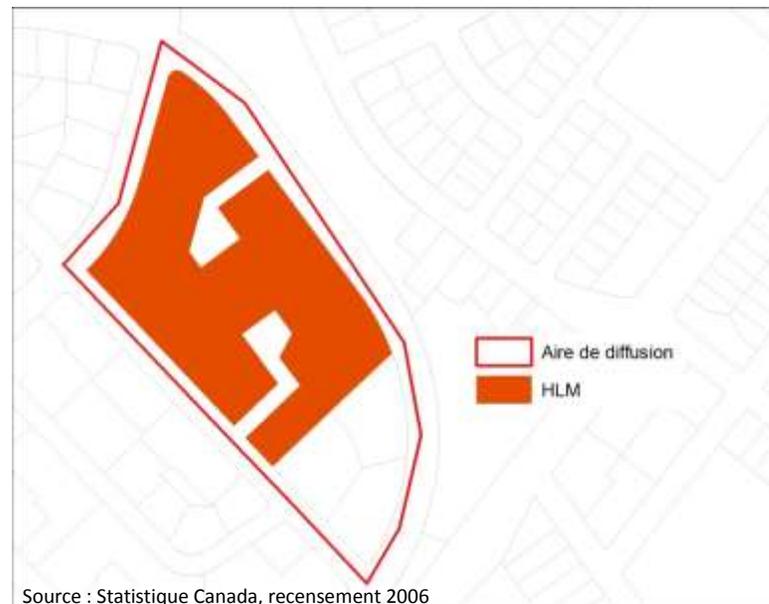
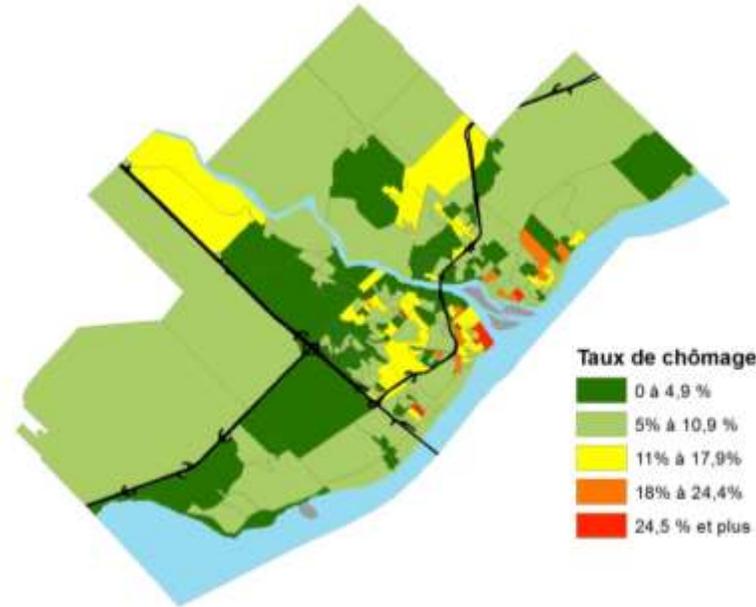
ménages. Toutefois, le revenu médian des personnes de 15 ans et plus demeure inférieur d'environ 2 000 \$ à celui de l'ensemble du Québec, ce n'est donc pas uniquement la taille des ménages qui cause une disparité dans les revenus.

| Revenu médian | | |
|----------------|----------------|-----------|
| | Trois-Rivières | Québec |
| Ménages | 40 031 \$ | 46 419 \$ |
| 15 ans et plus | 22 133 \$ | 24 430 \$ |

Source : Statistique Canada, recensement de 2006

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

On observe que le taux de chômage est très variable d'un secteur à l'autre de la ville. On retrouve des aires de diffusion dans lesquelles le taux de chômage est inférieur à 4 % alors qu'il est de plus de 24,4 % pour d'autres. Le secteur présentant le plus fort taux de chômage (37 %) est constitué principalement d'HLM, ce qui pourrait expliquer ce résultat. Il s'agit de l'aire de diffusion située sur le boulevard du Chanoine-Moreau, à l'intersection de la rue des Cyprès. Des 242 logements présents dans cette aire de diffusion, 170 sont des HLM, soit 70,2 %.



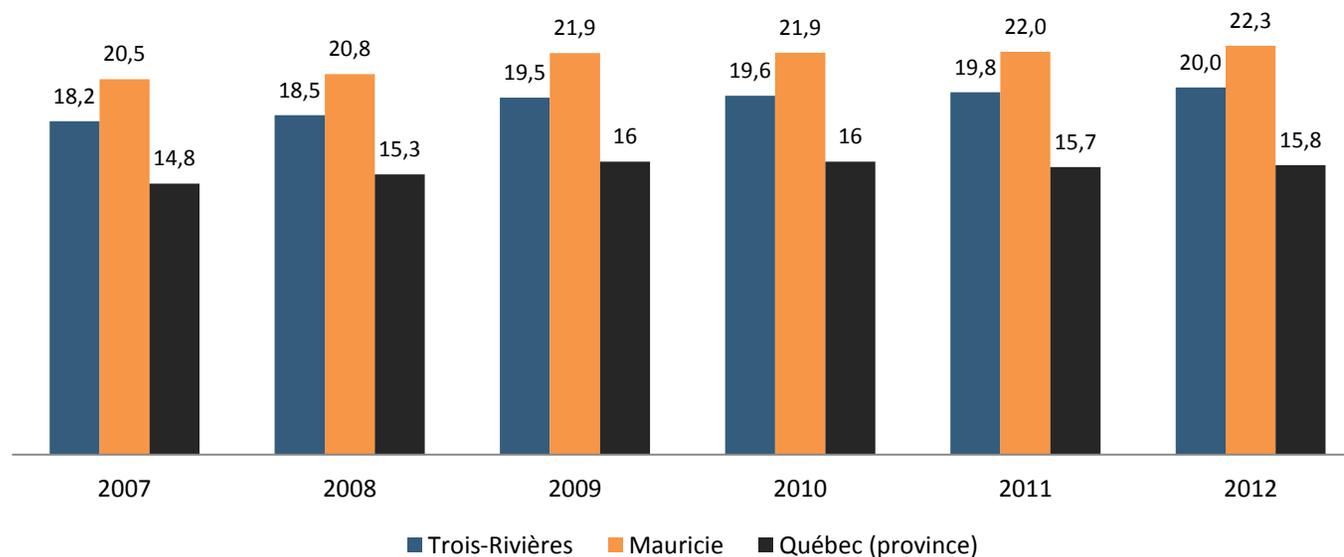
Source : Statistique Canada, recensement 2006

TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX

La part des transferts gouvernementaux dans le revenu des ménages est supérieure à Trois-Rivières par rapport à l'ensemble du Québec. Toutefois, cette proportion est inférieure à celle observée pour la région de la Mauricie. Les transferts gouvernementaux comprennent tous les transferts versés par les gouvernements provincial et fédéral. Cela comprend entre autres les allocations familiales, l'assurance emploi, la sécurité vieillesse, etc. La donnée représente le pourcentage des transferts gouvernementaux sur le revenu total des ménages.

La comparaison dans le temps peu être affectée par des changements dans les mesures gouvernementales qui font varier la part des transferts en rapport aux revenus totaux. Malgré tout, il est possible d'observer certaines tendances. Tant en Mauricie qu'à Trois-Rivières, la part des transferts gouvernementaux sur le revenu des ménages est en augmentation constante depuis le début de la période étudiée.

Part des transferts gouvernementaux dans le revenu des ménages (%)

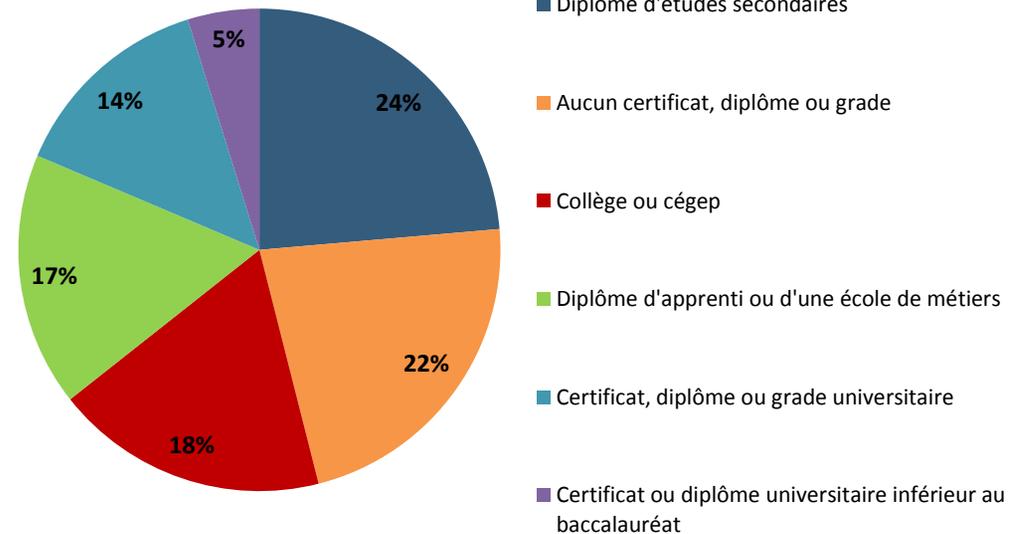


Source : MAMOT, indicateurs d'occupation et de vitalité des territoires

SCOLARITÉ

En ce qui concerne la scolarité, il y a quelques différences entre la ville et le reste du Québec. Trois-Rivières compte proportionnellement moins de personnes ne détenant aucun diplôme que le Québec dans son ensemble. De plus, Trois-Rivières compte un plus grand nombre de personnes détenant un diplôme secondaire, de métiers ou collégial que la moyenne provinciale. Toutefois, le pourcentage de diplômés universitaires habitant à Trois-Rivières est inférieur à celui du Québec. Ainsi, il apparaît que les Trifluviens ont plus tendance à choisir des études techniques que des études universitaires. Ceci est probablement en lien avec les emplois présents sur le territoire, puisqu'on y retrouve de nombreuses entreprises manufacturières, lesquelles emploient généralement plus de diplômés des cégeps ou des écoles de métiers que de diplômés universitaires.

Scolarité

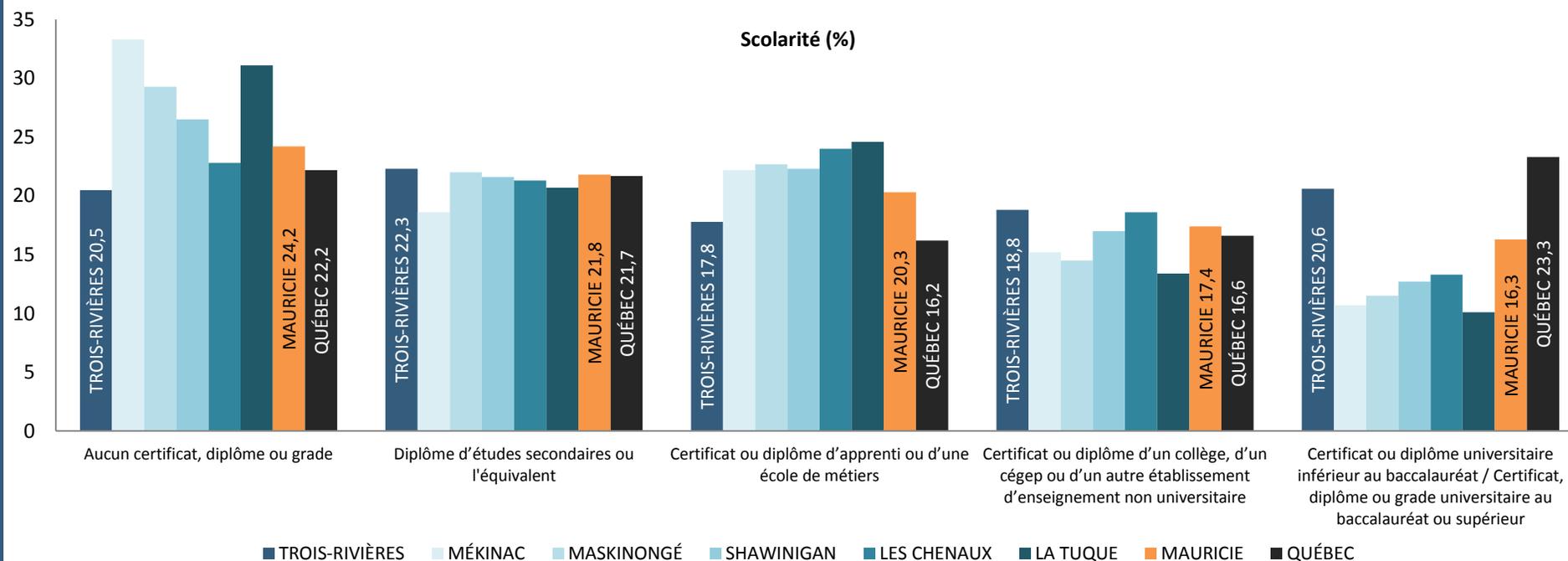


| Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu % | | |
|---|----------------|--------|
| | Trois-Rivières | Québec |
| Aucun certificat, diplôme ou grade | 22,4 % | 25,0 % |
| Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent | 23,6 % | 22,3 % |
| Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers | 17,0 % | 15,3 % |
| Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire | 18,3 % | 16,0 % |
| Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat | 4,8 % | 4,9 % |
| Certificat, diplôme ou grade universitaire | 13,8 % | 16,5 % |

Source : Statistique Canada, recensement 2006

En comparant les données trifluviennes avec celles de la Mauricie, certaines tendances peuvent être observées. On constate que Trois-Rivières compte proportionnellement plus de personnes détenant un diplôme universitaire que la région de la Mauricie. Dans la catégorie des diplômes collégiaux, Trois-Rivières dépasse non seulement la Mauricie, mais également la moyenne québécoise. Dans la catégorie des diplômes d'apprentis ou des écoles de métier, Trois-Rivières présente une proportion inférieure à celle de la Mauricie, mais supérieure à celle du Québec. L'économie Mauricienne comporte un secteur manufacturier important et la foresterie y est également très présente.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant d'y retrouver une proportion plus élevée de diplômés d'écoles de métiers. En tant que ville-centre de la Mauricie, Trois-Rivières est un important pôle administratif et de services. La présence de grandes institutions et de nombreux services gouvernementaux pourrait expliquer la plus faible proportion de diplômés d'écoles de métier par rapport à l'ensemble de la région mauricienne, ainsi que la plus forte proportion de diplômés universitaire. En ce qui concerne les personnes sans certificat, diplôme ou grade, la proportion à Trois-Rivières est sous celle du Québec et de la Mauricie.



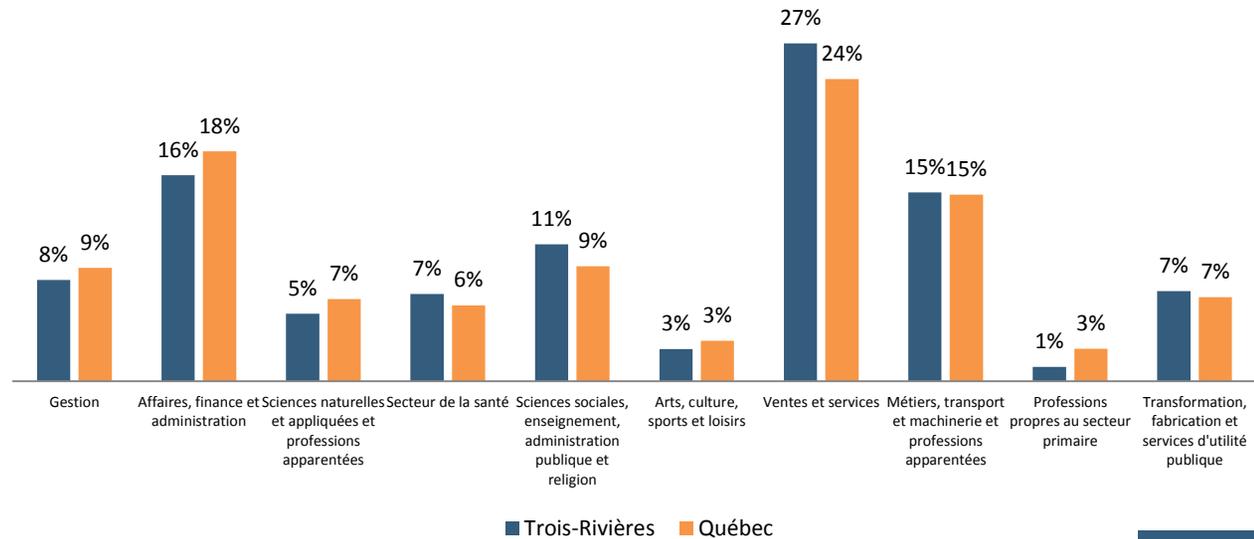
Source : CRÉ Mauricie, Plan quinquennal de développement, portrait et diagnostic, 2014

PROFESSIONS ET SECTEURS D'EMPLOI

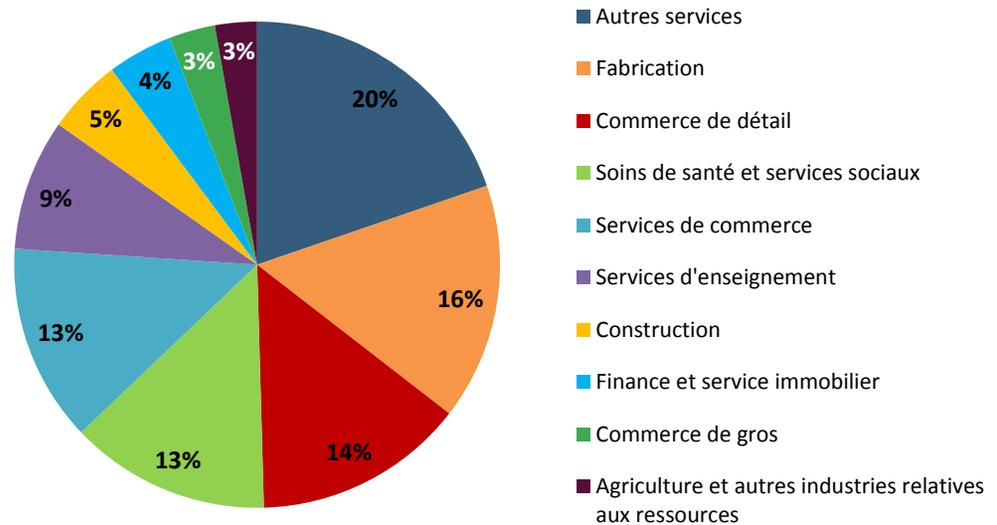
Au niveau des professions, on constate qu'il y a peu de différences entre Trois-Rivières et la province de Québec. Dans les deux cas, le domaine des ventes et services est le plus répandu. Toutefois, celui-ci est plus important à Trois-Rivières où il compte pour 27 % des emplois contre 24 % à l'échelle du Québec. On remarque également une plus grande proportion de personnes exerçant une profession dans le domaine des sciences sociales, de l'enseignement, de l'administration publique et de la religion et dans le secteur de la santé sur le territoire trifluvien. En contrepartie, les secteurs de la gestion et des affaires, finance et administration sont moins représentés à Trois-Rivières qu'au Québec en général. C'est le cas également des professions dans le domaine des sciences naturelles et appliquées et professions apparentées. Les professions propres au secteur primaire représentent uniquement 1 % de l'emploi à Trois-Rivières, alors qu'il s'agit de 3 % pour le Québec. Ceci pourrait s'expliquer par la faible superficie de la zone agricole et l'absence de grosses industries du secteur primaire (mines, etc.).

L'agriculture et le commerce de gros sont les secteurs d'activité qui génèrent le moins d'emplois sur le territoire trifluvien, alors que les autres services et la fabrication sont ceux qui emploient le plus de personnes. Les autres services incluent notamment les services publics, hormis la santé et les services sociaux.

Professions



Industries (secteur économique de l'employeur)



Source : Statistique Canada, recensement 2006

MARCHÉ DU TRAVAIL

En 2012, la région métropolitaine de recensement de Trois-Rivières comptait 67 800 emplois, dont 79,9 % étaient à temps plein. Le taux de chômage était en diminution par rapport à 2011.

| Indicateurs du marché du travail, RMR de Trois-Rivières | | | |
|---|---------|---------|---------|
| | 2010 | 2011 | 2012 |
| Population 15 ans + | 123 600 | 124 700 | 125 800 |
| Population active | 72 800 | 76 200 | 73 600 |
| Emplois | 66 200 | 69 600 | 67 800 |
| - Temps plein | 51 300 | 53 500 | 54 200 |
| - Temps partiel | 14 900 | 16 100 | 13 600 |
| Chômeurs | 6 600 | 6 600 | 5 800 |
| Taux d'activité | 58,9 % | 61,1 % | 58,5 % |
| Taux de chômage | 9,1 % | 8,7 % | 7,9 % |
| Taux d'emploi | 53,6 % | 55,8 % | 53,9 % |

Source : IDÉ Trois-Rivières, PALÉE

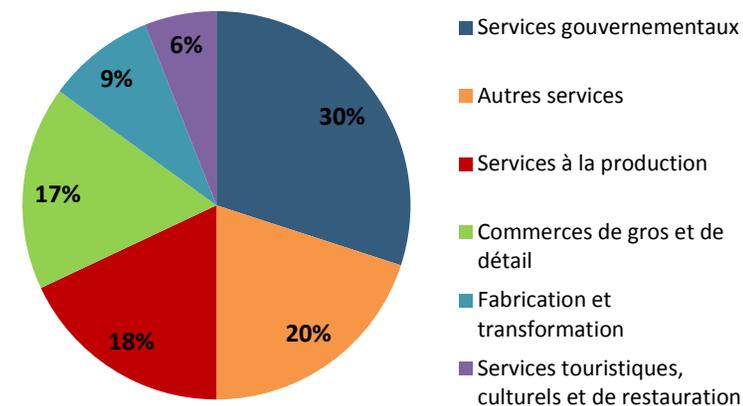
Les grands employeurs de Trois-Rivières sont principalement les institutions et certaines entreprises.

| Grands employeurs de Trois-Rivières | |
|-------------------------------------|----------|
| Nom | Employés |
| CSSS (incluant le CHRTR) | 4 930 |
| Commission scolaire Chemin-du-Roy | 2 300 |
| UQTR | 1 526 |
| Ville de Trois-Rivières | 1 273 |
| Telecon | 1 200 |
| Cégep de Trois-Rivières | 800 |
| Marmen | 800 |
| Barrette Structurale | 800 |

Sources : CSSS, CS Chemin-du-Roy, UQTR, Ville de Trois-Rivières, IDÉ Trois-Rivières.

Selon Emploi Québec, les services gouvernementaux* étaient le secteur employant le plus de travailleurs en 2013 à Trois-Rivières, avec près du tiers des emplois. Les autres services et les services à la production occupaient les deuxième et troisième rangs.

Répartition des emplois selon le secteur d'activité



Source : Emploi Québec Mauricie, 2013

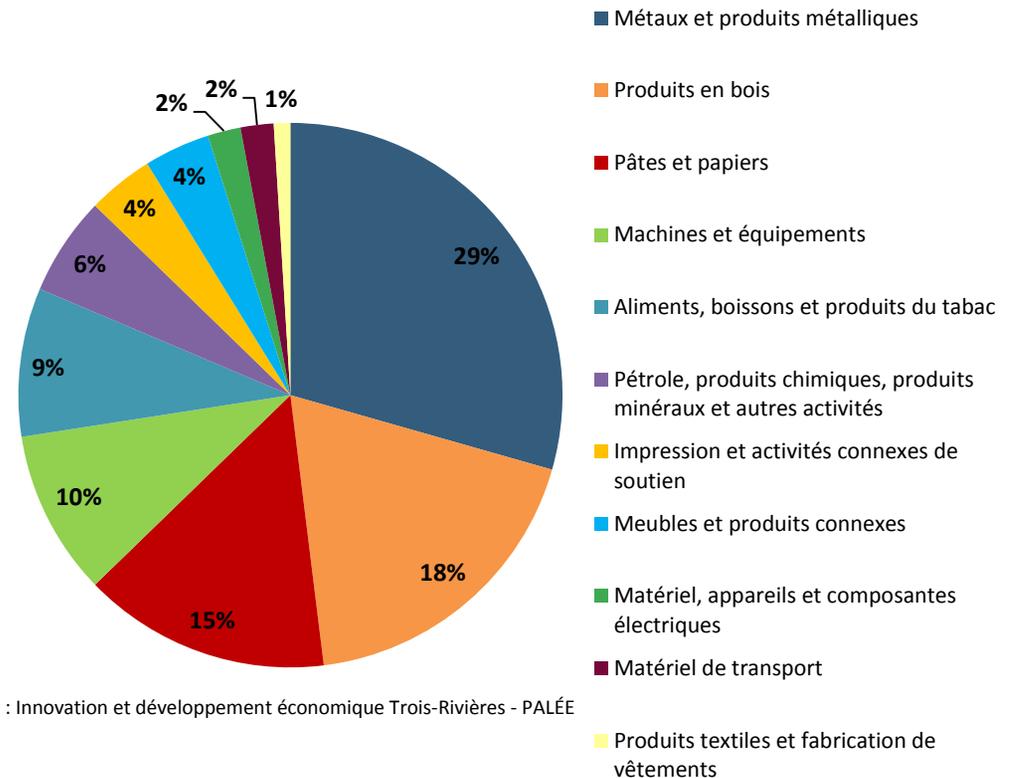
*Cette catégorie inclut l'ensemble des services publics et parapublics, notamment les domaines de la santé et de l'éducation.

Autrefois reconnue comme capitale mondiale du papier en raison de la prédominance de l'industrie des pâtes et papiers, Trois-Rivières a vécu de nombreuses transformations. En 2013, ce sont les métaux et les produits métalliques qui étaient le secteur manufacturier le plus représenté, suivis des produits en bois. Les pâtes et papiers arrivaient en troisième position.

Certains secteurs sont en émergence et prennent de plus en plus de place dans l'économie de Trois-Rivières. Il s'agit des suivants²⁹ :

- Aéronautique;
- Bioprocédés industriels et technologies environnementales;
- Logistique et distribution;
- Technologies de l'information, électronique et télécommunications;
- Industrie touristique.

Répartition des emplois dans les secteurs manufacturiers



Source : Innovation et développement économique Trois-Rivières - PALÉE

²⁹ Innovation et développement économique Trois-Rivières, PALÉE

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Le produit intérieur brut est un indicateur permettant de mesurer la production économique sur un territoire donné.

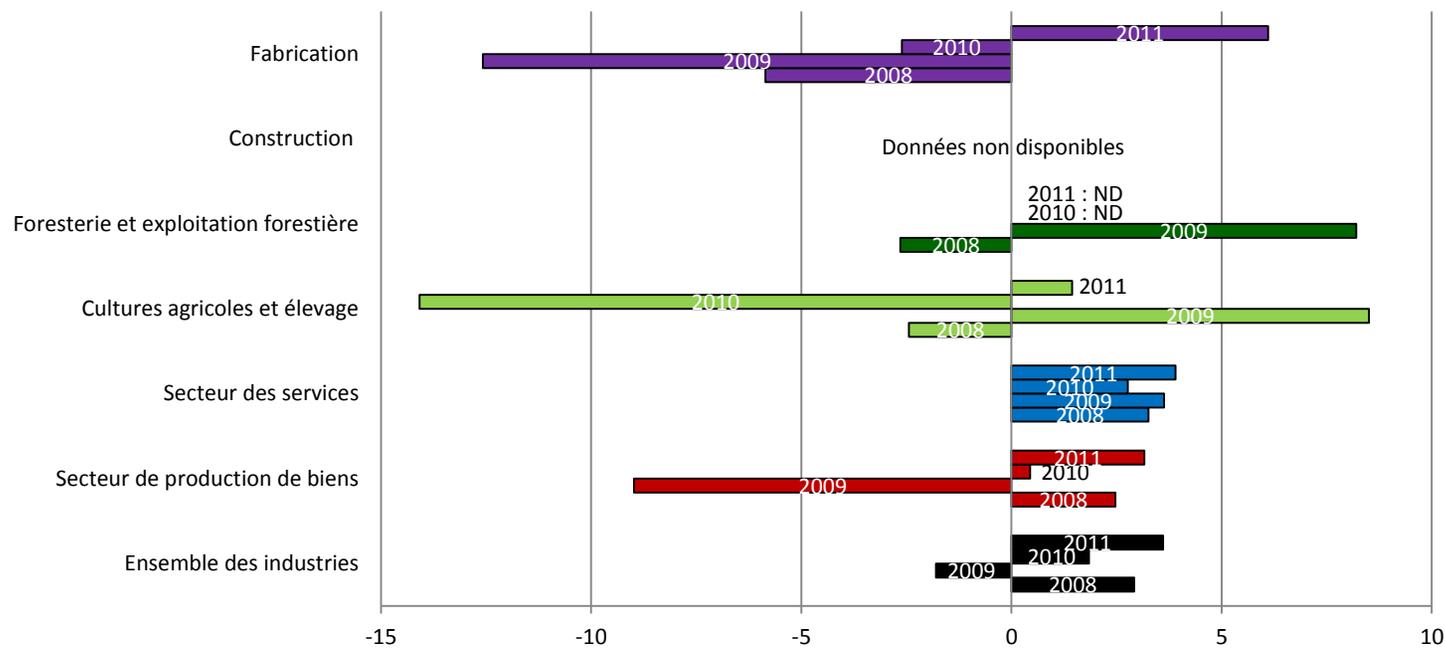
| Produit intérieur brut aux prix de base, 2012 | | |
|---|-----------------------|-------------------|
| | RMR de Trois-Rivières | Québec (province) |
| Part du PIB du Québec (%) | 1,9 | 100 |
| PIB par habitant (\$/hab.) | 42 497 | 41 298 |

Source : Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, Portail d'information sur l'économie du Québec aujourd'hui, Région métropolitaine de Trois-Rivières

Le ministère des affaires municipales et de l'occupation des territoires (MAMOT) compile des données sur la croissance du PIB à l'échelle des MRC et des villes exerçant les compétences de MRC. Ces données sont ventilées selon les grands agrégats industriels, soit les cultures agricoles et l'élevage, la foresterie et l'exploitation forestière, la construction, la fabrication, le secteur de la production de biens et le secteur des services.

On remarque que plusieurs secteurs ont connu une décroissance dans les dernières années. Toutefois, tous les secteurs ont connu une croissance en 2011, année la plus récente disponible.

Croissance du PIB des grands agrégats industriels



Source : Statistique Canada, compilation Institut de la statistique de Québec

DÉFAVORISATION ET INÉGALITÉS DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

Dans son Atlas des inégalités de santé et de bien-être de la Mauricie et du Centre-du-Québec, l'Agence de santé et services sociaux (ASSS) a divisé le territoire de la ville en communautés et a utilisé divers indicateurs pour déterminer si ces communautés font face à des problèmes particuliers. Les communautés ont été délimitées à partir des aires de diffusion du recensement de 2006 produit par Statistique Canada et des regroupements ont été faits afin d'obtenir des communautés comptant en moyenne 2 000 personnes. Le choix de délimitation des communautés a été effectué par l'ASSS en fonction des caractéristiques des résidents, afin de regrouper des secteurs similaires de la ville.

Trois-Rivières compte 66 communautés dont 19 sont très défavorisées du point de vue socioéconomique. La plupart de ces communautés sont situées dans les premiers quartiers. L'indice de défavorisation est défini comme suit par l'agence :

« L'indice a été construit au moyen des six indicateurs suivants, soit : la proportion des gens sans diplôme d'études secondaires (population faiblement scolarisée), le revenu personnel moyen, le rapport emploi/population, la proportion des gens séparés, divorcés ou veufs, la proportion des familles monoparentales et la proportion des personnes vivant seules. L'indice est présenté en quintiles et caractérise l'ensemble des communautés de la région selon que 20 % d'entre elles soient très

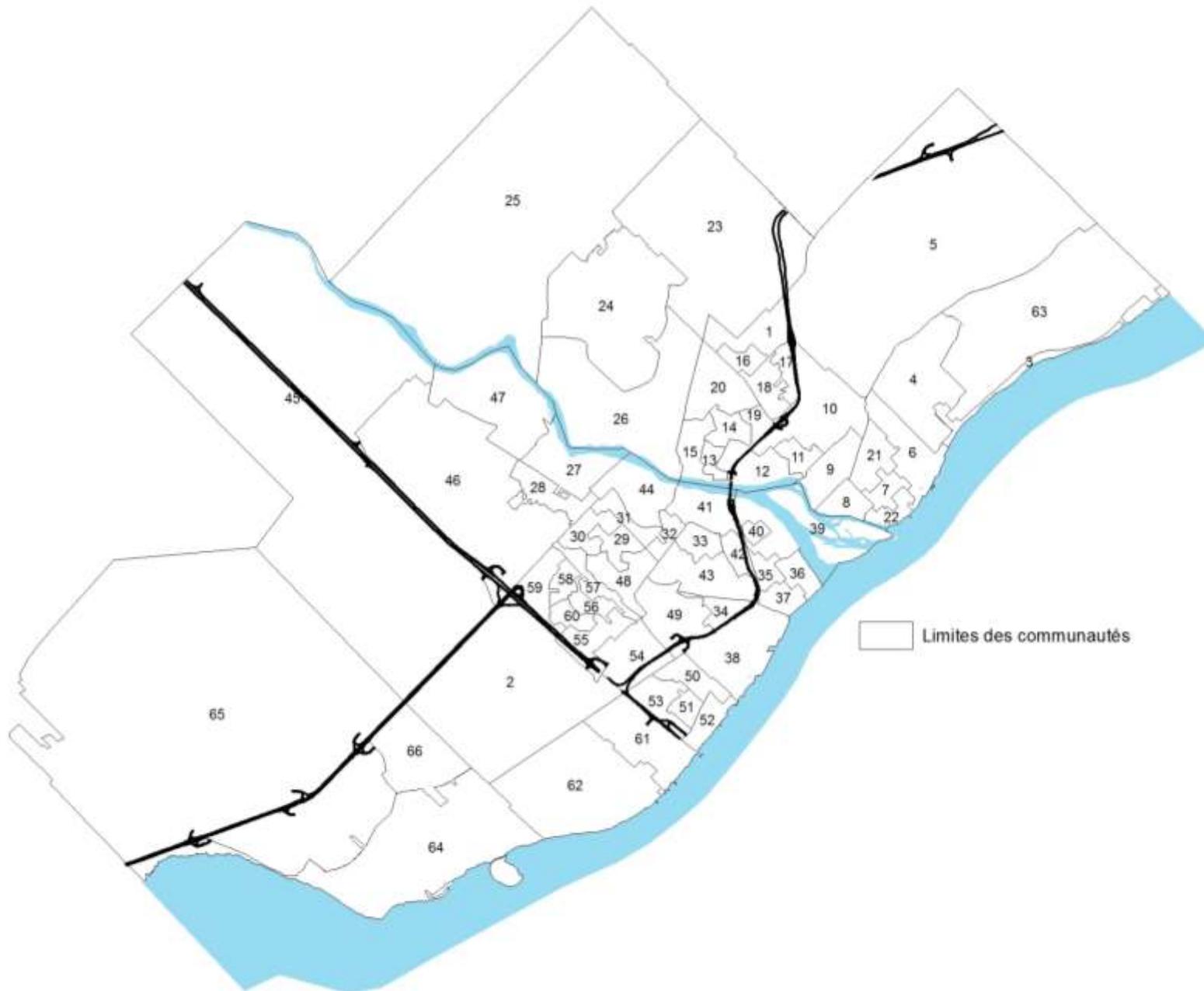
défavorisées, 20 % défavorisées, 20 % moyennes, 20 % favorisées et 20 % très favorisées.³⁰ »

Cet indice a pour but de mesurer les inégalités socioéconomiques. À l'échelle de la région, 92 % des communautés défavorisées sont situées en milieu urbain.

La moitié des communautés de Trois-Rivières sont soit favorisées (17 %) ou très favorisées (33 %). Toutefois, on retrouve également une très forte proportion de communautés très défavorisées (29 %). C'est la catégorie des communautés présentant un indice de défavorisation moyen qui est la moins représentée avec seulement 7 %. On remarque une polarisation, où les communautés très favorisées et très défavorisées sont les deux groupes les plus représentés. Selon le rapport de recherche sur les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec³¹, ceci est assez typique des milieux urbains, qui regroupent généralement le plus de communautés très favorisées et très défavorisées. La concentration des communautés très défavorisées dans les quartiers centraux est également une tendance observable dans les autres villes de la région, tout comme la localisation des communautés très favorisées dans les secteurs urbains plus périphériques de type « banlieue ». La majorité des secteurs moyens se retrouvent en milieu rural, c'est pourquoi l'on en retrouve peu à Trois-Rivières.

³⁰ <http://infocentre.agencesss04-apphr.qc.ca/Defavo06/Delimitation.aspx?Type=2>

³¹ Boisvert, Réal et collab. , Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : Une analyse écologique, septembre 2010

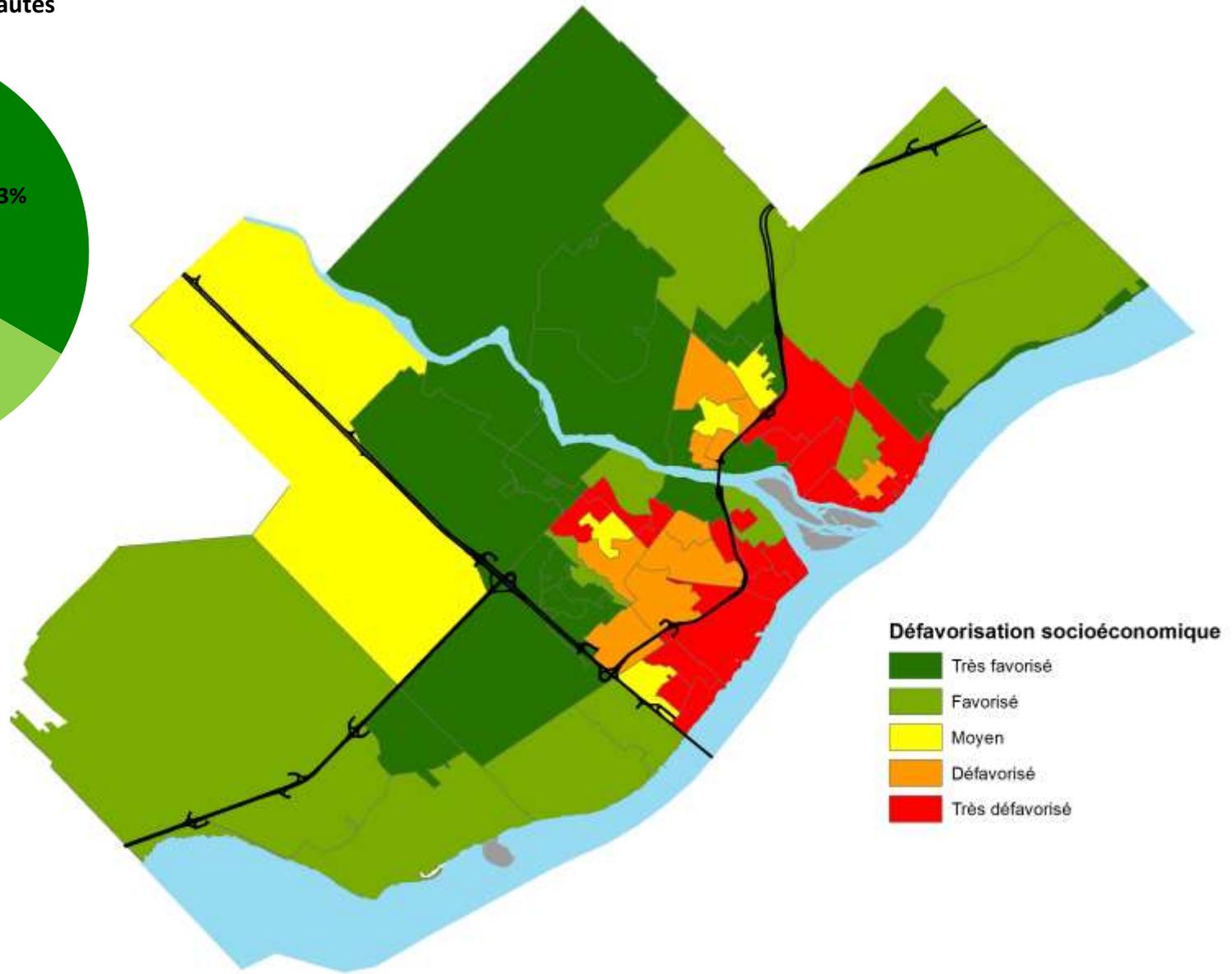
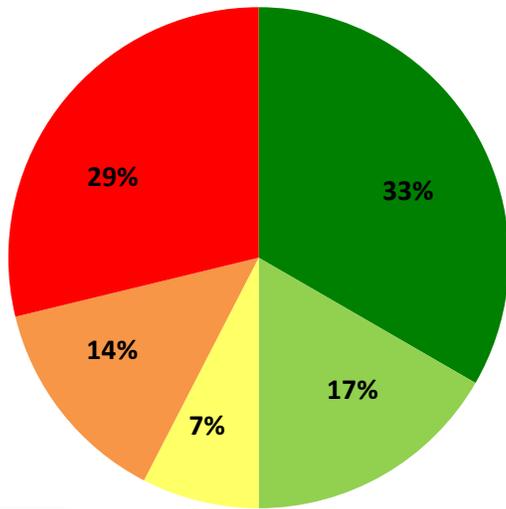


Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, <http://aisbe-mcq.ca/mrc/trois-rivieres>

| Communautés de Trois-Rivières | |
|-----------------------------------|---------------------------------------|
| Nom de la communauté | Nom de la communauté |
| 1 Sainte-Bernadette Nord | 34 Sainte-Marguerite Est |
| 2 Boulevard Saint-Jean | 35 Notre-Dame-des-Sept-Allégres |
| 3 Chemin-du-Roy Sud | 36 Sainte-Cécile |
| 4 Sainte-Marthe-du-Cap Sud | 37 Immaculée-Conception |
| 5 Sainte-Marthe-du-Cap Nord | 38 Saint-Philippe |
| 6 Sainte-Madeleine | 39 Nicolas-Perrot |
| 7 Saint-Lazare Nord | 40 Saint-François-d'Assise |
| 8 Sainte-Famille | 41 Normanville |
| 9 Saint-Eugène | 42 Saint-Sacrement |
| 10 Saint-Odilon Est | 43 Hippodrome |
| 11 Saint-Odilon Centre | 44 Saint-Jean-Baptiste |
| 12 Saint-Odilon Ouest | 45 Saint-Michel/des Forges |
| 13 Galeries-du-Cap | 46 Boulevard Parent |
| 14 Parc des Ormeaux | 47 Le Fief /Golf-Ki-8-Eb |
| 15 Belleau | 48 Saint-Laurent / Laurent-Létourneau |
| 16 Sainte-Bernadette Ouest | 49 Sainte-Marguerite Ouest |
| 17 Sainte-Bernadette Est | 50 Sainte-Catherine-de-Sienne Est |
| 18 Sainte-Bernadette Centre | 51 Sainte-Catherine-de-Sienne Centre |
| 19 Barkoff | 52 Sainte-Catherine-de-Sienne Sud |
| 20 Cardinal Roy | 53 Sainte-Catherine-de-Sienne Ouest |
| 21 Saint-Gabriel | 54 Jean XXIII Sud |
| 22 Saint-Lazare Sud | 55 Jean XXIII Nord |
| 23 Saint-Louis-de-France Est | 56 Côte Richelieu Est |
| 24 Saint-Louis-de-France Centre | 57 Côte Rosemont |
| 25 Saint-Louis-de-France Nord | 58 Cherbourg Sud |
| 26 Saint-Louis-de-France Sud | 59 Cherbourg Nord |
| 27 Parc Isabeau/Golf-les-Rivières | 60 Côte Richelieu Centre |
| 28 P-E-Neveu/Piste-cyclable | 61 Boulevard Mauricien Est |
| 29 Centre Les Rivières | 62 Boulevard Mauricien Ouest |
| 30 Secteur Keranna | 63 Chemin-du-Roy Nord |
| 31 Chanoine-Moreau | 64 Baie-Jolie |
| 32 Récollets Nord-Est | 65 Pointe-du-Lac Nord |
| 33 Cégep | 66 Place Dubois |

Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, ASSS

Répartition des communautés



Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, <http://aisbe-mcq.ca/mrc/trois-rivieres>

PREMIERS QUARTIERS ET QUARTIERS CENTRAUX

DÉFAVORISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Les premiers quartiers sont pratiquement entièrement compris dans des communautés très défavorisées au niveau socioéconomique, tant dans les secteurs de Trois-Rivières que de Cap-de-la-Madeleine. Les noyaux villageois qui font également partie des premiers quartiers, mais dans les secteurs plus ruraux, ne sont pas compris dans les communautés défavorisées. Ceci s'inscrit dans la tendance générale selon laquelle les communautés défavorisées sont principalement situées en milieu urbain, particulièrement dans les centres-villes.

Par ailleurs, on constate que les communautés très défavorisées excèdent largement les limites des premiers quartiers et occupent une bien plus grande partie du territoire. Ils demeurent néanmoins situés à proximité du centre-ville et dans les quartiers centraux, à quelques exceptions près.

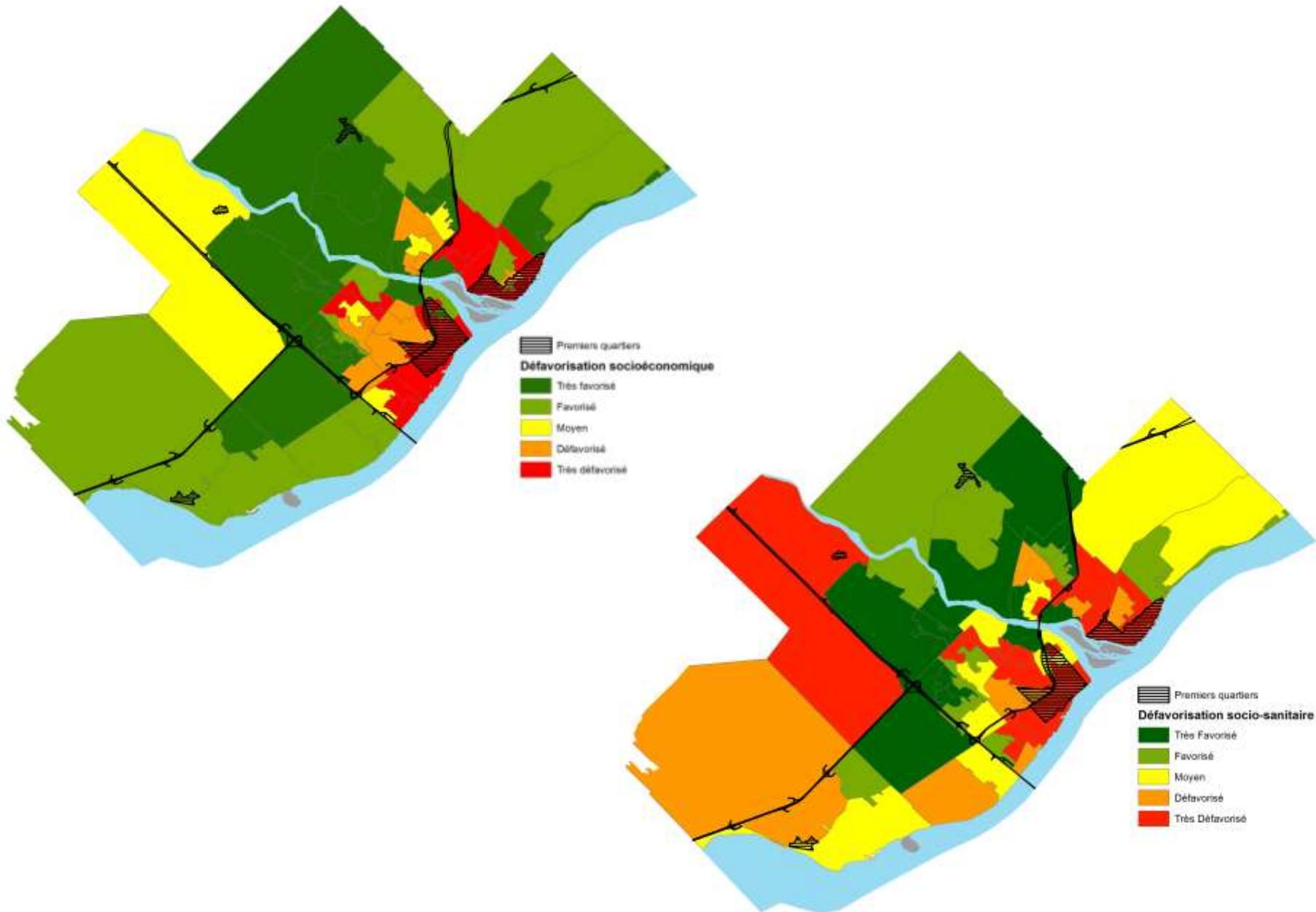
DÉFAVORISATION SOCIO-SANITAIRE

En ce qui concerne l'indice socio-sanitaire, obtenu en combinant la mortalité, le pourcentage de signalements jeunesse, la proportion de personnes ayant une incapacité et le pourcentage d'élèves en difficulté, on constate que les premiers quartiers sont encore une fois

presque entièrement compris dans des communautés très défavorisées.

La concentration des communautés défavorisées dans les quartiers centraux est également visible avec l'indice socio-sanitaire. Toutefois, les secteurs périphériques sont plus défavorisés sur le plan socio-sanitaire que sur le plan socioéconomique. On remarque également que la première couronne autour des quartiers centraux est la plus favorisée tant sur le plan socioéconomique que socio-sanitaire.

Il serait intéressant d'observer l'évolution de ces phénomènes, afin de voir si les programmes de revitalisation des premiers quartiers ont une influence sur la défavorisation, et quelle est cette influence. Dans l'optique où il y aurait une amélioration des habitations des premiers quartiers, il faudrait voir si les résidents y trouvent une amélioration de leurs conditions de vie ou s'ils sont plutôt déplacés ailleurs par une hausse des coûts de logement. Si tel est le cas, alors que les premiers quartiers connaîtraient une amélioration, on constaterait une détérioration des différents indices dans d'autres secteurs de la ville.

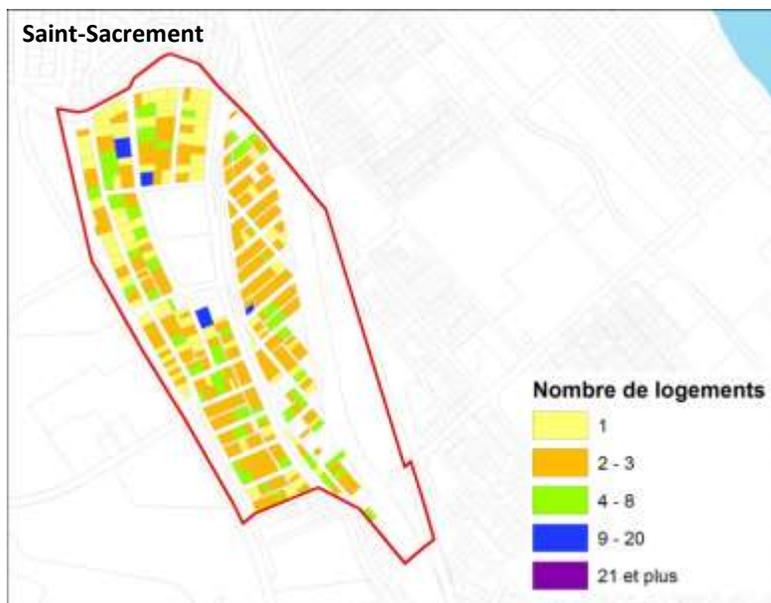
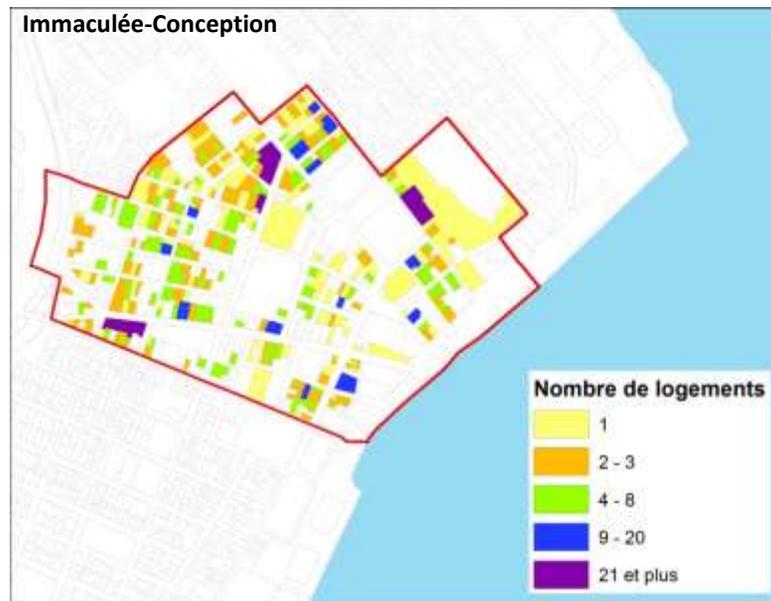


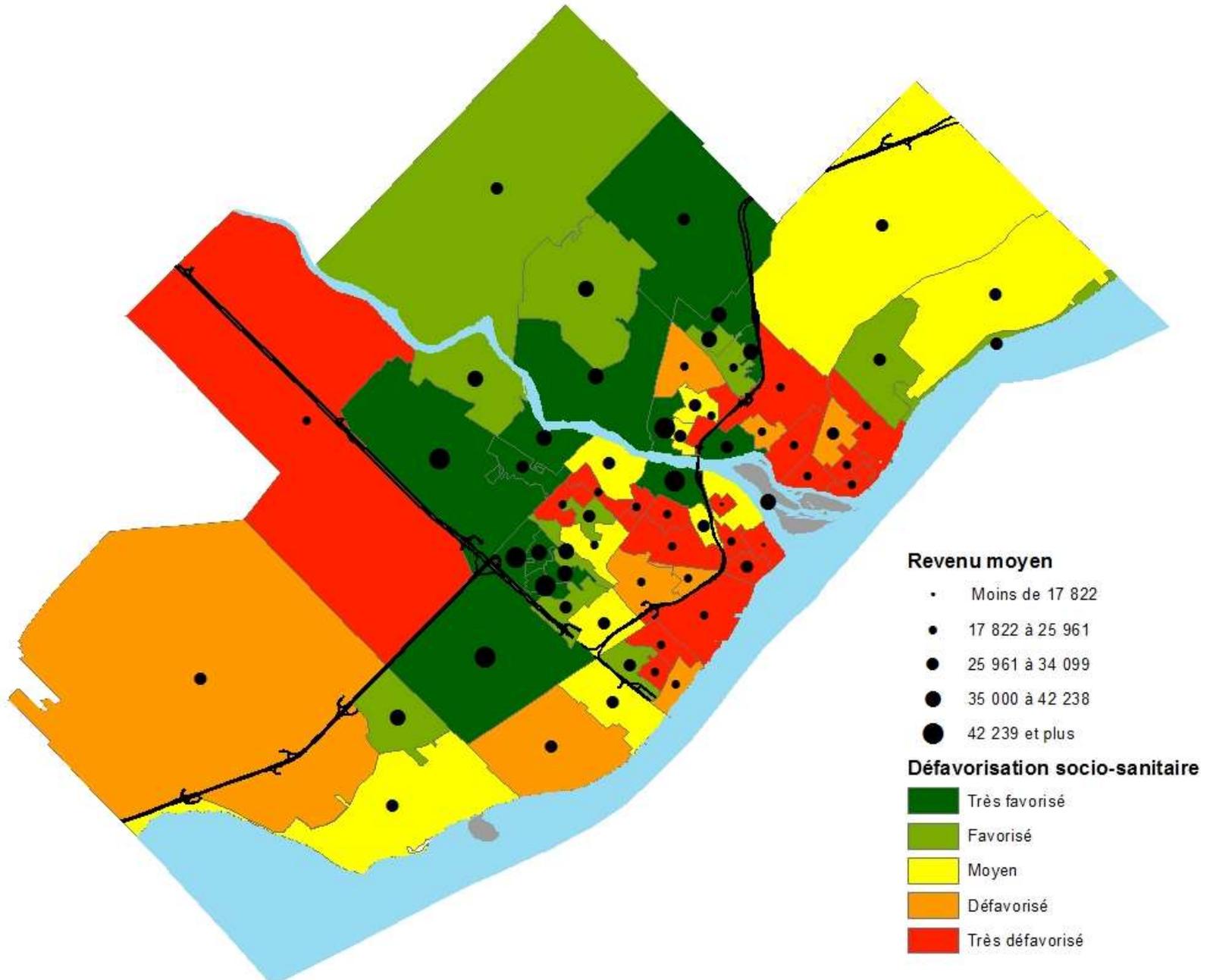
Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, <http://aisbe-mcq.ca/mrc/trois-rivieres>

REVENUS ET DÉFAVORISATION SOCIO-SANITAIRE

En comparant le revenu avec l'indice socio-sanitaire, on constate une corrélation. En effet, plus les revenus sont bas, plus il y a de fortes chances que la communauté soit très défavorisée sur le plan socio-sanitaire. Cela reprend la tendance observée avec l'indice de défavorisation socioéconomique. La corrélation est encore plus forte avec le pourcentage de personnes seules. Dans le cas des familles monoparentales et des personnes séparées, divorcées ou veuves, la corrélation est présente, mais moins directe.

On remarque toutefois que certaines communautés avec des revenus se situant autour de la moyenne sont quand même très défavorisées sur le plan socio-sanitaire. C'est notamment le cas de la communauté Immaculée-Conception, où le revenu moyen est de 27 180 \$, soit très près de la moyenne trifluvienne, mais qui est très défavorisée sur le plan socio-sanitaire. Cette communauté correspond environ au centre-ville de Trois-Rivières. Les revenus faibles sont généralement liés à une forte défavorisation socio-sanitaire, mais ce n'est pas toujours le cas. La communauté Saint-Sacrement présente un revenu moyen de 26 162 \$ alors que la moyenne trifluvienne est de 29 496 \$. Toutefois, elle ne présente pas la défavorisation socio-sanitaire habituelle des quartiers ayant un revenu inférieur à la moyenne.





Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, <http://aisbe-mcq.ca/mrc/trois-rivieres>

DÉFAVORISATION SOCIOÉCONOMIQUE ET MÉNAGES LOCATAIRES

L'indice de défavorisation ne tient pas compte du nombre de ménages locataires. Une comparaison a été effectuée afin de voir s'il y avait un lien entre la défavorisation socioéconomique et le pourcentage de ménages locataires.

On remarque une corrélation assez forte entre le pourcentage de ménages locataires et l'indice de défavorisation socioéconomique des communautés. Ainsi, toutes les communautés où l'on retrouve 81 % et plus de ménages locataires appartiennent à la catégorie des communautés très défavorisées.

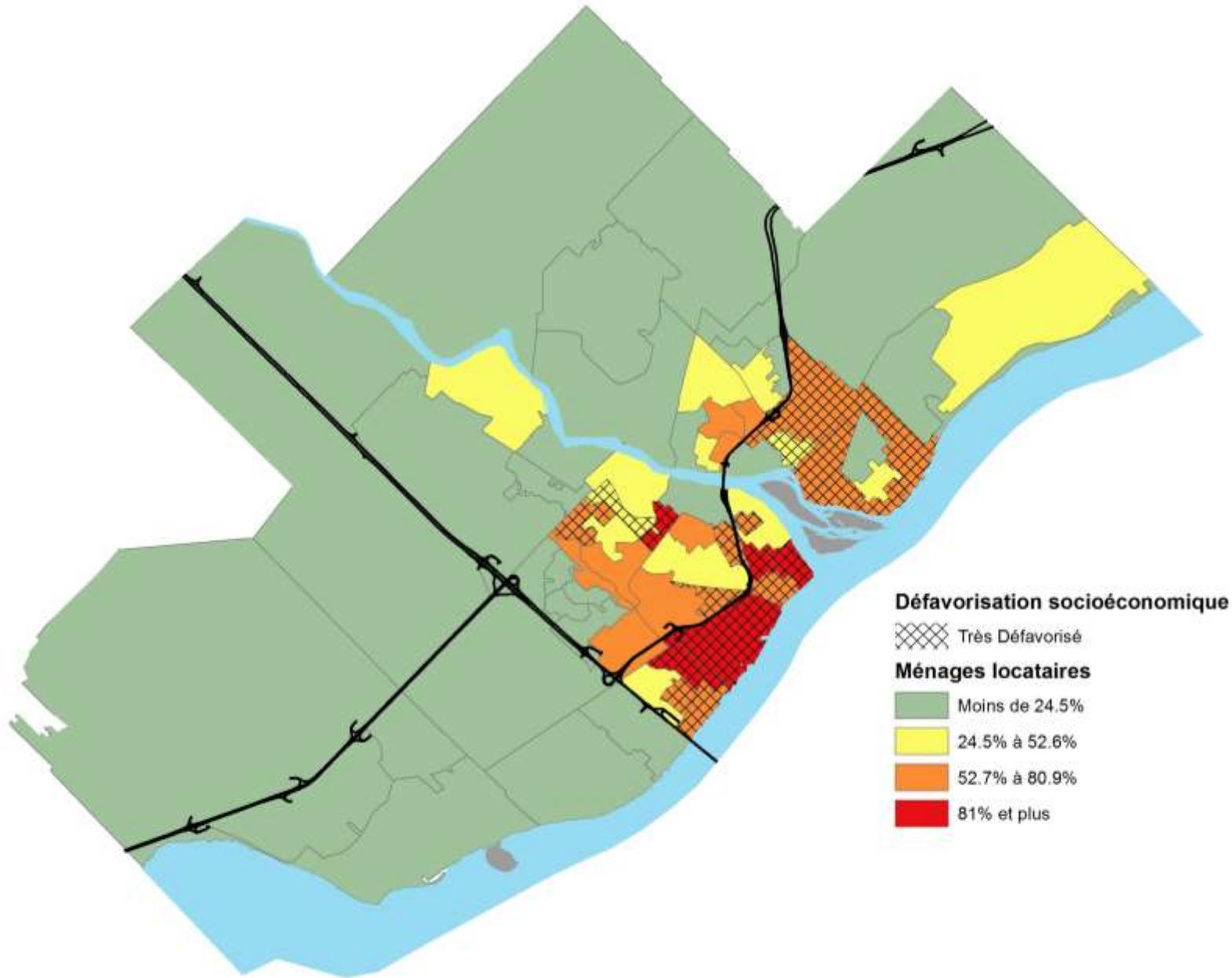
Par ailleurs, une seule des communautés ayant une proportion de ménages locataires supérieure à 52,7 % est favorisée, les autres étant toutes soit défavorisées, soit très défavorisées.

Deux seules communautés très défavorisées comptent une proportion de ménages locataires inférieure à 52,7 %. Il s'agit des communautés Chanoine-Moreau, laquelle compte 50,5 % de ménages locataires, et Saint-Odilon Centre qui compte 47,5 % de ménages locataires. La communauté Chanoine-Moreau présente un très grand nombre d'HLM, accessibles uniquement aux personnes à faible revenu, ce qui pourrait expliquer ce phénomène. Saint-Odilon Centre est la seule communauté très défavorisée où les propriétaires sont plus nombreux que les locataires.

Aucune des communautés ayant un pourcentage de ménages locataires inférieur à 24,5 % n'est défavorisée. Une seule se retrouve dans les communautés moyennes, les autres étant toutes soit favorisées, soit très favorisées.

Une seule des communautés très favorisées compte plus de 24,5 % de ménages locataires. Il s'agit de la communauté Le fief/-Ki-8-Eb, avec 50,3 % de ménages locataires. Ceci s'explique entre autre par l'âge des logements locatifs qui s'y trouvent. En effet, cette communauté comporte une grande concentration d'immeubles construits dans les années 1990 et 2000. Le prix généralement plus élevé de ces logements peut expliquer en partie qu'on y retrouve des clientèles plus favorisées.

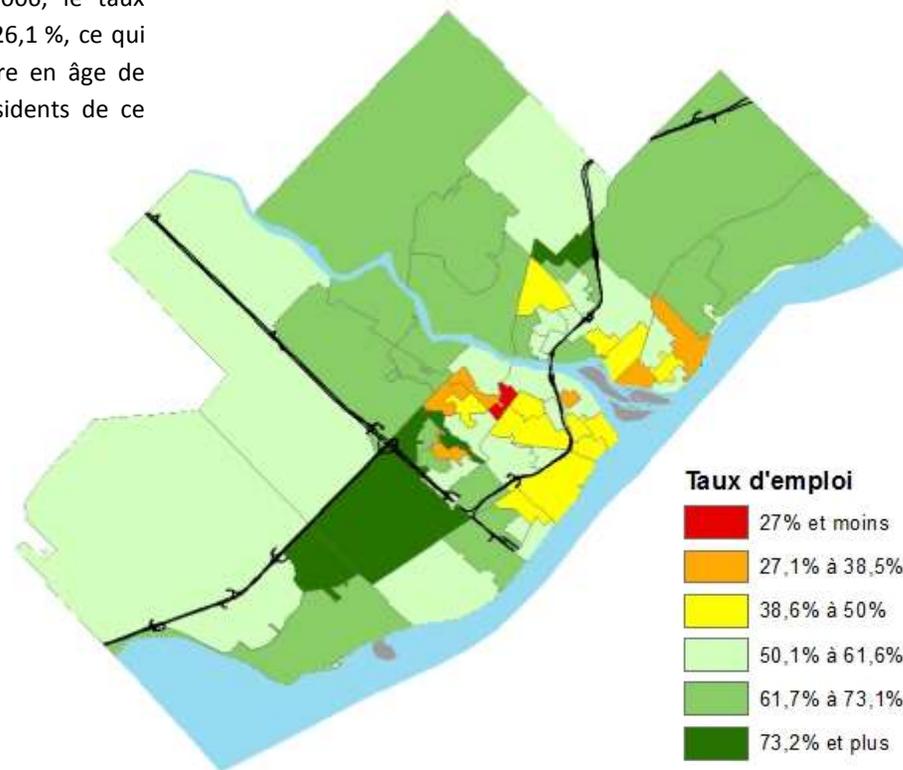
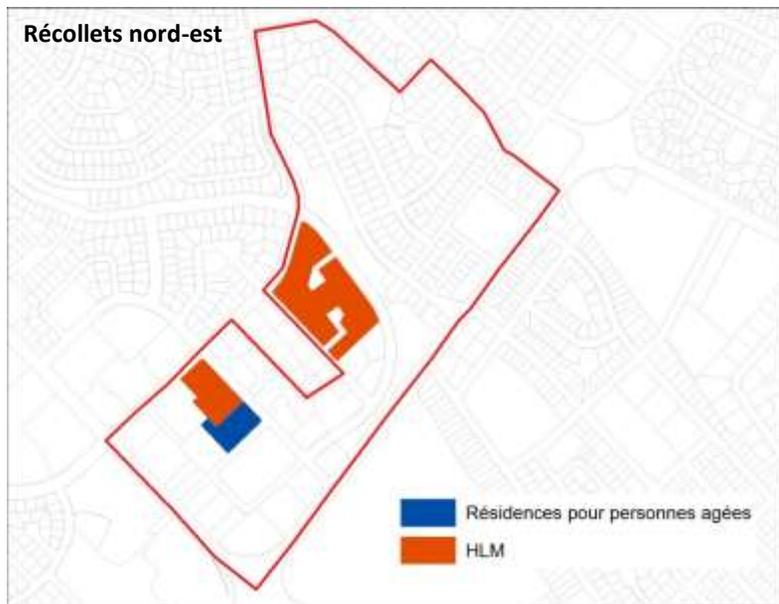
La tendance générale qui peut être dégagée de cette comparaison est que les secteurs présentant une forte proportion de ménages locataires sont généralement plus défavorisés que ceux où l'on retrouve majoritairement des ménages propriétaires. Ceci n'est pas surprenant puisque les ménages à faibles revenus ont peu de chance d'être en mesure d'accéder à la propriété, ce qui explique le très fort pourcentage de ménages locataires au sein des communautés très défavorisées.



Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, <http://aisbe-mcq.ca/mrc/trois-rivieres>

TAUX D'EMPLOI

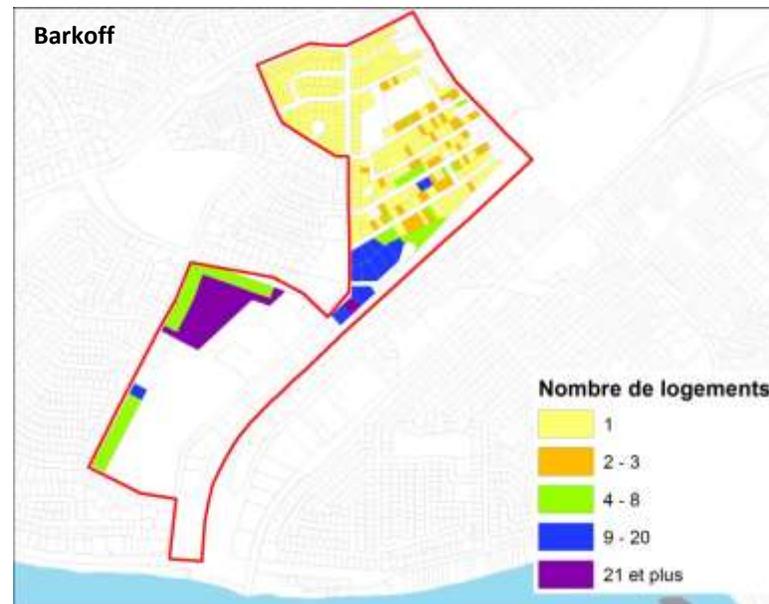
Selon l'Atlas des inégalités de santé et de bien être de la Mauricie et du Centre-du-Québec, un secteur de la ville présente un taux d'emploi inférieur à 27 %. Il s'agit du secteur situé au nord-est du boulevard des Récollets. On retrouve à cet endroit un très grand nombre d'habitations à loyer modique appartenant à l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières. Ceci explique, du moins partiellement, le faible taux d'emploi dans ce secteur. Selon les données du recensement de 2006, le taux d'emploi dans cette communauté était de 26,1 %, ce qui signifie qu'à peine une personne sur quatre en âge de travailler occupait un emploi parmi les résidents de ce secteur.



Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, <http://aisbe-mcq.ca/mrc/trois-rivieres>

TAUX D'EMPLOI ET REVENU

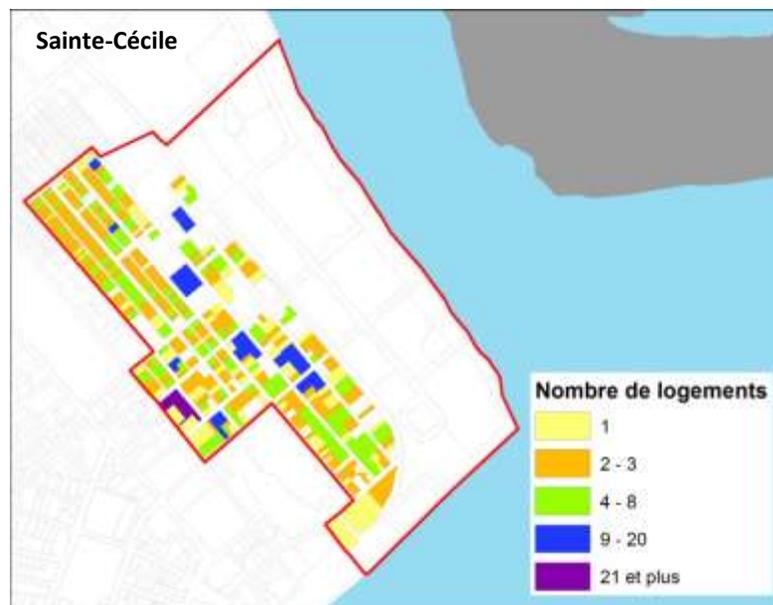
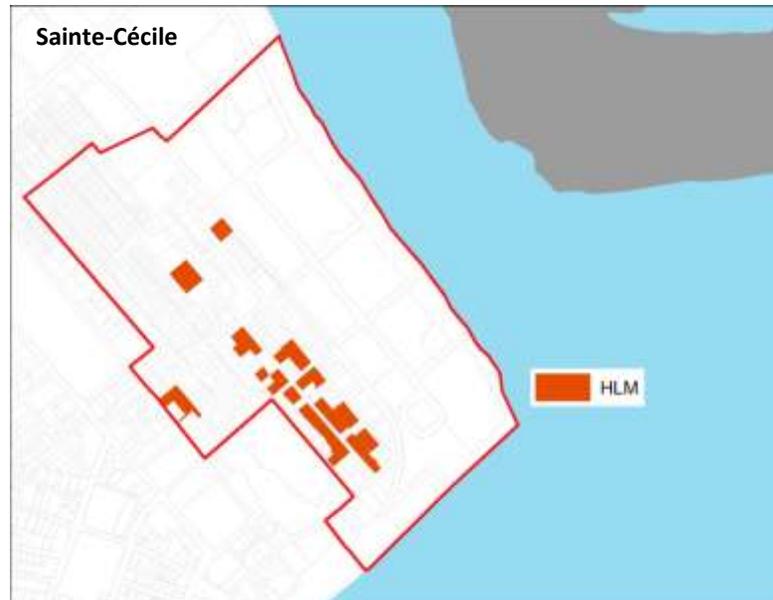
Les secteurs ayant un très faible taux d'emploi présentent généralement des revenus inférieurs à la moyenne. Toutefois, certains secteurs ayant un taux d'emploi élevé présentent des revenus moyens assez faibles. C'est le cas notamment du secteur Barkoff, dont le taux d'emploi est de 52,8 %, soit à peine sous la moyenne trifluvienne (55,6 %), mais où le revenu moyen est de 21 294 \$ (il est de 29 496 \$ à Trois-Rivières). Pour l'ensemble des secteurs présentant un taux d'emploi similaire (entre 50 et 61 %), le revenu moyen est de 28 452 \$, soit très similaire à la moyenne trifluvienne. Or, dans quatre secteurs, il est inférieur à 24 000 \$. On remarque donc que certains secteurs présentent des taux d'emplois élevés alors que les revenus y sont nettement inférieurs à la moyenne. Les faibles revenus ne sont donc pas un phénomène qui touche uniquement les gens sans emploi. Le taux de faible scolarité du secteur Barkoff est de 28,1 %, soit 5,7 % de plus que la moyenne trifluvienne et 65,4 % des ménages résidant dans la communauté sont locataires de leur logement. On constate également que, dans les premiers quartiers de Cap-de-la-Madeleine, le taux d'emploi est élevé, mais les revenus sont sous la moyenne trifluvienne.

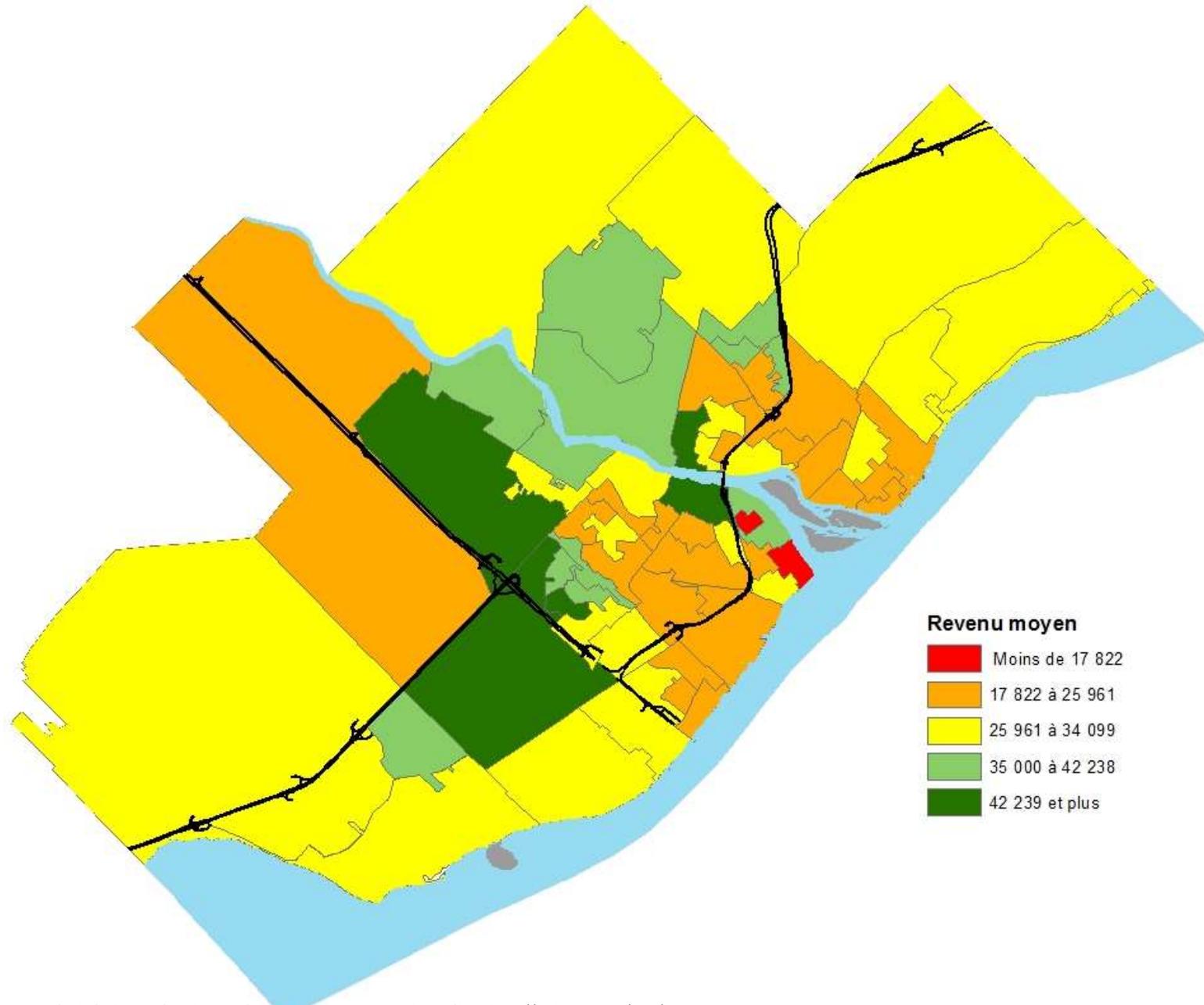


REVENUS

En ce qui concerne les revenus, c'est la communauté Sainte-Cécile qui présente le revenu moyen par habitant le plus faible de Trois-Rivières. Le revenu moyen y était de 17 336 \$ en 2006 alors que la moyenne trifluvienne se situait à 29 496 \$. Ainsi, le revenu moyen de la communauté atteignait uniquement 58,8 % du revenu moyen de la ville et son taux d'emploi se situait à 41,8 %. Sainte-Cécile fait partie des premiers quartiers de Trois-Rivières. Il s'agit d'un ancien quartier ouvrier adjacent au centre-ville. On y retrouve une diversité de logements, avec un grand nombre de duplex et de triplex, des maisons unifamiliales et une dizaine d'immeubles de 9 à 20 logements. Un seul immeuble de plus de 21 logements est présent dans la communauté. Ce quartier se caractérise également par une très forte concentration d'HLM. Dans cette communauté, 160 logements sont situés dans des HLM, ce qui représente 11,2 % des 1 426 logements du secteur³². Ces habitations à loyer modique sont principalement situées au sud de la rue des Commissaires, notamment sur la rue Saint-Paul. En plus d'être la communauté avec le revenu moyen le plus faible, elle est également une des communautés avec une très forte proportion de ménages locataires (82,6 %) et un fort pourcentage de personnes sans diplôme d'études secondaires (36,1 %).

³² Rôle d'évaluation, 2014



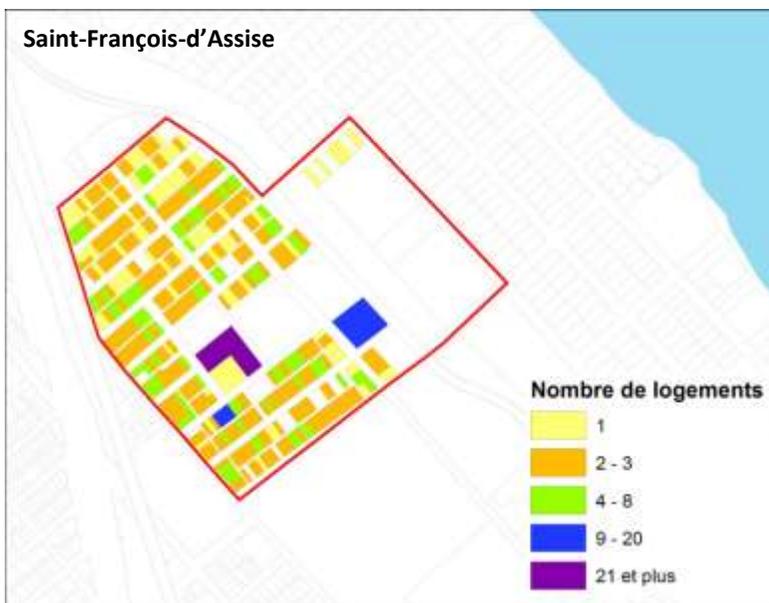
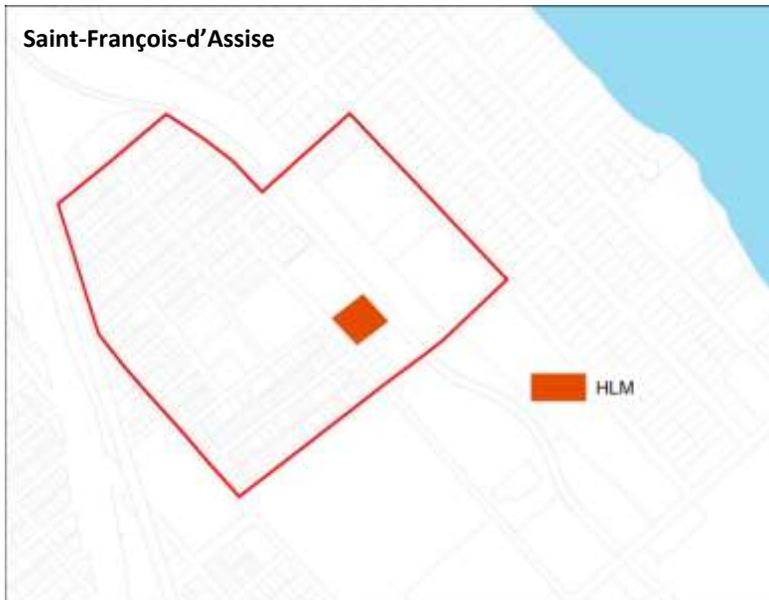


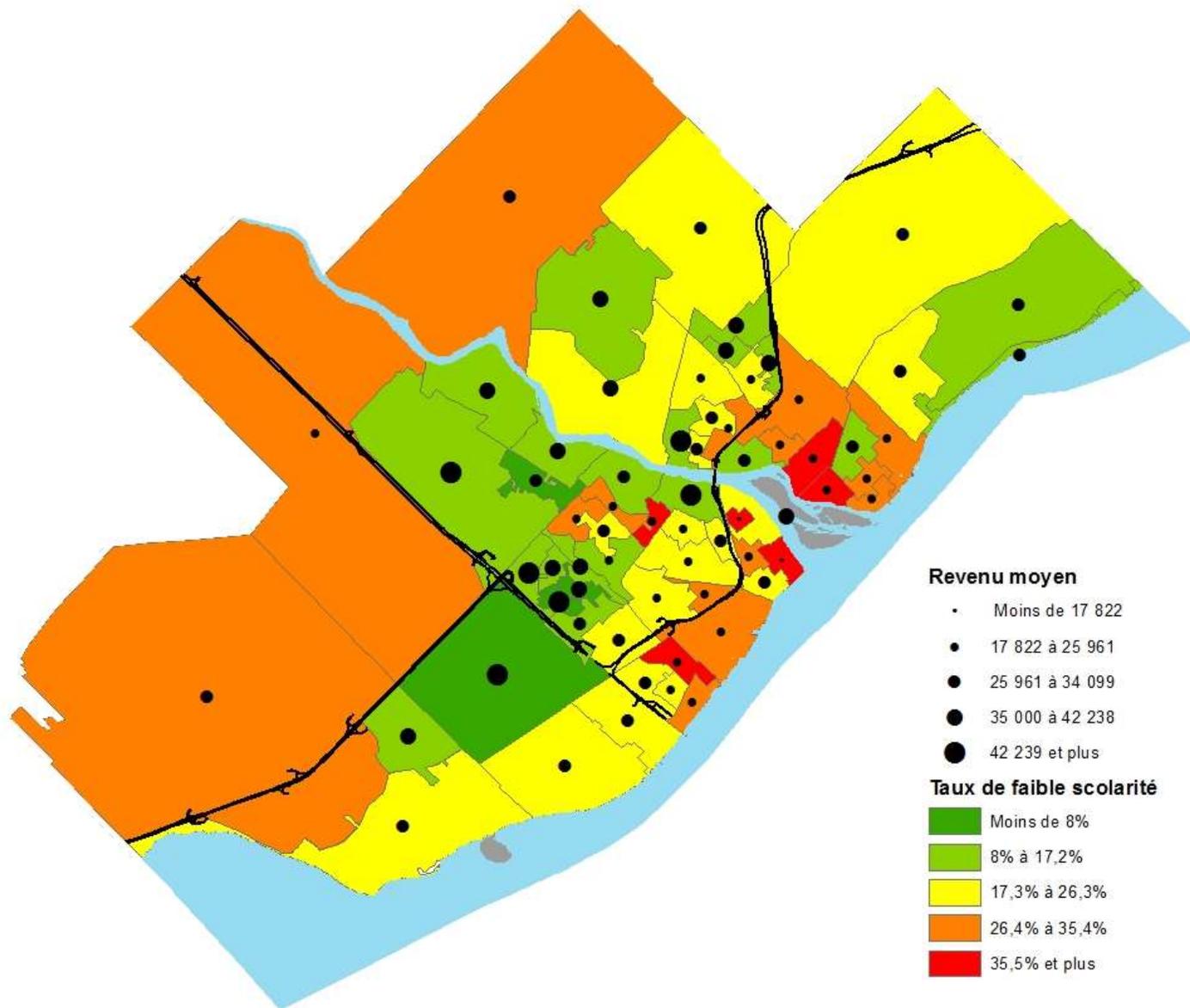
Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, <http://aisbe-mcq.ca/mrc/trois-rivieres>

FAIBLE SCOLARITÉ

En ce qui concerne la faible scolarité, on remarque que les quartiers centraux sont ceux où l'on retrouve le plus haut taux de faible scolarité. Il s'agit en fait de la proportion de personnes à ne pas détenir de diplôme d'études secondaires. Le taux de faible scolarité diminue ensuite dans les secteurs en périphérie des premiers quartiers mais est généralement plus élevé dans les secteurs plus éloignés, c'est-à-dire les secteurs plus ruraux. Sainte-Marthe-du-Cap fait toutefois exception, le taux de faible scolarité y étant moins élevé que dans les autres communautés rurales. On remarque un lien entre la faible scolarité et les revenus, ceux-ci étant généralement plus faibles lorsque le taux de faible scolarité est élevé.

C'est la communauté Saint-François-d'Assise qui présente le plus grand pourcentage de personnes sans diplôme d'études secondaires (41,2 %). Cette communauté présente également le deuxième revenu moyen le plus faible (17 431 \$), tout de suite après la communauté Sainte-Cécile. Il n'y a qu'un seul HLM dans cette communauté, lequel compte 20 logements. Le milieu bâti y est principalement constitué de duplex et de triplex et l'on y retrouve peu d'habitations unifamiliales. Une proportion de 77,7 % des ménages de la communauté sont locataires de leur logement.





Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, <http://aisbe-mcq.ca/mrc/trois-rivieres>

SIGNALEMENTS JEUNESSE

C'est dans la communauté de Notre-Dame-des-Sept-Allégresses que le taux de signalements jeunesse est le plus élevé, soit 629 signalements pour 1 000 enfants. Le taux de signalement y est anormalement élevé, la moyenne trifluvienne étant de 164 et de 172 pour 1 000 enfants en Mauricie. Il s'agit d'une communauté située au nord du centre-ville, comptant 2 490 habitants en 2006. Il faut toutefois considérer que le taux de signalements inclut les signalements multiples, c'est-à-dire plusieurs signalements touchant le même enfant.



TPOLOGIE DES COMMUNAUTÉS

L'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec a déterminé la typologie des communautés en combinant l'indice de défavorisation socioéconomique et l'indice socio-sanitaire. L'agence définit les différentes catégories comme suit :

- « 1) *les communautés problématiques : très grande défavorisation socioéconomique, graves problèmes de mortalité et taux très élevés de problèmes sociaux;*
- 2) *les communautés vulnérables : défavorisation socioéconomique, mortalité anormalement élevée et des taux de problèmes sociaux relativement élevés;*
- 3) *les communautés avantagées : très grande favorisation, mortalité très inférieure à la moyenne et presque pas de problèmes sociaux;*
- 4) *les communautés aisées : grande favorisation, mortalité enviable et peu de problèmes sociaux;*
- 5) *les communautés moyennes : situation socioéconomique moyenne, mortalité normale et des taux de problèmes sociaux acceptables;*
- 6) *les communautés à surveiller ou en émergence : situation socioéconomique enviable, mortalité normale et taux de problèmes sociaux assez élevés;*

7) *les communautés résilientes : une situation socioéconomique plutôt détériorée, une mortalité normale, voire plus avantagée que la moyenne, et peu de problèmes sociaux³³»*

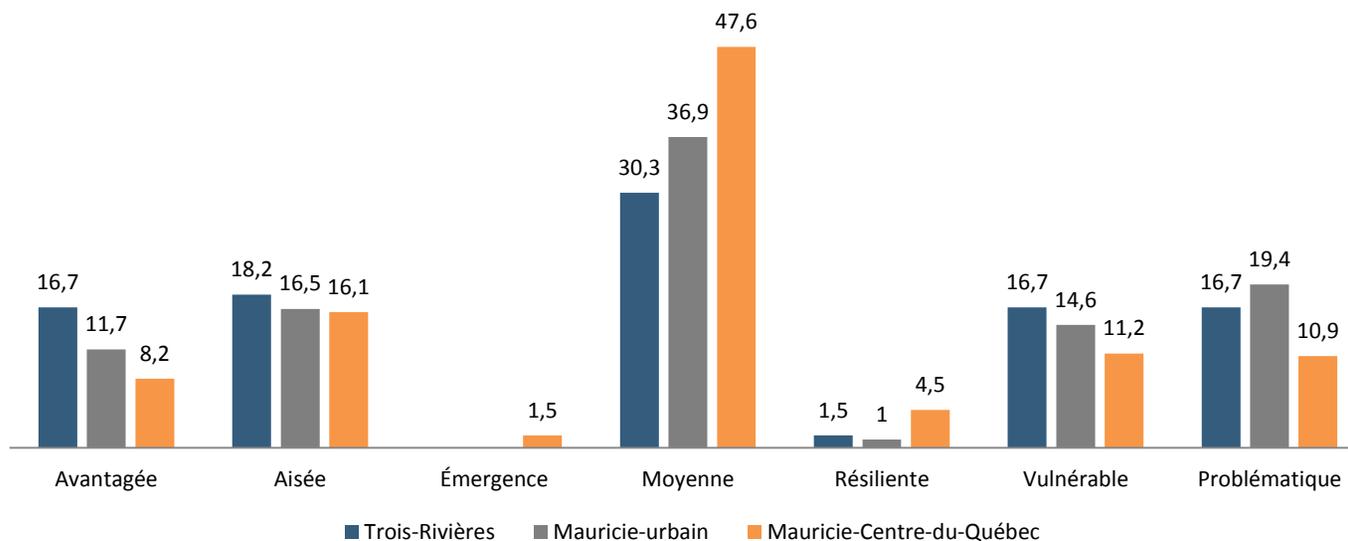
En comparant la typologie des communautés trifluviennes avec celles de la région, plusieurs constats peuvent être faits. Les communautés moyennes sont beaucoup moins représentées en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, les milieux urbains, que ce soit Trois-Rivières ou l'ensemble des milieux urbains de la Mauricie, présentent plus de communautés avantagées, aisées, vulnérables et problématiques que ce qui est observable à l'échelle de la région. Par ailleurs, Trois-Rivières compte 16,7 % de communautés avantagées alors que les milieux urbains de la Mauricie n'en comptent en moyenne que 11,7 %. Trois-Rivières compte également plus de communautés aisées. En outre, Trois-Rivières comporte une plus forte proportion de communautés vulnérables que les milieux urbains de la Mauricie. À Trois-Rivières, seul 30 % des communautés sont de typologie moyenne alors que c'est 47,6 % pour l'ensemble de la région et 36,9 % pour les milieux urbains de la Mauricie. En résumé, Trois-Rivières présente plus de catégories extrêmes que la moyenne régionale.

Trois-Rivières compte 11 communautés problématiques sur les 29 communautés de cette catégorie de toute la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Cela

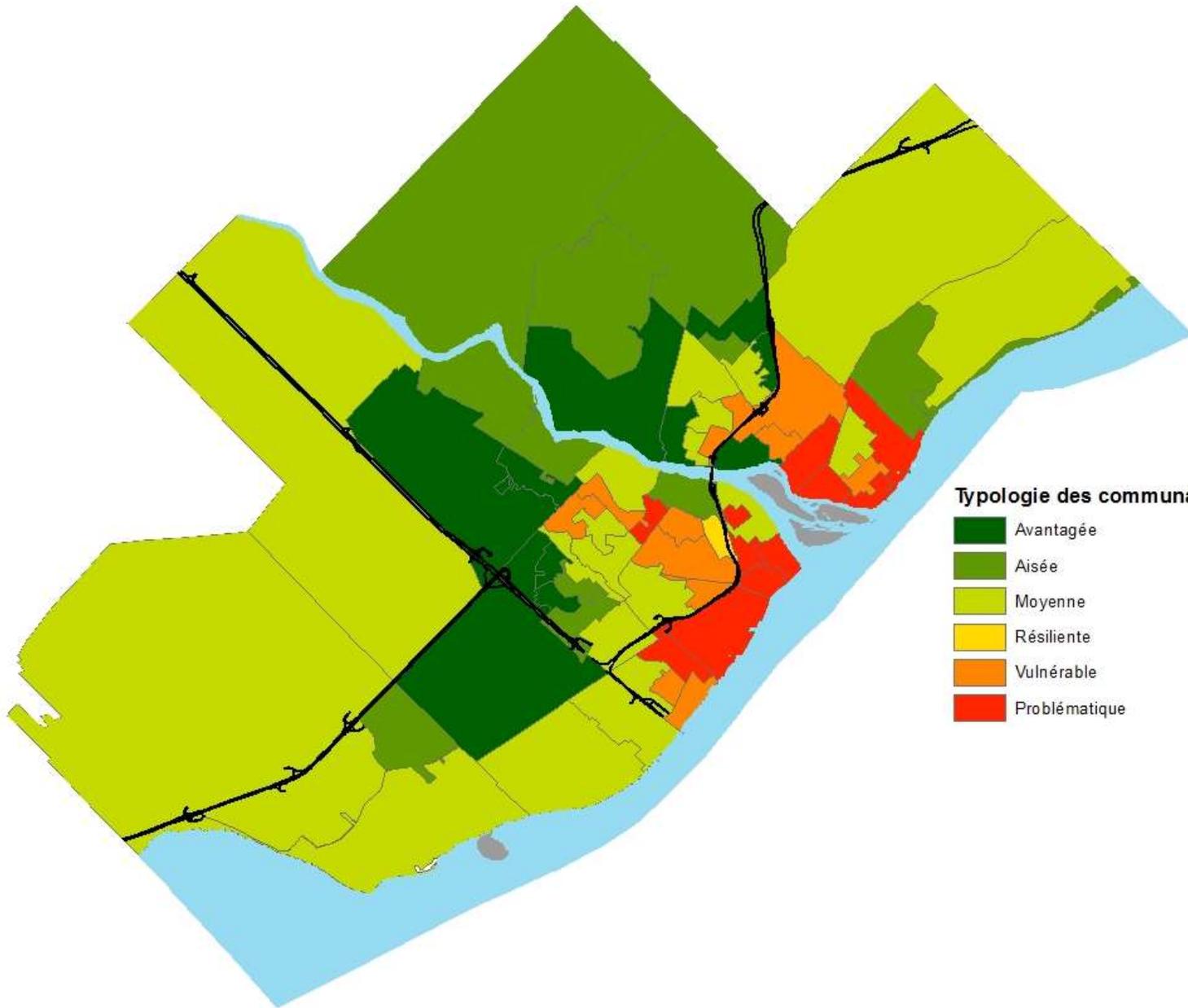
³³ Boisvert, Réal, Indicateurs et dispositif de connaissance du développement des communautés : éléments de synthèse relatifs à une instrumentation soutenant l'intelligence collective des milieux de vie

représente 37,9 % des communautés problématiques de la région. Or, Trois-Rivières compte environ 26,4 % de la population de la région (Mauricie et Centre-du-Québec). Toutefois, on y retrouve moins de communautés problématiques (16,7 %) que pour les milieux urbains de la Mauricie en général (19,4 %). Puisque Trois-Rivières est comptabilisée dans les milieux urbains de la Mauricie, l'écart étant diminué, on peut donc inférer qu'il y a proportionnellement plus de communautés problématiques dans les autres villes de la Mauricie qu'à Trois-Rivières. À la lecture des données, on constate que les premiers quartiers et les centres-villes demeurent les milieux les plus défavorisés. Les milieux les plus favorisés sont également fortement représentés en milieu urbain, mais ils sont situés en périphérie des quartiers centraux, dans des secteurs situés en banlieue.

Typologie des communautés (%)

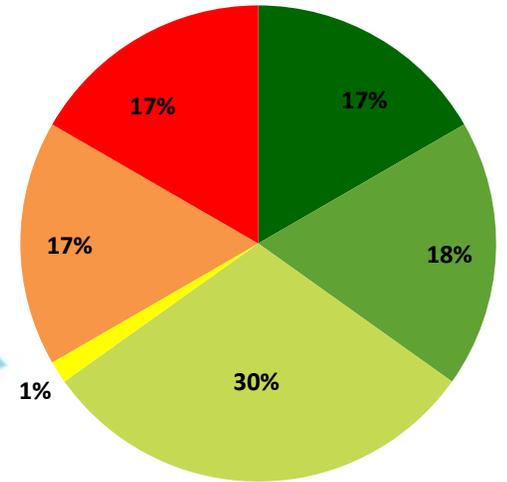


Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, <http://aisbe-mcq.ca/mrc/trois-rivieres>



Typologie des communautés

- Avantagée
- Aisée
- Moyenne
- Résiliente
- Vulnérable
- Problématique



Source : Atlas des inégalités de santé et de bien-être Mauricie et Centre-du-Québec, <http://aisbe-mcq.ca/mrc/trois-rivieres>

En conclusion, la tendance générale qui peut être observée est que les quartiers centraux sont défavorisés tant sur le plan économique que sur le plan social. Ce sont ces communautés qui sont aux prises avec le plus de problèmes économiques (faibles revenus, chômage, etc.) et de problèmes sociaux (fort taux de signalements à la DPJ, surmortalité, etc.). Ces communautés présentent de réels défis pour la Ville, qui devra orienter ses actions en fonction des caractéristiques des populations résidentes. C'est la première couronne qui est la plus favorisée, faisant la ligne entre le centre plus défavorisé et les milieux ruraux qui se situent plus près de la moyenne. La répartition spatiale des inégalités de santé et de bien-être laisse entrevoir une disparité dans la qualité des milieux de vie trifluviens. Il s'agit là d'un enjeu à ne pas négliger.

BIBLIOGRAPHIE

Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, *Atlas des inégalités de santé et de bien-être, Mauricie et Centre-du-Québec*, <http://aisbe-mcq.ca/>.

Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec*, <http://infocentre.agencesss04-apphr.qc.ca/Defavo06/default.aspx>.

Boisvert, Réal et collab., *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec: Une analyse écologique*, septembre 2010.

Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations, *Portail d'information sur l'économie du Québec aujourd'hui, Région métropolitaine de Trois-Rivières*, http://qe.cirano.qc.ca/theme/regions/les_regions_peripheriques/region_metropolitaine_de_trois_rivieres, consulté le 2014-07-31.

Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT), *Indicateurs d'occupation et de vitalité des territoires*, http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/flex/ken_tbl_bord_0005/tbl_bord_index.html, consulté le 2014-06-26.

Innovation et développement économique Trois-Rivières, *Plan d'action local pour l'économie et l'emploi, version 7.6*, consulté le 2013-11-23.

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, février 2014.

Statistique Canada, *Recensement du Canada*, 2006.

URBANISATION

Portrait du territoire

Ville de Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| MISE EN CONTEXTE | 113 |
| UTILISATION DU SOL | 114 |
| Données | 114 |
| Résidentielle | 116 |
| Industries manufacturières | 118 |
| Transports, communications et services publics | 118 |
| Commerciale | 118 |
| Services | 119 |
| Culturelle, récréative et de loisirs | 119 |
| Production et extraction de richesses naturelles | 120 |
| Immeubles non exploités et étendues d'eau | 120 |
| FONCTION RÉSIDENTIELLE | 123 |
| Logements existants | 123 |
| Taux d'inoccupation | 123 |
| Historique des permis de construction | 129 |
| Valeurs foncières | 136 |
| Phases du développement | 137 |
| Densité | 140 |
| FONCTION COMMERCIALE | 142 |
| Grandes zones commerciales | 144 |
| FONCTION INDUSTRIELLE | 147 |
| Parcs industriels | 149 |
| FONCTION INSTITUTIONNELLE | 153 |
| VALEURS FONCIÈRES | 156 |
| Taux de croissance | 157 |
| BIBLIOGRAPHIE | 158 |

MISE EN CONTEXTE

L'étude de la croissance urbaine est un des éléments clé d'un schéma d'aménagement. En effet, la délimitation du périmètre d'urbanisation doit se faire en fonction des besoins réels en espace et des tendances observées. Ainsi, en arrimant les données sur l'historique de construction avec celles portant sur la démographie, il est possible d'anticiper les formes que devrait prendre le développement immobilier dans les prochaines années.

Dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement, l'étude de la croissance urbaine permet, en relation avec les prévisions démographiques, de déterminer l'espace nécessaire pour accueillir le développement à venir. Ainsi, il est essentiel d'avoir une bonne compréhension des tendances pour établir la limite du périmètre urbain, qui constitue la future limite au développement. Au niveau de la croissance urbaine, les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire sont les suivantes :

« Privilégier la consolidation des zones urbaines existantes et prioriser la revitalisation des centres-villes et des secteurs anciens;

Orienter l'extension urbaine dans les secteurs pouvant accueillir le développement de façon économique et dans le respect de l'environnement;

Favoriser une approche intégrée du développement pour l'ensemble d'une agglomération urbaine. »

Le gouvernement s'attend des MRC et des villes exerçant les compétences de MRC qu'elles planifient l'urbanisation dans le respect de ces orientations. Entre autres, les orientations gouvernementales prévoient que les autorités municipales compétentes doivent baser les superficies à urbaniser sur des analyses de la croissance urbaine et tenir compte uniquement des besoins réels en superficie afin d'optimiser l'utilisation de l'espace.

L'optimisation des infrastructures existantes dans le but de réduire les impacts économiques du développement est également un des enjeux majeurs de la gestion de l'urbanisation. Par ailleurs, la lutte à l'étalement urbain afin d'en réduire les multiples conséquences économiques et écologiques fait également partie des considérations centrales des orientations gouvernementales.

UTILISATION DU SOL

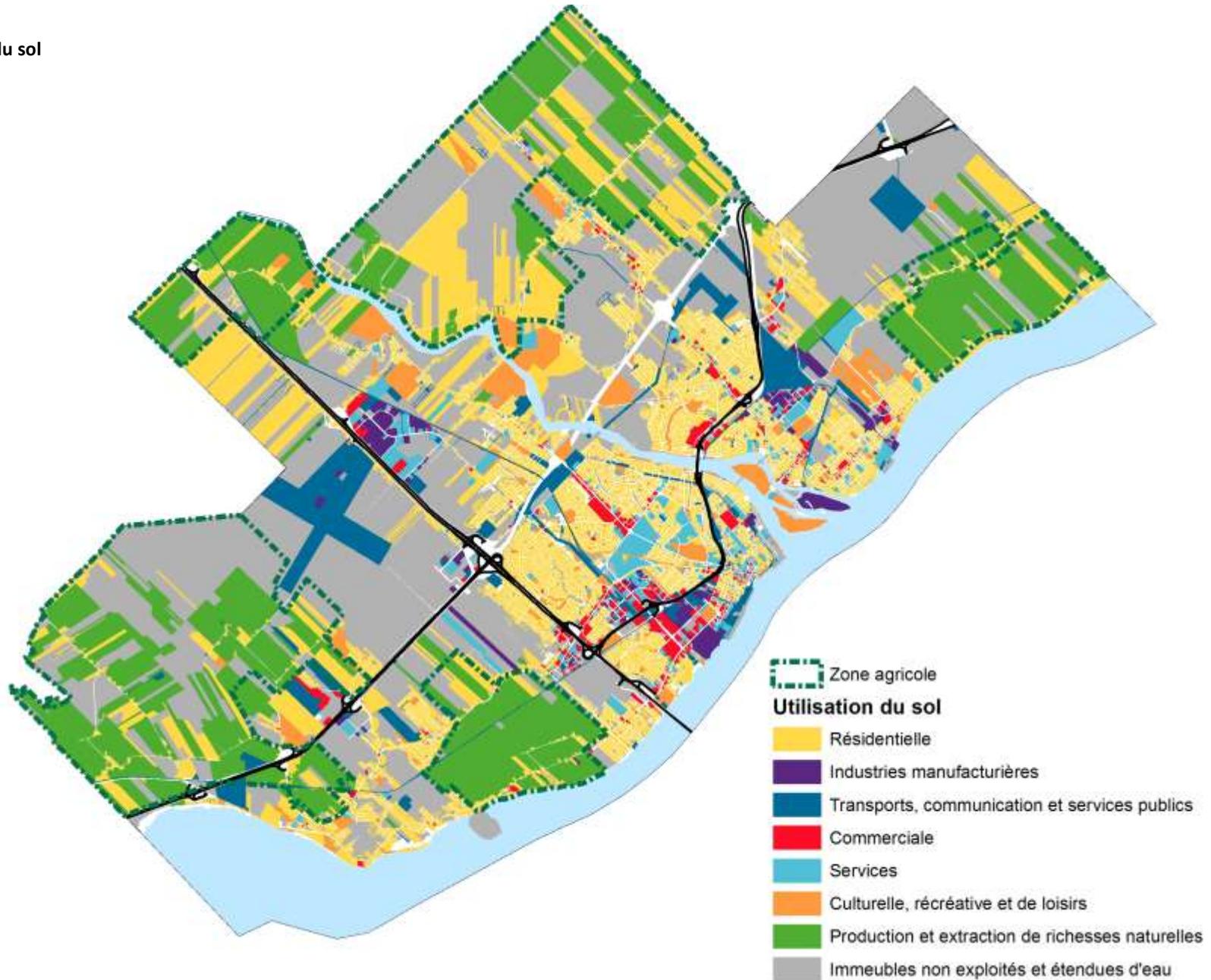
DONNÉES

Les données du rôle d'évaluation foncière (2014) ont été utilisées pour produire la carte d'utilisation du sol de la page suivante. Les utilisations ont été divisées selon le code d'utilisation des biens-fonds en vertu de la classification établie par le manuel d'évaluation foncière du Québec, édition 2012. Ainsi, les catégories d'usages sont les suivantes :

| Catégories d'utilisation du sol | |
|--|-------------|
| Utilisation | Codes |
| Résidentielle | 1000 à 1999 |
| Industries manufacturières | 2000 à 3999 |
| Transports, communication et services publics | 4000 à 4999 |
| Commerciale | 5000 à 5999 |
| Services | 6000 à 6999 |
| Culturelle, récréative et de loisirs | 7000 à 7999 |
| Production et extraction de richesses naturelles | 8000 à 8999 |
| Immeubles non exploités et étendues d'eau | 9000 à 9999 |

Source : CUBF, version 2012

Utilisation du sol



RÉSIDENTIELLE

La catégorie d'utilisation résidentielle comprend l'ensemble des habitations.

La fonction résidentielle est concentrée dans la zone urbanisée principale et dans les noyaux villageois de Pointe-du-Lac et Saint-Louis-de-France. On remarque toutefois une extension de cette fonction le long de grands axes routiers dans les secteurs ruraux.

La fonction résidentielle est présente dans pratiquement tous les secteurs de la ville. On la retrouve à la fois dans des secteurs mixtes comme le centre-ville, où elle cohabite avec une grande variété d'usages, notamment les fonctions commerciales et de services, et dans des secteurs dédiés à l'habitation.

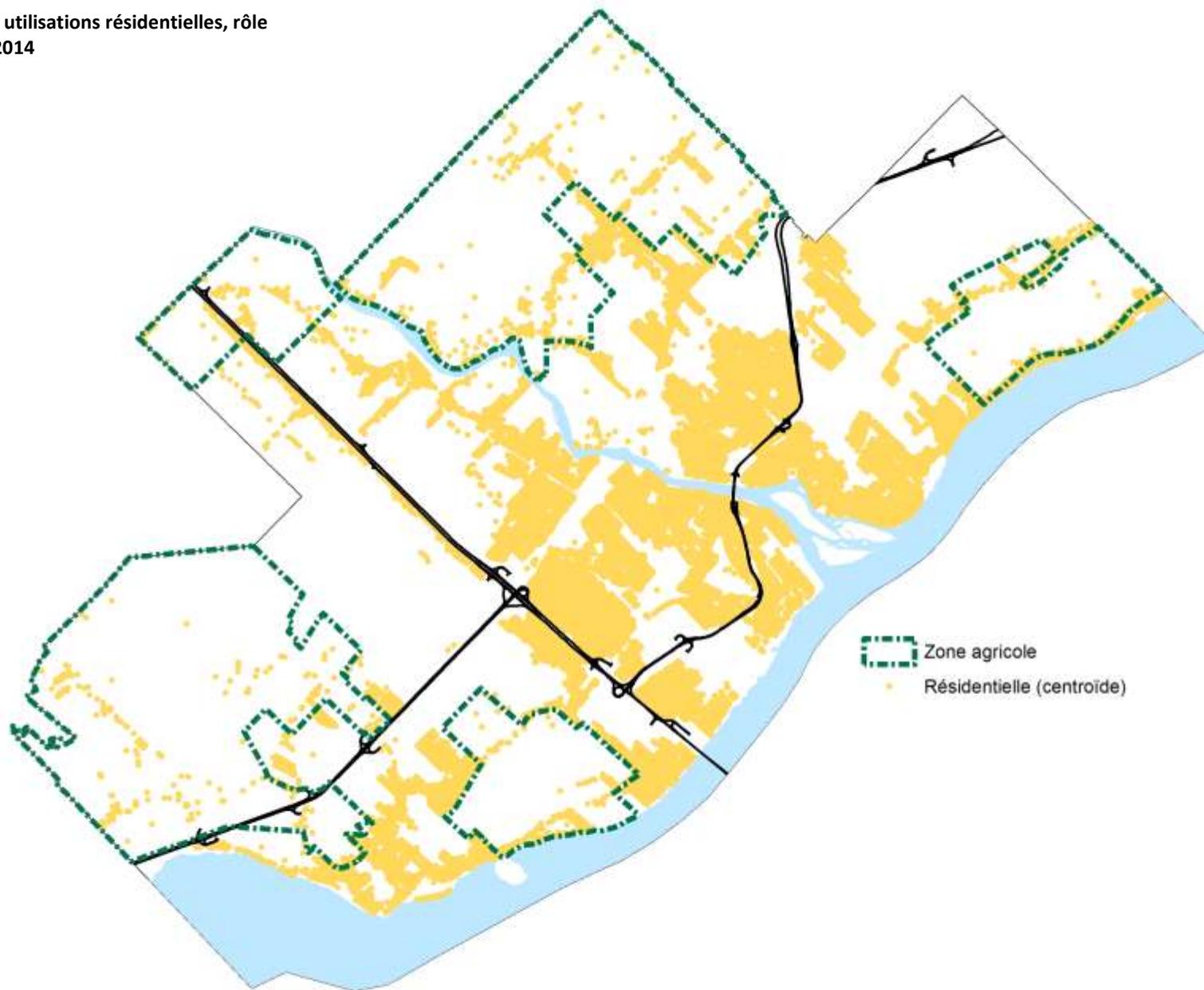
On retrouve de grands secteurs uniquement résidentiels en périphérie des quartiers centraux. Ces secteurs monofonctionnels dont la trame de rue est généralement curvilinéaire correspondent globalement au développement des banlieues. La phase de construction de 1970 à 2001 est très représentée dans ces quartiers.

Les usages résidentiels sont également nombreux dans la zone agricole, où l'on retrouve plusieurs secteurs déstructurés, caractérisés par la présence de nombreux usages non agricoles. La superficie des parcelles en zone agricole permet difficilement d'estimer l'ampleur de la présence résidentielle en zone verte à partir de la carte de la page 115. La carte de la page 117 permet d'avoir un portrait plus juste des usages résidentiels en zone agricole

puisque chaque unité d'évaluation résidentielle y est représentée par un point correspondant à son centroïde. On peut observer que la fonction résidentielle en zone agricole est distribuée le long de certains axes routiers pour former des secteurs résidentiels.

La densité des secteurs résidentiels est abordée dans la section suivante du présent profil, à la page 140.

Centroïde des utilisations résidentielles, rôle d'évaluation 2014



INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

Tel que son nom l'indique, cette catégorie regroupe l'ensemble des usages industriels. À l'exception de quelques cas isolés, les industries manufacturières sont regroupées dans les différents parcs industriels du territoire.

TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET SERVICES PUBLICS

L'utilisation « transports, communication et services publics » regroupe des grandes infrastructures reliées au transport. Cette catégorie comprend les sous catégories suivantes :

- Chemin de fer et métro;
- Transport par véhicule moteur (infrastructure);
- Transport aérien (infrastructure);
- Transport maritime (infrastructure);
- Voie publique;
- Terrain et garage de stationnement pour véhicules;
- Industrie de l'information et industrie culturelle
- Service public (infrastructure)
- Autres transports, communications et services publics (infrastructure)³⁴.

Ces usages sont présents sous deux formes. On retrouve de grandes superficies qui y sont dédiées dans des

³⁴ MEFQ, CUBEF, version 2012

secteurs à vocation industrielle, comme le port et l'aéroport. On les retrouve également sous forme linéaire, comme dans le cas des infrastructures de transport d'énergie (lignes électriques, gazoducs, etc.) ou de réseaux de transport, par exemple ferroviaire.

COMMERCIALE

L'utilisation commerciale se divise en 10 sous-catégories :

- Centre commercial et immeuble commercial;
- Vente en gros;
- Vente au détail de produits de construction et de quincaillerie;
- Vente au détail de marchandises en général;
- Vente au détail de produits de l'alimentation;
- Vente au détail de véhicules et de produits connexes;
- Vente au détail de vêtements et d'accessoires;
- Vente au détail de mobiliers de maison et d'équipements connexes;
- Hébergement et restauration;
- Autres activités de vente au détail³⁵.

De façon générale, les usages commerciaux sont regroupés dans des pôles présents le long d'artères. On retrouve notamment une forte concentration de commerces en bordure des rues suivantes :

- Boulevard des Récollets;

³⁵ MEFQ, CUBEF, version 2012

- Boulevard des Forges;
- Boulevard Jean XXIII;
- Boulevard Gene-H.-Kruger;
- Boulevard Thibeau;
- Rue Barkoff;
- Rue Fusey;
- Boulevard Sainte-Madeleine.

L'envergure des zones commerciales est variable et certaines ont un rayonnement régional, comme la zone commerciale du boulevard des Récollets, alors que d'autres sont plus locales, comme le pôle commercial du noyau villageois du secteur de Pointe-du-Lac.

En plus des zones présentant une grande concentration de commerces, on retrouve également des usages de cette catégorie distribués ici et là le long de grands axes routiers, notamment sur les sections rurales de la route 138 et du boulevard Thibeau.

SERVICES

Le groupe « services » comprend les sous-catégories suivantes :

- Immeuble à bureaux;
- Finance, assurance et service immobilier;
- Service personnel;
- Service d'affaires;
- Service de réparation;
- Service professionnel;
- Service de construction;
- Service gouvernemental;
- Service éducationnel;

- Services divers;

De nombreuses entreprises de services sont établies dans les zones commerciales. On retrouve aussi une forte concentration de ce groupe d'usage dans le pôle institutionnel, lequel regroupe notamment, l'UQTR, le Cégep de Trois-Rivières, le Collège Laflèche et le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières.

Le centre-ville est également un secteur regroupant un grand nombre d'usages de la catégorie services. Les services professionnels, les immeubles à bureaux et les services gouvernementaux y sont, entre autres, fortement représentés.

CULTURELLE, RÉCRÉATIVE ET DE LOISIRS

Les sous-catégories comprises dans ce groupe sont :

- Exposition d'objets culturels;
- Rassemblement public;
- Amusement;
- Activité récréative;
- Centre touristique et camp de groupes;
- Parc;
- Jeux de hasard et autres activités culturelles.

Cette catégorie d'utilisation est assez distribuée sur le territoire. On retrouve des parcs de différente envergure dans tous les secteurs de la ville. Les grandes superficies dédiées à cette utilisation sont généralement des usages à forte consommation d'espace comme les terrains de golf ou de camping.

On retrouve une concentration de la sous-catégorie « exposition d'objets culturels » au centre-ville.

PRODUCTION ET EXTRACTION DE RICHESSES NATURELLES

La catégorie d'utilisations Production et extraction de richesses naturelles comprend à la fois les activités agricoles, l'exploitation forestière, les activités de chasse et pêche et l'exploitation minière.

Ces usages se retrouvent presque entièrement à l'intérieur de la zone agricole protégée en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*. L'agriculture est l'activité dominante de cette catégorie. On retrouve également quelques lieux dédiés à des activités d'extraction.

Quelques superficies dédiées aux activités agricoles sont présentes en zone blanche, mais ce phénomène demeure marginal.

Les activités d'exploitation forestière sont peu nombreuses. Toutefois, les terrains boisés se retrouvent habituellement dans la catégorie d'usage « immeubles non exploités et étendues d'eau », ce qui explique le peu de superficie occupée par l'exploitation forestière à l'intérieur de la catégorie « production et extraction de richesses naturelles ».

IMMEUBLES NON EXPLOITÉS ET ÉTENDUES D'EAU

Cette catégorie d'usage comprend plusieurs sous-catégories, soit :

- Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt);
- Exploitation non commerciale de la forêt;
- Étendue d'eau;
- Espace de plancher inoccupé;
- Immeuble en construction;
- Rubrique temporaire pour nouveaux usages;
- Autres espaces de terrain et étendues d'eau inexploités.

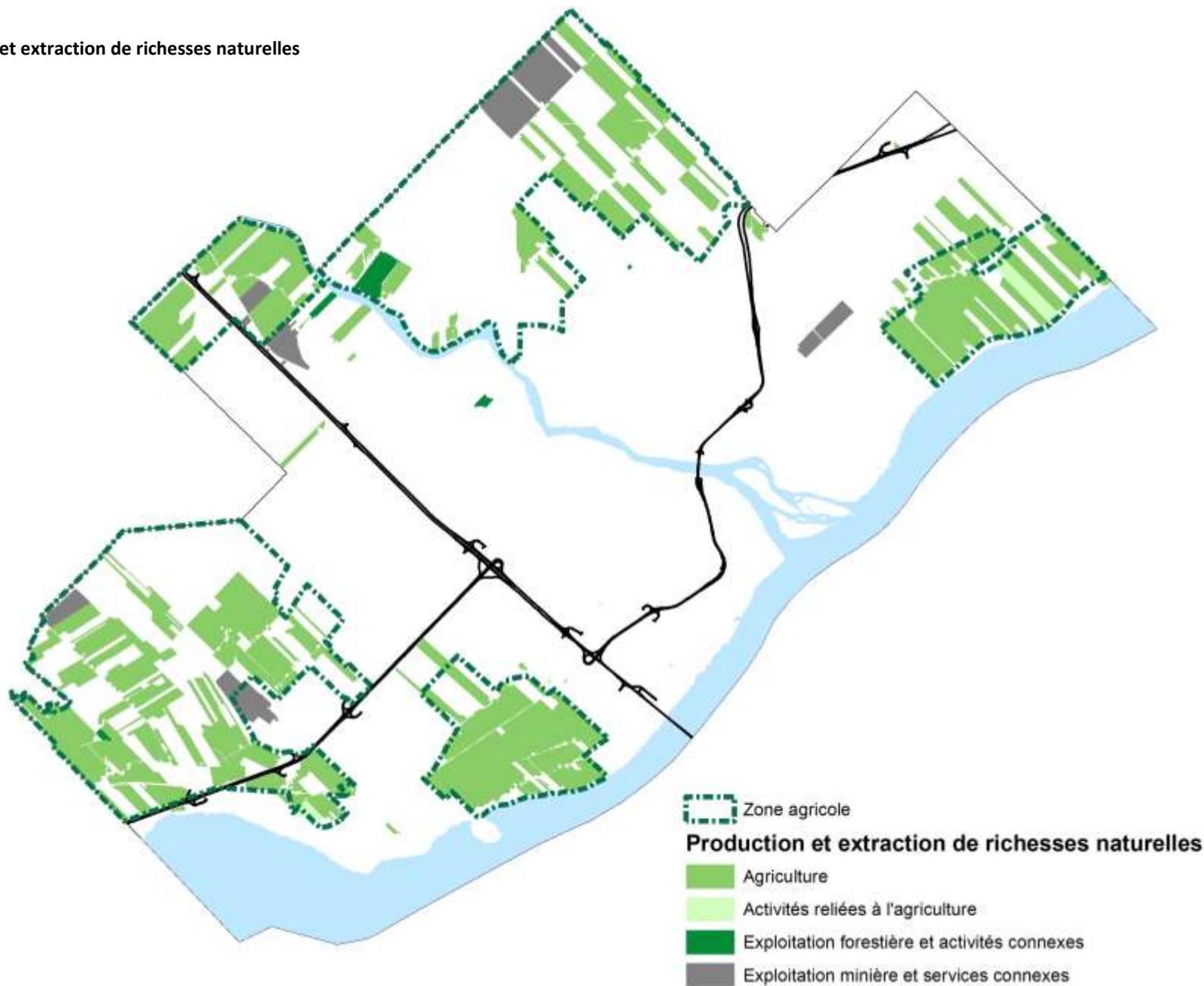
On réfère souvent à cette catégorie, particulièrement aux codes 9100 (espaces de terrains non aménagé et non exploité) comme étant les terrains vacants. Toutefois, ces espaces ne sont pas nécessairement tous vacants ni nécessairement utilisables à des fins de construction.

Bien qu'on retrouve un certain nombre de terrains évalués au rôle comme des immeubles non exploités et étendues d'eau en milieu construit, la majorité des superficies de ce type sont situés en périphérie des secteurs urbanisés.

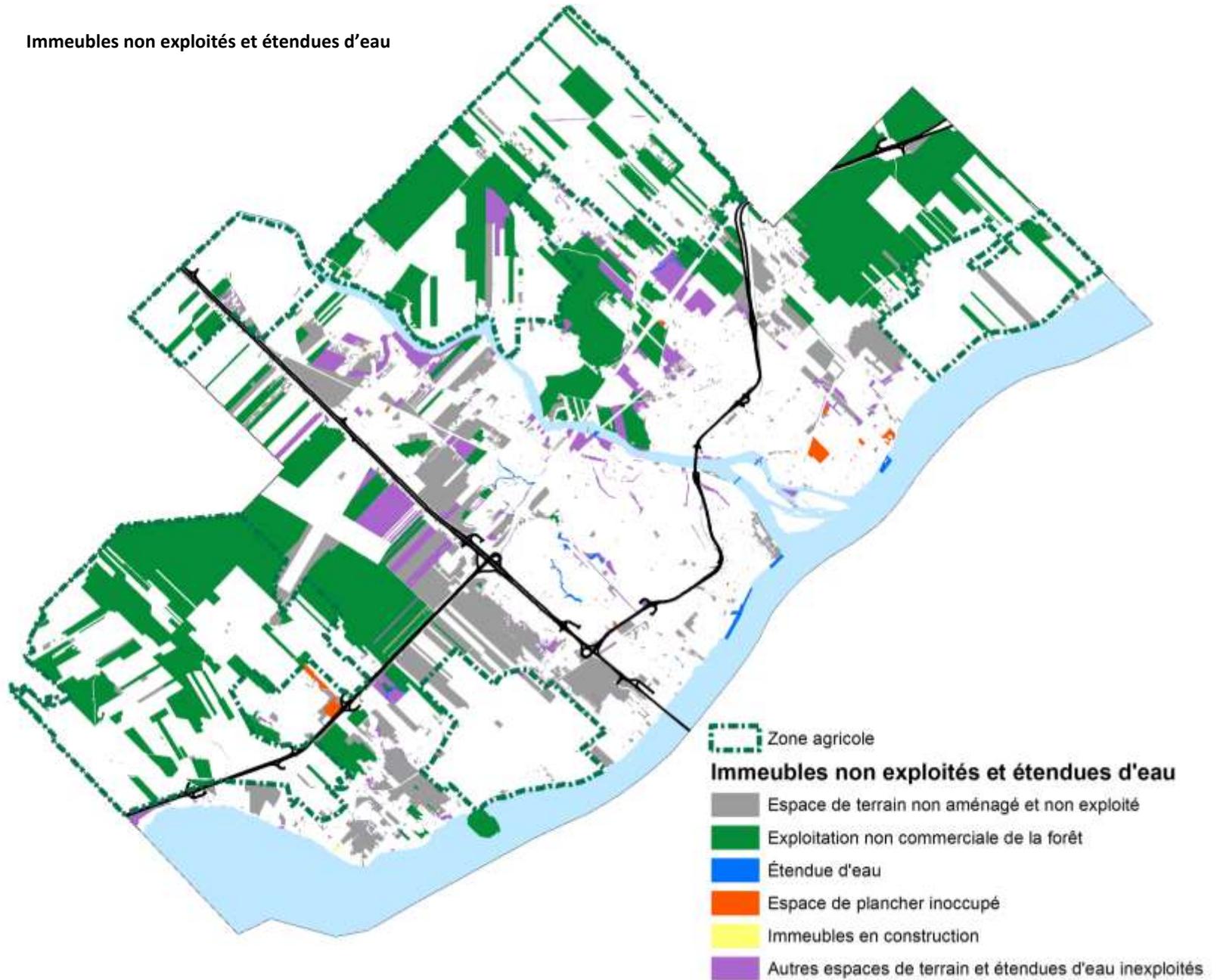
L'exploitation non-commerciale de la forêt occupe une grande superficie des secteurs ruraux, tant en zone agricole qu'en zone blanche.

La répartition des différentes sous-catégories du groupe « immeubles non exploités et étendues d'eau » est illustrée à la carte de la page 122.

Production et extraction de richesses naturelles



Immeubles non exploités et étendues d'eau



FONCTION RÉSIDENIELLE

Pour la fonction résidentielle, l'étude des logements existants sur le territoire a été le premier élément analysé. Les recensements de Statistique Canada comportent des données très intéressantes à ce sujet. L'analyse des données du recensement de 2011 sur les logements a permis de dégager certaines tendances.

LOGEMENTS EXISTANTS

Les maisons unifamiliales isolées représentent 42,9 % des logements présents sur le territoire trifluvien. Il s'agit du type d'habitation le plus répandu sur le territoire. Les maisons unifamiliales (isolée, jumelée, en rangée et autres) représentent 52,1 % des logements existants.

Au niveau des appartements, ce sont les immeubles de plus de deux logements, mais de moins de cinq étages qui sont les plus répandus. En effet, ils représentent 37,2 % des logements occupés sur le territoire en 2011.

En comparant les données trifluviennes avec celles de l'ensemble du Québec, on constate que la proportion de maisons individuelles non attenante est légèrement plus faible à Trois-Rivières que dans l'ensemble du Québec et que la proportion de duplex et d'immeubles d'appartement de moins de cinq étages y est un peu plus élevée. Trois-Rivières compte également une plus faible proportion d'immeubles de plus de cinq étages que l'ensemble de la province. Pour les autres catégories de logement, il y a peu de différences entre Trois-Rivières et le Québec. Somme toute, la répartition de logements est

assez similaire à Trois-Rivières et dans l'ensemble du Québec.

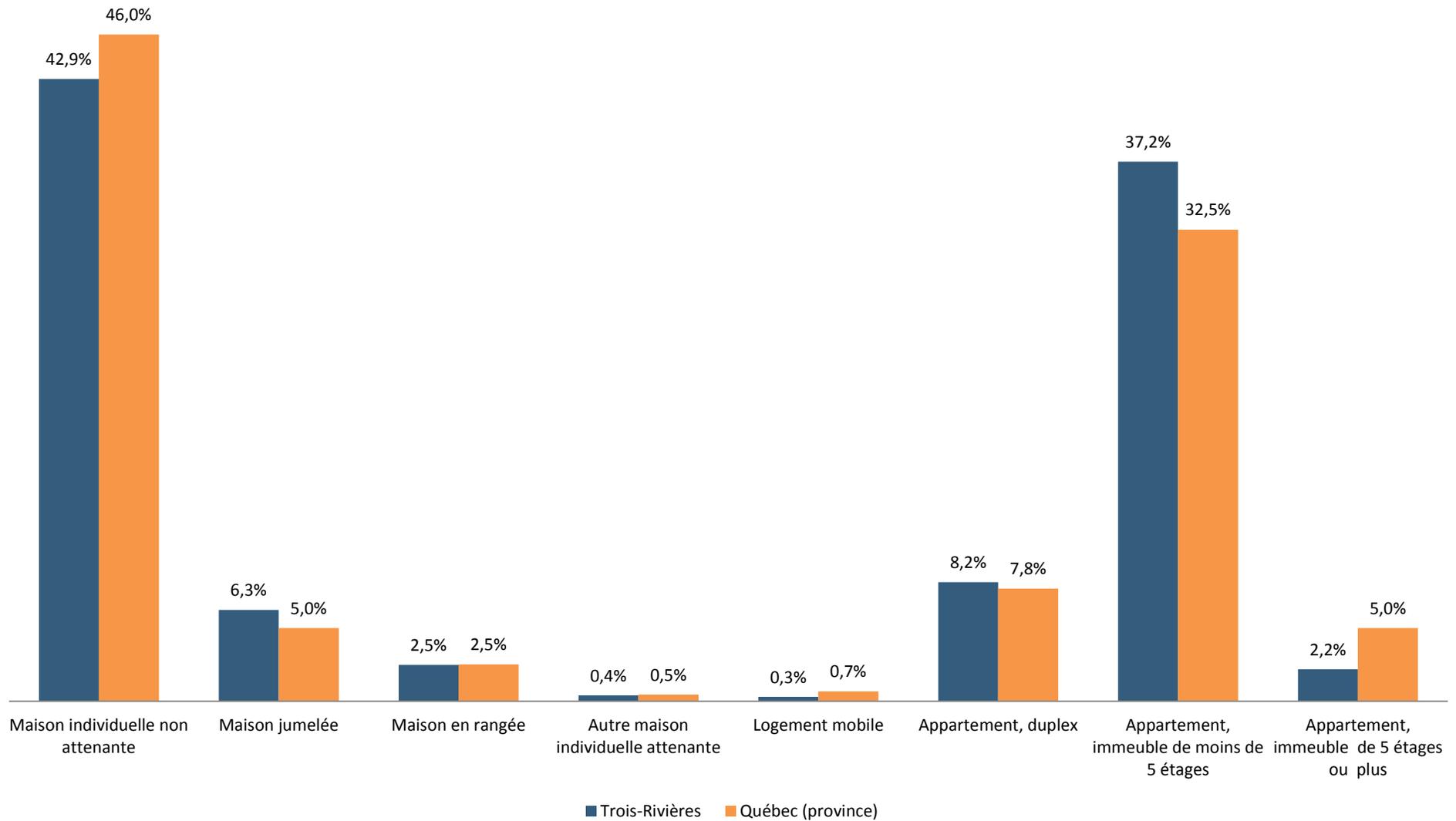
| Type | Nombre | Proportion |
|--|---------------|--------------|
| Maison individuelle non attenante | 26 320 | 42,9 % |
| Maison jumelée | 3 885 | 6,3 % |
| Maison en rangée | 1 510 | 2,5 % |
| Autre maison individuelle attenante | 275 | 0,4 % |
| Logement mobile | 200 | 0,3 % |
| Appartement, duplex | 5 020 | 8,2 % |
| Appartement, immeuble de moins de 5 étages | 22 855 | 37,2 % |
| Appartement, immeuble de 5 étages ou plus | 1 320 | 2,2 % |
| Total | 61 385 | 100 % |

Source : Statistique Canada, recensement 2011

| Type | Nombre | Proportion |
|--|------------------|--------------|
| Maison individuelle non attenante | 1 560 405 | 46 % |
| Maison jumelée | 171 435 | 5 % |
| Maison en rangée | 86 040 | 2,5 % |
| Autre maison individuelle attenante | 15 645 | 0,5 % |
| Logement mobile | 22 995 | 0,7 % |
| Appartement, duplex | 263 860 | 7,8 % |
| Appartement, immeuble de moins de 5 étages | 1 103 845 | 32,5 % |
| Appartement, immeuble de 5 étages ou plus | 171 115 | 5 % |
| Total | 3 395 340 | 100 % |

Source : Statistique Canada, recensement 2011

Types de logements



Source : Statistique Canada, recensement de 2011

VILLES COMPARABLES

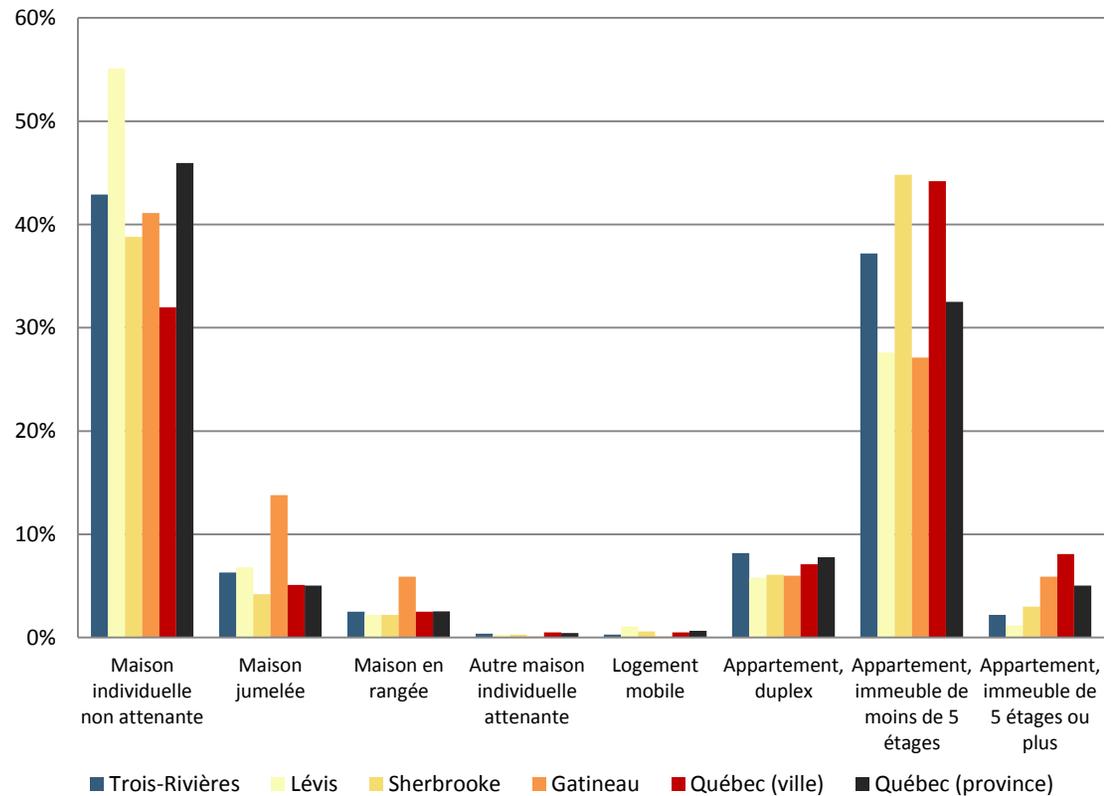
Par ailleurs, en comparant les types de logements présents sur le territoire trifluvien à ceux des autres grandes villes québécoises, il est possible de dégager certains constats. En premier lieu, on remarque que la proportion de résidences unifamiliales isolées, bien que légèrement plus faible que la moyenne québécoise, est un peu plus élevée à Trois-Rivières que dans la plupart des autres grandes villes. En ce qui concerne les appartements dans des immeubles de moins de cinq étages, on remarque de grandes disparités entre chacune des villes étudiées. Ainsi, ce type de logement est moins présent à Trois-Rivières qu'à Sherbrooke ou Québec mais plus représenté qu'à Lévis ou Gatineau. Or, Sherbrooke et Québec sont deux villes avec des populations étudiantes beaucoup plus nombreuses que Trois-Rivières, ce qui pourrait expliquer en partie cette différence. Également, on remarque une plus forte proportion de duplex sur le territoire trifluvien qu'ailleurs. Ceci serait dû à l'âge des logements, dont beaucoup ont été construits durant la période où le duplex était un type de logement locatif répandu. Le quartier Sainte-Marguerite est un exemple de développement misant sur le duplex. Ceci, combiné avec les autres types d'appartements, nous permet d'inférer que les immeubles de plusieurs logements sont de plus petite taille à Trois-Rivières que dans la moyenne des grandes villes.

Pour ce qui est des immeubles de cinq étages ou plus, la plus faible représentation de ces bâtiments à Trois-Rivières est assez simple à expliquer. On constate que plus une ville est peuleuse, plus on retrouve de ce type

d'immeubles. Or, Trois-Rivières étant la plus petite des villes étudiées, elle a donc la plus faible proportion d'immeubles de cette catégorie, à l'exception de Lévis.

L'analyse du parc de logements existants nous permet de conclure que Trois-Rivières présente un bon équilibre entre les différents types de logements et que sa situation est comparable à celle des autres grandes villes du Québec, malgré quelques différences.

Types de logements



Source : Statistique Canada, recensement de 2011

TAUX D'INOCUPATION

Le taux d'inoccupation des logements locatifs dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Trois-Rivières atteignait son point le plus bas en 2007, soit 1 %. Par la suite, il a connu une remontée constante pour atteindre 5,1 % en 2013.

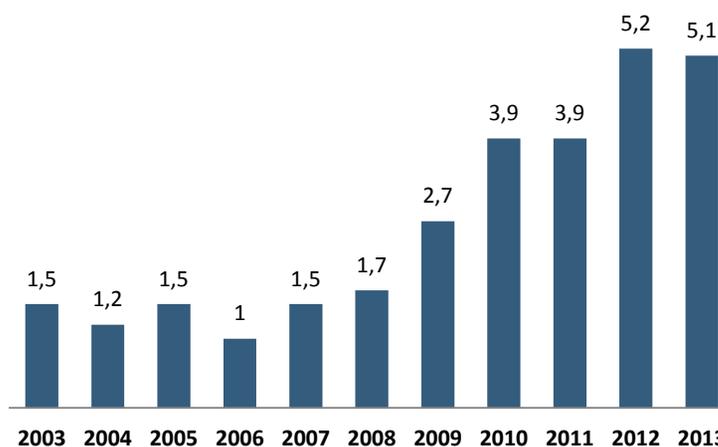
Le taux d'inoccupation des logements identifie le pourcentage de logements locatifs inoccupés et à louer. Un très faible taux d'inoccupation est généralement signe d'une pénurie de logements locatifs, ce qui exerce une pression à la hausse sur le coût des loyers. Un taux d'inoccupation des logements locatifs de 3% est considéré comme équilibré³⁶. Par conséquent, on constate que le taux actuel est au-dessus du point d'équilibre.

En comparant le taux d'inoccupation à Trois-Rivières avec celui des autres RMR du Québec, on constate que le taux trifluvien est semblable à celui des villes comparables. Il est toutefois beaucoup plus élevé que celui de la RMR de Québec. Par ailleurs, le taux d'inoccupation des logements locatifs de l'ensemble des RMR a connu une hausse par rapport à 2003.

Le taux d'inoccupation est variable d'un secteur à l'autre. En 2013, selon les données de la SCHL, c'est dans le secteur de l'UQTR que le taux d'inoccupation était le plus

faible, avec 3,3 %, alors que dans le centre-ville, il atteignait 8,5 %³⁷. La forte demande en provenance de la population étudiante expliquerait le faible taux dans le secteur de l'UQTR, où celui-ci est près de l'équilibre. Toutefois, pour les autres secteurs de la ville, le taux d'inoccupation demeure élevé. Le taux très élevé d'inoccupation dans le centre-ville nous indique que le marché du logement locatif fait face à des problèmes dans ce secteur.

Taux d'inoccupation des logements RMR de Trois-Rivières (%)



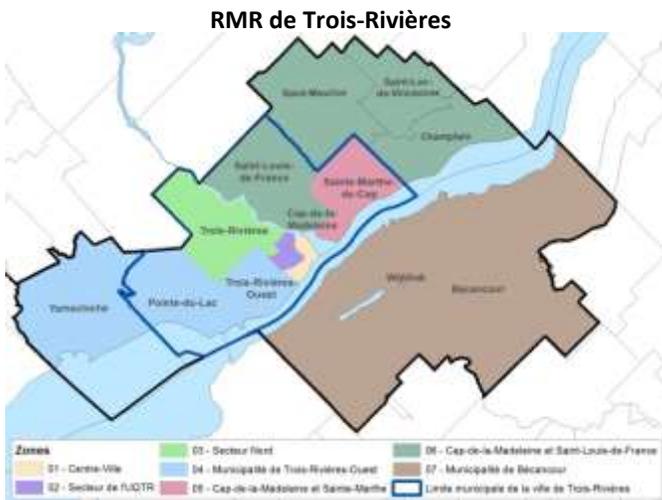
Source : SCHL, 2013

Ce taux d'inoccupation, s'explique par plusieurs facteurs. Premièrement, les logements dans le centre-ville sont âgés. En effet, les logements dans ce secteur ont pour la

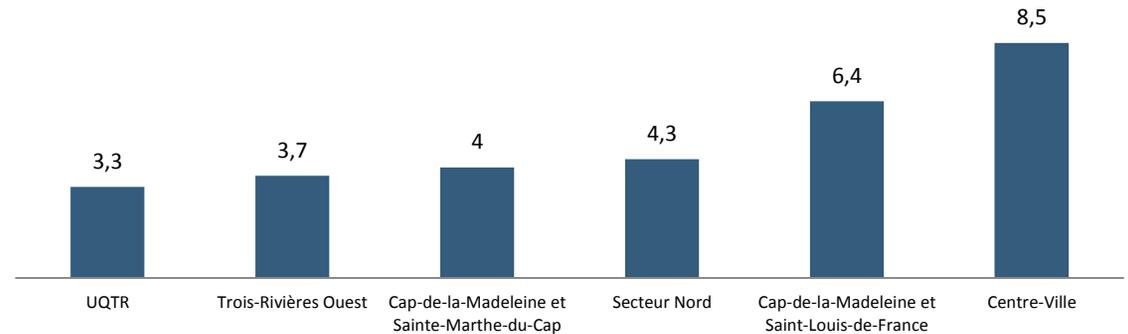
³⁶ SHQ, *Habitation Québec, regard sur le marché de l'habitation 2008*, P.5

³⁷ SCHL, *Rapport sur le marché locatif, RMR de Trois-Rivières, 2013*

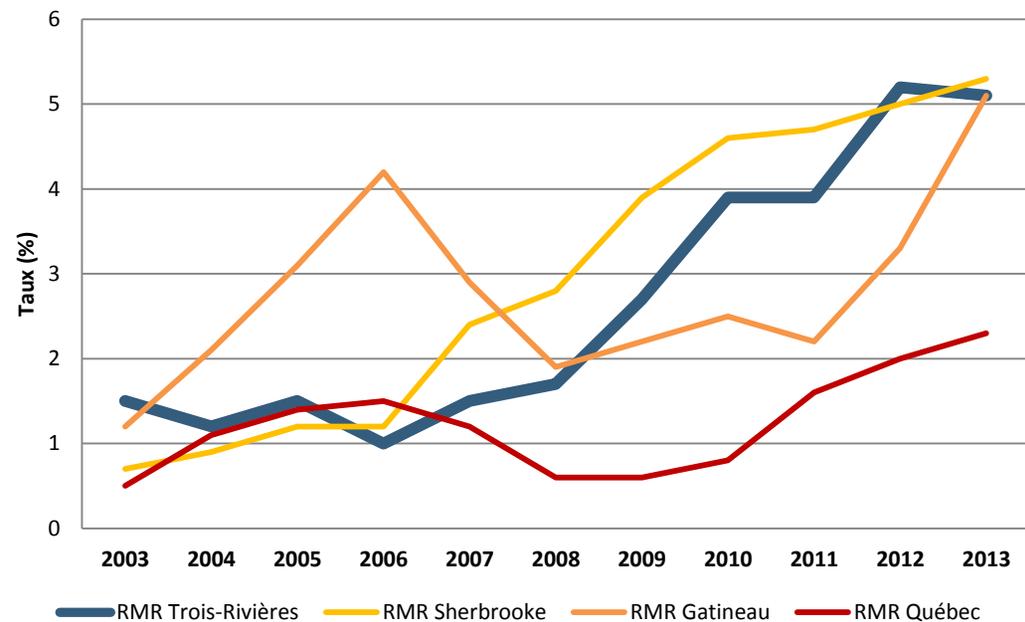
plupart été construits lors la phase d'industrialisation du début du 20^e siècle. La taille et la configuration de ces logements ne sont pas nécessairement adaptées à la demande actuelle. En effet, on y retrouve beaucoup de logements avec des pièces de petite taille, qui n'ont pas été construits selon les standards d'aujourd'hui. Par ailleurs, certains d'entre eux souffrent d'un manque d'entretien qui fait en sorte de les rendre moins attrayants. Un phénomène de fractionnement des logements dans les années 1970 à 1990 a également eu pour effet d'en réduire la taille, ce qui influence aussi l'occupation. De plus, comme de nombreux secteurs du centre-ville ont été construits très rapidement pour desservir une clientèle ouvrière à l'époque de la révolution industrielle, on retrouve par endroit une forme urbaine peu enviable, où il y a très peu d'espaces verts et une densité très élevée. Finalement, le peu d'espaces de stationnement disponibles pour les résidents, jumelé à un manque de commerce de proximité, peut décourager certaines personnes de s'installer au centre-ville.



Taux d'innoculation des logements (%)
(SCHL,2013)

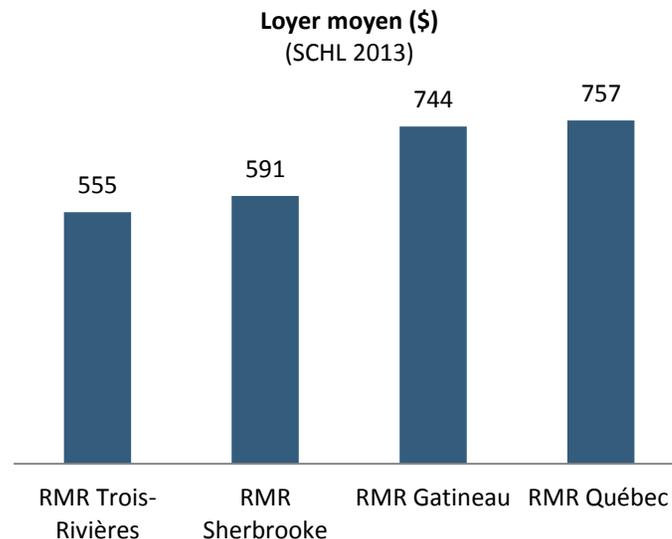


Taux d'innoculation des logements – Comparatif
(SCHL, 2013)

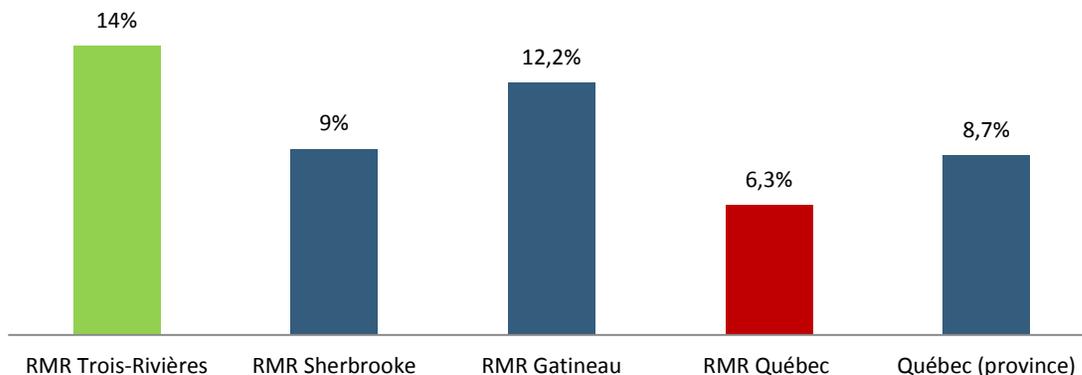


Au niveau du coût des logements, le loyer moyen à Trois-Rivières (555 \$ par mois) était parmi les plus bas des grandes régions urbaines. Toutefois, le loyer moyen a augmenté par rapport à 2012, alors qu'il était de 526 \$. Le loyer moyen est variable d'un secteur à l'autre et selon la taille des logements. C'est au centre-ville qu'il est le moins élevé. Par exemple, le loyer moyen d'un logement de deux chambres était de 464 \$ en 2013 au centre-ville contre 602 \$ dans le secteur nord de Trois-Rivières.

Le taux d'inoccupation des résidences pour personnes âgées était de 14 % en 2013 dans la région métropolitaine de recensement de Trois-Rivières. C'est très au-delà de celui de l'ensemble du Québec qui était de 8,7 %. Ce taux est également plus élevé à Trois-Rivières que dans les autres RMR. Avec le vieillissement de la population prévu, il est possible que ce taux soit appelé à diminuer. Toutefois, il pourrait demeurer assez élevé si les aînés choisissent d'autres modes d'habitation.



Taux d'inoccupation, résidences pour personnes âgées 2013



HISTORIQUE DES PERMIS DE CONSTRUCTION

En comparant l'historique des permis de construction, on constate qu'une moyenne d'environ 470 permis de nouvelles constructions résidentielles ont été émis par année entre 2003 et 2013.

Durant cette période, un sommet a été atteint en 2007 avec 536 permis émis. Toutefois, on remarque une diminution dans les dernières années et c'est en 2013 que le nombre de permis de construction a atteint son niveau le plus bas, avec 365 permis émis. Ce ralentissement serait cohérent avec les prévisions démographiques qui prévoient un ralentissement de la croissance.

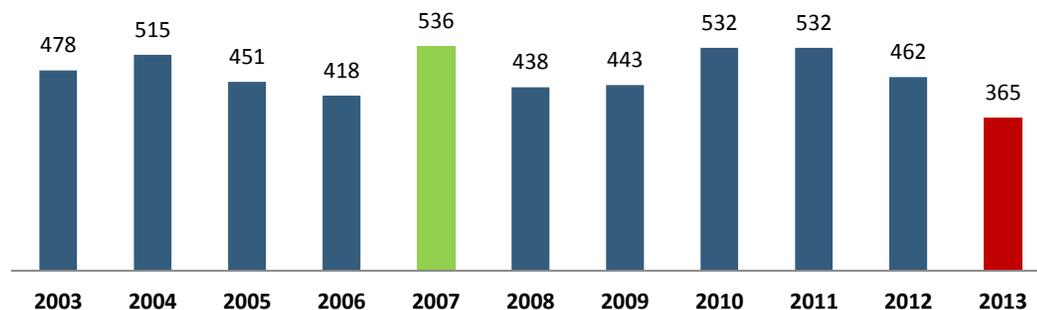
En ce qui concerne la construction de logements entre 2005 et 2013, c'est en 2010 que le nombre le plus élevé a été atteint avec 1 468 nouveaux logements. Toutefois, il s'agit d'une année plutôt exceptionnelle. En 2005, ce nombre n'était que de 699. On constate un ralentissement du nombre de nouveaux logements après 2010 et, en 2013, il ne s'est construit que 808 logements. Depuis 2012, les chiffres sont inférieurs à la moyenne de 928 logements par année pour la période étudiée.

En comparant le nombre de logements construits avec les types de logements, on constate que le nombre particulièrement élevé de nouveaux logements en 2010 serait dû à la construction de beaucoup plus d'unités de logement dans des résidences pour personnes âgées que les autres années.

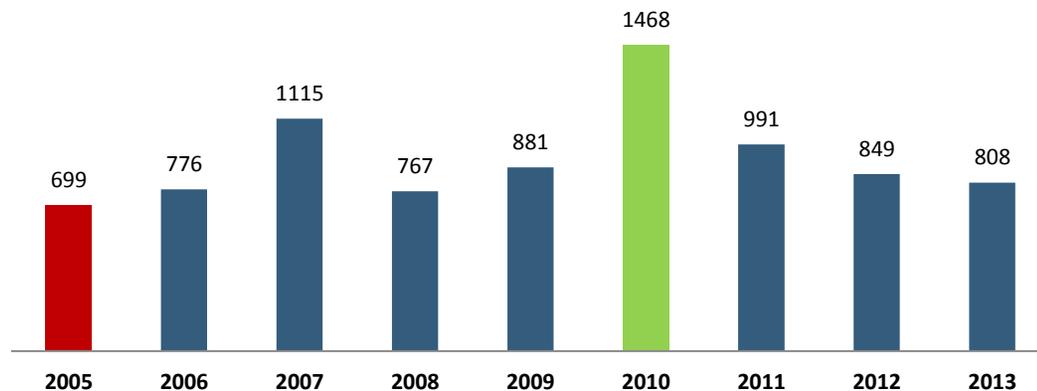
En retirant les résidences pour personnes âgées du nombre total de logements construits, 2010 n'est plus

l'année où il s'est construit le plus de logements sur le territoire trifluvien. Par ailleurs, 2013 devient l'année où il s'est construit le moins de logements. 2013 est donc une année où la construction a connu un ralentissement par rapport aux années précédentes, pas seulement en nombre de permis, mais aussi en nombre de logements.

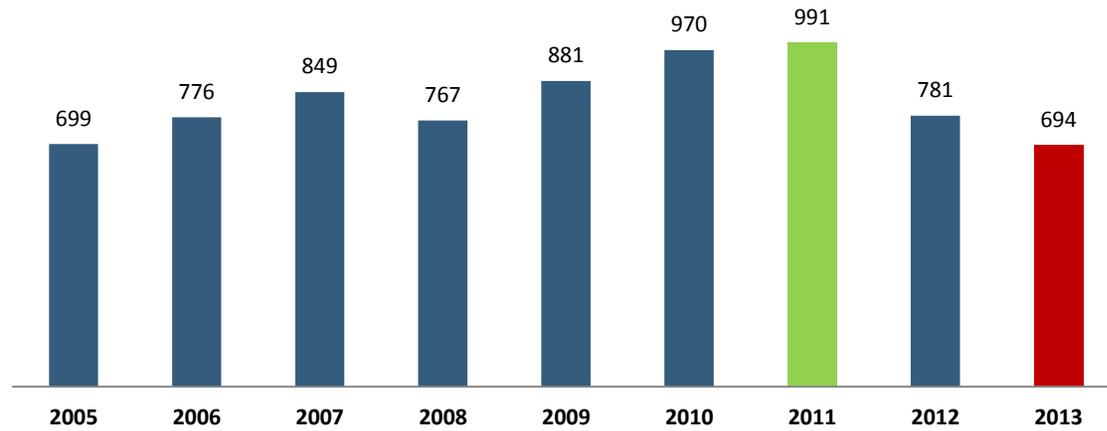
Permis - nouvelles constructions résidentielles



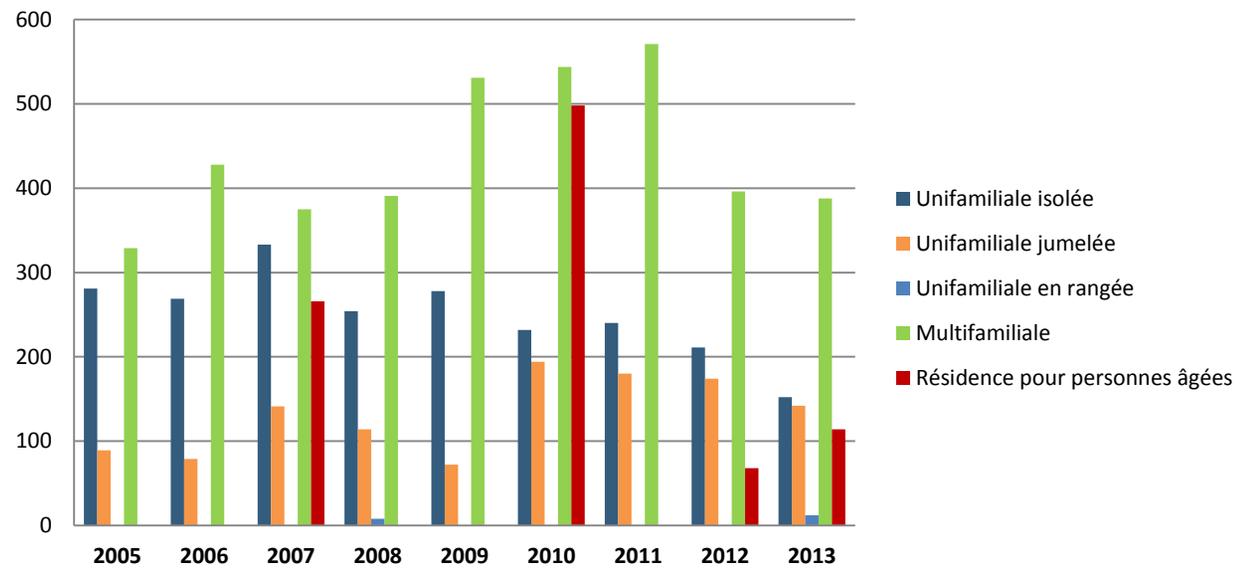
Nombre de logements construits
(incluant les résidences pour personnes âgées)



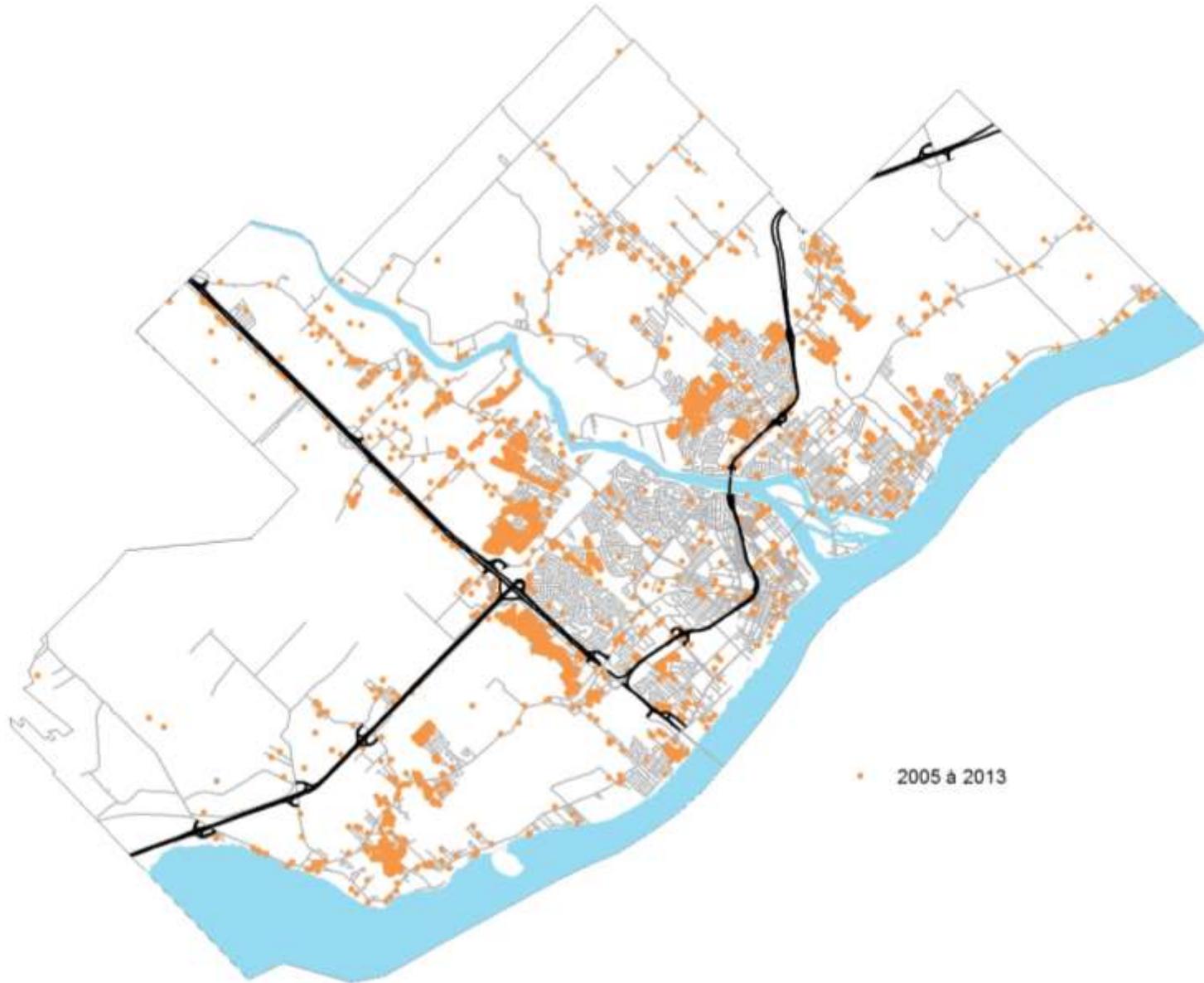
Logements construits
(excluant les résidences pour personnes âgées)



Logements construits



Localisation des constructions résidentielles, 2005 à 2013





Crédit photo : Ville de Trois-Rivières

LES HABITATIONS UNIFAMILIALES

Les résidences unifamiliales, tous types confondus, représentent un fort pourcentage des constructions de logements à Trois-Rivières. Toutefois, on constate une diminution de l'importance relative des logements construits sous forme de résidences unifamiliales par rapport à l'ensemble des logements construits. Alors que 52 % des logements construits en 2005 étaient des résidences unifamiliales, ce nombre n'atteignait plus que 37,9 % en 2013. C'est en 2010 que les résidences unifamiliales ont représenté le plus faible pourcentage des logements construits, pour la période étudiée. Toutefois, cette année-là, il y a eu beaucoup plus de construction de résidences multifamiliales, principalement des résidences pour personnes âgées, ce résultat n'est donc pas significatif.

En comparant les types de résidences unifamiliales construites sur le territoire trifluvien, on constate que les résidences unifamiliales isolées représentent un pourcentage plus faible des logements construits vers la fin de la période étudiée qu'à son début. Les résidences unifamiliales jumelées ont connu une augmentation depuis 2005, bien que leur importance relative ait diminué de 3,4 % entre 2012 et 2013. En 2013, les résidences unifamiliales isolées ont également été moins nombreuses, alors que les habitations unifamiliales en rangée et multifamiliales ont connu une augmentation de leur importance relative par rapport à 2012.

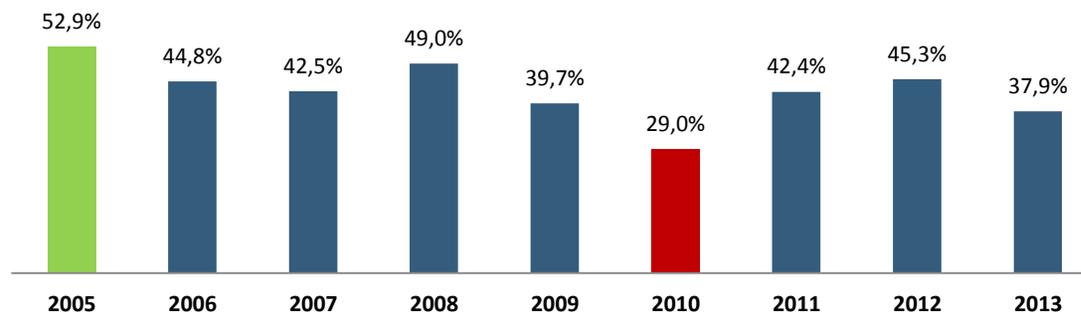
Les habitations unifamiliales isolées représentent 26,9 % de l'ensemble des logements construits entre 2005 et 2013. Ceci nous démontre que ce type de construction est encore très présent. En effet, puisque chaque habitation de ce type ne contient qu'un seul logement, la proportion des permis touchant ce type d'immeuble est très élevée. La construction de 2 250 habitations unifamiliales isolées entre 2005 et 2013 aurait nécessité 148,5 hectares de terrain en supposant que chaque terrain occupait la superficie minimale prévue au règlement de lotissement. Il est donc probable que la superficie ayant été nécessaire à ce développement dépasse cette valeur. La résidence unifamiliale isolée est le type d'habitation nécessitant le plus de mètres carrés de terrain par logement, avec une superficie minimale de 660 mètres carrés exigée au règlement de lotissement.

Lors du recensement de 2011, les habitations unifamiliales isolées représentaient 42,9 % des logements sur le territoire trifluvien. Les statistiques du recensement excluent toutefois les résidences pour personnes âgées. En éliminant ces résidences du total des logements construits, afin d'obtenir des données comparables, on constate que les résidences unifamiliales isolées ont représenté 30,4 % des constructions de logements, ce qui est inférieur à leur représentativité du bâti actuel. Ainsi, l'importance relative de ce type de constructions devrait diminuer dans les prochaines années. Cette diminution des résidences unifamiliales isolées construites s'explique principalement par une hausse de la construction de résidences unifamiliales jumelées. Une légère hausse

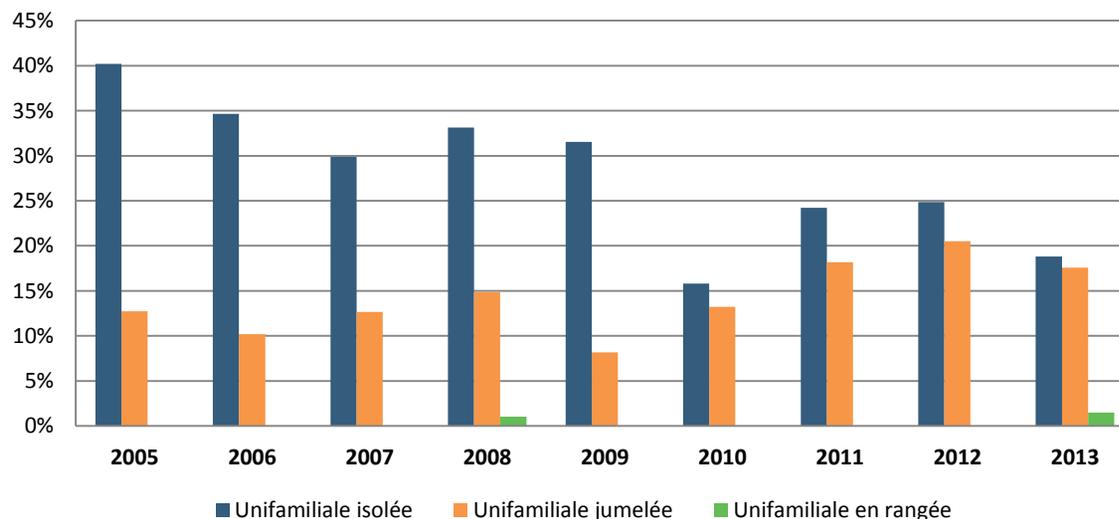
dans les habitations multifamiliales contribue également à ce phénomène.

On constate que les habitations unifamiliales en rangée représentent un pourcentage très négligeable des habitations construites entre 2005 et 2013, avec 0,2 %. En fait, durant la période étudiée, seuls 20 logements ont été construits dans ce type d'habitation. Il faut toutefois prendre en compte que certains logements locatifs construits sous une forme similaire à la maison en rangée ont été comptabilisés comme des résidences multifamiliales, puisque chaque unité n'a ni un lot, ni un propriétaire distinct, contrairement à l'habitation unifamiliale en rangée habituelle.

% logements construits - résidences unifamiliales



% logements construits - résidences unifamiliales





Crédit photo : Ville de Trois-Rivières

LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES

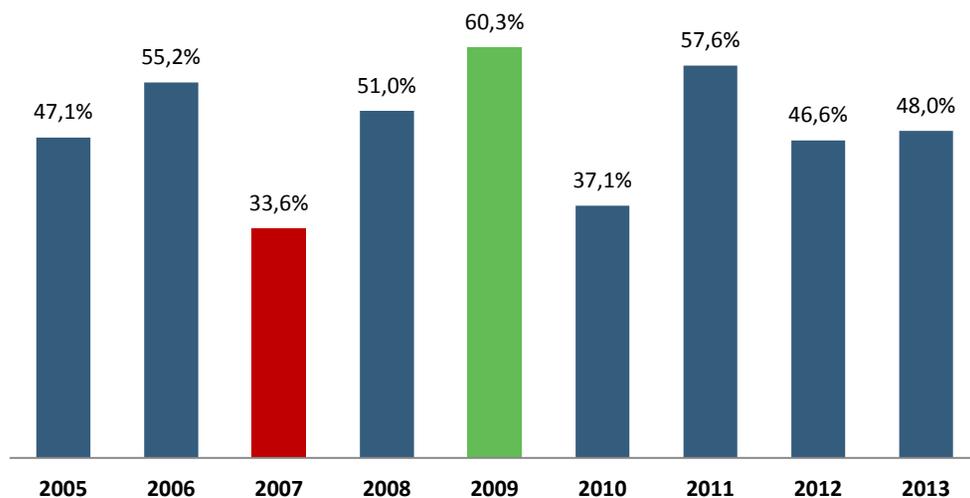
Les logements situés dans des bâtiments multifamiliaux représentent un fort pourcentage de l'ensemble des logements construits. Ceci est normal puisque chaque bâtiment contient plusieurs logements, ce qui hausse la proportion des logements construits dans ce type d'habitation. Entre 2005 et 2013, 47,3 % des logements construits l'ont été dans des résidences multifamiliales. On remarque que la proportion des logements construits dans des habitations multifamiliales est variable d'une année à l'autre. En comptabilisant les résidences pour personnes âgées dans leur propre catégorie, il est possible d'observer que, malgré des variations annuelles, la proportion de logements construits dans des habitations multifamiliales est demeurée assez stable. De

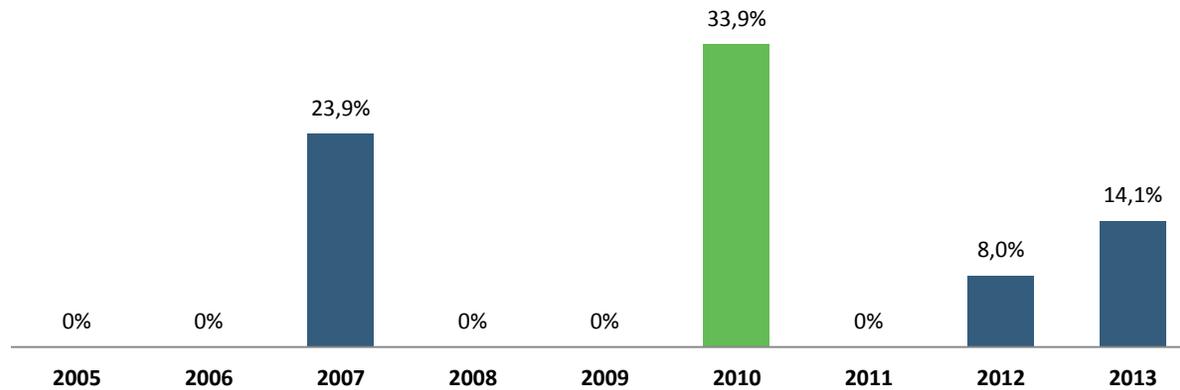
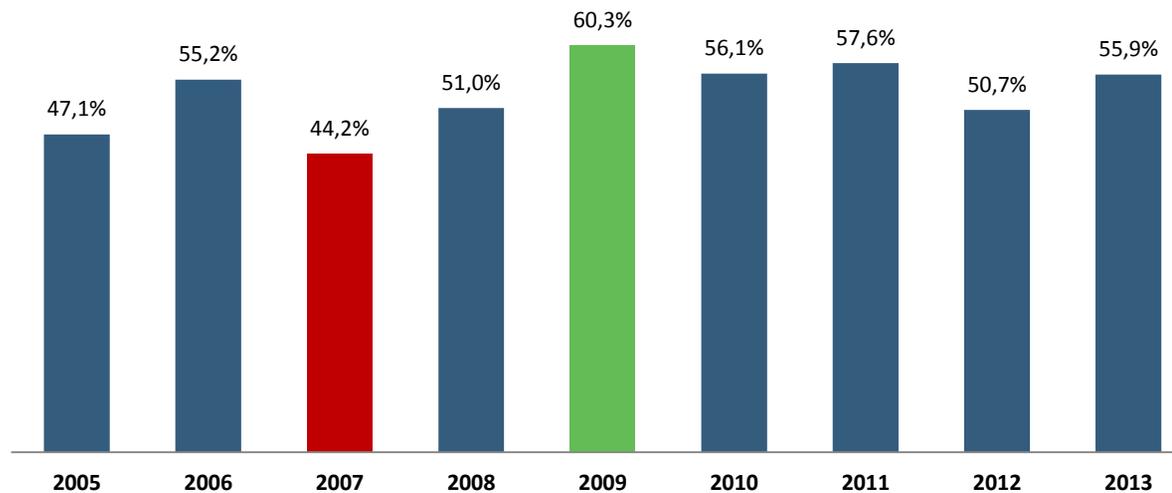
47,1 % en 2005, elle atteignait 48 % en 2013, soit moins de 1 % d'écart. Si certaines années ont été très élevées, ou très faibles, la proportion de ces habitations construites dans les dernières années tourne autour de la moyenne.

Les résidences pour personnes âgées ont, quant à elles, connu une croissance assez inégale. La proportion de logements construits dans ce type d'habitation varie au gré des projets ponctuels et il n'a pas été possible de dégager une tendance pour ces résidences. Durant la période étudiée, ces résidences ont compté pour 11,3 % des logements construits. En les comparant aux habitations multifamiliales, on constate que la faible proportion de résidences multifamiliales construites en 2007 et 2010 est liée à la plus forte construction de logements dans des résidences pour personnes âgées ces années-là.

Lors du recensement de 2011, les habitations multifamiliales représentaient 47,6 % du stock de logements existants à Trois-Rivières. Toutefois, ce nombre ne comprend pas les résidences pour personnes âgées, qui ne sont pas comptabilisées au recensement. Afin d'obtenir des données comparables, les résidences pour personnes âgées ont été exclues du total des logements construits. Cette donnée nous révèle que les résidences multifamiliales ont compté pour 57,4 % des logements construits entre 2005 et 2013. La proportion de ces résidences irait donc en augmentant par rapport au bâti actuel. On assiste donc au passage à des modes de constructions plus denses que par le passé.

% des logements construits dans des bâtiments multifamiliaux



% des logements construits dans des résidences pour personnes âgées**% des logements construits dans des bâtiments multifamiliaux**
(En excluant les résidences pour personnes âgées du total des logements)

VALEURS FONCIÈRES

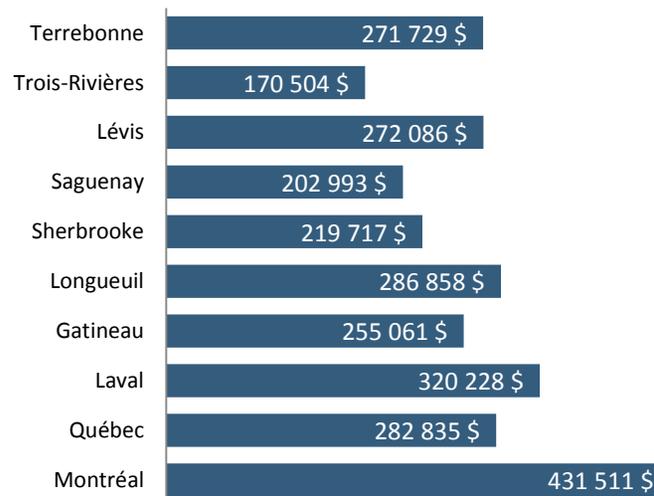
La valeur foncière moyenne des maisons unifamiliales et des condominiums résidentiels de Trois-Rivières se situe sous la moyenne provinciale. Elle est également inférieure à celle des autres villes comparables.

| Valeur moyenne selon le rôle d'évaluation foncière uniformisée, 2014 | | |
|--|-----------------------|--------------|
| | Maisons unifamiliales | Condominiums |
| Trois-Rivières | 170 504 | 138 574 |
| Lévis | 272 086 | 216 799 |
| Sherbrooke | 219 717 | 181 580 |
| Gatineau | 255 061 | 181 922 |
| Québec (ville) | 282 835 | 237 813 |
| Québec (province) | 252 906 | 255 932 |

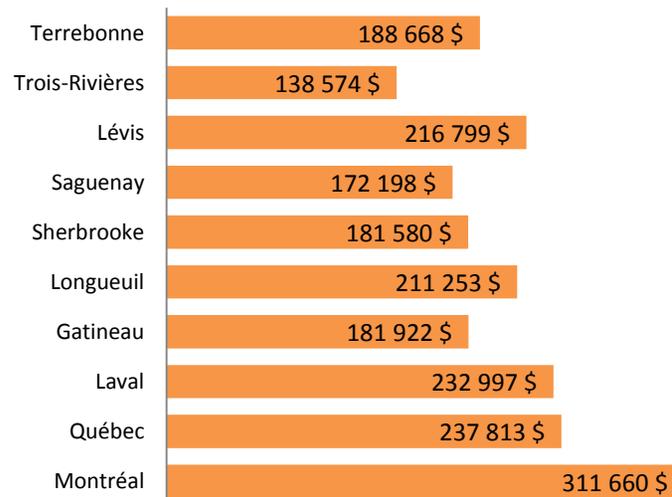
Source : MAMOT

Avec une valeur moyenne des maisons unifamiliales de 170 504 \$ en 2014, Trois-Rivières est la ville où ce type de propriétés est le plus abordable parmi les villes comparables. C'est également le cas pour les condominiums. Même à l'échelle des dix plus grandes villes du Québec, Trois-Rivières demeure celle où les maisons unifamiliales et les condominiums ont la valeur moyenne la plus faible.

Valeur moyenne des maisons unifamiliales (2014)



Valeur moyenne des condominiums (2014)



Source : Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire, Évaluation foncière, données statistiques

L'ÂGE DES LOGEMENTS ET LES GRANDES PHASES DU DÉVELOPPEMENT

Pour l'analyse de l'âge des logements à Trois-Rivières, nous avons utilisé l'année de construction inscrite au rôle d'évaluation foncière. Les périodes représentées correspondent à des événements ayant influencé le développement à Trois-Rivières.

On constate qu'il reste peu de bâtiments construits avant 1850 sur le territoire trifluvien. La majorité se situe dans le centre-ville, bien qu'on en retrouve dispersés sur le territoire, notamment dans la zone agricole. L'incendie de 1908 explique la disparition de bon nombre de ces constructions, puisqu'il a détruit de nombreux bâtiments dans le centre-ville, là où l'on retrouvait le plus grand nombre de bâtiments construits avant 1850.

La période de 1850 à 1907 est aussi peu représentée. On retrouve des bâtiments datant de cette époque principalement dans le centre-ville. Encore une fois, l'incendie de 1908 explique ce résultat.

La phase de construction de 1908 à 1945 est principalement concentrée dans le centre-ville ainsi que dans les premiers quartiers de Cap-de-la-Madeleine. Il s'agit des secteurs qui étaient situés à proximité des grandes industries.

Grandes phases de développement

| | |
|--------------------|---|
| Avant 1850 | 1850 marque le début de la révolution industrielle. L'abolition du régime seigneurial eut lieu peu après, en 1854. La période antérieure à 1850 a donc été étudiée séparément. |
| 1850 à 1907 | Cette période représente la grande phase d'industrialisation de Trois-Rivières. |
| 1908 à 1944 | Le grand incendie de 1908 a détruit une bonne partie des bâtiments du centre-ville, il s'agit donc d'une date clé. Le début de cette période est marqué par l'essor de l'industrie papetière qui a beaucoup influencé le développement de la ville. |
| 1945 à 1969 | La période suivant la fin de la Deuxième Guerre mondiale a été marquée par le développement des premières banlieues. |
| 1970 à 2001 | La construction du centre commercial Les Rivières en 1970 marque le début de la deuxième phase de développement des banlieues. Cette période a été marquée par un mode de développement axé sur l'automobile et favorisant l'étalement urbain. Cette phase est étroitement liée au développement du réseau routier, notamment à la construction du pont Laviolette en 1967. |
| 2002 à aujourd'hui | Le regroupement des 6 anciennes municipalités pour former la nouvelle ville de Trois-Rivières a constitué un virage important dans le développement de la ville. |

Pour la période de l'après-guerre (1945 à 1969), on constate un passage graduel de la trame de rue orthogonale à la trame curvilinéaire. C'est le début des banlieues. Les logements sont construits plus loin du centre-ville et des premiers quartiers et le bâti est de moins en moins dense.

La deuxième vague de développement des banlieues commence vers 1970. On constate que le secteur situé à proximité du centre commercial Les Rivières a été construit durant cette période. Dans les secteurs construits après 1970, on retrouve presque uniquement des rues de formes curvilignes, typiques du développement banlieusard. Ces développements ont généralement peu de connectivités avec le reste du réseau viaire, ayant seulement quelques accès donnant à l'extérieur du quartier. Le développement du réseau autoroutier explique le choix de ce mode de développement axé sur les déplacements en automobile.

Après 2002, on peut voir que le développement se concentre dans la périphérie la plus éloignée. Il s'agissait



Premières habitations du secteur Normanville, 1955

Source : Trois-Rivières Illustrée



Développement résidentiel autour du centre commercial Les Rivières, 1981

Source : Trois-Rivières Illustrée

d'endroits où des terrains à développer étaient encore disponibles. On observe toutefois la présence d'un certain nombre de constructions dans les secteurs plus anciens, où des efforts de redéveloppement ont été consentis.

Le « quartier de la gare » constitue un exemple de redéveloppement. Au début des années 2000, un ensemble de propriétés situées à proximité de l'intersection de la rue Sainte-Julie et du boulevard du Saint-Maurice était problématique. On y retrouvait des friches urbaines et industrielles ainsi que des bâtiments insalubres. Le secteur était aux prises avec des problèmes de marginalité et de criminalité. Suite à quelques incendies, la Ville a acquis certaines propriétés et en a incité le redéveloppement par des incitatifs financiers et fiscaux. Ce projet a permis le développement de 96 unités de logement, dont 48 avec stationnement souterrain.

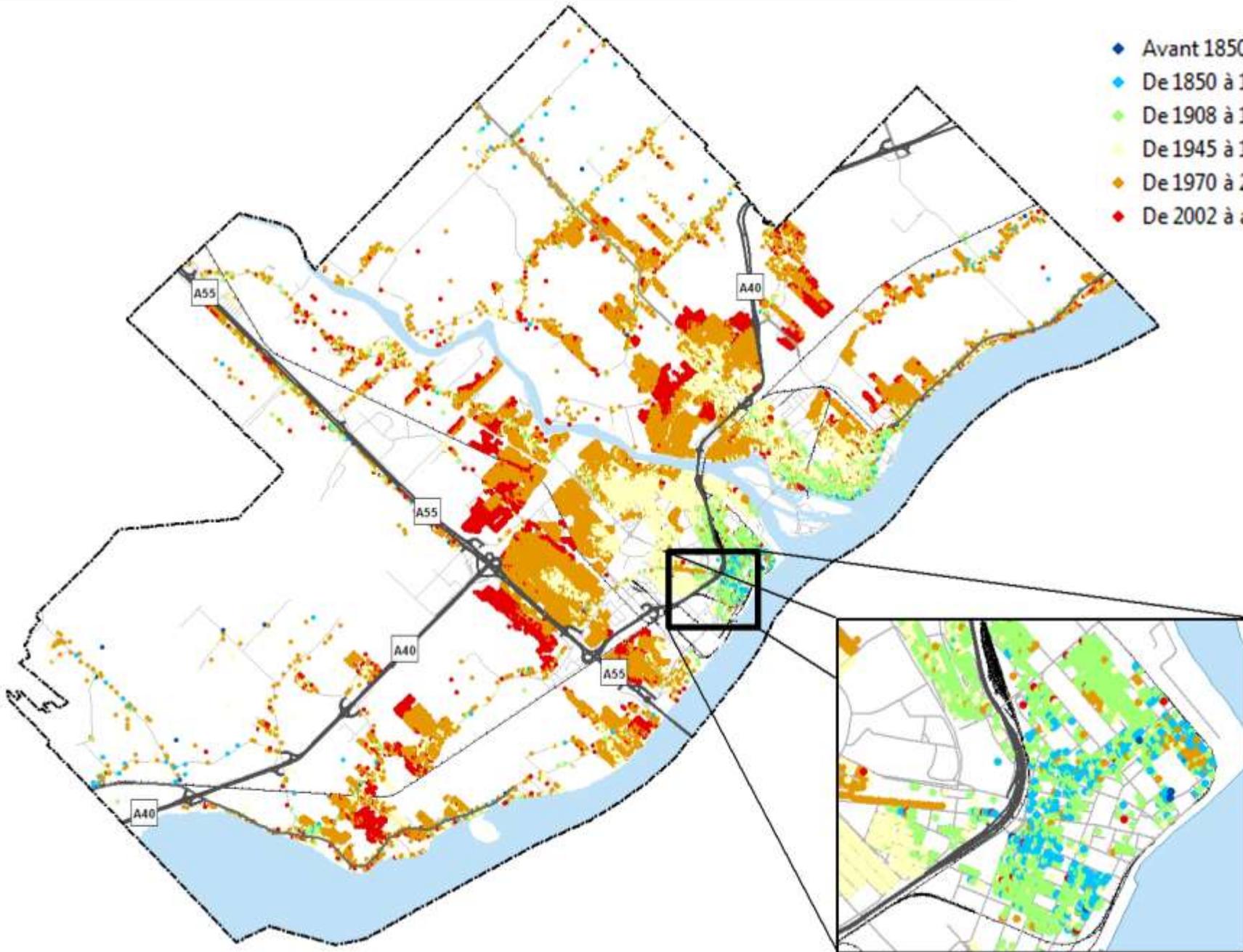
Hors des zones urbaines, on remarque plusieurs îlots déstructurés en milieu agricole, la plupart construits au début des années 1970, avant le décret d'application de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (1978). Ces îlots sont pour la plupart aménagés autour d'une rue en cul-de-sac. Par ailleurs, dans les zones rurales qui sont situées hors de la zone agricole permanente, le développement est surtout formé de petits îlots résidentiels entourés de grands espaces vacants. Plusieurs ont la même forme que les îlots déstructurés en milieu agricole. La trame de rue dans ces îlots est composée de petits réseaux dispersés çà et là sur le territoire et ayant généralement un ou deux accès à une collectrice.

Dans le secteur est, on constate la présence d'un développement linéaire le long du Chemin du Roy, composé de résidences datant de diverses époques. Du côté ouest, un autre tronçon de cette route présente le même type de développement, à proximité du noyau villageois de Pointe-du-Lac. Certains secteurs de la ville regroupent des bâtiments datant d'une variété d'époques, c'est le cas notamment du noyau villageois de Pointe-du-Lac.



Quartier de la gare
Crédit photo : Ville de Trois-Rivières

- ◆ Avant 1850
- ◆ De 1850 à 1907
- ◆ De 1908 à 1944
- ◆ De 1945 à 1969
- ◆ De 1970 à 2001
- ◆ De 2002 à aujourd'hui



DENSITÉ

Une première analyse a été produite avec le nombre de logements par unité d'évaluation.

Les immeubles de 2 à 3 logements sont concentrés dans les secteurs centraux. On les retrouve en grand nombre dans le centre-ville et dans les secteurs les plus anciens de Cap-de-la-Madeleine. On remarque également un grand nombre de ces immeubles dans le quartier Sainte-Marguerite. Les duplex et triplex sont principalement situés dans les secteurs les plus anciens de la ville, ce mode de construction ayant progressivement été délaissé. En fait, on n'en retrouve très peu dans les secteurs construits après 1969. Pour les petits immeubles à logements, ce sont plutôt les immeubles de 4 à 8 logements qui sont devenus le mode dominant dans les constructions récentes.

Les secteurs datant de la période 1970 à 2001 sont principalement constitués de bâtiments d'un seul logement. On remarque d'ailleurs que pratiquement tous les secteurs construits à cette époque et ayant une trame de rue curvilinéaire sont constitués de résidences unifamiliales.

Beaucoup d'immeubles de 4 à 8 logements ont été construits depuis 2002. On remarque une concentration de ces immeubles dans les développements domiciliaires récents, situés en périphérie.

Les immeubles de 9 logements et plus sont généralement dispersés sur le territoire.

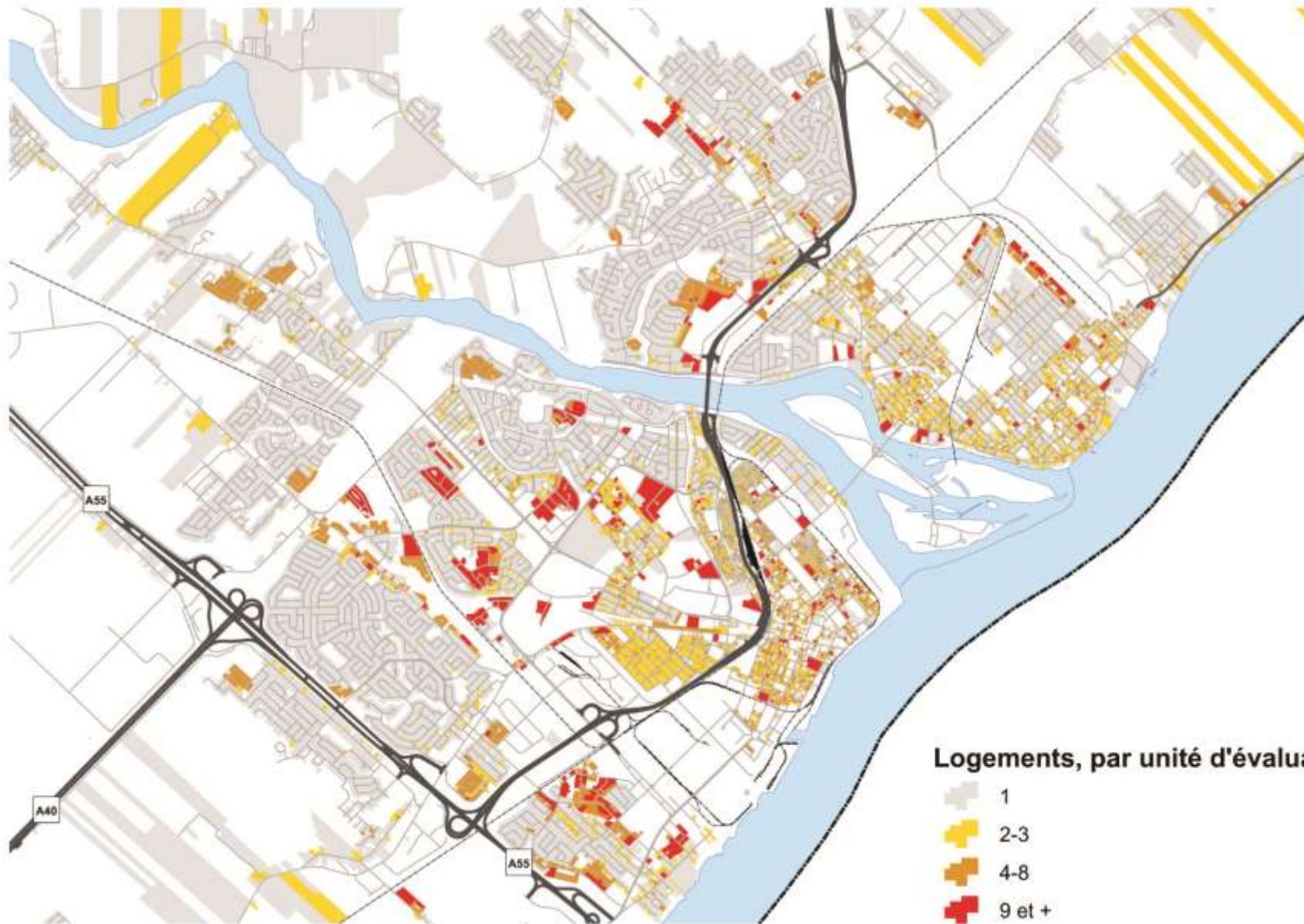
En termes de densité brute mesurée en logements par hectare, la densité est variable d'un secteur à l'autre de la ville. La densité globale des zones résidentielles est de 15 logements par hectare. Toutefois, alors que certains quartiers ont une densité assez élevée, d'autres présentent une densité plus faible.

Le quartier présentant la densité la plus élevée de Trois-Rivières est Saint-François-d'Assise, avec une densité brute de 50 logements par hectare. Le quartier Sainte-Cécile présente une densité de 44 logements par hectare et le quartier Sainte-Marguerite, une densité de 31 logements par hectare.

On retrouve également de nombreux secteurs présentant une densité autour de 10 logements par hectare. À titre d'exemple, le développement Monarque-du-Richelieu présente une densité de 12 logements par hectare.

En milieu rural, la densité des secteurs résidentiels est assez faible, variant généralement entre 2 et 10 logements par hectare.

Généralement, ce sont les premiers quartiers qui présentent une densité plus élevée et les secteurs construits durant les phases de développement des banlieues qui ont les densités les plus faibles. Toutefois, certains projets récents présentent des densités élevées. À titre d'exemple, les condominiums construits récemment sur la rue Charles-Le Gardeur ont une densité de 78 logements par hectares, ce qui a eu pour effet d'élever la densité du quartier dans lequel ils sont situés.



FONCTION COMMERCIALE

En ce qui concerne la fonction commerciale, on constate qu'il y a plusieurs types de zones commerciales sur le territoire. Le centre-ville comporte une trame mixte, typique des quartiers centraux, qui inclut de nombreux commerces. On retrouve des zones commerciales locales développées linéairement le long d'artères ou de collectrices. Trois centres commerciaux intérieurs constituent également les zones commerciales d'un autre genre, présentes dans les secteurs de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-Ouest. On retrouve également une zone de commerces de grande surface de type « power center », sur le boulevard des Récollets, typique du développement commercial des années 2000, axé sur la proximité du réseau routier supérieur. Le projet District 55 qui représente un autre modèle dérivé des « power centers », mais constituant également un milieu de vie, viendra ajouter un autre type de développement commercial sur le territoire trifluvien.

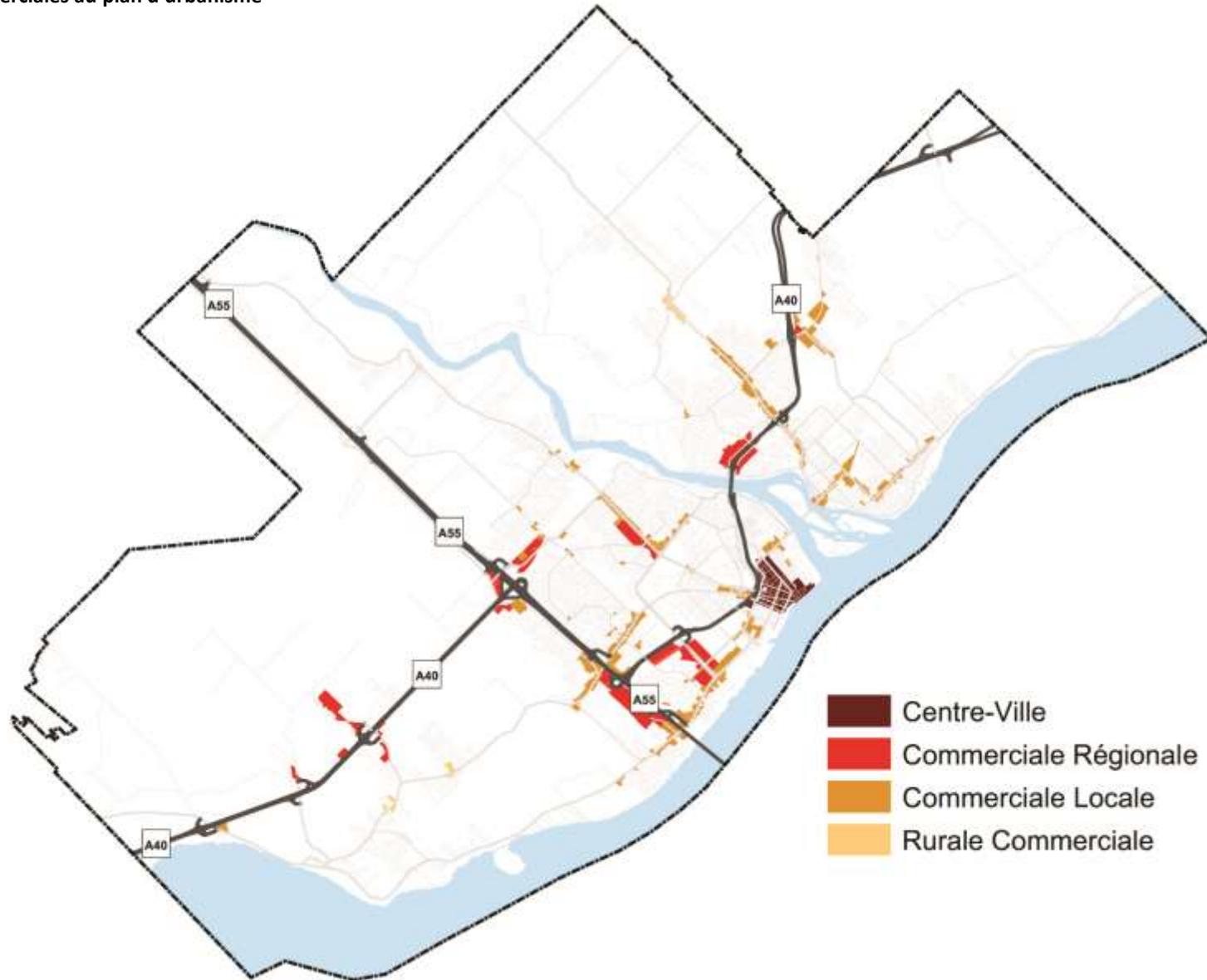
Au plan de l'urbanisme, ces développements commerciaux ont été divisés en fonction de leur rayonnement, selon qu'il soit local ou régional. On retrouve également de petits secteurs commerciaux en milieu rural, lesquels constituent l'affectation rurale commerciale. L'offre commerciale présente sur le territoire trifluvien est donc assez diversifiée.

Utilisation du sol, affectations commerciales

| Utilisation du sol | % |
|---|--------|
| Résidentielle | 15,4 % |
| Industries manufacturières | 0,4 % |
| Transports, communication et services publics | 5,8 % |
| Commerciale | 37,7 % |
| Services | 16,1 % |
| Culturelle, récréative et de loisirs | 1,3 % |
| Production et extraction de richesses | 0,4 % |
| Immeubles non exploités et étendues d'eau | 31,8 % |

Source : Rôle d'évaluation foncière, 2014

Affectations commerciales au plan d'urbanisme



GRANDES ZONES COMMERCIALES

CENTRE-VILLE

Une grande mixité commerciale est présente au centre-ville. Les entreprises de service (assurances, communication, etc.) dominent et comptent pour 23 % des 500 places d'affaires du centre-ville. On compte une proportion semblable de bureaux de professionnels (22 %). Les restaurants, cafés et bars comptent ensemble pour 18% des places d'affaires. Les commerces de détail représentent uniquement 11% des places d'affaire du centre-ville.³⁸ Ceci s'explique entre autres, par la délocalisation de ces commerces pour s'installer dans les centres commerciaux dans les années 1960 et 1970. Le centre-ville est caractérisé par une forme commerciale articulée autour d'artères présentant une concentration de commerces. On retrouve notamment sur les rues des Forges et Royale une grande concentration de commerces et d'institutions. Le centre-ville compte également plus de 2 000 logements et de nombreuses institutions. La fonction résidentielle est peu présente sur les grandes artères du centre-ville et se concentre plutôt en périphérie de celles-ci. L'architecture particulière du centre-ville renforce son attractivité et il est fréquenté à la fois par les citoyens et les touristes.

³⁸ SDC, présentation du Centre-ville de Trois-Rivières

LES CENTRES COMMERCIAUX

Trois-Rivières compte également des centres commerciaux intérieurs, typiques du développement des années 1970. Il s'agit du Centre les Rivières, des Galeries du Cap et du Carrefour Trois-Rivières-Ouest. Ces centres commerciaux ont suscité le développement accéléré de secteurs résidentiels monofonctionnels de basse densité dans les zones avoisinantes dans les années 1970 et 1980.

LE BOULEVARD DES RÉCOLLETS

Le boulevard des Récollets est une artère importante. Il formait autrefois la limite municipale entre les villes de Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest. La fusion des deux municipalités en 2002 a permis l'explosion du développement dans ce secteur. En effet, les deux anciennes villes n'avaient pas la même vision de la vocation à donner au secteur, ce qui en a ralenti le développement comme zone commerciale, bien qu'on y retrouvait le Carrefour Trois-Rivières-Ouest depuis de nombreuses années. Suite à la fusion, une zone commerciale de type « power center » a émergé à cet endroit. Il s'agit d'une zone de commerces de grande surface axée sur l'usage de l'automobile. La proximité du réseau routier supérieur a façonné le développement de cette zone commerciale qui a un rayonnement régional.

LE BOULEVARD GENE-H.-KRUGER

Le boulevard Gene-H.-Kruger est le prolongement de la route 138 aussi connue sous le nom de Chemin du Roy.

On y retrouve une forte concentration de concessionnaires automobiles. Sa fonction est plus locale que régionale.

LE BOULEVARD THIBEAU

En tant que route régionale permettant une circulation de transit avec la haute Mauricie, le boulevard Thibeau attire une forte circulation automobile. À l'origine plus résidentielle, une fonction commerciale disparate s'y est greffée au fil du temps. On y retrouve une multitude d'usages commerciaux allant du commerce de détail au commerce lourd. La compatibilité de cette activité commerciale avec la fonction résidentielle toujours présente y est difficile, malgré les efforts de la Ville pour régir les usages commerciaux sur cette artère depuis la fusion.

LE BOULEVARD JEAN-XXIII

Le boulevard Jean-XXIII est une collectrice locale qui permet le transit de la population de l'ouest de la ville. Il devient ensuite le chemin Sainte-Marguerite reliant le secteur de Pointe-du-Lac au reste de la ville. Sa localisation entre l'autoroute 55 et le boulevard des Récollets lui confère une force commerciale. On y retrouve des commerces plus spécialisés et de plus petite taille que sur le boulevard des Récollets dont des commerces de proximité appuyés par la fonction résidentielle avoisinante.

LE BOULEVARD SAINTE-MADELEINE

Historiquement, le boulevard Sainte-Madeleine s'est développé comme artère commerciale principale de l'ancienne ville de Cap-de-la-Madeleine. Bien qu'une fonction commerciale y soit toujours présente, celle-ci montre des signes de déclin. Le programme particulier d'urbanisme du noyau urbain central prévoit certaines interventions visant une amélioration de cette artère.

FONCTION INDUSTRIELLE

Au niveau des industries, Trois-Rivières compte neuf parcs industriels et plusieurs affectations industrielles identifiées au plan d'urbanisme. Certains de ces secteurs sont intégrés au périmètre urbain alors que d'autres sont situés en périphérie, à proximité du réseau autoroutier.

Les parcs industriels occupent une superficie de 1248,8 hectares et les affectations industrielles, 1006,9 hectares. La superficie totale dédiée à la fonction industrielle est donc de 2255,7 hectares soit 6,8 % du territoire trifluvien.

À l'intérieur des parcs et affectations industriels, 14,1 % de la superficie est utilisée à des fins d'industries manufacturières, selon le rôle d'évaluation. En retirant les terrains vacants et les étendues d'eau de la superficie totale, on constate que seuls 29,3 % des espaces construits dans les parcs et affectations industriels sont occupés par des industries. Toutefois, ces chiffres sont faussés par la présence d'une grande aire d'affectation industrielle vacante au nord de l'aéroport.

| Utilisation du sol, affectations industrielles | |
|--|--------|
| Utilisation du sol | % |
| Résidentielle | 10,6 % |
| Industries manufacturières | 14,1 % |
| Transports, communication et services publics | 6,6 % |
| Commerciale | 5,4 % |
| Services | 8,0 % |
| Culturelle, récréative et de loisirs | 0,1 % |
| Production et extraction de richesses | 3,3 % |
| Immeubles non exploités et étendues d'eau | 51,9 % |

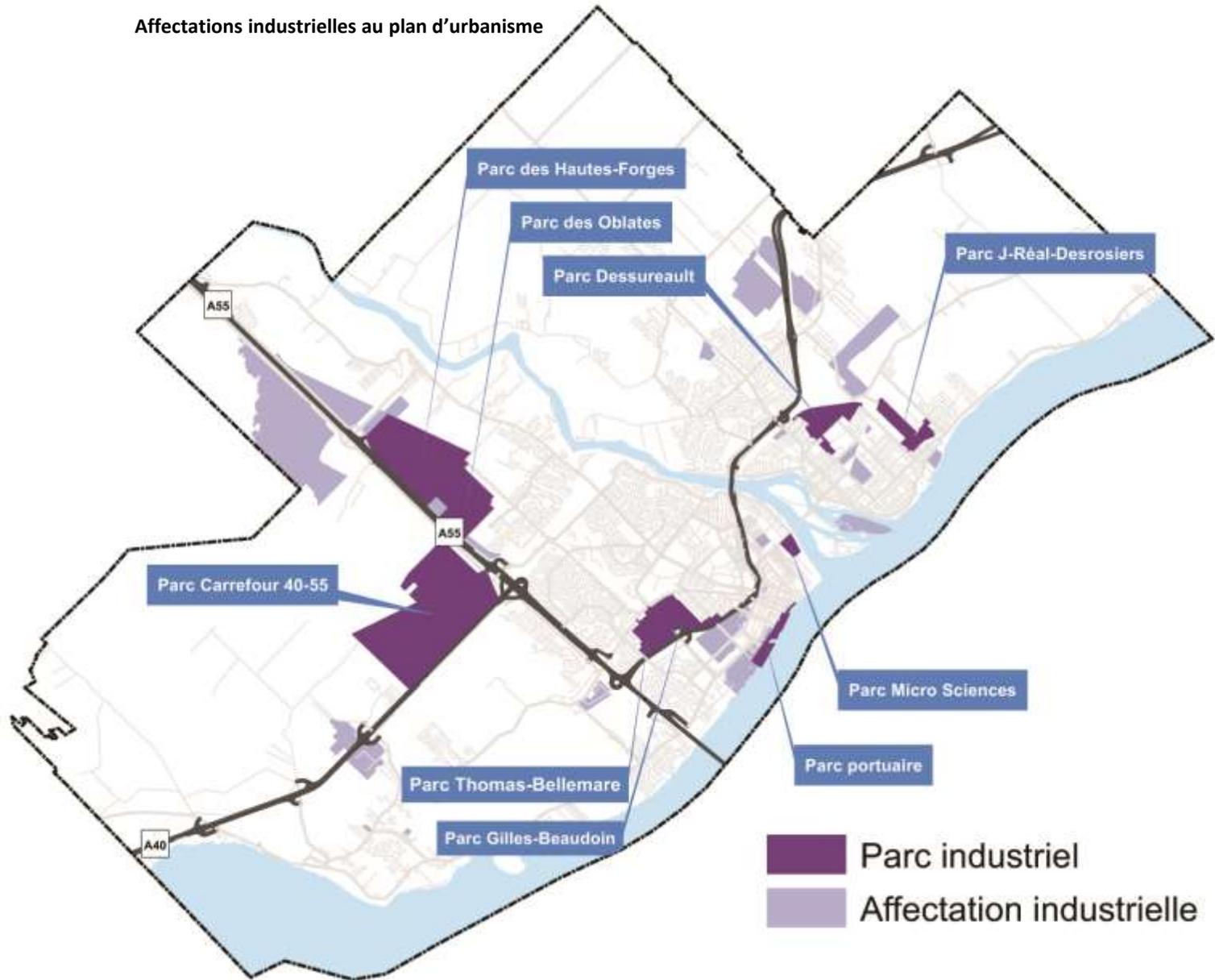
Source : Rôle d'évaluation foncière, 2014

| Utilisation du sol dans les parcs industriels | | | | | | | |
|--|-----------------|-----------------------|---------------------------|-----------|---------------|-------------|--------------------|
| | Carrefour 40-55 | Hauts-Forges /Oblates | G. Beaudoin /T. Bellemare | Portuaire | Micro-Science | Dessureault | J.-Réal Desrosiers |
| Résidentielle | 0,1 % | 1,5 % | 0,1 % | 0 % | 0 % | 0,6 % | 0 % |
| Industries manufacturières | 1,3 % | 26,3 % | 11,7 % | 6,4 % | 44,1 % | 43,7 % | 44,7 % |
| Transport, communications et services publics | 1 % | 3,6 % | 16,3 % | 77,7 % | 11 % | 12,8 % | 31,2 % |
| Commerciale | 0 % | 2,1 % | 38,2 % | 0 % | 2,5 % | 16,6 % | 9,2 % |
| Services | 0,6 % | 18,1 % | 29,5 % | 14,8 % | 14,9 % | 22,8 % | 1 % |
| Culturelle, récréative et de loisirs | 0 % | 0 % | 0,2 % | 0,9 % | 0 % | 0,1 % | 0 % |
| Production et extraction de richesses naturelles | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % | 0 % |
| Immeubles non exploités et étendues d'eau | 97 % | 48,3 % | 4 % | 0,3 % | 27,5 % | 3,2 % | 13,9 % |

Source : Rôle d'évaluation foncière, 2014

Les données du tableau précédent représentent l'utilisation du sol des parcs industriels. Les affectations industrielles situées hors des parcs ont été exclues de ce calcul. Ces données sont plus représentatives de l'utilisation du sol des secteurs industriels trifluviens.

Affectations industrielles au plan d'urbanisme



LES PARCS INDUSTRIELS

LE CARREFOUR 40-55

Le carrefour 40-55 est, comme son nom l'indique, situé à l'intersection des autoroutes 40 et 55. Ce parc industriel a été ouvert en 2009. Sa proximité avec le réseau routier supérieur est un atout pour les entreprises génératrices de camionnage. Il est également situé à proximité de l'aéroport, ce qui est également un atout pour le transport des marchandises. On y retrouve présentement 12 entreprises, lesquelles comptent ensemble environ 490 emplois³⁹. Des entreprises des domaines de la construction, des transports et de l'agroalimentaire sont présentes dans le parc industriel carrefour 40-55. L'architecture des bâtiments ainsi que le choix d'affichage démontre l'effet de vitrine dont bénéficient les entreprises grâce à la proximité des autoroutes.

Il s'agit du parc industriel comportant le plus de superficie vacante à Trois-Rivières. Toutefois, celle-ci est en partie occupée par des milieux humides ce qui ajoute certaines contraintes au développement.

PARCS INDUSTRIEL DES HAUTES-FORGES ET DES OBLATES

Le parc industriel des Hautes-Forges est situé près de l'aéroport de Trois-Rivières et de la jonction des autoroutes 40 et 55. Il est également desservi par le

³⁹ Innovation et développement économique Trois-Rivières

réseau ferroviaire. La superficie des terrains dans le parc industriel des Hautes-Forges est généralement plus élevée que dans les autres parcs industriels trifluviens. Ceci s'explique par la présence d'entreprises nécessitant de grandes superficies d'entreposage ou de bâtiment. Le parc industriel des Hautes-forges est situé hors du milieu urbain, ce qui en fait un emplacement idéal pour les entreprises faisant de l'entreposage extérieur, lequel est généralement peu esthétique.

Ce parc industriel contient une zone de conservation naturelle correspondant à un milieu humide. On y retrouve également une grande quantité d'espaces boisés. Les bâtiments sont très espacés et les espaces végétalisés sont généralement laissés à l'état naturel dans ce secteur.

PARC INDUSTRIEL THOMAS-BELLEMARE

Créé en 1967, le parc industriel Thomas-Bellemare est situé dans l'ancienne ville de Trois-Rivières-Ouest. On y retrouve des industries légères et des commerces de gros et de détail. Le domaine des télécommunications ainsi que plusieurs services de réparation reliés à l'automobile sont également présents dans ce parc industriel. Les commerces et industries situés dans ce secteur sont généralement de petite taille et causent peu de nuisances. C'est particulièrement le cas du côté ouest, situé à proximité de résidences.

L'aménagement du parc industriel Thomas-Bellemare est assez particulier. En effet, les bâtiments sont implantés très en retrait par rapport aux rues et les marges de recul



Carrefour 40-55
Crédit photo : Ville de Trois-Rivières

avant sont végétalisées. Les emprises de rue y sont très larges, mais ne sont pas occupées uniquement par du pavage. En effet, des espaces gazonnés et des alignements d'arbres y ont été aménagés. Le parc industriel Thomas-Bellemare est adjacent à des zones résidentielles, ce qui explique ce choix d'aménagement ainsi que le type d'entreprise qu'on y retrouve.

PARCS INDUSTRIEL GILLES-BEAUDOIN

Le parc industriel Gilles-Beaudoin est adjacent au parc Thomas-Bellemare. Il est caractérisé par la présence à la fois de commerces et d'industries. Ceci est dû notamment au fait qu'il est traversé par le boulevard des Récollets, dans la continuité de la zone commerciale de type « power center ». Le long de ce boulevard, on retrouve principalement une fonction commerciale et de services. En fait, malgré qu'il s'agisse d'un parc industriel, on y retrouve peu d'industries. Ce sont les commerces et les services qui y dominent et non les industries manufacturières. En effet, seuls 11,7 % de la superficie combinée des parcs industriels Thomas-Bellemare et Gilles-Beaudoin est occupée par la fonction industrielle. Le parc Gilles-Beaudoin est également rempli à pleine capacité.

Vu sa localisation en plein cœur du tissu urbain, on y retrouve des entreprises qui, bien qu'elles prennent de l'espace, ne causent pas de nuisances majeures.

PARC INDUSTRIEL PORTUAIRE

Situé sur la rive du fleuve Saint-Laurent, le parc industriel portuaire correspond aux terrains appartenant au Port de Trois-Rivières et à des entreprises associées à ce dernier. Toutes les activités de ce parc industriel sont en lien avec le port. Il s'agit en fait des différents quais et terminaux du Port de Trois-Rivières ainsi que d'entreprises qui y sont installées. On y retrouve notamment des entreprises où sont manutentionnés des produits en vrac solide et liquide qui y transitent. Il s'agit donc d'un lieu stratégique de transport de marchandises. Le Port de Trois-Rivières est desservi à la fois par le réseau ferroviaire et de camionnage.

Le Port de Trois-Rivières est situé au cœur de la ville. Il est adjacent au centre-ville ainsi qu'à des zones résidentielles. On remarque certains signes de déstructuration du secteur urbain avoisinant le port. Plusieurs bâtiments sont peu entretenus et la discontinuité du réseau viaire complique la circulation. Des démarches de réaménagement de l'interface port-ville ont été faites conjointement par le Port et la Ville de Trois-Rivières, notamment dans le secteur le plus près du centre-ville.

Le Port de Trois-Rivières a annoncé des projets d'expansion. Toutefois, puisqu'il est entouré par le tissu urbain, une réflexion quant à l'agrandissement du parc portuaire devra nécessairement entraîner une planification à une échelle plus large afin d'en prévoir les impacts sur les autres fonctions urbaines.

PARC MICRO SCIENCES

Situé à proximité du centre-ville de Trois-Rivières, le parc Micro Sciences a été conçu pour des industries de l'économie du savoir. Les principaux secteurs d'activités qui s'y trouvent sont les bioprocédés industriels, les technologies environnementales et les énergies propres, en plus des technologies de l'information, de systèmes électroniques et de télécommunications. On y retrouve également le Technocentre d'Innovation et développement économique Trois-Rivières (IDÉ). Construit en 2009, ce dernier comprend un incubateur pour les entreprises ayant des projets en phase de prédémarrage, de démarrage ou de pré-commercialisation.⁴⁰

Ce parc a été conçu dans une approche de planification intégrée avec le projet Trois-Rivières sur Saint-Laurent. Il s'inscrit dans la démarche de requalification de la friche industrielle laissée par la destruction de l'usine de la CIP. Il est contigu à la piste cyclable et à la promenade de ce projet. Par ailleurs, il est situé à proximité de secteurs résidentiels et commerciaux. Le parc Micro Sciences est destiné à des entreprises compatibles avec les autres fonctions urbaines et, par conséquent, n'accueillera pas d'industries manufacturières lourdes.

Environ 27,5 % de la superficie de ce parc industriel demeure vacante.

⁴⁰ Innovation et développement économique Trois-Rivières

PARC INDUSTRIEL DESSUREAULT

Situé dans le secteur du Cap-de-la-Madeleine, le Parc industriel Dessureault est délimité approximativement par les rues Dessureault et Saint-Laurent ainsi que par la voie ferrée. Une grande diversité d'usages y est présente et il ne semble pas y avoir de créneau industriel dominant dans ce parc. On y retrouve deux des plus grands employeurs privés de Trois-Rivières, soit Marmen (800 employés) et Telecon (1200 employés). Il s'agit donc d'un très grand pôle d'emploi.

PARC INDUSTRIEL J.-RÉAL DESROSIIERS

Situé à la jonction des secteurs de Cap-de-la-Madeleine et de Sainte-Marthe-du-Cap, le Parc industriel J.-Réal-Desrosiers occupe une superficie approximative de 84 hectares. Il est présentement rempli à pleine capacité et n'offre plus de terrains disponibles. Les 10 entreprises présentes dans ce parc génèrent environ 210 emplois. Les industries des domaines des métaux et produits métalliques ainsi que des produits en bois sont dominantes dans ce parc industriel.

Au moment de l'ouverture de ce parc industriel, en 1986, celui-ci était localisé à la limite de l'ancienne ville Cap-de-la-Madeleine. Il a ensuite été fusionné avec le parc industriel de l'ancienne ville de Sainte-Marthe-du-Cap pour former l'actuel Parc industriel J.-Réal Desrosiers.



Technocentre du parc industriel Micro Sciences
Crédit photo : Ville de Trois-Rivières

COMPARAISON ENTRE LES PARCS

Trois-Rivières compte 8 parcs industriels. Seuls trois de ces parcs ont encore des terrains disponibles, soit les parcs Micro Sciences, 40-55 et des Hautes-Forges/Oblates. Par conséquent, il n'y a présentement pas d'espace disponible à l'est de la rivière Saint-Maurice.

Par ailleurs, on constate que les parcs industriels ont des caractéristiques différentes et qu'ils ne sont pas tous en mesure d'accueillir le même type d'entreprises. Également, il est observable que ce ne sont pas tous les parcs qui ont un créneau ou une thématique spécifique, comme c'est le cas pour le parc Micro Sciences ou le parc portuaire. Le schéma se penchera sur les usages à autoriser dans chacun des parcs industriels afin d'orienter ceux-ci vers des créneaux spécifiques.



Crédit photo : Jean Chamberland

FONCTION INSTITUTIONNELLE

En ce qui concerne la répartition des institutions sur le territoire, on remarque une grande concentration d'institutions dans le pôle institutionnel, lequel comprend notamment l'UQTR, le Cégep et le CHRTR. Le pôle institutionnel est délimité par les boulevards des Récollets et Saint-Louis ainsi que par les rues Laviolette et Sainte-Marguerite. Il représente un atout pour Trois-Rivières en raison de son rayonnement d'ordre régional. Le regroupement de grandes institutions d'enseignement, de santé et de loisirs concentre en un seul lieu une diversité d'équipements publics qui confèrent un dynamisme aux institutions. Le pôle institutionnel est complémentaire au centre-ville.⁴¹

Les principales institutions s'y retrouvant sont :

- Université du Québec à Trois-Rivières;
- Cégep de Trois-Rivières;
- Collège Laflèche;
- École d'alimentation et d'hôtellerie du centre de formation Bel-Avenir;
- École secondaire Les Pionniers
- Pavillon Sainte-Marie du Centre hospitalier régional de Trois-Rivières;
- Hippodrome Trois-Rivières et Ludoplex;
- Colisée de Trois-Rivières;
- Stade Fernand-Bédard
- Piscine du Terrain de l'Exposition;

- Cimetières Saint-Louis, Forest Hill et Saint-Michel.

Les trois grandes institutions d'enseignement postsecondaire comptent presque 20 000 étudiants.

| Institutions d'enseignement | |
|-----------------------------|-----------|
| Établissement | Étudiants |
| UQTR | 14 000 |
| Cégep de Trois-Rivières | 4 400 |
| Collège Laflèche | 1 300 |

Sources : UQTR, Cégep, Collège Laflèche

Le pôle institutionnel est également un lieu d'emploi important. En effet, les grandes institutions sont parmi les plus grands employeurs de Trois-Rivières.

| Grandes institutions | |
|-----------------------------------|----------|
| Employeur | Employés |
| CSSS (incluant le CHRTR) | 4 930 |
| Commission scolaire Chemin-du-Roy | 2 300 |
| UQTR | 1 526 |
| Ville de Trois-Rivières | 1 273 |
| Cégep de Trois-Rivières | 800 |

Des espaces verts d'envergure sont présents dans le pôle institutionnel. Le terrain de l'UQTR comporte un grand boisé. Ce boisé est situé près des cimetières Saint-Michel et Forest-Hill, qui ont également de grandes superficies boisées. Ensemble, ces espaces verts occupent une superficie de plus de 56 hectares. Ces boisés font partie d'un territoire d'intérêt écologique et représentent la plus grande superficie boisée du noyau urbain central. Ils



Pôle institutionnel

⁴¹ Ville de Trois-Rivières, plan d'urbanisme

contribuent à la lutte aux îlots de chaleur et au maintien de la qualité de l'air.

En plus du pôle institutionnel, on retrouve aussi une forte concentration d'institutions dans le centre-ville de Trois-Rivières. À titre d'exemples, on y retrouve l'hôtel de ville, le palais de justice et de nombreux bureaux gouvernementaux.

| Utilisation du sol, affectations institutionnelles | |
|--|--------|
| Utilisation du sol | % |
| Résidentielle | 4,6 % |
| Industries manufacturières | 0 % |
| Transports, communication et services publics | 4,6 % |
| Commerciale | 20,5 % |
| Services | 48,5 % |
| Culturelle, récréative et de loisirs | 17,8 % |
| Production et extraction de richesses | 0 % |
| Immeubles non exploités et étendues d'eau | 4,1 % |

Source : Rôle d'évaluation foncière, 2014

En observant la distribution des usages dans les affectations publiques et institutionnelles, on constate une grande mixité. Ainsi, ces affectations ne sont pas monofonctionnelles, mais regroupent également des usages résidentiels, commerciaux et récréatifs.

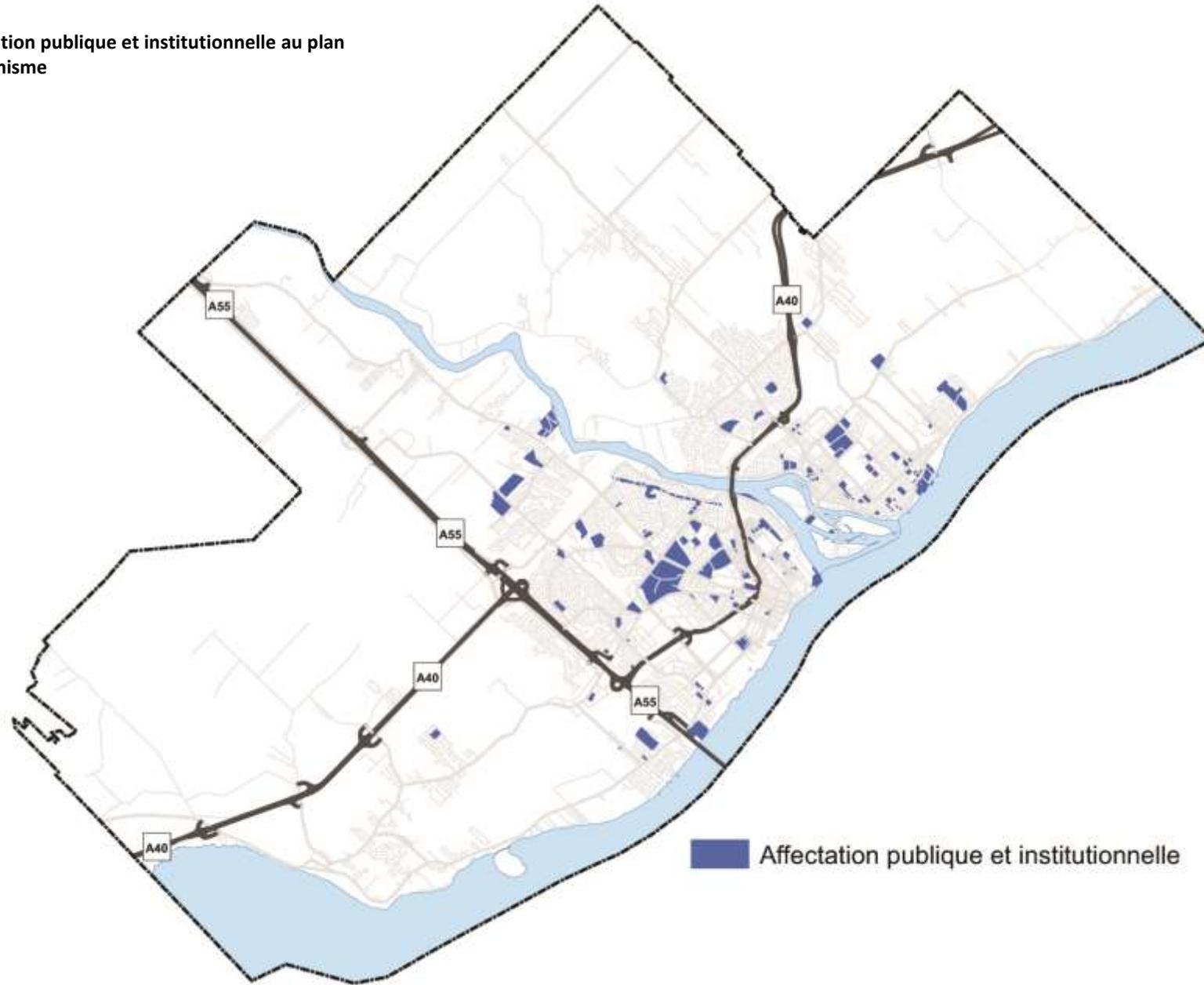
En tant que ville-centre de la Mauricie, Trois-Rivières comporte une grande diversité de services institutionnels. On y retrouve, en plus des institutions d'enseignements et de santé mentionnés précédemment, une concentration de services gouvernementaux dont les différentes directions régionales des ministères du Québec.



Hôtel de ville

Crédit photo : Patri-Arch

Affectation publique et institutionnelle au plan d'urbanisme



VALEURS FONCIÈRES

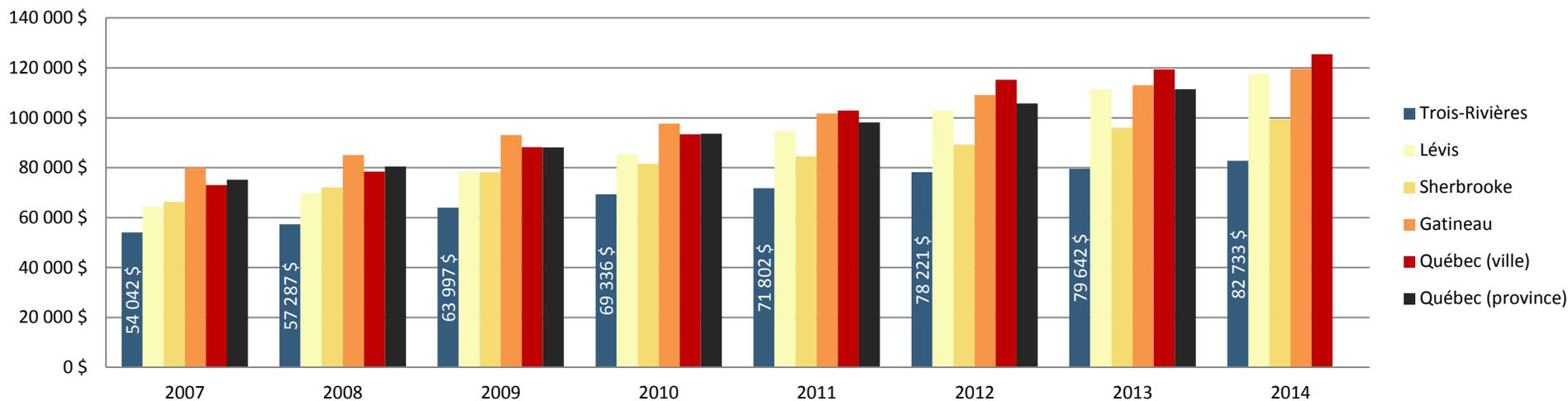
Le MAMOT compile des données sur les valeurs foncières dans les différentes municipalités du Québec. Afin d'obtenir des données comparables, la valeur foncière uniformisée est divisée par le nombre d'habitants pour obtenir une valeur foncière per capita. Cette donnée comprend l'ensemble des immeubles évalués au rôle, tous types d'utilisations confondus. La valeur foncière per capita est plus basse à Trois-Rivières que dans les autres villes comparables.

La valeur uniformisée per capita à Trois-Rivières a augmenté chaque année depuis 2007. Toutefois, elle demeure inférieure à la moyenne québécoise. En 2013, elle était de 79 642 \$ à Trois-Rivières, comparativement à 111 501 \$ au Québec.

| Valeur uniformisée per capita en 2014 | |
|---------------------------------------|---------------|
| Ville | Valeur |
| Montréal | 142 997 |
| Québec | 125 527 |
| Laval | 122 881 |
| Gatineau | 119 605 |
| Longueuil | 109 381 |
| Sherbrooke | 99 561 |
| Saguenay | 98 900 |
| Lévis | 117 704 |
| Trois-Rivières | 82 733 |
| Terrebonne | 111 687 |

Source : MAMOT

Valeur foncière uniformisée per capita



Source : MAMOT

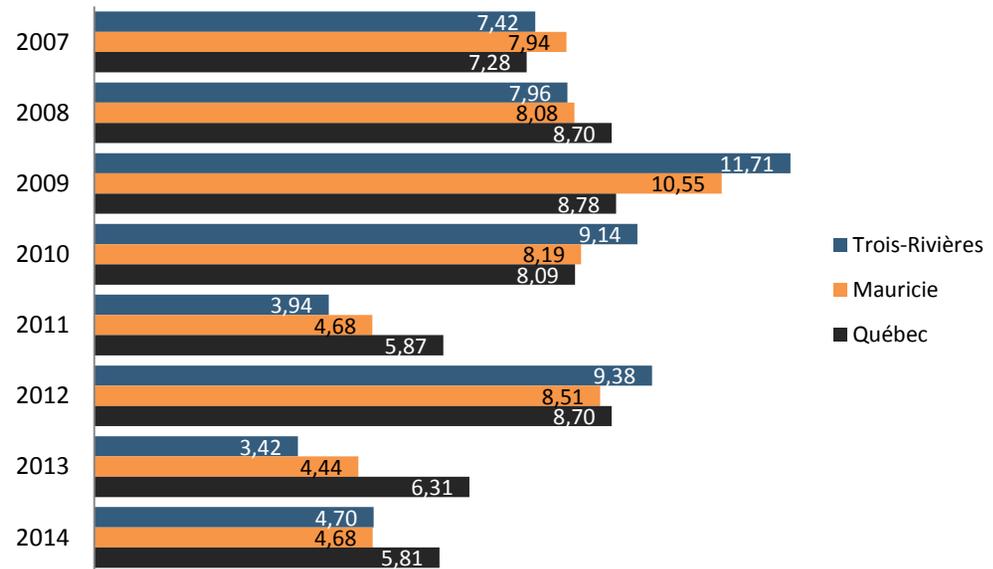
TAUX DE CROISSANCE

Le taux de croissance annuel des valeurs foncières est établi à partir des rôles d'évaluation foncière municipaux, conformément à la loi sur la fiscalité municipale. Ces données sont compilées par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Elles permettent de suivre l'évolution annuelle de la croissance des valeurs foncières. Le taux de croissance des valeurs foncières à Trois-Rivières a connu une évolution similaire à celui de la Mauricie. En 2014, ce taux était de 5,81 % au Québec contre 4,7 % à Trois-Rivières et 4,68 en Mauricie.

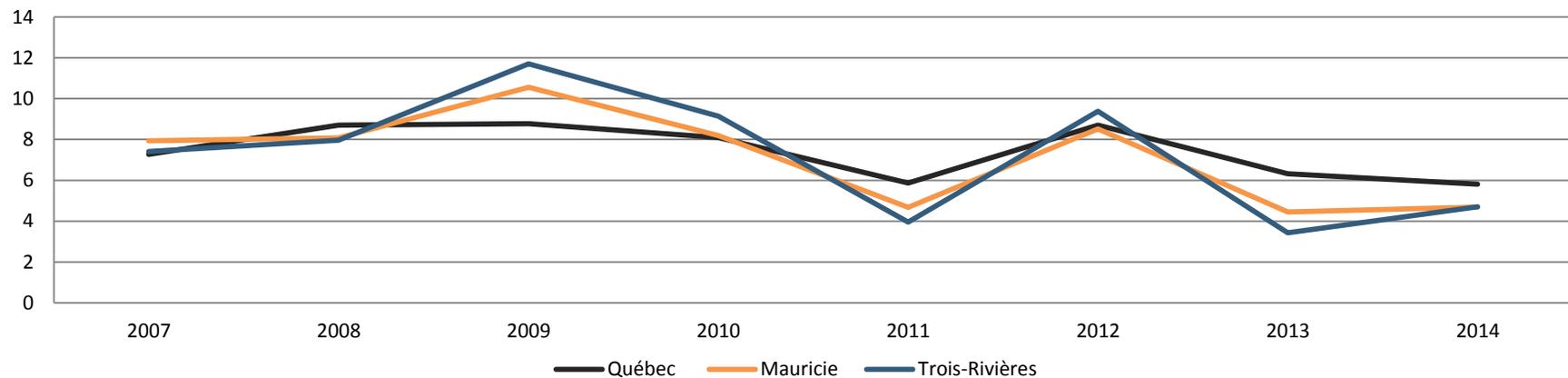
Toutefois, la croissance des valeurs foncières était en diminution au Québec et en augmentation sur le territoire trifluvien. On remarque également que le taux a connu des fluctuations importantes. En effet, il a atteint un sommet de 11,71 % en 2009 et un creux de 3,42 % en 2013.

Au total, entre 2007 et 2014, la valeur foncière a connu une croissance de 57,68 % à Trois-Rivières, contre 59,4 % au Québec.

Taux de croissance des valeurs foncières (%)



Taux de croissance des valeurs foncières (%)



Source : MAMOT

BIBLIOGRAPHIE

Gamelin, Alain et collab., *Trois-Rivières illustrée*, La corporation des fêtes du 350^e anniversaire de Trois-Rivières, 1984, 228 pages.

Gouvernement du Québec, *Les orientations gouvernementales en matière d'aménagement, pour un aménagement concerté du territoire*, 1994.

Innovation et Développement économique Trois-Rivières, <http://www.idetr.com/fr/nos-infrastructures/port-de-trois-rivieres/index.aspx>, consulté le 2014-06-11.

Manuel d'évaluation foncière du Québec, Code d'utilisation des biens fonds, 2012.

Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire, Évaluation foncière, données statistiques, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/evaluation-fonciere/donnees-statistiques/>, consulté le 2014-06-26.

Port de Trois-Rivières, *L'importance d'une vision commune pour le développement d'une ville portuaire*, Document préparé pour la ville de Trois-Rivières et déposé à la rencontre du 29 mai 2014.

Société canadienne d'hypothèque et de logement, *Rapport sur le marché locatif RMR de Trois-Rivières*, automne 2012.

Société canadienne d'hypothèque et de logement, *Rapport sur le marché locatif RMR de Trois-Rivières*, automne 2013.

Société d'habitation du Québec, *Regard sur le marché de l'habitation*, volume2, numéro 3, été 2008, 2008.

Statistique Canada, recensement du Canada, 2011.

Ville de Trois-Rivières, permis de construction.

Ville de Trois-Rivières, plan d'urbanisme, 2010.

Ville de Trois-Rivières, rôle d'évaluation foncière 2014.

CENTRE-VILLE

Portrait du territoire

Ville de Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-----------------------------------|-----|
| MISE EN CONTEXTE..... | 161 |
| PRÉSENTATION DU CENTRE-VILLE..... | 161 |
| Historique..... | 161 |
| UTILISATION DU SOL..... | 162 |
| La fonction résidentielle..... | 162 |
| La fonction commerciale..... | 163 |
| LES ÉVÉNEMENTS..... | 165 |
| LE STATIONNEMENT..... | 166 |
| Offre de stationnement..... | 166 |
| Étude sur le stationnement..... | 166 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 168 |

MISE EN CONTEXTE

Le centre-ville est le cœur historique de Trois-Rivières. Il est à la fois un pôle commercial d'importance, un milieu de vie et une destination touristique. Dans ce contexte, il est pertinent de s'y attarder dans le cadre de l'énoncé de vision stratégique et du schéma d'aménagement. La vitalité du centre-ville est une des préoccupations de la Ville de Trois-Rivières, c'est pourquoi un court profil à ce sujet a été élaboré.

PRÉSENTATION DU CENTRE-VILLE

Situé pratiquement aux confluents du Fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Maurice, le centre-ville de Trois-Rivières occupe une superficie de 101,9 hectares.



Il comprend le site patrimonial déclaré de Trois-Rivières et on y retrouve grand nombre de fonctions urbaines.

Cette délimitation du centre-ville correspond à l'affectation centre-ville identifiée au plan d'urbanisme de Trois-Rivières. À moins d'indication contraire, le terme centre-ville fait référence à cette affectation.

HISTORIQUE

Dès la fondation de la ville en 1634, le centre-ville était occupé par le premier bourg de Trois-Rivières. Durant de nombreuses années, il constituait la majeure partie du territoire urbanisé trifluvien.

Le grand incendie de 1908 a détruit une grande partie du centre-ville de Trois-Rivières. Suite à cet événement tragique, la reconstruction s'est effectuée très rapidement, ce qui a eu pour effet de créer une certaine homogénéité architecturale.

Le centre-ville de Trois-Rivières a longtemps été le principal pôle commercial de la ville. Toutefois, l'extension du réseau routier dans les années 1970 et l'utilisation accrue de l'automobile ont favorisé une migration du commerce de détail en périphérie. Avant la construction du Pont-Laviolette, le centre-ville était le point de départ du traversier reliant la rive sud du Saint-Laurent à la rive nord. Ceci faisait en sorte d'en faire un lieu de transit incontournable.

Suite au développement des centres commerciaux, Le centre-ville a connu une période plus difficile. L'arrivée de l'autoroute 40 dans les années 1980 a également creusé une cicatrice dans le tissu urbain avoisinant.



Rue des Ursulines
Crédit photo : Ville de Trois-Rivières

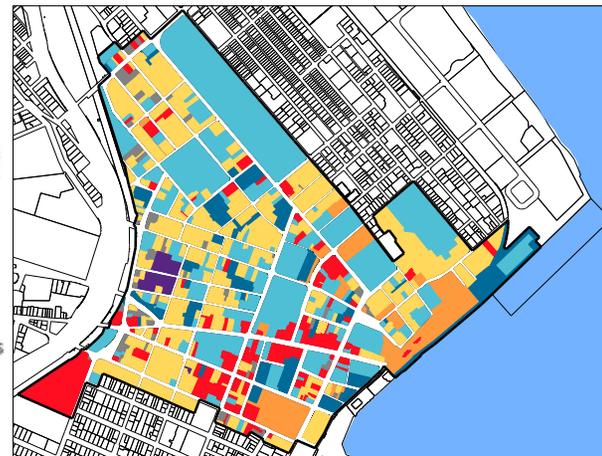


Crédit photo : Ville de Trois-Rivières

Dès 1984, la Ville de Trois-Rivières a manifesté une volonté de revitaliser le centre-ville et adopté des outils urbanistiques à cet effet (programme revi-centre, inventaires, programme particulier d'urbanisme). Entre 1986 et 1994, un million de dollars d'investissements municipaux et 125 millions en investissements privés ont eu lieu au centre-ville. Depuis 2002, plus de 20 millions de dollars ont été investis dans la revitalisation urbaine, ce qui a entraîné la rénovation et la restauration de plus de 1 500 logements. Diverses interventions publiques, comme le réaménagement de la place Pierre-Boucher contribuent à mettre en valeur le centre-ville.

UTILISATION DU SOL

Le centre-ville comporte une grande mixité de fonctions. On y retrouve notamment une forte concentration d'institutions publiques et de bureaux de professionnels, des bars et restaurants et un grand nombre d'habitations.



Utilisation du sol, centre-ville

- Résidentielle
- Industries manufacturières
- Transports, communication et services publics
- Commerciale
- Services
- Culturelle, récréative et de loisirs
- Production et extraction de richesses naturelles
- Immeubles non exploités et étendues d'eau

| Utilisation du sol | | |
|--|-----------------|------|
| | Entrées au rôle | % |
| Résidentielle | 641 | 61,8 |
| Industries manufacturières | 2 | 0,2 |
| Transports, communications et services publics | 48 | 4,6 |
| Commerciale | 130 | 12,5 |
| Services | 148 | 14,3 |
| Culturelle, récréative et de | 17 | 1,6 |
| Immeubles non exploités et étendues d'eau | 51 | 4,9 |

Source : Rôle d'évaluation foncière 2014

LA FONCTION RÉSIDENTIELLE

La fonction résidentielle est dominante au centre-ville. Les habitations représentent 61,8 % des entrées au rôle d'évaluation en 2014. On retrouve au centre-ville 2 812 logements et environ 4 080 résidents.



Crédits photos : Patri-Arch

Le taux d'inoccupation des logements au centre-ville est le plus élevé de la région métropolitaine de recensement de Trois-Rivières, avec 8,5 % en 2013. La moyenne de la RMR est de 5,1 % et le taux d'équilibre du marché est évalué à 3 %. Cette situation témoigne d'un certain manque d'attractivité résidentielle du centre-ville. L'âge

des logements ainsi que leur état n'est pas étranger à ce phénomène. Certains secteurs présentent également des problèmes de compatibilité entre la fonction résidentielle et les autres usages en place. À titre d'exemple, on retrouve plusieurs logements aux étages supérieurs d'édifices dont les rez-de-chaussée sont occupés des bars et restaurants sur la rue des Forges, alors que ces fonctions sont plus difficilement compatibles. Également, la présence de nombreux logements avec lesquels aucun espace de stationnement n'est disponible, dans une ville où l'automobile constitue le principal mode de déplacement, pourrait également être un contributeur du taux élevé d'inoccupation des logements du centre-ville.

LA FONCTION COMMERCIALE

Les commerces et services représentent presque 27 % des entrées au rôle d'évaluation dans le centre-ville. Les institutions publiques, les services professionnels et les édifices à bureaux sont très représentés dans ce secteur. On y retrouve peu de vente au détail et de commerces de proximité.

Selon les données de la Société de développement commerciale (SDC) du centre-ville de Trois-Rivières, les places d'affaire au centre-ville sont réparties comme suit :

- Entreprises de service : 23 %
- Professionnels : 22 %
- Restaurants et cafés : 14 %
- Institutions publiques : 12 %
- Commerçants : 11 %
- Beauté et mise en forme : 7%

- Arts et spectacles : 5 %
- Bars : 4 %
- Hébergement : 2 %

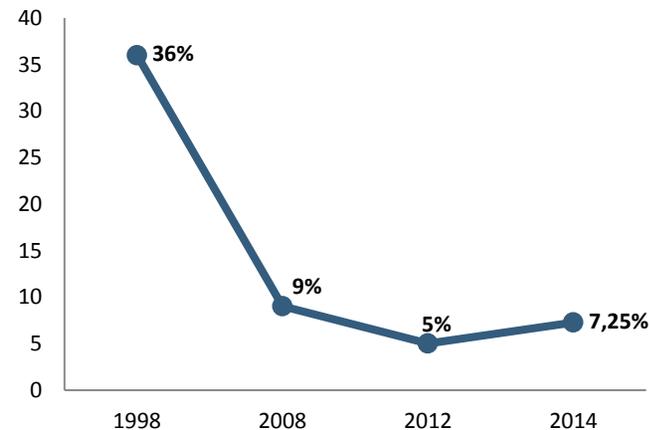
Lorsqu'on évoque la fonction commerciale du centre-ville, la perception de plusieurs intervenants est que les bars et restaurants dominent, bien que ceux-ci ne totalisent en fait que 18 % des commerces. Cette perception s'explique par leur grande concentration sur la rue des Forges, située au cœur du centre-ville.

Au niveau du taux de vacance des locaux commerciaux, celui-ci a connu une forte diminution par rapport à la fin des années 1990.



Rue des Forges
Crédit photo : OTCTR

Taux de vacance des locaux commerciaux (%)



Toutefois, le taux de vacance a connu une remontée de 2,25 % entre 2012 et 2014. Le centre-ville montre présentement des signes qui semblent démontrer un essoufflement. Dans ce contexte, une attention

particulière devra être porté à celui-ci afin d'en préserver la vitalité.

Ces données sont celles du périmètre de la SDC centre-ville, elles ne couvrent donc pas l'ensemble de l'affectation centre-ville identifiée au plan d'urbanisme. Le périmètre SDC est délimité par les rues Saint-Roch, Saint-Olivier, Sainte-Genève, Laviolette, Saint-Pierre et Saint-François-Xavier et le fleuve Saint-Laurent.



Périmètre de la SDC Centre-ville

Un autre enjeu au niveau commercial est la saisonnalité de nombreuses activités se déroulant au centre-ville. Par exemple, les bars et restaurants du secteur sont caractérisés par la présence de nombreuses terrasses,

conçues pour la période estivale. C'est également à cette période de l'année qu'il y a le plus d'événements au centre-ville. Ceci assure un grand achalandage au centre-ville en été, mais pas nécessairement aux autres moments.

On estime que plus de 10 000 personnes travaillent au centre-ville de Trois-Rivières, dont 7 500 sur le territoire de la SDC⁴². Ces travailleurs représentent un bassin de clientèle important pour les commerces du secteur.

La faible représentation des commerces de vente au détail au centre-ville peut s'expliquer en grande partie par la compétition exercée par les autres zones commerciales de la ville. En effet, la présence de trois centres commerciaux intérieurs et d'une zone de type « power center » où les commerces de vente au détail sont nombreux peut expliquer le peu de commerces de ce genre au centre-ville.

⁴² Société de développement commerciale du centre-ville de Trois-Rivières, *Présentation du centre-ville*

LES ÉVÉNEMENTS

Le centre-ville de Trois-Rivières est également caractérisé par de nombreux événements. Durant la période estivale (mai à septembre), ce sont plus de 40 événements qui ont lieu au centre-ville chaque année.

| Principaux événements | |
|--|-------------|
| Événement | Achalandage |
| Festivoix (2009) | 320 000 |
| Grand Prix (2009) | 107 600 |
| Délices d'automne (2009) | 57 000 |
| Festival international de la poésie (2009) | 42 300 |
| Danse encore (2011) | 28 000 |

Source : Tourisme Trois-Rivières

N.B. : les données pour chacun des événements sont compilées différemment et ne peuvent être comparées entre-elles

Ces événements contribuent à l'animation du centre-ville et forment un des éléments structurants de l'expérience urbaine trifluvienne. Récemment, des événements de plus en plus nombreux ont entraîné une réflexion quant à leur nombre et à leur compatibilité avec les autres fonctions du centre-ville. Cette question pourra être étudiée ultérieurement.

LE STATIONNEMENT

La question du stationnement au centre-ville a soulevé l'intérêt de différents intervenants lors de rencontres de consultation.

OFFRE DE STATIONNEMENTS

Le centre-ville compte 1667 cases de stationnement public appartenant à la Ville. De celles-ci, 940 sont situées sur rue et 727 dans des stationnements en ouvrage (de surface, souterrains ou étagés).

Le stationnement hors-rue, qu'il soit public ou privé occupe une superficie de 171 882 mètres carrés, soit 17 % de la superficie totale de l'affectation centre-ville identifiée au plan d'urbanisme. Ce chiffre comprend l'ensemble des espaces dédiés au stationnement, situés sur des terrains non résidentiels ainsi que les stationnements publics en surface. Ces stationnements ne sont pas tous utilisables par le public en toute circonstance puisque certains sont réservés aux clients ou aux employés d'entreprises. Toutefois, ces stationnements ont un impact sur la demande en espaces publics puisqu'un client utilisant le stationnement d'une entreprise n'a pas besoin d'utiliser un stationnement sur rue ou en ouvrage public. La superficie employée à des fins de stationnement, combinée aux espaces de stationnement souterrains et en étage et aux stationnements sur rue font en sorte qu'il est possible d'estimer le nombre de cases de stationnement au centre-ville à 9 100.

ÉTUDE SUR LE STATIONNEMENT

En 2010, la Société de développement commerciale a mandaté une firme pour réaliser une étude sur le stationnement au centre-ville. Cette étude portait sur les clientèles autres que les travailleurs et les touristes.

Selon les résultats de cette étude, les gens étaient satisfaits dans de fortes proportions de la qualité et de la sécurité des stationnements. Certains répondants avaient identifié le manque de stationnement comme une source d'insatisfaction. Toutefois, lorsque questionnés davantage à ce sujet, il est apparu que le manque de stationnement était constaté par les utilisateurs à des périodes précises, notamment lors des festivals et événements ainsi que durant la période estivale.

Les stationnements sur rue étaient les plus utilisés et le stationnement étagé de la rue Badeaux semblait peu connu et peu apprécié des utilisateurs.

56,4 % sondés avaient identifié les sorties (restaurants, divertissement) comme le motif de leurs visites au centre-ville, en faisant le motif le plus représenté. À titre comparatif, le magasinage n'a été mentionné que par 3,8 % des répondants.

Stationnements publics du centre-ville



Nombre de cases :
Sur rue : 940
Hors rue : 727
Total des stationnements : 1667

BIBLIOGRAPHIE

Société de développement commercial du centre-ville de Trois-Rivières, *Le stationnement au centre-ville*, 2010.

Société de développement commercial du centre-ville de Trois-Rivières, *Présentation du centre-ville de Trois-Rivières*.

Statistique Canada, recensements 2006 et 2011.

Ville de Trois-Rivières, rôle d'évaluation 2014.

INFRASTRUCTURES

Portrait du territoire

Ville de Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| MISE EN CONTEXTE | 171 |
| EAU POTABLE | 171 |
| Secteur de Pointe-du-Lac | 172 |
| Secteur de Trois-Rivières-Ouest | 172 |
| Secteur de Trois-Rivières | 173 |
| Secteur de Cap-de-la-Madeleine | 173 |
| Secteur de Sainte-Marthe-du-Cap | 174 |
| Secteur de Saint-Louis-de-France | 174 |
| EAUX USÉES | 175 |
| Description des réseaux | 175 |
| EAUX PLUVIALES | 177 |

MISE EN CONTEXTE

La connaissance des infrastructures (réseau d'égout et réseau d'eau potable) desservant la ville est essentielle. La capacité des réseaux influence directement les choix que la Ville prend ou prendra au niveau du développement de son territoire et des investissements.

Les enjeux au niveau du schéma d'aménagement et de développement du territoire sont d'optimiser les infrastructures existantes et de planifier les interventions les plus rentables pour permettre le développement. Les réseaux existants sont vieillissants et une partie des investissements sur les infrastructures doit être consacrée à leur réfection.

EAU POTABLE

La ville de Trois-Rivières est alimentée par deux types de sources d'eau, soit une eau de surface provenant de la rivière Saint-Maurice et plusieurs puits situés dans tous les secteurs de la ville à l'exception du secteur de Trois-Rivières. Cela s'explique par le fait qu'avant les fusions municipales, les anciennes villes, à l'exception de la ville de Trois-Rivières, étaient alimentées en eau potable par des puits.

Le regroupement municipal de 2002 a mené à la réalisation d'un plan directeur du réseau d'eau potable, lequel a permis d'orienter les actions à prévoir pour équilibrer la disponibilité en eau dans les différents secteurs de la ville et ainsi pallier aux déficiences en alimentation de certains secteurs. L'usine d'eau potable

de la ville de Trois-Rivières qui s'alimente dans la rivière Saint-Maurice possédait une capacité de production d'eau supérieure à la demande actuelle et future de l'ancienne ville de Trois-Rivières. À l'inverse, la capacité de production des puits alimentant les anciennes villes limitaient le développement de leurs territoires.

Les enjeux principaux à venir dans les prochaines années au niveau de l'eau potable sont les suivants :

- La mise à niveau des différents points de distribution de l'eau potable. En effet, suite à la décision prise lors de la réfection majeure de l'usine d'eau potable de distribuer une eau chloraminée plutôt que chlorée, des modifications sont requises afin que la conversion soit réalisée à l'ensemble de la ville. Il faut comprendre qu'il n'est pas souhaitable que les eaux chloraminées et chlorées soient mélangées, car cela entraîne la production de sous produits indésirables dans l'eau potable. Puisque le surplus de production de l'usine est utilisé, en tout ou en partie, pour alimenter les autres secteurs de la ville, il faut donc que l'eau en provenance des autres sources (puits) soit également chloraminée.
- Depuis quelques années, on note une détérioration au niveau de la qualité de l'eau provenant des puits, surtout au niveau du fer et du manganèse. Des solutions doivent donc être envisagées pour abaisser la quantité de fer et manganèse si on veut continuer à exploiter l'eau souterraine. Des investissements importants sont à prévoir à ce niveau.

- La mise en place d'un nouveau réservoir dans le secteur de l'aéroport afin d'offrir un traitement centralisé pour les puits de Trois-Rivières-Ouest et aussi améliorer la redistribution de l'eau dans les secteurs plus élevés de la ville (entre autre dans le parc industriel 40/55). Cette localisation permet également l'approvisionnement du réservoir avec l'eau produite par l'usine du secteur de Trois-Rivières via une conduite majeure déjà en place à cet endroit.

SECTEUR DE POINTE-DU-LAC

L'eau du secteur de Pointe-du-Lac est principalement distribuée par le réservoir Larivière. Les pompes de distribution permettent une desserte adéquate sur la majorité du territoire.

Le réservoir est actuellement alimenté par l'eau chloraminée en provenance de l'usine de Trois-Rivières, par une conduite d'aménée de 300mm. Trois puits sont également reliés au réservoir. Cependant, ces puits ne sont actuellement utilisés qu'en cas d'urgence car, tel que mentionné précédemment, aucun système ne permet de chloraminer l'eau des puits pour en permettre le mélange avec l'eau de l'usine. La teneur en fer et manganèse dans l'eau des puits est également supérieure à la norme et pourrait donc éventuellement exiger un système de traitement pour en diminuer la teneur.

SECTEUR DE TROIS-RIVIÈRES-OUEST

L'eau du secteur de Trois-Rivières-Ouest est distribuée par deux sources soit le réservoir Saint-Jean, qui distribue l'eau dans le secteur Nord, et l'usine de Trois-Rivières, qui distribue l'eau dans la partie sud de ce secteur.

Le réservoir Saint-Jean est alimenté par les puits situés dans le secteur de l'aéroport. Une conduite en provenance de l'usine de Trois-Rivières est également reliée au réservoir, mais cette source d'alimentation n'est pas utilisée car elle impliquerait un mélange des eaux chloraminées avec les eaux chlorées du réservoir Saint-Jean. Les pompes de distribution permettent actuellement une desserte adéquate sur la majorité du territoire.

Le réservoir Saint-Jean est désuet et va demander une rénovation majeure d'ici quelques années. Les puits alimentant le réservoir présentent des valeurs élevées en fer et en manganèse. Ces valeurs sont actuellement maintenues à des taux acceptables grâce aux deux systèmes de traitement, mais la durée de vie utile de ces systèmes est atteinte. La construction d'une usine de traitement permettant d'abaisser les taux de fer et de manganèse est donc à prévoir prochainement. Afin d'obtenir les résultats prévus au plan directeur pour la distribution de l'eau, il faut aussi prévoir la chloramination de l'eau provenant des puits. Cette chloramination pourra se faire via la réfection du réservoir Saint-Jean ou à même un nouveau réservoir qui serait construit dans le secteur de l'aéroport.

SECTEUR DE TROIS-RIVIÈRES

L'eau du secteur de Trois-Rivières est distribuée par l'usine de Trois-Rivières. L'usine est alimentée exclusivement par la rivière Saint-Maurice.

Les pompes de distribution permettent actuellement une desserte adéquate sur la majorité du territoire. La problématique majeure en terme de distribution est observée dans le Parc industriel 40/55. Le parc est situé dans le point haut de la ville en plus d'être alimenté par la conduite qui alimente également le réservoir Larivière, dans le secteur de Pointe-du-Lac. On observe donc des pressions à la limite des valeurs acceptables lors des fortes demandes. Les autres problématiques observées dans ce secteur sont principalement dues à un sous-dimensionnement de conduites dans des zones surtout situées dans les vieux secteurs.

SECTEUR DE CAP-DE-LA-MADELEINE

L'eau du secteur de Cap-de-la-Madeleine est distribuée à partir de plusieurs points. Actuellement, quelques puits sont directement reliés aux réseaux de distribution. Toutefois, des travaux en cours et d'autres planifiés à court terme ramèneront l'ensemble des puits vers un des réservoirs afin d'assurer un meilleur contrôle au niveau de la qualité de l'eau et des volumes distribués. Lorsque ces travaux seront complétés, l'eau de ce secteur sera principalement distribuée par quatre réservoirs, soit des Érables, Cardinal-Roy, Vachon et des Chenaux.

Les réservoirs des Érables et Cardinal-Roy seront alimentés exclusivement par les puits du secteur et desserviront majoritairement le secteur nord. Le réservoir Vachon sera alimenté par trois puits, mais sera aussi alimenté en partie par l'eau de l'usine du secteur de Trois-Rivières par une conduite traversant le Saint-Maurice à la hauteur du pont Radisson. Le réservoir des Chenaux, situé sur la rive ouest, est alimenté exclusivement par l'eau de l'usine de Trois-Rivières et distribue l'eau vers le secteur de Cap-de-la-Madeleine par une conduite passant sous le pont Duplessis. Ces deux réservoirs sont prévus pour alimenter la partie sud du secteur.

Des travaux majeurs sont à prévoir dans ce secteur pour poursuivre les travaux planifiés au plan directeur et mettre à niveau certains équipements. Entre autres, le réservoir des Érables doit faire l'objet d'une mise à niveau. Les travaux devront permettre la chloramination de l'eau distribuée, car il est prévu que ce réservoir fournisse de l'eau au secteur sud lors des fortes demandes. Comme le secteur sud sera alimenté par l'eau chloraminée en provenance de l'usine (réservoir des Chenaux) et du réservoir Vachon, il est nécessaire qu'on s'assure de la compatibilité des eaux lors du mélange. Pour cette même raison, il faut aussi prévoir la chloramination au niveau du réservoir Cardinal-Roy car, en forte demande, le réservoir des Érables alimente aussi le réservoir Cardinal-Roy.

Certains puits de ce secteur présentent un taux élevé en fer et en manganèse, et devront faire l'objet d'un traitement permettant d'en abaisser la teneur. Ce

traitement doit être installé au réservoir des Érables lors de sa réfection.

SECTEUR DE SAINTE-MARTHE-DU-CAP

L'eau du secteur de Sainte-Marthe-du-Cap est distribuée à partir d'un seul point, le réservoir Saint-Malo. Ce réservoir est alimenté par cinq puits.

Le réservoir Saint-Malo est désuet et l'eau des puits qui y sont reliés présente une teneur élevée en fer et en manganèse.

Le plan directeur en eau prévoit que ce réservoir soit éliminé et que les puits du secteur soient reliés au réservoir des Érables. Le système d'abattement en fer et manganèse prévu au réservoir des Érables servira également à traiter l'eau des puits du secteur de Sainte-Marthe-du-Cap.

Il est donc prévu que lorsque les travaux seront complétés, le secteur sera intégré au palier du secteur de Cap-de-la-Madeleine et donc alimenté en partie par le réservoir des Érables et en partie par l'eau en provenance de l'usine de Trois-Rivières (via les réservoirs des Chenaux et Vachon).

SECTEUR DE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

L'eau du secteur de Saint-Louis-de-France est distribuée à partir de deux points soit le réservoir Masse et le réservoir de la Mairie. Certaines portions de ce secteur sont incluses dans les paliers d'alimentation du secteur de

Cap-de-la-Madeleine et ne sont donc pas alimentées par ceux des deux réservoirs.

Le réservoir Masse est alimenté par deux puits et le réservoir de la Mairie est alimenté par trois puits.

Actuellement, la capacité de production des puits est tout juste suffisante pour répondre à la demande en eau de ce secteur. Cela limite donc les possibilités de développement du secteur de Saint-Louis-de-France.

EAUX USÉES

La Ville de Trois-Rivières possède trois sites de traitement d'importance pour les eaux usées, situés dans les secteurs de Pointe-du-Lac, de Saint-Louis-de-France et de Sainte-Marthe-du-Cap. Ces trois sites de traitement sont du type étang aéré. Elle possède également trois autres sites de traitement de moindre importance pour quelques immeubles chacune. Ils sont tous situés dans le secteur de Sainte-Marthe-du-Cap. Ce site utilise une technologie autre que le type étang aéré.

Les étangs de Sainte-Marthe reçoivent les eaux des secteurs de Trois-Rivières-Ouest, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Sainte-Marthe-du-Cap (excepté les zones desservies par les trois systèmes isolés) ayant le service d'égout sanitaire. Avant les fusions municipales, ce site était géré par la Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux de Trois-Rivières. Ces étangs aérés sont les plus grands en superficie au Québec. Ayant été conçus pour desservir les territoires décrits, les étangs possèdent actuellement une bonne capacité résiduelle.

Les étangs de Pointe-du-Lac reçoivent les eaux de l'ensemble du secteur de Pointe-du-Lac ayant le service d'égout sanitaire. La capacité de ces étangs est actuellement dépassée. Bien que le MDDELCC n'ait pas défendu pour l'instant le développement dans ce secteur, des travaux et des investissements majeurs sont à prévoir pour corriger la situation et permettre de continuer le développement. Les démarches sont actuellement en cours pour que des travaux se réalisent à court terme.

Les étangs de Saint-Louis-de-France reçoivent les eaux de du secteur de Saint-Louis-de-France ayant le service d'égout sanitaire. La capacité de ces étangs est actuellement dépassée. Le MDDELCC a avisé la Ville qu'aucun nouveau développement ne serait autorisé dans ce secteur tant que des travaux correctifs ne seraient pas réalisés.

DESCRIPTION DES RÉSEAUX

Les réseaux d'égout qui desservent les différents secteurs de la ville sont de trois types, soit : combiné (unitaire), pseudo-séparatif et séparatif (domestique). Sommairement, ces réseaux sont définis comme suit :

Conduite d'égout combiné : Conduite qui canalise l'ensemble des eaux d'un territoire, soit : les eaux usées, les eaux pluviales et les eaux des drains de fondation en provenance des terrains desservis.

Conduite d'égout pseudo-séparatif : Conduite qui canalise les eaux usées et les eaux des drains de fondation en provenance des terrains desservis.

Conduite d'égout séparatif : Conduite qui canalise seulement les eaux usées.

Ces réseaux se retrouvent en différentes proportions selon les secteurs de la ville et les années de construction des réseaux.

Afin de permettre une desserte adéquate du territoire en fonction de la profondeur des conduites et pour acheminer les eaux usées jusqu'au site de traitement, des postes de pompage sont situés à différents endroits dans la ville. On en compte plus de 60, de capacité variable en fonction des bassins desservis, répartis dans les différents secteurs. D'autres ouvrages de régulation sont également répartis dans la ville. Ces ouvrages, tout comme l'aménagement de trop-pleins dans certains postes de pompage, ont comme fonction de « déborder », les volumes d'eau ne pouvant être pompés par les postes lors de pluies et lors de la période de fonte de la neige directement vers un milieu récepteur (cours d'eau, rivière, fleuve).

Avant le 1^{er} avril 2014, ces débordements étaient acceptés par le MDDELCC, les ouvrages ayant été conçus ainsi à l'époque. Mais, depuis cette date, le MDDELCC applique de nouvelles normes en lien avec la *Stratégie pancanadienne pour la gestion des effluents d'eaux usées municipales du Conseil canadien des ministres de l'Environnement – Application des normes pancanadiennes de débordement des réseaux d'égout*. Outre que de viser une réduction des débordements à long terme, cette norme ne permet aucun projet d'extension de réseau d'égout susceptible de faire augmenter la fréquence des débordements d'égouts

unitaires, domestiques ou pseudo-domestiques autorisés sans que des mesures compensatoires ne soient réalisées.

Une mesure compensatoire consiste notamment à :

- Retirer minimalement du réseau d'égout les débits équivalant au projet de développement ou de redéveloppement prévu sur le territoire municipal;
- Contrôler les débits de pointe en temps de pluie de façon à ne pas augmenter la fréquence des débordements dans un ouvrage de surverse;
- Augmenter la capacité d'interception dans le réseau d'égout ou la capacité de traitement à la station d'épuration, ou les deux.

Une particularité importante à considérer à la Ville de Trois-Rivières est que plusieurs postes de pompage transigent par d'autres postes de pompage. Autre considération importante, les réseaux d'égout des nouveaux développements, qui se font en majorité en couronne des secteurs plus anciens, transigent par les conduites des anciens secteurs qui sont en majorité constitués de réseaux combinés. Ces réseaux combinés aboutissent dans des postes de pompage qui sont en débordement en temps de fonte et de pluie. Il en résulte que pratiquement tous les nouveaux développements devront faire l'objet de mesures compensatoires.

Afin de ne pas arrêter le développement de son territoire ou encore d'hériter d'une multitude d'ouvrages de contrôle qui pourraient être aménagés dans chaque nouveau développement, la Ville a adopté une résolution par laquelle elle s'engage à déposer au MDDELCC, à

l'intérieur d'un délai de trois ans (donc d'ici juin 2017), un plan de gestion des débordement visant à déterminer et à mettre en place des mesures compensatoires globales pour la partie de son territoire identifiées à la carte de la page 178. Par cette même résolution, elle s'engage à assurer la réalisation des mesures compensatoires prévues dans ce plan à l'intérieur d'un délai maximal de cinq ans après son approbation par le MDDELCC.

EAUX PLUVIALES

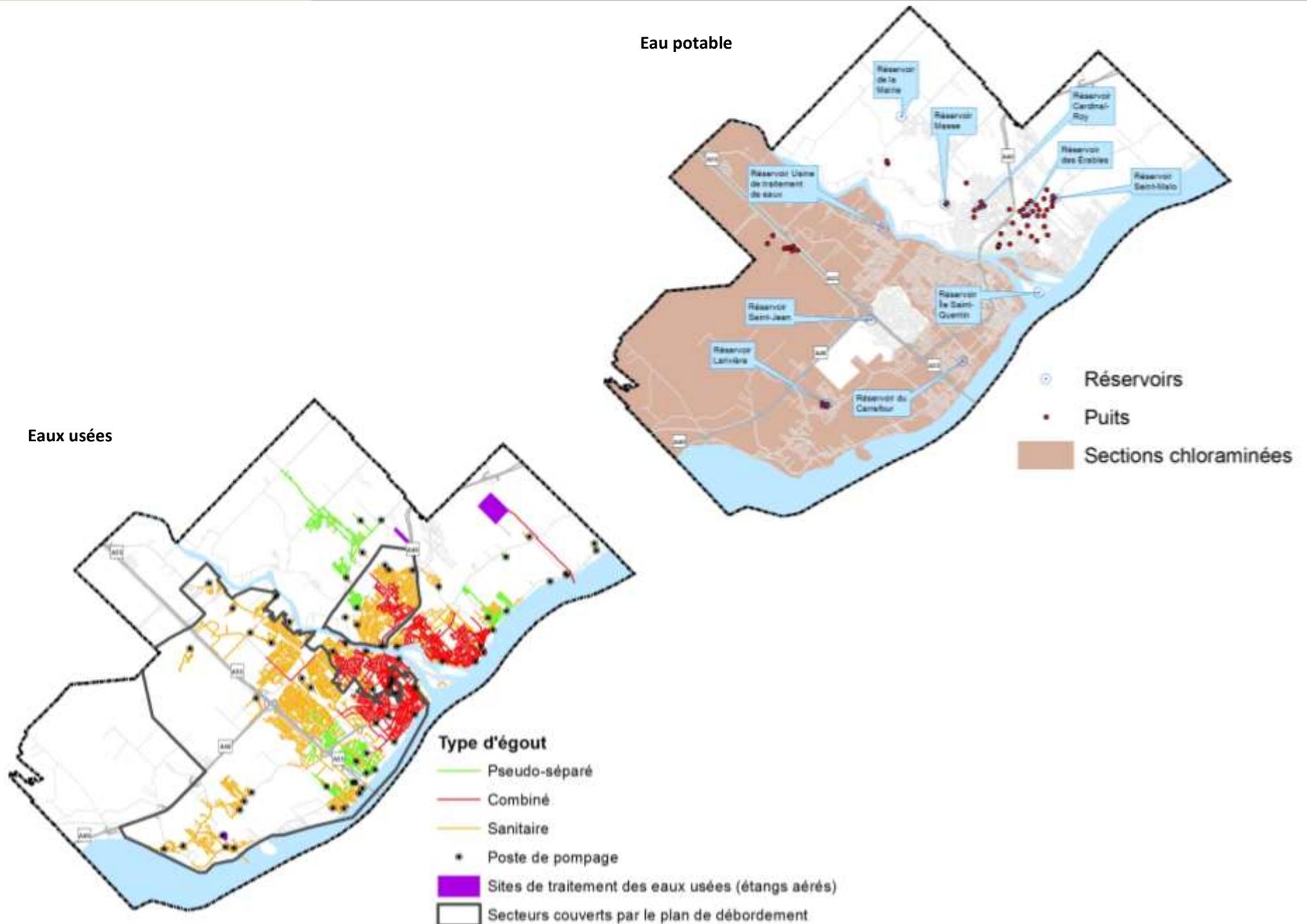
De façon générale, la gestion des eaux pluviales ne présente pas un enjeu majeur. La présence de plusieurs cours d'eau un peu partout sur le territoire ainsi que la présence de la rivière Saint-Maurice et du fleuve Saint-Laurent permettent l'évacuation de l'eau en plusieurs endroits.

Depuis plusieurs années, afin de ne pas augmenter les volumes et les débits rejetés dans les cours d'eau (qui engendrent des risques d'inondation et d'érosion), il est nécessaire d'aménager des bassins de rétention. Ce faisant, on retrouve quelques bassins de rétention à divers endroits sur le territoire de la ville. Tout nouveau développement dont les eaux pluviales ne sont pas prévues dans les bassins de drainage des bassins existants doivent prévoir la construction de nouveaux bassins de rétention (à l'exception de ceux qui se déversent directement dans la rivière Saint-Maurice ou le fleuve Saint-Laurent).

Malheureusement, par le passé, la gestion des eaux pluviales a négligé la capacité des cours d'eau récepteurs à recevoir les volumes et les débits générés par le développement. Plusieurs réseaux d'égout pluvial se rejettent directement dans les cours d'eau sans passer par des bassins de rétention. Plusieurs de ces cours d'eau présentent donc aujourd'hui des problèmes d'érosion, d'ensablement et même de capacité. Les plus problématiques étant les cours d'eau Milette, Bettez et Lacerte qui sillonnent les secteurs de Trois-Rivières et de Trois-Rivières-Ouest.

Lorsque l'évacuation des eaux en surface n'est pas possible, la Ville préconise l'infiltration des eaux dans le sol par des chambres d'infiltration. Évidemment, cette option est appliquée seulement aux endroits où le sol (sable) et la hauteur de la nappe phréatique le permettent.

En considérant ces deux façons de faire, on constate que les zones problématiques en terme de gestion des eaux pluviales, dans une optique de développement, sont assez limitées et sont pour la plupart relativement petites. Elles se retrouvent un peu partout sur le territoire et sont surtout situées près des zones marécageuses et aux endroits où il y a absence de cours d'eau.



TRANSPORT

Portrait du territoire

Ville de Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| MISE EN CONTEXTE..... | 182 |
| HIÉRARCHISATION DU RÉSEAU ROUTIER..... | 184 |
| CONGESTION ET PROBLÉMATIQUES DE CIRCULATION..... | 188 |
| HABITUDES DE DÉPLACEMENT..... | 191 |
| Automobile..... | 194 |
| Transports actifs..... | 197 |
| Transport en commun..... | 202 |
| Autres modes de déplacement..... | 206 |
| Principaux générateurs de déplacements..... | 206 |
| Les aînés..... | 207 |
| La forme urbaine..... | 208 |
| Constats..... | 208 |
| LE STATIONNEMENT..... | 208 |
| Centre-ville..... | 208 |
| Pôle institutionnel..... | 210 |
| TRANSPORT DES MARCHANDISES..... | 211 |
| Réseau de camionnage..... | 211 |
| Transport maritime..... | 211 |
| Transport aérien..... | 213 |
| Transport ferroviaire..... | 213 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 215 |

MISE EN CONTEXTE

La planification des transports est, depuis toujours, intimement liée à la planification du territoire. En effet, les transports constituent une composante essentielle de la planification territoriale étant donné leur influence sur l'ensemble des enjeux d'aménagements. Les transports ont donc fait l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement de la Ville de Trois-Rivières.

Le présent profil s'inscrit dans une démarche plus large et doit être mis en relation avec les autres profils sectoriels afin de dégager une vision d'ensemble des enjeux d'aménagement.

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit qu'un schéma d'aménagement et de développement doit :

« (...) *décrire et planifier l'organisation du transport terrestre et, à cette fin :*

a) indiquer la nature des infrastructures et des équipements de transport terrestre importants qui existent, ainsi que l'endroit où ils sont situés;

b) compte tenu du caractère adéquat ou non des infrastructures et des équipements visés au sous-paragraphe a, de la demande prévisible en matière de transport et de la part anticipée du transport devant être assurée par les divers modes, indiquer les principales améliorations devant être apportées aux infrastructures et aux équipements visés au sous-paragraphe a et

indiquer la nature des nouvelles infrastructures ou des nouveaux équipements de transport terrestre importants dont la mise en place est projetée, ainsi que l'endroit approximatif où ils seront situés. »

Un schéma se doit donc non seulement de décrire l'état des transports terrestres, mais aussi d'anticiper la demande en infrastructures de transports et de la prendre en compte dans la planification.

Les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire parlent peu de transports. Toutefois, certaines orientations demeurent pertinentes :

« Maintenir et améliorer les équipements et les services collectifs en maximisant leurs retombées sur le milieu urbanisé;

Arrimer aux objectifs d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement la planification des infrastructures et des équipements à caractère public et assurer leur viabilité;

Préserver les infrastructures de transport, maintenir un service adéquat à l'usager et soutenir le développement socioéconomique des différentes régions du Québec en optimisant les acquis des différents modes de transport. »

Par ailleurs, la planification des transports s'inscrit dans un cadre plus large, puisqu'ils influencent le développement. Ainsi, la planification des transports aura un impact sur les autres éléments du schéma, notamment sur le concept d'organisation spatiale et les mesures de gestion de l'urbanisation.

En matière de transports, de nouveaux enjeux ont émergé dans les dernières années, dont le principal est la mobilité durable. Le gouvernement du Québec a clairement signalé son intention de réduire la dépendance à l'automobile, notamment dans le plan d'action sur les changements climatiques, mais aussi dans les guides des bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable, produits par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le schéma doit prendre en compte cette volonté afin d'assurer la conformité aux orientations gouvernementales.

Par ailleurs, la contribution des transports au phénomène des changements climatiques via l'émission de gaz à effet de serre ne peut être négligée. Ainsi, toute planification des transports doit se faire en tenant compte des impacts des divers modes de transport sur notre environnement. Le projet de loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme stipule d'ailleurs que la vocation d'un schéma est :

« (...) de contribuer aux efforts en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique;

(...) de soutenir des modes d'urbanisation qui contribuent à modifier les habitudes de déplacement de même que d'assurer l'efficacité des systèmes de transport (...) ».

La stratégie nationale de mobilité durable, adoptée par le gouvernement du Québec en 2014, est également un bon indicateur de la direction que doit prendre la planification des transports. Cette politique vise notamment à renforcer le lien entre l'aménagement du territoire et les transports dans le but de :

« Limiter les distances parcourues;

Réduire la durée des déplacements;

Favoriser un transfert modal de l'auto solo vers des modes plus durables. »

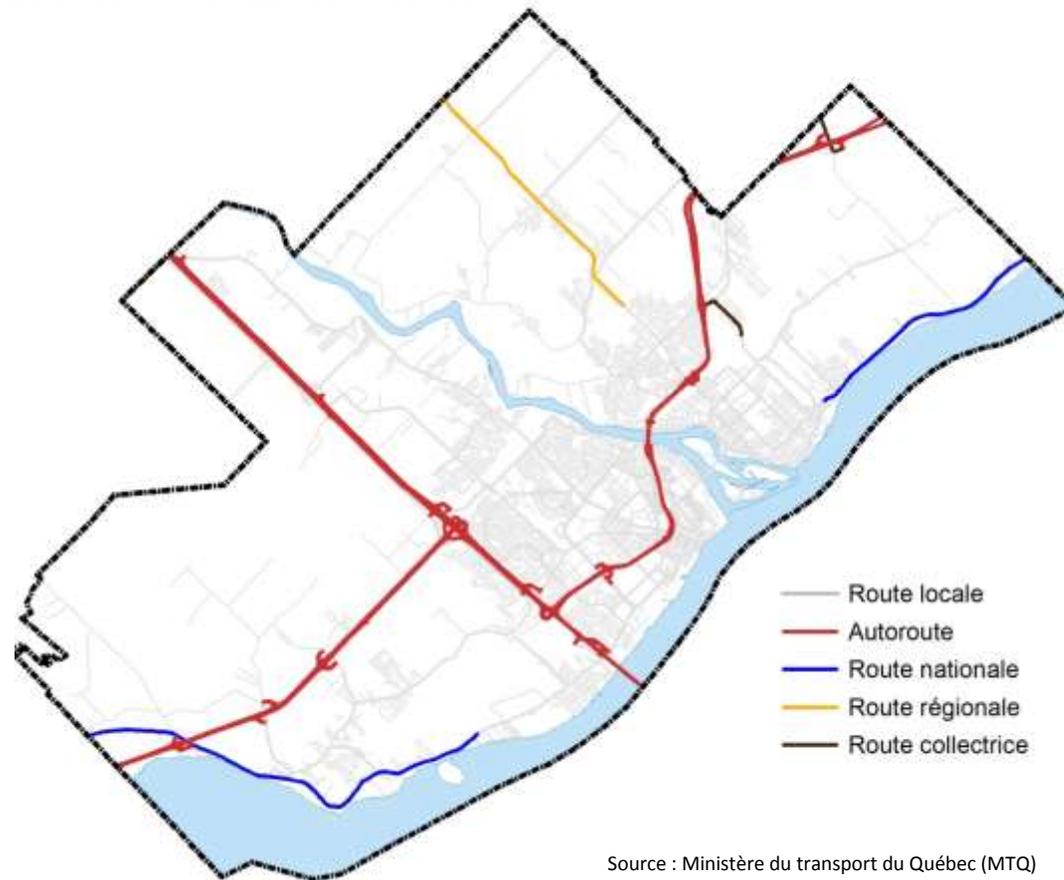
Dans ce contexte, le schéma d'aménagement devra prendre en compte à la fois le transport automobile et les modes de transport durable pour présenter une vision équilibrée de la situation et tenir compte des nouveaux enjeux.

La planification des interventions futures ne saurait se faire sans avoir une bonne connaissance du territoire et de ses enjeux. Un profil des transports a donc été élaboré dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement.

HIÉRARCHISATION DU RÉSEAU ROUTIER

Le réseau routier national est divisé selon la classification fonctionnelle mise en place par le Ministère des transports du Québec (MTQ)

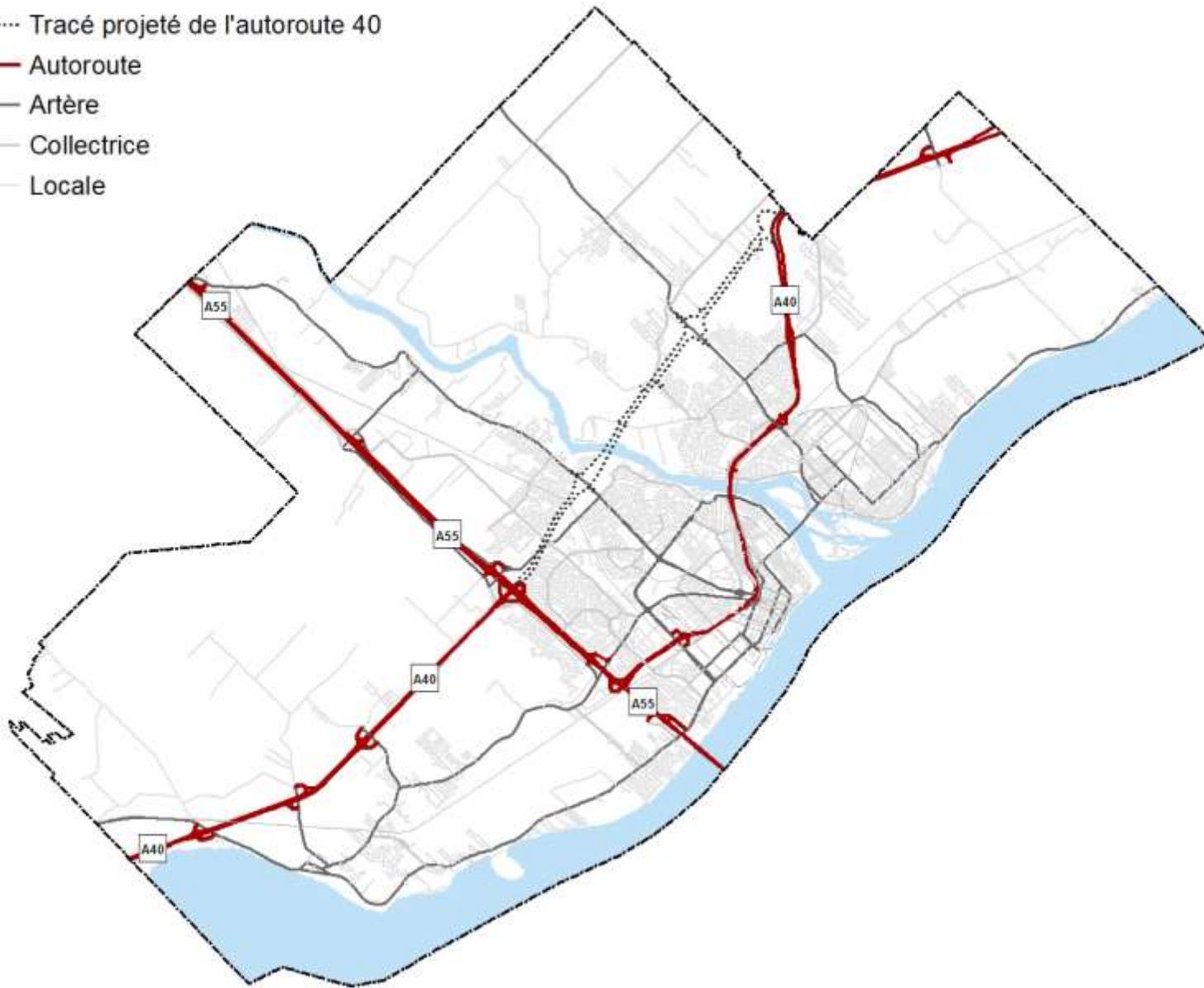
Classification fonctionnelle du réseau routier



Source : Ministère du transport du Québec (MTQ)

Au niveau de la Ville, une classification des routes municipales a été effectuée. Cette classification représentée sur la carte de la page suivante.

- Tracé projeté de l'autoroute 40
- Autoroute
- Artère
- Collectrice
- Locale



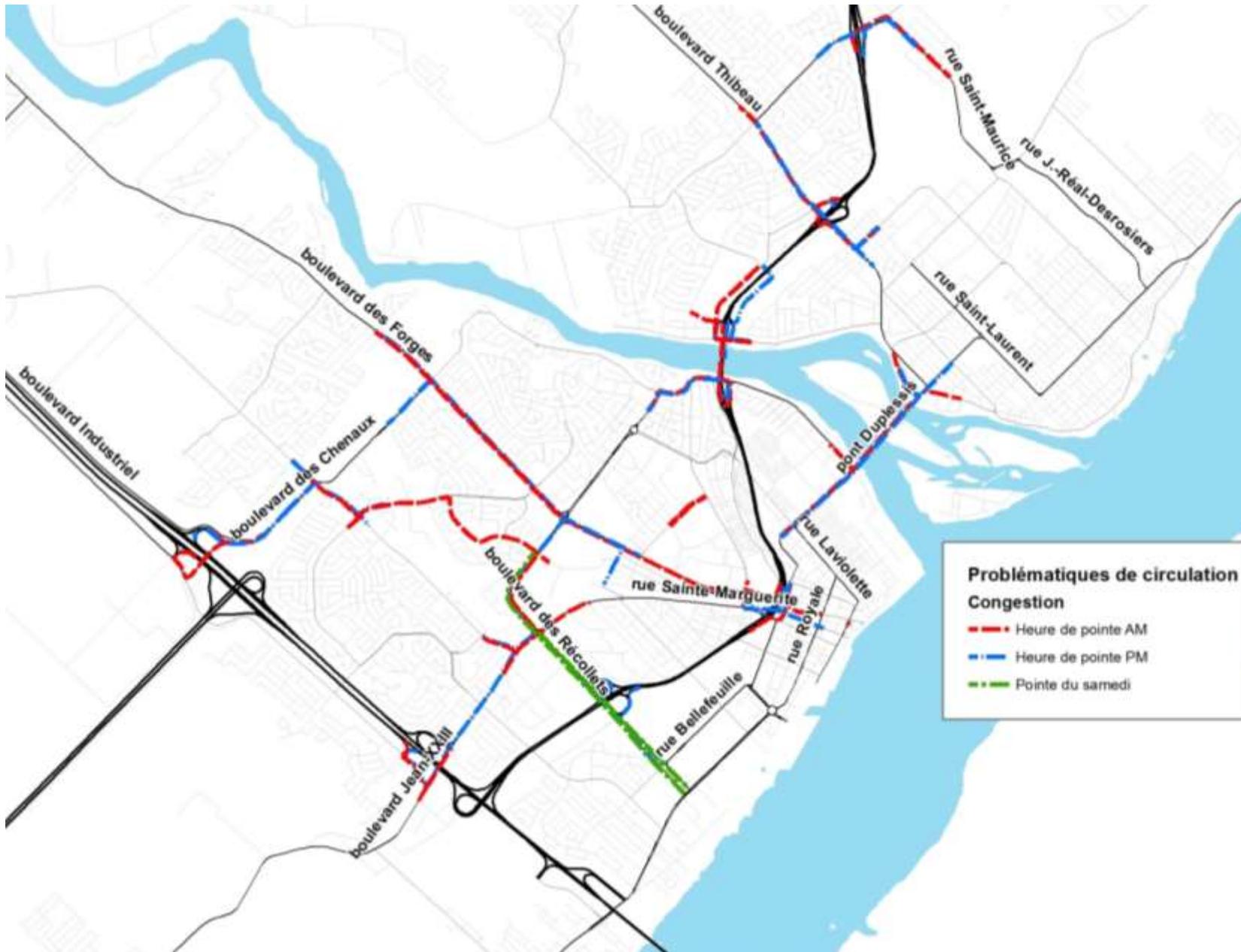
CONGESTION ET PROBLÉMATIQUES DE CIRCULATION

Au niveau de l'utilisation du réseau routier, certains éléments sont problématiques. Un début de congestion est observable sur plusieurs tronçons du réseau municipal. Principalement, ce sont les routes reliées aux entrées et sorties d'autoroute qui sont les plus problématiques lors des heures de pointes du matin et de l'après-midi. Les ponts reliant les deux rives de la rivière Saint-Maurice sont également congestionnés en période de pointe. Finalement, certaines artères et routes collectrices présentent aussi des problèmes, comme c'est le cas des boulevards des Forges et des Récollets.

Un seul tronçon présente des problèmes de congestion lors de la pointe du samedi. Il s'agit du boulevard des Récollets, aux abords de la zone commerciale de type « power-center ». La présence d'une zone commerciale axée sur l'automobile, où il faut prendre sa voiture entre chaque magasin, n'est pas étrangère à ce phénomène. De plus, la présence de la voie de chemin de fer qui traverse le boulevard est également une source de congestion dans ce secteur. Finalement, comme ce tronçon ne comporte pas de trottoirs ni de pistes cyclables, il est hostile à l'utilisation du transport actif.

Comme la géométrie du réseau routier est déjà optimisée et que les feux de circulation ont été synchronisés à plusieurs endroits, les solutions à la congestion ne peuvent venir uniquement d'ajustements en ce sens. Ainsi, seul un transfert modal vers d'autres modes de

transport que l'auto-solo pourrait diminuer la congestion en amenant une diminution du nombre de véhicules à l'heure de pointe.



HABITUDES DE DÉPLACEMENT DES TRIFLUVIENS (TRANSPORTS DES PERSONNES)

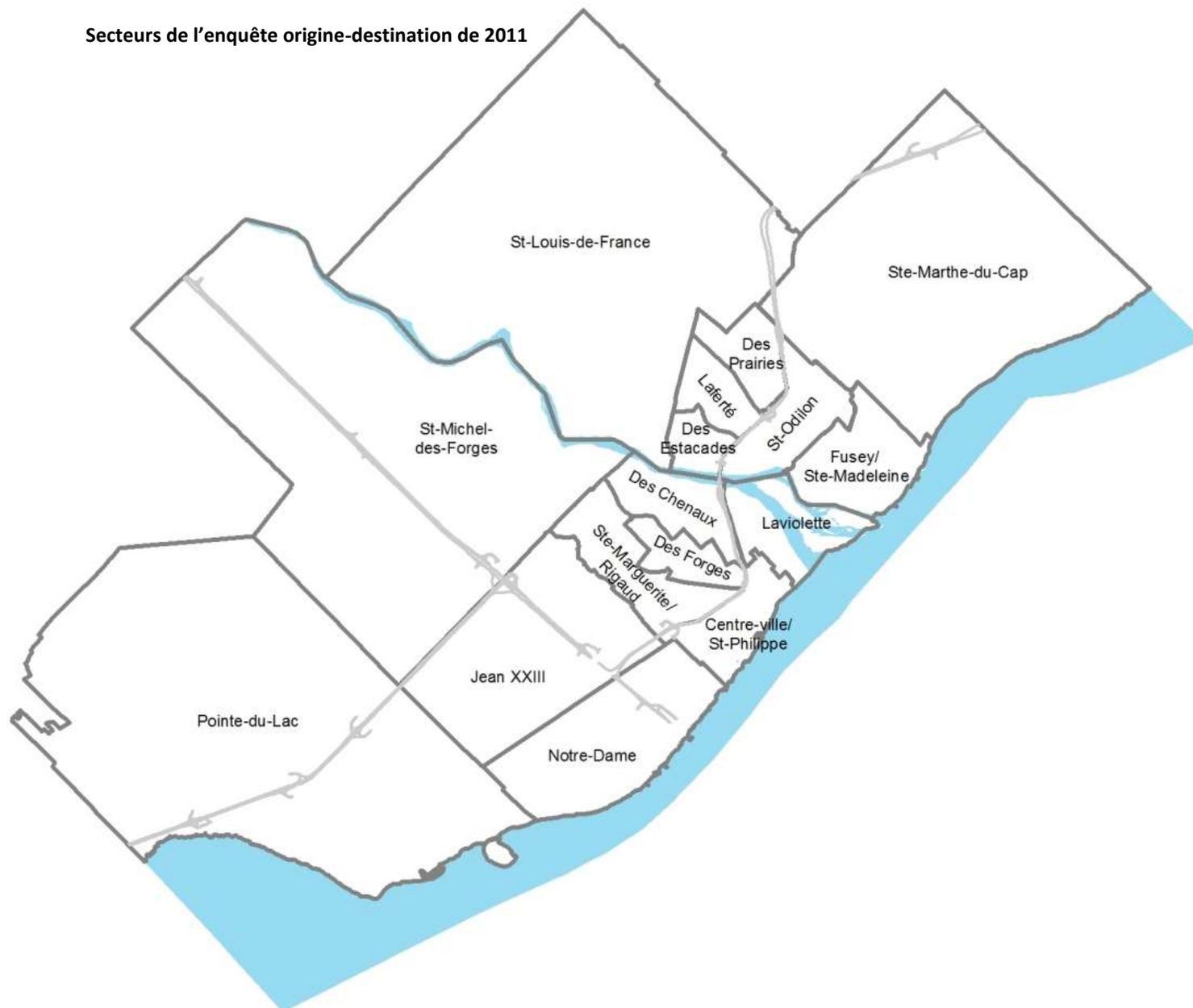
Les enquêtes origine-destination effectuées par le MTQ en 2000 et 2011 nous révèlent que le moyen de transport le plus utilisé par les Trifluviens est l'automobile. En effet, ce mode de transport compte pour 84,4 % des déplacements effectués par les résidents de la ville de Trois-Rivières en 2011. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2000, alors que les déplacements en automobile représentaient 78,8 % des déplacements sur le territoire. Cette augmentation s'est faite aux dépens des autres modes de transport qui ont tous connu une diminution durant la même période.

Le nombre absolu de véhicules possédés par les Trifluviens a augmenté de 17,2 % durant la période étudiée. Toutefois, cette hausse ne s'est pas accompagnée d'une augmentation du nombre de véhicule par personne, qui est resté stable entre 2000 et 2011. Elle s'expliquerait donc par l'augmentation de la population.

Ces observations nous démontrent que l'automobile demeure, de loin, le mode de transport le plus utilisé par les Trifluviens. Ce mode est donc incontournable dans la planification du transport sur le territoire. Par ailleurs, l'augmentation de l'utilisation de ce mode de transport depuis 2000 révèle l'importance de bien planifier le réseau routier afin d'éviter l'émergence de problèmes de congestion.

Lors de l'enquête origine destination, le MTQ a divisé la ville en secteurs et étudié les habitudes de déplacement des résidents des divers secteurs. La carte ci-dessous indique la délimitation des secteurs étudiés lors de l'enquête origine-destination de 2011.

Secteurs de l'enquête origine-destination de 2011



| Déplacements produits selon le secteur (%) | | | | | | | | |
|--|------------|------|---------------------|------|---------------|------|-------|------|
| Secteur | Automobile | | Transport en commun | | Non-motorisés | | Autre | |
| | 2000 | 2011 | 2000 | 2011 | 2000 | 2011 | 2000 | 2011 |
| Centre-ville/Saint-Philippe | 71,6 | 74,4 | 5,4 | 3,0 | 21 | 20,3 | 2 | 2,2 |
| Des Forges | 79,9 | 81 | 1,9 | 3 | 15,2 | 12,9 | 3 | 4 |
| Laviolette | 68,3 | 72,7 | 4,8 | 2,3 | 23,1 | 19,7 | 3,8 | 4,5 |
| Sainte-Marguerite/Rigaud | 82,7 | 85,8 | 3,8 | 1,9 | 11,1 | 9 | 2,4 | 3,2 |
| Des Chenaux | 79,8 | 83,8 | 2,7 | 3,2 | 14,8 | 10,4 | 2,8 | 2,8 |
| Saint-Michel-des-Forges | 79 | 87,9 | 3,9 | 2,7 | 5,3 | 3 | 11,8 | 6,7 |
| Fusey/Sainte-Madeleine | 76,6 | 82 | 2,5 | 2,6 | 17,4 | 12,6 | 3,6 | 3,2 |
| Saint-Odilon | 79 | 85,2 | 2,3 | 2,2 | 11 | 7,3 | 7,8 | 5,5 |
| Des Prairies | 77,7 | 84,8 | 3,1 | 1,1 | 9,7 | 7,6 | 9,6 | 6,7 |
| Laferté | 79,1 | 86,2 | 4,4 | 1,8 | 7,4 | 7,6 | 9,1 | 4,3 |
| Des Estacades | 82,3 | 88,5 | 2,9 | 2,3 | 4, | 4 | 10,9 | 5,3 |
| Notre-Dame | 81,2 | 88,6 | 2,7 | 2,3 | 11,1 | 5,7 | 5 | 3,5 |
| Jean XXIII | 81,2 | 88,5 | 2 | 1,1 | 10,1 | 5 | 6,7 | 5,6 |
| Sainte-Marthe-du-Cap | 81,6 | 87,7 | 0,3 | 0,8 | 2 | 2,5 | 16,3 | 9,4 |
| Pointe-du-Lac | 83,4 | 86,3 | 0 | 1,7 | 4,3 | 2,2 | 12,3 | 9,9 |
| Saint-Louis-de-France | 77,9 | 86,9 | 0,1 | 0,8 | 3,6 | 2,3 | 18,5 | 10,3 |
| Moyenne | 78,8 | 84,4 | 2,7 | 2,1 | 10,7 | 8,3 | 7,9 | 5,4 |
| Ville Trois-Rivières (Total) | 78,8 | 84,4 | 2,8 | 2,1 | 11,8 | 8,4 | 6,6 | 5,1 |

Source : Enquêtes Origine-Destination, 2000 et 2011, MTQ

AUTOMOBILE

Selon les résultats de l'enquête origine-destination effectuée en 2011 par le ministère des Transports du Québec, chaque ménage trifluvien possède en moyenne 1,4 automobile. On peut observer que le nombre de véhicules par ménage est demeuré stable, non seulement pour l'ensemble de la ville de Trois-Rivières, mais également pour chacun des secteurs. Ceci permet d'inférer que le nombre de véhicules par ménage devrait demeurer le même durant les prochaines années. Toutefois, puisqu'il y a eu une augmentation de la population entre les deux enquêtes, le nombre total de véhicules possédés par les Trifliviens a augmenté de 17,2 %. Par conséquent, le nombre de véhicules en circulation à Trois-Rivières devrait continuer d'augmenter avec la population.

Le nombre de voitures par ménage est plus élevé en périphérie que dans les quartiers centraux. Plusieurs éléments expliquent ce fait. C'est dans le centre-ville que l'on retrouve le nombre le moins élevé de voitures par ménage. Le centre-ville est également un secteur très dense où l'on retrouve de nombreux immeubles de plusieurs logements. Les distances à parcourir pour accéder aux différents services et commerces de proximité sont plus courtes, ce qui favorise l'utilisation des transports actifs. Également, les terrains y sont plus petits et n'ont pas tous des espaces de stationnement, ce qui explique en partie le plus petit nombre de voitures. On y retrouve également la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, qui sont moins

susceptibles de posséder une voiture. Par ailleurs, le centre-ville est mieux desservi en transport collectif que les autres secteurs, ce qui pourrait également expliquer qu'on y retrouve moins d'automobiles.

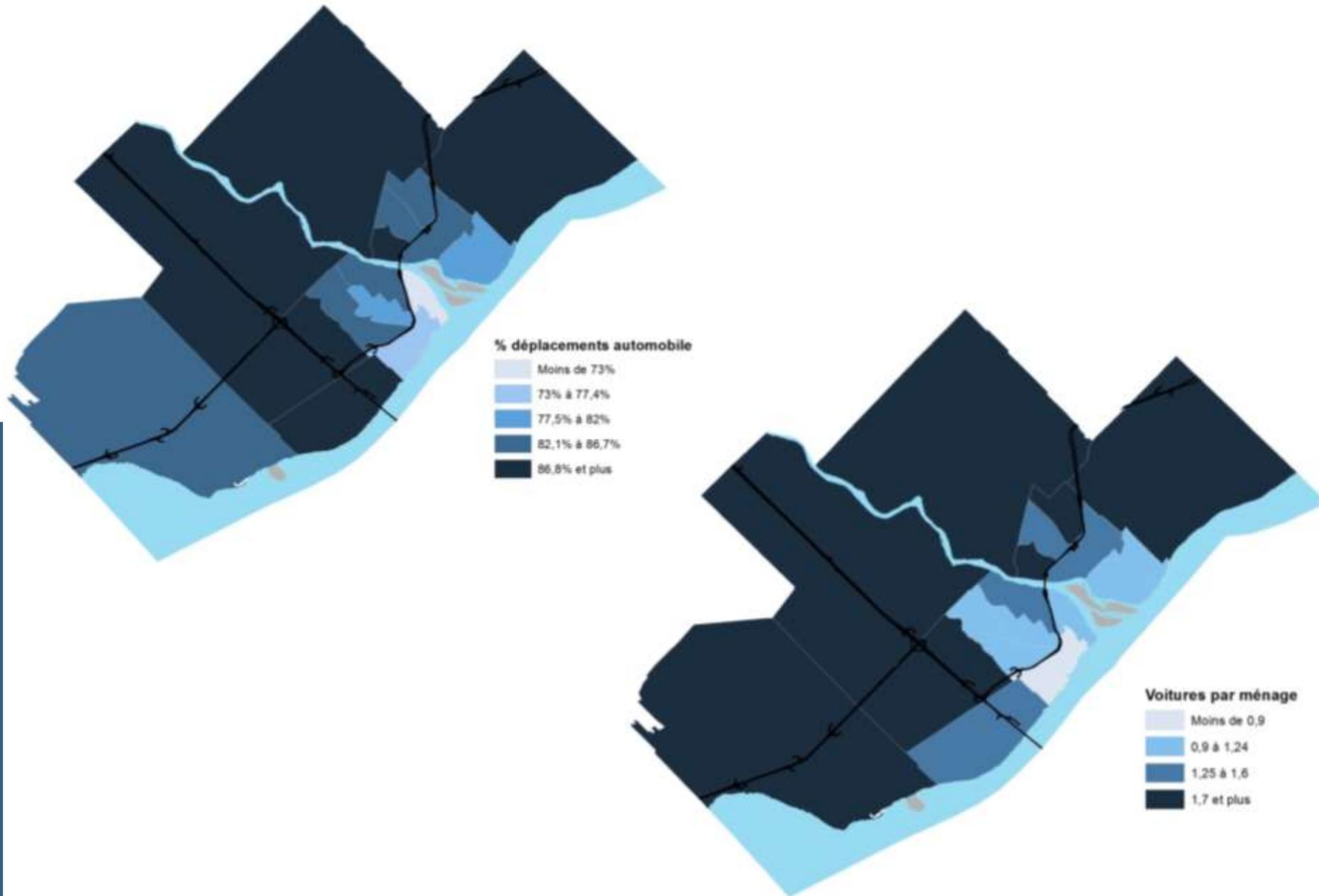
| Automobile | | |
|-----------------------------|------------|------------|
| Secteur | 2000 | 2011 |
| Centre-ville/Saint-Philippe | 0,7 | 0,7 |
| Des Forges | 0,9 | 0,9 |
| Lavolette | 0,9 | 1,0 |
| Sainte-Marguerite/Rigaud | 1,3 | 1,2 |
| Des Chenaux | 1,3 | 1,3 |
| Saint-Michel-des-Forges | 1,7 | 1,7 |
| Fusey/Sainte-Madeleine | 1,1 | 1,2 |
| Saint-Odilon | 1,4 | 1,4 |
| Des Prairies | 1,7 | 1,8 |
| Laferté | 1,4 | 1,4 |
| Des Estacades | 1,6 | 1,6 |
| Notre-Dame | 1,4 | 1,3 |
| Jean XXIII | 1,7 | 1,7 |
| Sainte-Marthe-du-Cap | 1,9 | 1,8 |
| Pointe-du-Lac | 1,8 | 1,8 |
| Saint-Louis-de-France | 1,9 | 1,9 |
| Moyenne | 1,4 | 1,4 |

Source : MTQ, Enquêtes Origine-Destination, 2000 et 2011

Le pourcentage de déplacements effectués en automobile varie également d'un secteur à l'autre. Il est possible de dégager plusieurs facteurs qui ont une influence sur le choix de ce mode de transport. Les secteurs les plus denses et présentant une mixité fonctionnelle sont ceux où l'automobile est la moins utilisée. Par ailleurs, les

secteurs qui sont presque exclusivement résidentiels ont une plus forte proportion d'utilisation de l'automobile. Également, la desserte en transports en commun est susceptible d'avoir une influence sur le choix du mode de transport.

Lors de la planification de nouveaux développements, il faut prendre en compte que chaque logement devrait entraîner une augmentation du nombre de véhicules. Toutefois, ce nombre varie grandement d'un secteur à l'autre de la ville. Ainsi, dans certains quartiers, comme le centre-ville, les ménages possèdent beaucoup moins de voitures que dans les quartiers situés en périphérie. Par conséquent, les projections du nombre d'automobiles par nouveaux développements seront modulées en fonction du nombre d'automobiles par ménage dans le secteur, et non en fonction de la moyenne trifluvienne. La capacité des artères et des routes collectrices à accueillir les véhicules en provenance des nouveaux développements doit être prise en compte lors de la planification.



Source : Enquête origine-destination 2011, MTQ

TRANSPORTS ACTIFS

L'utilisation des transports actifs (non motorisés) a diminué entre 2000 et 2011 dans presque tous les secteurs de Trois-Rivières. Ceci fait en sorte qu'à l'échelle de la ville, la part modale de ces modes de déplacement est passée de 11,8 à 8,4 %.

| Transports actifs | | | |
|---------------------------------|------|------|-----------|
| Secteur | 2000 | 2011 | Variation |
| Centre-ville/Saint-Philippe | 21 | 20,3 | -0,7 |
| Des Forges | 15,2 | 12,9 | -2,3 |
| Laviolette | 23,1 | 19,7 | -3,4 |
| Sainte-Marguerite/Rigaud | 11,1 | 9 | -2,1 |
| Des Chenaux | 14,8 | 10,4 | -4,4 |
| Saint-Michel-des-Forges | 5,3 | 3 | -2,3 |
| Fusey/Sainte-Madeleine | 17,4 | 12,6 | -4,8 |
| Saint-Odilon | 11 | 7,3 | -3,7 |
| Des Prairies | 9,7 | 7,6 | -2,1 |
| Laferté | 7,4 | 7,6 | 0,2 |
| Des Estacades | 4 | 4 | 0 |
| Notre-Dame | 11,1 | 5,7 | -5,4 |
| Jean XXIII | 10,1 | 5 | -5,1 |
| Sainte-Marthe-du-Cap | 2 | 2,5 | 0,5 |
| Pointe-du-Lac | 4,3 | 2,2 | -2,1 |
| Saint-Louis-de-France | 3,6 | 2,3 | -1,3 |
| Moyenne | 10,7 | 8,3 | -2,4 |
| Ville de Trois-Rivières (total) | 11,8 | 8,4 | -3,4 |

Source : MTQ, Enquêtes Origine-Destination, 2000 et 2011

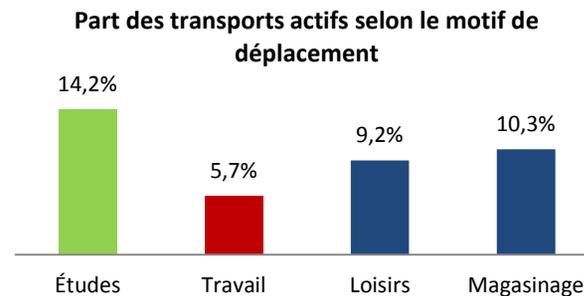
En observant l'utilisation des transports non motorisés selon les secteurs, on remarque que les déplacements de ce type sont plus importants dans les secteurs centraux et qu'ils diminuent progressivement à mesure que l'on s'éloigne du centre-ville. Les secteurs de Saint-Louis-de-

France, Sainte-Marthe-du-Cap et Pointe-du-Lac sont les secteurs où s'effectuent le moins de déplacements actifs.

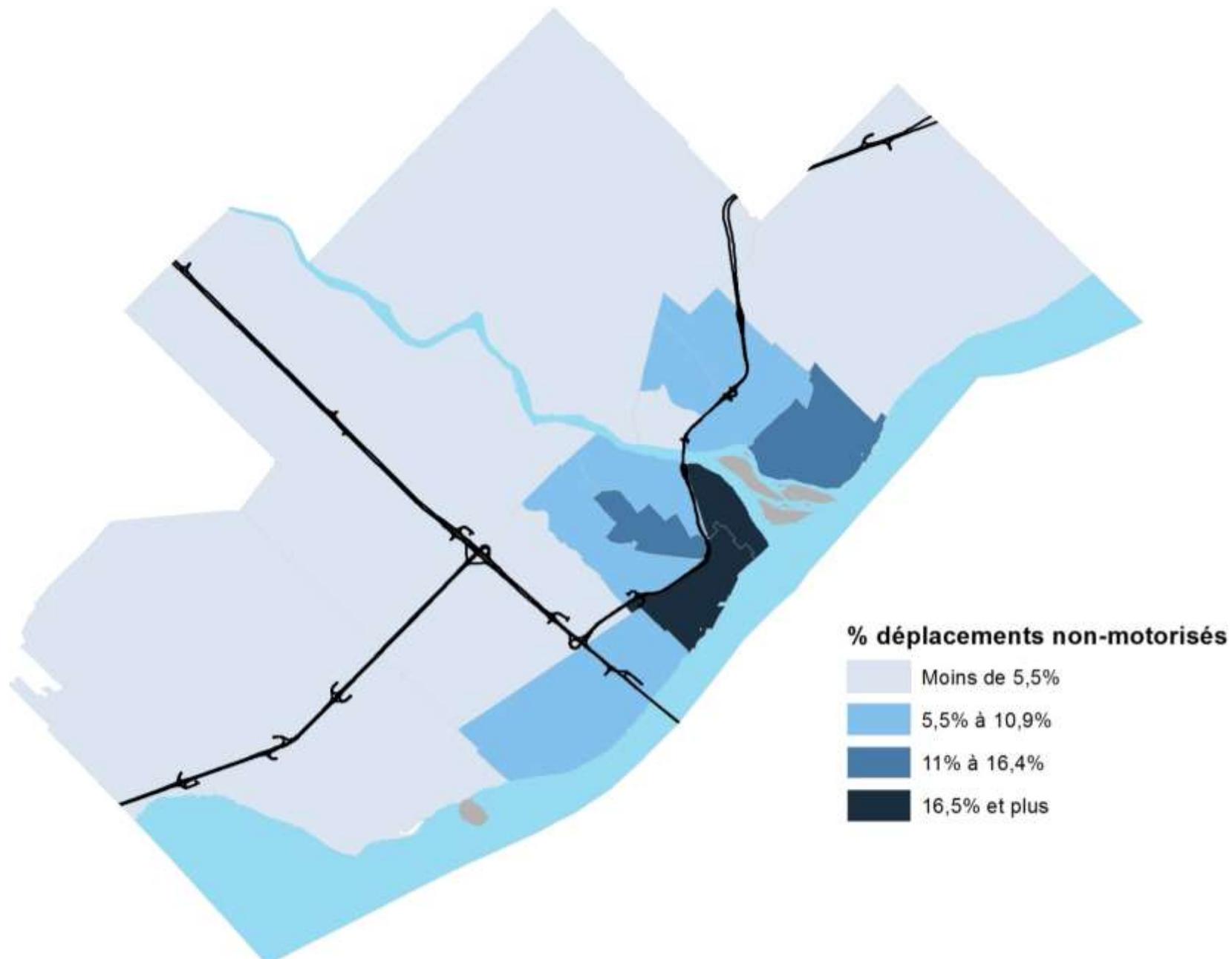
L'enquête origine-destination ne fait pas de distinction entre les différents modes de transport non motorisés. Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer le nombre de ces déplacements qui s'est effectué à pied, à vélo ou par un autre moyen.

MOTIFS DE DÉPLACEMENT

Les résultats de l'enquête origine-destination démontrent que les transports actifs représentent 14,2 % de tous les déplacements effectués pour le motif « études ». À l'inverse, les déplacements actifs représentent un faible pourcentage de l'ensemble des déplacements effectués pour le motif « travail », avec seulement 5,7 %.



Les transports actifs sont importants pour réduire l'utilisation de l'automobile et, du même coup, la pollution atmosphérique. De plus, ils jouent un rôle dans la promotion des saines habitudes de vie.



Source : Enquête origine-destination 2011, MTQ

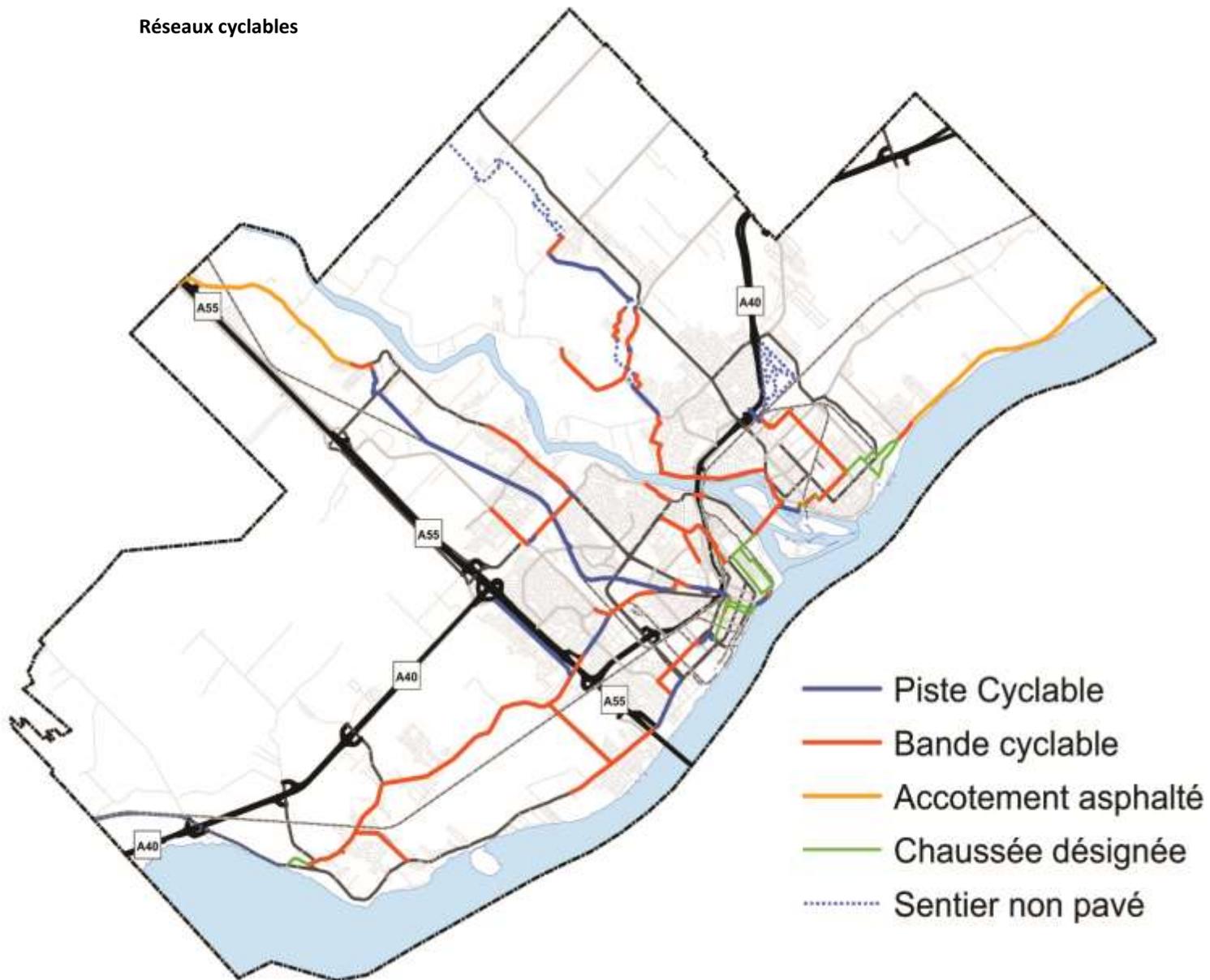
Par ailleurs, la Ville a inventorié les infrastructures favorisant l'utilisation des transports actifs.

Les réseaux cyclables présents sur le territoire trifluvien sont de plusieurs types. On remarque que les accotements aménagés et les autres réseaux cyclables où l'utilisateur cohabite avec l'automobile sont les plus présents. Il y a peu de pistes cyclables en site propre, hormis le parc linéaire, et celles-ci ne sont pas reliées entre elles. Les pistes cyclables en site propre jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'utilisation des transports actifs, puisque ce sont les plus sécuritaires. La rencontre avec les différents intervenants en transport de la ville a révélé que les cyclistes moins expérimentés sont plus enclins à circuler sur une piste cyclable en site propre que sur l'accotement d'une route utilisée par les automobiles.

De plus, certains secteurs sont peu ou pas desservis en réseaux cyclables, ce qui incite moins à l'utilisation du vélo pour les déplacements utilitaires. Bien que l'aspect «loisirs» du réseau cyclable ne soit pas à négliger, c'est son utilisation pour les déplacements utilitaires qui a une influence sur la part modale des différents modes de transport. Il faut donc s'assurer que le réseau cyclable desserve bien les différents pôles générateurs de déplacements si on veut augmenter l'utilisation des transports actifs.

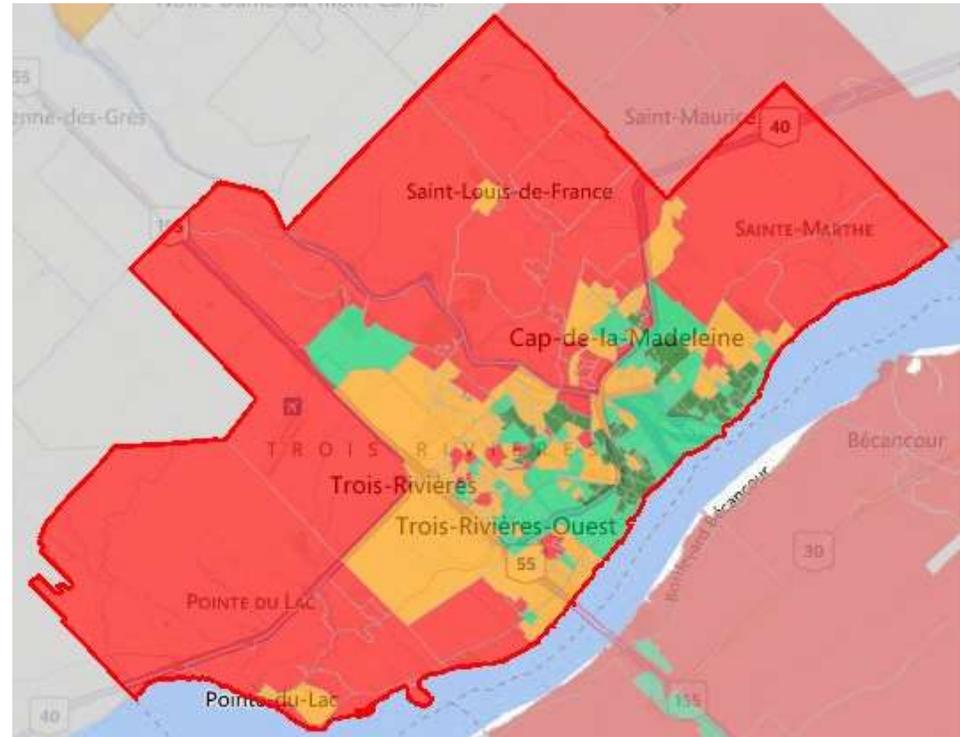
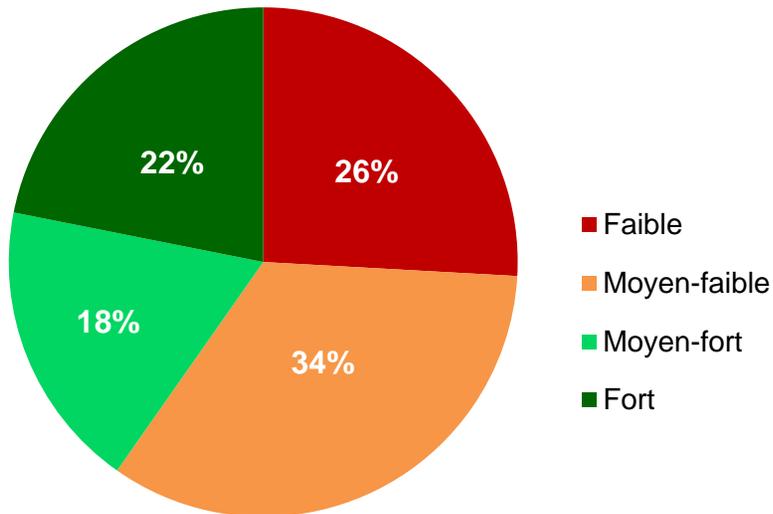
Depuis quelques années, la STTR a intégré des supports à vélo sur les autobus de certains circuits, dans le but de favoriser l'intermodalité vélo-autobus. La société de transport compte poursuivre cette initiative.

Réseaux cyclables



POTENTIEL PIÉTONNIER

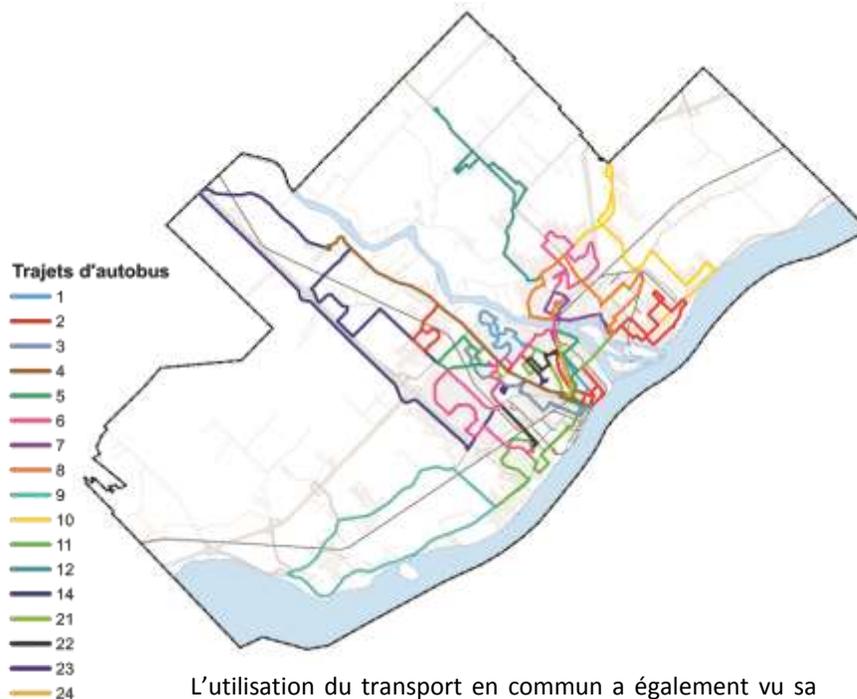
Au niveau du potentiel piétonnier, l'Institut national de santé publique et Québec en forme l'ont analysé selon les aires de diffusion du recensement de Statistique Canada. Selon leur analyse, 22 % des aires de diffusion de Trois-Rivières ont un potentiel piétonnier fort, et 18 % ont un potentiel moyen-fort. Ainsi, on constate que 60 % des aires de diffusion ont un potentiel piétonnier faible ou moyennement faible. Les quartiers centraux sont ceux avec le plus fort potentiel piétonnier, lequel diminue progressivement à mesure que l'on s'éloigne du centre.



Source : INSPQ, Portrait de l'environnement pour améliorer les saines habitudes de vie

TRANSPORT EN COMMUN

Le transport en commun à Trois-Rivières est assuré par la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) qui offre 24 circuits dont 4 sont des « Expressbus ».



L'utilisation du transport en commun a également vu sa part modale diminuer sur le territoire trifluvien (2,8 % à 2,1 %), selon les enquêtes origine-destination. L'achalandage est plus élevé durant l'heure de pointe du matin que durant le reste de la journée, mais on y constate tout de même une diminution. Selon la STTR, l'achalandage sur son réseau a connu une augmentation

de 7 % en 2012⁴³, ceci étant dû au fait que cet organisme comptabilise les déplacements d'une façon différente de l'enquête origine-destination. Notamment, l'enquête origine-destination exclut certains usagers du transport en commun, dont les élèves des niveaux primaire et secondaire utilisant les autobus de la STTR, et les comptabilise plutôt dans la catégorie « autres modes », avec le transport par autobus scolaire. La STTR comptabilise ces étudiants comme des usagers de son réseau. C'est ce type de différence méthodologique qui explique les résultats divergents des enquêtes origine-destination du MTQ et des données de la STTR.

On remarque que les résidents des secteurs centraux sont plus susceptibles de se déplacer en transport en commun que les résidents de la périphérie. Toutefois, cette corrélation n'est pas parfaite. Par exemple, on remarque plus de déplacements en transport en commun à Pointe-du-Lac que dans le secteur Jean-XXIII. Le secteur Saint-Michel-des-Forges génère également beaucoup plus de déplacements en transport en commun que les autres secteurs périphériques. Par ailleurs, un lien avec la forme urbaine peut être observé puisque les secteurs ayant un bâti plus dense correspondent également à ceux où le transport en commun est le plus utilisé.

L'utilisation plus élevée du transport en commun dans le secteur Saint-Michel-des-Forges s'explique entre autres par la desserte de ce secteur via le réseau d'autobus de la STTR. Les circuits 2 et 14 desservent ce secteur. Ainsi, il

⁴³ STTR, rapport annuel 2012, page 5

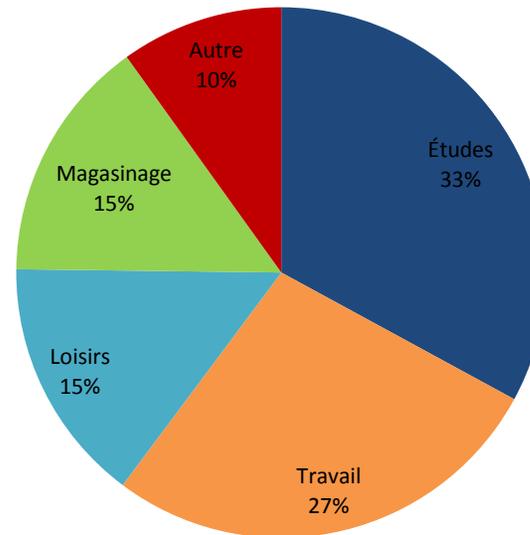
est plus facile pour les résidents d'avoir recours au transport en commun, ce qui fait augmenter sa part modale. L'utilisation des transports en commun atteint d'ailleurs 6,3 % des déplacements lors de la pointe du matin dans ce secteur. C'est d'autant plus significatif qu'on y retrouve 1,7 véhicules automobiles par ménage, soit plus que la moyenne trifluvienne.

Il est intéressant de comparer les secteurs produisant le plus de déplacements en transport en commun avec les secteurs ayant attiré le plus de déplacements utilisant ce mode de transport.

On peut constater que les secteurs ayant attiré le plus de déplacements en transport en commun sont les secteurs centraux. Ce n'est pas étonnant puisque ce sont ces secteurs qui sont les mieux desservis par le réseau d'autobus de la STTR. En se référant aux cartes de la page suivante, on remarque que le secteur Saint-Michel-des-Forges, qui génère un nombre élevé de déplacements en transports en commun en attire peu.

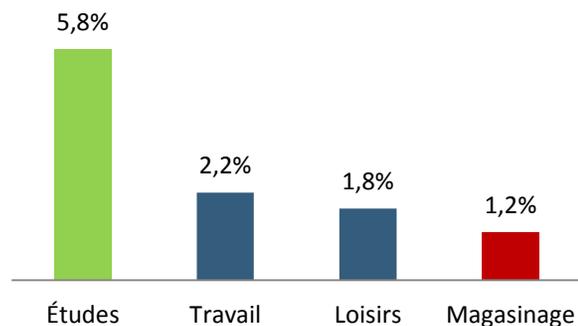
Selon les résultats de l'enquête origine-destination de 2011, les études sont le motif de déplacement pour lequel le transport en commun est le plus utilisé. 32,9 % des déplacements en transport en commun sont effectués pour le motif « études ». Le travail est le deuxième motif de déplacement en transport en commun, avec 27,3 % des déplacements employant ce mode de transport.

Motifs des déplacements effectués en transport en commun

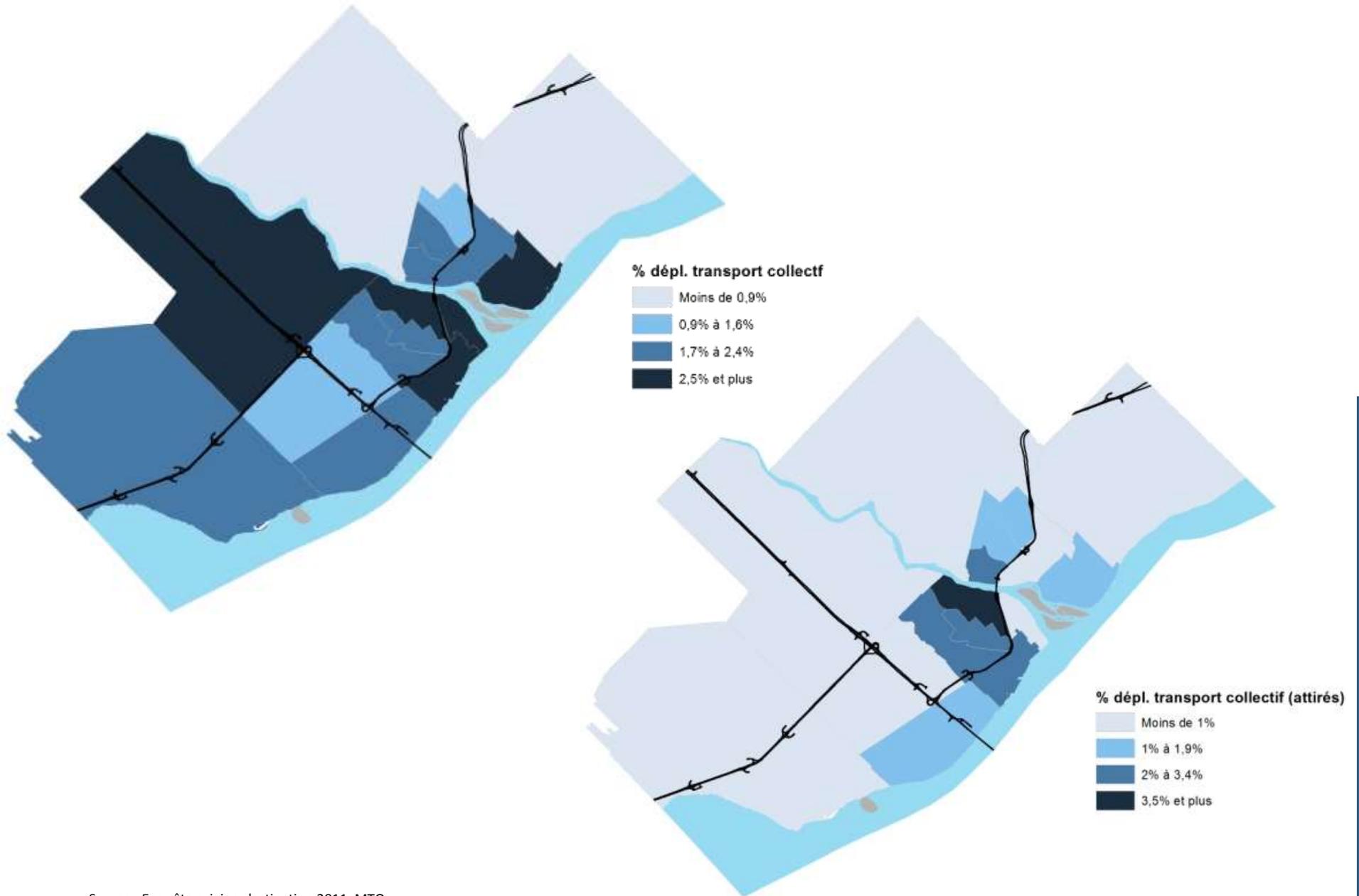


Toujours selon les données de l'enquête origine-destination de 2011, 5,8 % des déplacements effectués pour les études le sont en transport en commun, sur une période de 24 heures. Il s'agit du motif de déplacement avec la plus forte proportion d'utilisation des transports actifs à Trois-Rivières. Seuls 2,2 % des déplacements effectués pour le travail se font en transport en commun. Les activités de loisirs quant à elles génèrent 1,8 % de déplacements en transport en commun et le magasinage, seulement 1,2 %.

Part du transport en commun selon le motif de déplacement



Selon les informations fournies par la STTR, les circuits d'autobus à Trois-Rivières sont d'abord planifiés pour les déplacements à des fins de magasinage. C'est d'ailleurs pourquoi trois des quatre terminus sont situés dans des centres commerciaux (Le centre Les Rivières, le Carrefour Trois-Rivières Ouest et les Galeries du Cap). Toutefois, selon les résultats de l'enquête origine-destination, le magasinage ne représente que 14,9 % des déplacements effectués en transport en commun. Il y aurait lieu d'étudier l'opportunité de développer le réseau de transport en commun en fonction des déplacements pour les études et le travail, lesquels représentent à eux seuls 60 % des déplacements en transport en commun.



Source : Enquête origine-destination 2011, MTQ

AUTRES MODES DE DÉPLACEMENT

La catégorie « autres modes de déplacement » comprend notamment le taxi, le transport scolaire et le transport adapté. Cette catégorie est généralement peu représentée. Toutefois, on retrouve des valeurs élevées dans certains secteurs.

Fait étonnant, le nombre de personnes ne s'étant pas déplacé la journée de l'enquête a connu une forte augmentation entre les deux enquêtes origine-destination. Il est passé de 13,6 % en 2000 à 19,7 % en 2011.

PRINCIPAUX LIEUX GÉNÉRATEURS DE DÉPLACEMENT

Lors de l'enquête origine-destination, le MTQ a identifié les principaux lieux générateurs de déplacement. Les grandes institutions, les secteurs commerciaux et le centre-ville sont les principaux générateurs de déplacement à Trois-Rivières. Ils sont pratiquement tous situés à proximité des grandes artères et des routes collectrices. Par conséquent, ces endroits sont facilement accessibles en automobile, ce qui explique partiellement la prévalence de ce mode de transport. Ils sont également desservis par le réseau d'autobus de la STTR. Par ailleurs, la plupart des secteurs sont intégrés à un milieu bâti relativement dense. Leur localisation centrale permettrait probablement une desserte en transports actifs. Le plus grand générateur de déplacement est le secteur commercial du boulevard des Forges. Ce secteur attire

14 990 déplacements par jour en 2011, lors de l'enquête origine-destination. Le deuxième est le secteur commercial des Récollets, avec 14 640 déplacements. On constate donc que ces deux pôles commerciaux représentent une forte proportion des déplacements effectués, tous motifs de déplacement confondus. En ce qui concerne les déplacements effectués pour le travail, c'est le centre-ville, le CHRTR et l'UQTR qui constituent les principales destinations.

| Principales destinations des déplacements | |
|--|------------------------|
| Destination | Nombre de déplacements |
| Zone commerciale du boulevard des Forges | 14 990 |
| Zone commerciale des Récollets | 14640 |
| Zone commerciale Jean XXIII | 8 635 |
| Centre-ville | 8 340 |
| CHRTR/collège Lafèche | 8 325 |
| UQTR | 7 890 |
| Zone commerciale Barkoff | 7 860 |
| Zone commerciale Thibeau | 7 400 |
| Académie des Estacades / CSAD | 5 270 |
| Cégep de Trois-Rivières | 5 070 |
| Zone commerciale Fusey | 4 350 |
| Séminaire de Trois-Rivières / Centre hospitalier (pavillon Saint-Joseph) | 4 210 |
| Boulevard du Saint-Maurice | 2 550 |
| École secondaire Chavigny | 2 535 |
| Zone commerciale Sainte-Madeleine | 2 110 |
| Collège Marie-de-l'Incarnation | 1 760 |

Source : MTQ, enquête Origine-destination 2011

LES ÂÎNÉS

Dans le profil démographique, il a été possible d'observer une forte hausse de la population âgée de 65 ans et plus. Cette tendance se poursuivrait, selon les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec, et les aînés devraient même représenter le tiers de la population trifluvienne dès 2031. Ceci devrait avoir une influence importante sur la planification des transports.

En ce qui concerne le transport, il est probable que les aînés soient de plus en plus motorisés. En effet, un meilleur état de santé chez les 65 ans et plus devrait engendrer une hausse des déplacements que ceux-ci effectuent en automobile, puisqu'une santé déclinante est souvent associée à la perte du permis de conduire. Par ailleurs, les femmes de la génération des baby-boomers sont beaucoup plus nombreuses à avoir un permis de conduire que celles des générations les ayant précédées⁴⁴. Par conséquent, elles devraient faire augmenter la proportion d'aînés utilisant l'automobile.

Toutefois, malgré une plus forte proportion d'aînés utilisant l'automobile comme principal moyen de déplacement, une augmentation de la population de 65 ans et plus devrait normalement s'accompagner d'une plus forte demande en transports collectifs et adaptés. En effet, les aînés sont plus susceptibles d'être à mobilité réduite que les autres tranches d'âges. Par ailleurs, passé un certain âge, l'aptitude des gens à conduire diminue et

ceux-ci ont alors besoin d'utiliser d'autres modes de transport pour se déplacer. Cette tendance devrait devenir de plus en plus marquée à mesure que le nombre de personnes de 80 ans et plus augmentera.

Dans les sections précédentes, il a été possible d'observer une hausse de l'utilisation de l'automobile. Toutefois, il sera important de prendre en compte les prévisions démographiques dans la planification des transports. Ainsi, malgré la diminution de l'utilisation des transports actifs et collectifs dans les dernières années, il est à prévoir que ces modes de transports seront essentiels pour assurer la mobilité des aînés.

En comparant les données démographiques des secteurs avec les données sur l'utilisation des transports, on peut constater que dans les secteurs détenant une proportion élevée d'aînés, l'utilisation de la voiture est plus faible et l'utilisation des transports collectifs ou non motorisés est plus élevée. Cette corrélation n'est toutefois pas valide dans tous les cas. Ainsi, le secteur Notre-Dame, où la population aînée (65 ans et plus) atteint 21,9 %, est également celui où l'utilisation de la voiture est la plus élevée. Ceci pourrait en partie s'expliquer par le fait que 22,6 % des résidents du secteur n'avaient effectué aucun déplacement la journée de l'enquête. On remarque également une plus forte proportion de population ne s'étant pas déplacée dans les secteurs où l'on retrouve beaucoup d'aînés. Toutefois, il est difficile d'établir un lien de causalité entre la présence d'aînés et la plus faible utilisation de l'automobile, puisque les secteurs avec le plus d'aînés sont des secteurs centraux où les différents services sont plus souvent à distance de marche. Il

⁴⁴ Statistique Canada, Profil des habitudes liées au transport chez les aînés

demeure donc difficile d'établir des liens entre la présence d'un grand nombre d'aînés dans un secteur et les habitudes en matière de transports, avec les données de 2011.

LA FORME URBAINE

On constate que les quartiers centraux sont ceux où les gens effectuent le plus de déplacements non motorisés et en transport collectif. Ces quartiers sont caractérisés par une trame de rue orthogonale et une mixité fonctionnelle.

De plus, les secteurs résidentiels de faible densité présentant une trame de rue curvilinéaire sont généralement ceux qui produisent le moins de déplacements en transport en commun ou en transport non motorisé.

CONSTATS

Après avoir comparé l'utilisation des divers modes de transports sur le territoire trifluvien, on constate que les résidents sont de plus en plus enclins à utiliser l'automobile comme mode de transport. On remarque non seulement une diminution de la part modale des transports collectifs, mais également des transports actifs. Dans ce contexte, il faut induire un changement majeur dans les habitudes de déplacement des Trifliviens si on souhaite atteindre les objectifs de la stratégie nationale de mobilité durable.

Par ailleurs, on constate que les transports actifs et collectifs sont plus utilisés dans les quartiers centraux qu'en périphérie.

De plus, on note une augmentation du nombre de personnes ne s'étant pas déplacées la journée de l'enquête.

Le parc automobile a augmenté proportionnellement à la population puisque le nombre de voiture par ménage est stable depuis 10 ans.

LE STATIONNEMENT

CENTRE-VILLE

Le centre-ville compte 1 667 cases de stationnement public, appartenant à la Ville. De celles-ci, 940 sont situées sur rue et 727 dans des stationnements en ouvrage (de surface, souterrains ou étagés).

Le stationnement hors-rue, qu'il soit public ou privé, occupe une superficie de 171 882 mètres carrés, soit 17 % de la superficie totale de l'affectation centre-ville identifiée au plan d'urbanisme. Ce chiffre comprend l'ensemble des espaces dédiés au stationnement, situés sur des terrains non résidentiels ainsi que les stationnements publics en surface. Ces stationnements ne sont pas tous utilisables par le public en toute circonstance puisque certains sont réservés aux clients ou employés d'entreprises. Toutefois, ces stationnements ont un impact sur la demande en espaces publics, puisqu'un client utilisant le stationnement d'une

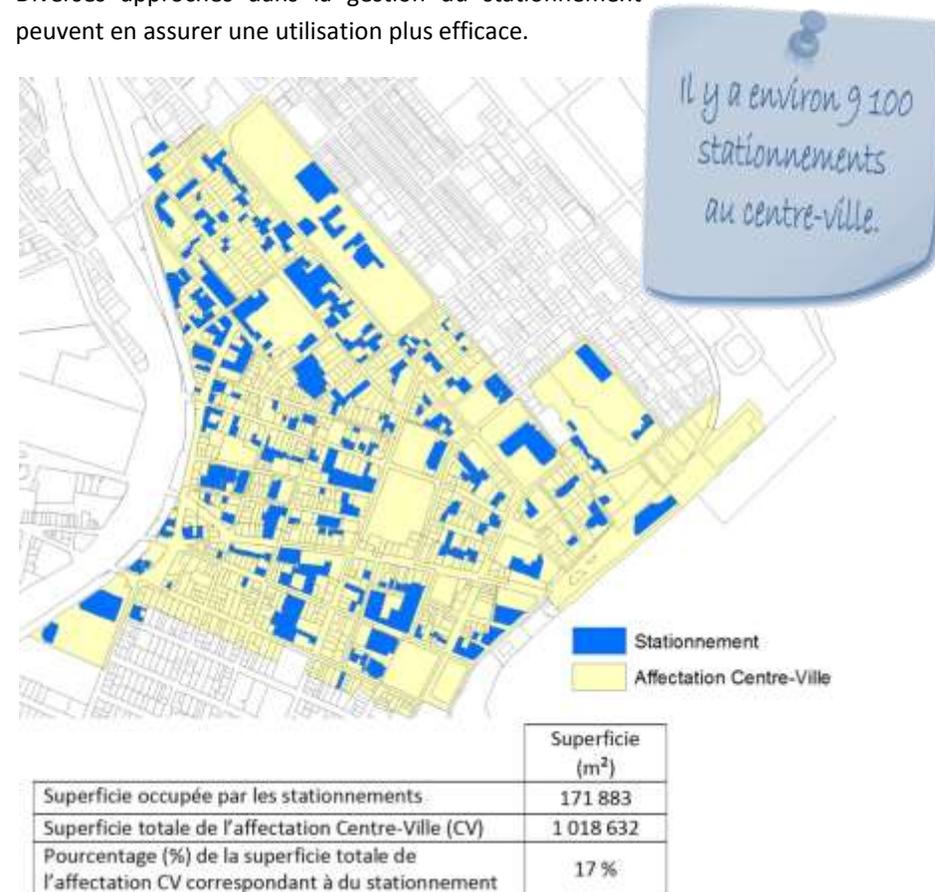
entreprise n'a pas besoin d'utiliser un stationnement sur rue ou en ouvrage public.

En moyenne, 10 % de la superficie d'une ville est occupée par des stationnements⁴⁵. Or, la superficie du centre-ville de Trois-Rivières utilisée à des fins de stationnement (17 %) excède largement ce nombre. À titre de comparaison, 15 % de la superficie du centre-ville de Drummondville est dédiée au stationnement⁴⁶. Une étude estime que cette proportion serait d'environ 8 % à Montréal⁴⁷. Le centre-ville est un des secteurs les mieux desservis par le transport en commun, avec 8 circuits d'autobus, ce qui devrait avoir une influence sur le nombre de stationnements requis.

Divers facteurs, comme le prix du stationnement ou la distance entre les espaces disponibles et la destination, peuvent influencer les perceptions des utilisateurs et leur satisfaction quant à l'offre de stationnement. Il y a actuellement peu de données disponibles sur les stationnements au centre-ville. La perception qu'il y a un manque de stationnement est assez répandue, mais elle n'est pas confirmée par des données factuelles.

Un plan de transport serait l'outil approprié pour étudier plus amplement cette problématique et établir un diagnostic de la situation. Par ailleurs, un plan de

transport permettrait de chercher des solutions à une éventuelle pénurie de stationnement, car l'ajout de cases n'est pas nécessairement la seule option disponible. Diverses approches dans la gestion du stationnement peuvent en assurer une utilisation plus efficace.



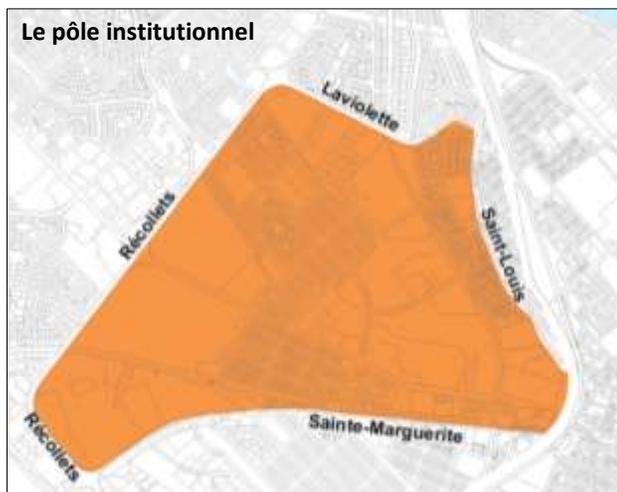
⁴⁵ Lalande-Borris, Yveline, *Le cas du stationnement à Montréal : leurs impacts environnementaux et les aménagements possible pour les atténuer*, 2007

⁴⁶ Khaddour, Ossama, *Le stationnement au centre-ville de Drummondville Diagnostic et pistes d'action*, 2012

⁴⁷ Lalande-Borris, Yveline, *op. cit.*

PÔLE INSTITUTIONNEL

Le pôle institutionnel regroupe plusieurs institutions dont l'UQTR, le Cégep, le Collège Laflèche et le CHRTR.



Ce secteur présente une dynamique de stationnement différente du reste du territoire. En effet, ce secteur de la ville est fréquenté quotidiennement par un grand nombre de personnes, que ce soit pour les motifs « travail » ou « études ». Depuis quelques années, les grandes institutions sont aux prises avec certains problèmes de stationnement.

| Stationnement des grandes institutions | |
|--|------------------------|
| Institution | Cases de stationnement |
| UQTR | 2 944 (sur le campus) |
| Cégep de Trois-Rivières | 1 208 (sur le campus) |
| Collège Laflèche | 462 (sur le campus) |

Source : Roulons vert

La part modale du transport collectif pourrait vraisemblablement être augmentée dans le pôle institutionnel. La présence d'un grand nombre d'étudiants, qui représentent une des clientèles traditionnelles du transport en commun, en est une des raisons. Cette question pourrait être abordée plus amplement dans un plan de transport.

TRANSPORT DES MARCHANDISES

Trois-Rivières comporte de nombreuses infrastructures utilisées pour le transport des marchandises.

RÉSEAU DE CAMIONNAGE

Le camionnage emploie les réseaux routiers provincial et municipal. Toutefois, certaines restrictions s'appliquent et certaines rues ou segments de rues ne sont pas accessibles au camionnage. La carte de la page 214 illustre les routes de camionnage. À divers endroits, le réseau de camionnage entre dans le tissu urbain de la ville pour aller desservir certains générateurs de transport.

Ceci crée des problématiques de cohabitation. À titre d'exemple, la circulation de véhicule lourd sur le boulevard Saint-Maurice et les rues Champflour et Bellefeuille au centre-ville est problématique, et ces rues se retrouvent saturées. Par ailleurs, les usages résidentiels bordant ces rues sont incommodés par l'abondance de véhicules lourds qui causent certaines nuisances (bruit, congestion).

Le camionnage emprunte fréquemment le réseau routier supérieur. Or, tel que vu précédemment, les problématiques de congestion sont situées aux entrées et sorties des autoroutes. Ainsi, c'est à la fois le transport des personnes et des marchandises qui sont affectés par la congestion.

Le port de Trois-Rivières est un grand générateur de camionnage. On estime que, lorsqu'un navire de 25 000 tonnes métriques charge ou décharge au port, cela prend 1 000 camions pour faire circuler la marchandise⁴⁸. Or, le port est situé en milieu urbain, à proximité de secteurs résidentiels. Ainsi, la circulation de véhicules lourds aux abords du port peut poser certains problèmes. Afin de pallier à cette situation, une partie de la rue Notre-Dame Centre a été fermée au public et intégrée aux installations portuaires. Récemment, le port a présenté une demande pour revoir l'interface avec le réseau autoroutier afin de faciliter le transit des véhicules lourds. Toute hausse du camionnage dans ce secteur se reflètera sur le réseau routier local.

Par conséquent, la question du camionnage devra être analysée à l'échelle de la ville afin d'assurer une gestion intégrée du transport des biens et des personnes. Dans cette optique, l'élaboration d'un plan de transport serait un outil important.

TRANSPORT MARITIME

Le port de Trois-Rivières est la principale infrastructure pour le transport maritime. Il accueille environ 250 navires par année et 3,3 millions de tonnes métriques de marchandises y transitent⁴⁹. Ceci en fait un des ports les plus importants au Québec. Les principales caractéristiques du port de Trois-Rivières sont :

⁴⁸ Port de Trois-Rivières, *L'importance d'une vision commune pour le développement d'une ville portuaire*, p.3

⁴⁹ <http://www.porttr.com/>

« 2,7 km de quais, 8 postes commerciaux d'une profondeur de 10,7 m;

5 hangars de marchandises générales d'une superficie totale de 38 500 m²;

5 hangars pour le vrac solide d'une superficie totale de 15 600 m²;

80 000 m² de surfaces d'entreposage extérieur;

Des élévateurs et des réservoirs pouvant contenir plus de 215 000 tonnes de vrac solide et des réservoirs pouvant recevoir 250 000 m³ de vrac liquide.⁵⁰ ».

Le trafic international représente 70 % du tonnage manutentionné annuellement au port de Trois-Rivières. Le port génère plus de 900 emplois directs et pratiquement autant d'emplois indirects⁵¹.

Chaque année, 10 000 wagons de train et 40 000 camions transitent par le port de Trois-Rivières.

En plus du transport de marchandises, le port de Trois-Rivières est utilisé pour des croisières. Ainsi, des bateaux de croisières y font escale durant l'été depuis 2012.

Le port de Trois-Rivières compte trois types de terminaux. Tel qu'indiqués sur la carte suivante :



Identifié en jaune sur la carte, le terminal de vrac solide et liquide est exploité par l'entreprise Somavrac.

Le terminal des élévateurs est identifié en vert sur la carte. Il compte deux élévateurs pour l'entreposage de grains convenant à la manutention de plusieurs types de céréales. On y retrouve également un élévateur appartenant à une aluminerie.

⁵⁰ <http://www.porttr.com/>

⁵¹ Port de Trois-Rivières, *mon port d'attache*.

Le terminal de marchandises général et de conteneurs (en bleu sur la carte) est conçu pour accommoder une variété d'entrepôts tant intérieurs qu'extérieurs. On y retrouve de nombreux hangars.

TRANSPORT AÉRIEN

Les installations de l'aéroport de Trois-Rivières lui permettent d'accueillir tous les types d'avions. La piste asphaltée est d'une longueur de 7,75 kilomètres⁵².

L'aéroport de Trois-Rivières accueille des vols d'affaires et des vols touristiques. Très peu de cargo y transite, malgré qu'il soit doté de toutes les infrastructures requises. Ce n'est toutefois pas inhabituel pour ce type d'aéroport puisque les vols cargo transitent habituellement par les aéroports de très grande envergure (Montréal et Québec) ou ceux des régions éloignées.

Environ deux fois par mois, l'armée canadienne utilise l'aéroport de Trois-Rivières pour des exercices militaires.

La réparation d'appareils est également un motif important d'atterrissage à l'aéroport de Trois-Rivières. L'administration de l'aéroport estime que de 300 à 400 appareils y séjournent annuellement pour des réparations.

⁵² <http://www.idetr.com/fr/nos-infrastructures/aeroport-de-trois-rivieres/index.aspx>

TRANSPORT FERROVIAIRE

Trois-Rivières est traversée par plusieurs voies ferrées, lesquelles appartiennent aux chemins de fer Québec-Gatineau et au CP. Elles relient Trois-Rivières à Québec et Montréal dans l'axe est-ouest et à Shawinigan dans l'axe nord-sud. Les secteurs industriels ainsi que le port sont desservis par le réseau ferroviaire.

Une gare de triage est présente sur le territoire de Trois-Rivières. Celle-ci est située à proximité du centre-ville, près de l'autoroute 40. Le bâtiment de cette gare, construit en 1924, présente un intérêt patrimonial et est reconnu comme gare ferroviaire du patrimoine par le gouvernement du Canada.

Le réseau ferroviaire entre dans le tissu urbain pour desservir notamment le Port de Trois-Rivières ainsi que certaines entreprises manufacturières utilisant encore ce mode de transport.



Crédit photo : Étienne Boisvert

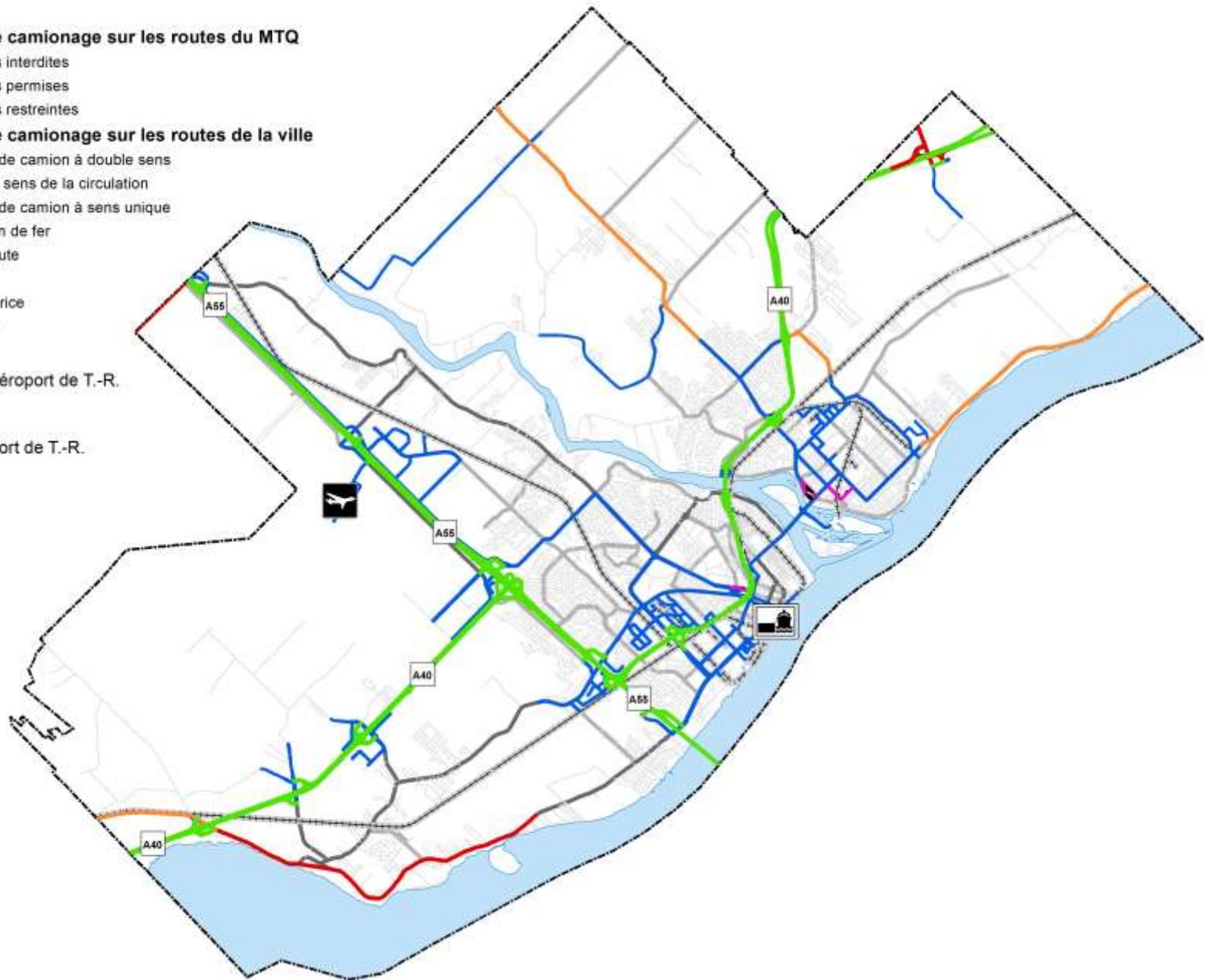
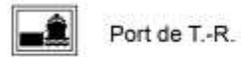
Réseau de camionage sur les routes du MTQ

- Routes interdites
- Routes permises
- Routes restreintes

Réseau de camionage sur les routes de la ville

- Route de camion à double sens
- Flèche sens de la circulation
- Route de camion à sens unique

- Chemin de fer
- Autoroute
- Artère
- Collectrice
- Locale



BIBLIOGRAPHIE

Innovation et développement économique Trois-Rivières, <http://www.idetr.com/fr/nos-infrastructures/aeroport-de-trois-rivieres/index.aspx>, consulté le 2014-05-08.

Institut national de santé publique du Québec, *Portrait de l'environnement bâti et de l'environnement des services : un outil d'analyse pour améliorer les habitudes de vie*, outil géoclip, http://atlas.quebecenforme.org/geoclip_v3/index.php?#z=8809244,6472382,1578883,995516;v=map1;:fr, consulté le 2014-09-23.

Gouvernement du Québec, *Les orientations gouvernementales en matière d'aménagement, pour un aménagement concerté du territoire*, 1994.

Khaddour, Ossama, *Le stationnement au centre-ville de Drummondville Diagnostic et pistes d'action*, 2012.

Lalande-Borris Yveline, *Le cas du stationnement à Montréal : leurs impacts environnementaux et les aménagements possible pour les atténuer*, 2007.

Ministère des Transports du Québec, *Enquête origine-destination 2000, la mobilité des personnes dans la région de Trois-Rivières*, 2001.

Ministère des Transports du Québec, *Enquête origine-destination 2011, la mobilité des personnes dans la région de Trois-Rivières*, 2013.

Ministère des Transports du Québec, *Stratégie nationale de mobilité durable, une approche responsable et novatrice*, 2014.

Port de Trois-Rivières, <http://www.porttr.com/>, consulté le 2014-05-14.

Port de Trois-Rivières, *mon port d'attache*, <http://www.porttr.com/brochure-port/index.html>, consulté le 2014-05-14.

Port de Trois-Rivières, *L'importance d'une vision commune pour le développement d'une ville portuaire*, Document préparé pour la ville de Trois-Rivières et déposé à la rencontre du 29 mai 2014.

Statistique Canada, *Profil des habitudes liées au transport chez les aînés*, <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012001/article/11619-fra.htm>

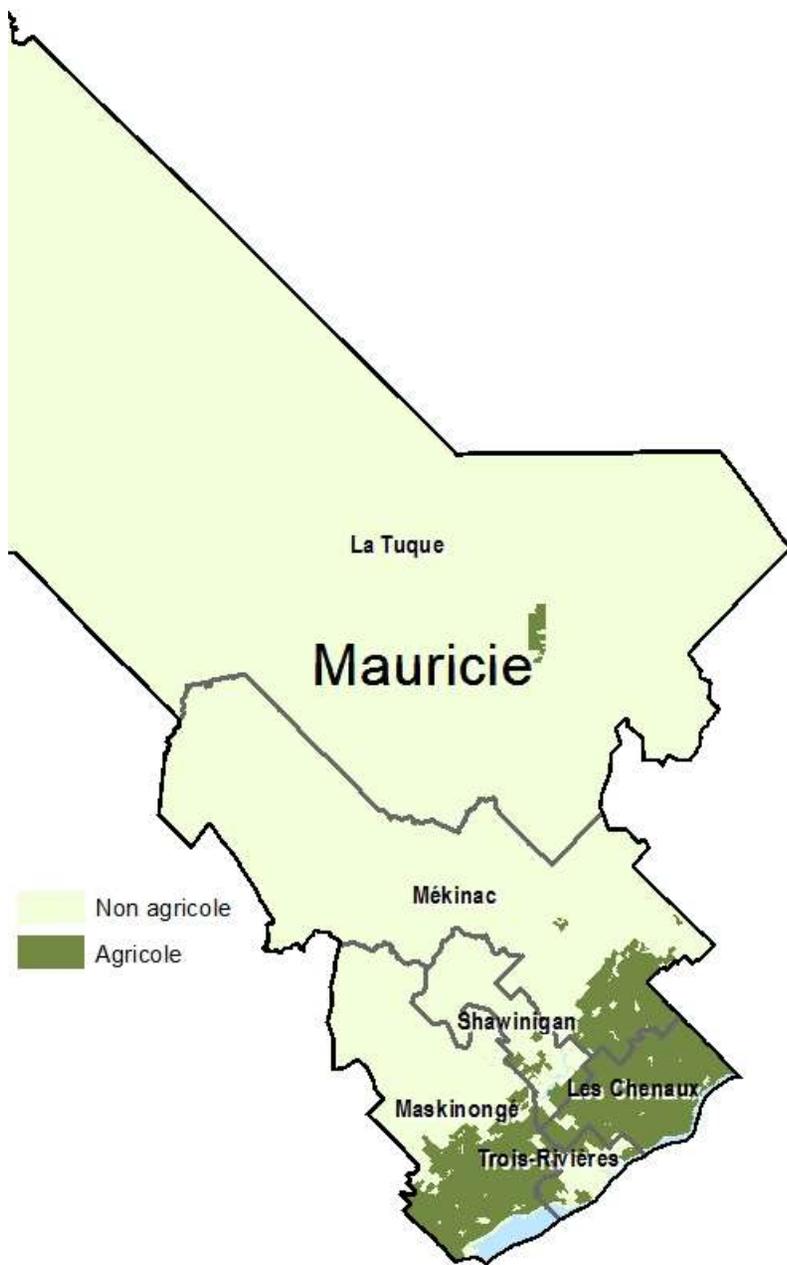
AGRICULTURE ET
FORESTERIE

Portrait du territoire

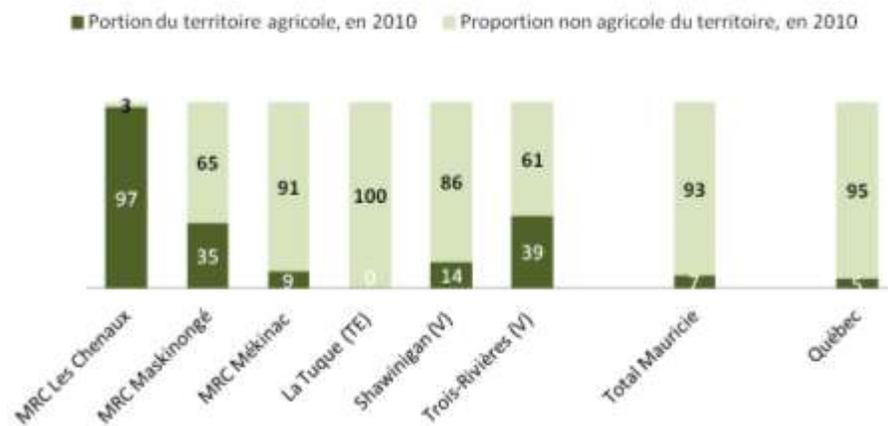
Ville de Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| MIS EN CONTEXTE | 221 |
| Un positionnement stratégique | 221 |
| TERRITOIRE | 222 |
| Secteurs homogènes | 224 |
| POTENTIEL AGRICOLE DES SOLS | 227 |
| UTILISATION DU SOL EN ZONE AGRICOLE | 230 |
| Utilisation du sol selon la carte écoforestière | 230 |
| Utilisation du sol selon le rôle d'évaluation | 237 |
| PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET ANIMALES | 256 |
| Productions végétales | 257 |
| Évolution des superficies en culture | 259 |
| PRODUCTIONS ANIMALES | 262 |
| Évolution des productions animales | 264 |
| REVENUS DES ENTREPRISES | 267 |
| VALEUR DES PROPRIÉTÉS AGRICOLES | 271 |
| ÉVOLUTION DES REVENUS AGRICLES | 273 |
| RELÈVE | 274 |
| BIBLIOGRAPHIE | 277 |



Proportion du territoire agricole, en 2010



Source : Ville de Trois-Rivières, 2014

MISE EN CONTEXTE

La zone agricole permanente de Trois-Rivières couvre près de 40 % de son territoire. Protégée en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (L. Q. 2001, c. 35), l'aménagement et le développement de ce vaste territoire doivent s'articuler autour des principes du développement durable et dans le respect des Lois en vigueur.

Depuis plus de 35 ans (1978), c'est la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles qui constitue la « pierre d'assise sur laquelle s'appuie le Québec pour veiller à la protection de son patrimoine agricole et au développement de son agriculture »⁵³ En 1997, des modifications apportées à cette Loi viennent confirmer la responsabilité des Villes-MRC en matière d'aménagement de la zone agricole. Puis, en 2004, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ajoute de nouvelles responsabilités à la Ville-MRC, principalement en matière de gestion des élevages porcins.

Ainsi, un cadre légal strict supporte le développement et la protection du territoire agricole. Pour satisfaire aux orientations gouvernementales en matière de protection du territoire et des activités agricoles, la Ville devra cibler des enjeux qui lui sont propres et qui lui permettront d'atteindre les objectifs suivants :

- La zone agricole est reconnue comme étant la base territoriale pour la pratique et le développement des activités agricoles;
- L'aménagement de la zone agricole fait l'objet d'une planification et les usages non agricoles y sont contrôlés;
- L'étalement urbain en zone agricole est limité;
- La pérennité des activités et des exploitations agricoles en zone agricole est assurée;
- Les acteurs concernés par l'aménagement et le développement du territoire et des activités agricoles sont consultés;
- Les solutions qui tiennent compte des caractéristiques du milieu et qui sont acceptables socialement sont privilégiées;
- La zone agricole se développe de façon durable et contribue à la conservation des ressources, au développement économique de la région et à l'occupation dynamique du territoire.

UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

Située dans les basses-terres du Saint-Laurent, la zone agricole permanente trifluvienne s'étend de part et d'autre de la ville, sur les terres fertiles héritées de la mer de Champlain. En tant que capitale régionale, Trois-Rivières constitue un marché potentiel pour les agriculteurs mauriciens. Comme la zone agricole est située en périphérie des zones urbanisées, les Trifliviens ont un accès rapide aux produits du terroir. L'agriculture pratiquée à Trois-Rivières est ainsi de type périurbaine ou de proximité, où les échanges entre agriculteurs et

⁵³ Commission de protection du territoire agricole, 2007

urbains sont facilités par la proximité de la zone agricole. Malgré sa faible représentation sur le plan régional, la zone agricole permanente de la ville de Trois-Rivières occupe une place stratégique sur le territoire mauricien. Comme on utilise seulement le tiers de sa superficie à des fins de culture et de pâturage et qu'elle est boisée à plus de 55 %, elle offre toujours un bon potentiel de développement, ce qui permet d'anticiper un avenir prometteur pour ce secteur d'activité.

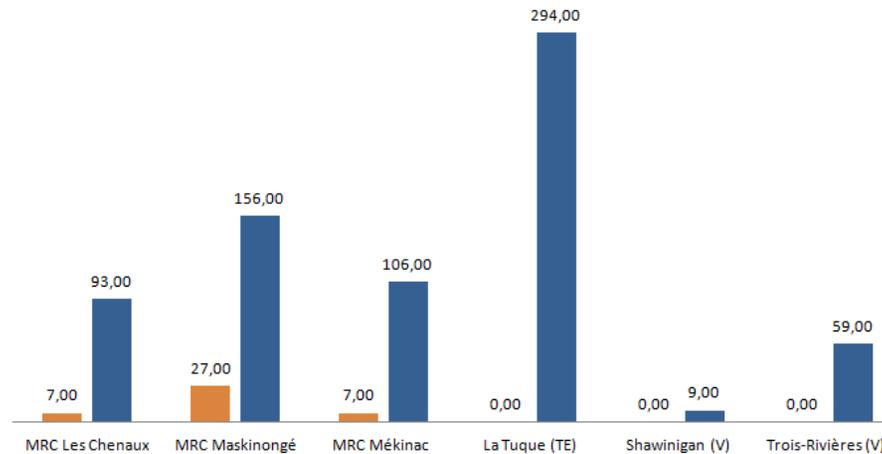
TERRITOIRE

En Mauricie, la MRC Des Chenaux est celle qui affiche la plus grande proportion de son territoire occupée par la zone agricole (97 %). La ville de Trois-Rivières arrive au 2^e rang avec 39 %. Suivent la MRC de Maskinongé (35 %), la ville de Shawinigan (14 %), la MRC de Mékinac (9 %) et finalement la ville de La Tuque (moins de 5 %).

En comparaison avec les autres MRC de la Mauricie, depuis l'établissement de la zone agricole par le gouvernement en 1978, la zone agricole de Trois-Rivières a subi peu de pression. Seules trois exclusions ont fait diminuer sa superficie totale de 59 hectares, alors qu'aucune inclusion n'a été notée jusqu'à ce jour.

Inclusions et exclusions de la zone agricole mauricienne, entre 1987 et 2010

■ Inclusion à la zone agricole, en hectare, entre 1987 et 2010 ■ Exclusion de la zone agricole, en hectare, entre 1987 et 2010



Proportion du territoire agricole des villes et MRC de la Mauricie, en 2010.

| Municipalités | Superficie totale (ha) | Superficie zonée agricole (ha) | Pourcentage en zone agricole | Superficie non zonée | Pourcentage en zone non agricole |
|---------------------------|------------------------|--------------------------------|------------------------------|----------------------|----------------------------------|
| MRC Des Chenaux | 87 067,0 | 84 386,0 | 96,9 | 2 681,0 | 3,1 |
| MRC Maskinongé | 238 377,0 | 83 302,0 | 34,9 | 155 075,0 | 65,1 |
| MRC Mékinac | 516 714,0 | 47 406,0 | 9,2 | 469 308,0 | 90,8 |
| La Tuque (TE) | 2 613 686,0 | 4 870,0 | 0,2 | 2 608 816,0 | 99,8 |
| Shawinigan (V) | 73 725,0 | 10 425,0 | 14,1 | 63 300,0 | 85,9 |
| Trois-Rivières (V) | 28 925,0 | 11 248,0 | 38,9 | 17 677,0 | 61,1 |
| Total Mauricie | 3 558 495,0 | 241 637,0 | 6,8 | 3 316 858,0 | 93,2 |
| Total Québec | 134 500 470,0 | 6 305 724,0 | 4,7 | 128 194 746,0 | 95,3 |

Source : MAPAQ

SECTEURS HOMOGENES DE LA ZONE AGRICOLE

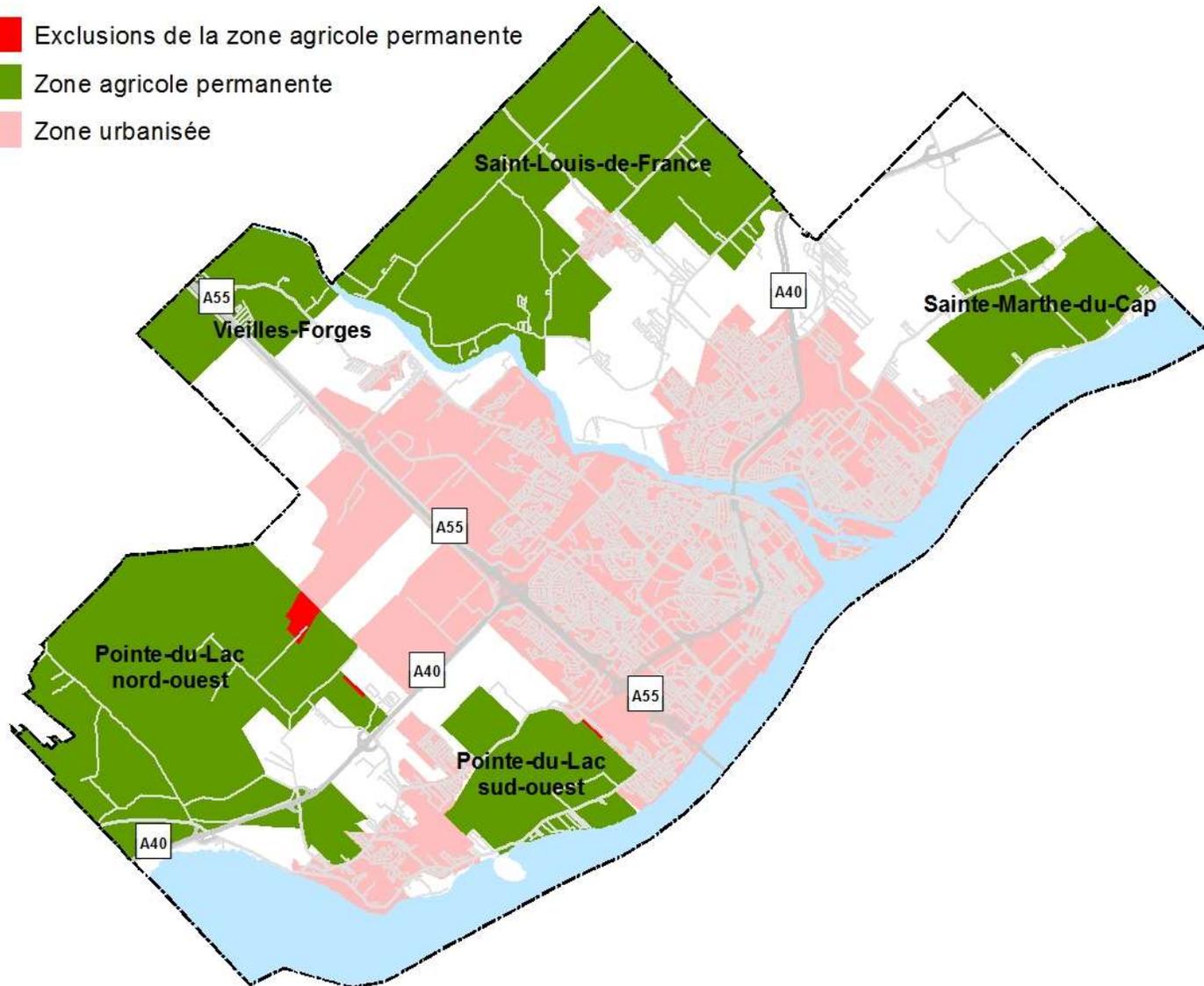
La zone agricole trifluvienne revêt une caractéristique particulière. Elle est composée de cinq blocs distincts et isolés, qui sont localisés au pourtour des limites de la ville. Il s'agit des secteurs de Saint-Louis-de-France, de Sainte-Marthe-du-Cap, des Vieilles-Forges, de Pointe-du-Lac nord-ouest et enfin, de Pointe-du-Lac sud-ouest. À eux deux, les secteurs de Saint-Louis-de-France et de Pointe-du-Lac nord-ouest comptent pour près de 25 % de la superficie totale de la ville. Ensemble, ils composent 76 % de la zone agricole trifluvienne. Les trois autres secteurs occupent moins de 10 % de la superficie totale de la zone agricole. La localisation en périphérie de ces blocs homogènes et leur proximité de la zone urbanisée constitue un atout sur lequel la ville pourra miser pour dynamiser le secteur. Par ailleurs, comme l'extrémité de

ces blocs est rattachée à la zone agricole des MRC voisines, la dynamique territoriale de ces territoires agricoles dépasse les frontières de la ville.

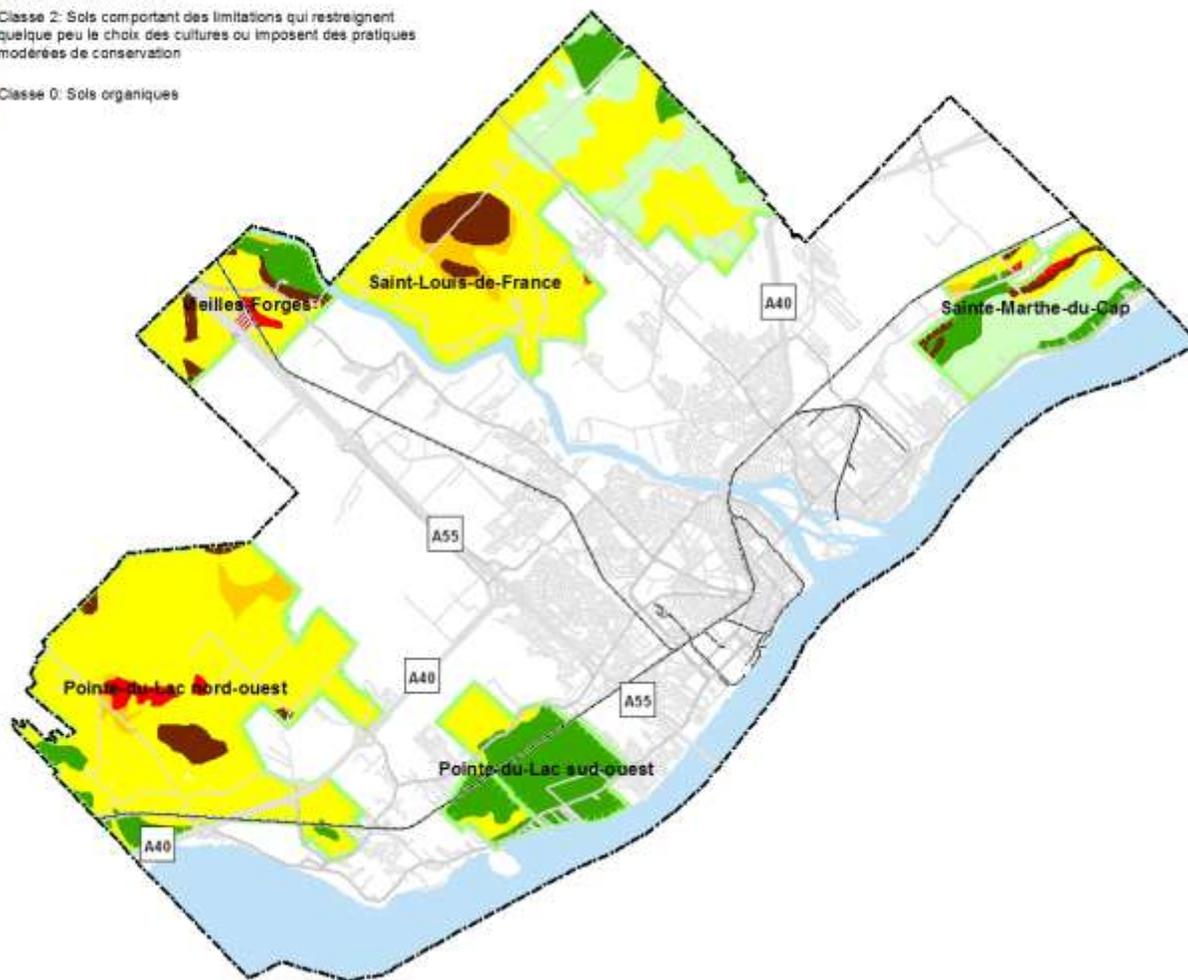
| Superficie de la zone agricole, par secteur, en 2014 | | | |
|--|-----------------|-------------------------------------|---|
| Secteurs | Superficie (ha) | Pourcentage de la zone agricole (%) | Pourcentage du territoire total de la ville (%) |
| Saint-Louis-de-France | 4 043,5 | 36,0 | 12,2 |
| Sainte-Marthe-du-Cap | 1 118,9 | 10,0 | 3,4 |
| Vieilles-Forges | 916,5 | 8,2 | 2,8 |
| Pointe-du-Lac nord-ouest | 4 041,0 | 36,0 | 12,2 |
| Pointe-du-Lac sud-ouest | 1 101,3 | 9,8 | 3,3 |
| Superficie totale de la zone agricole permanente | 11 221,2 | 100,0 | n.a. |
| Superficie totale de la ville | 33 206,0 | n.a. | 33,8 |

Source : Ville de Trois-Rivières, 2014

-  Exclusions de la zone agricole permanente
-  Zone agricole permanente
-  Zone urbanisée

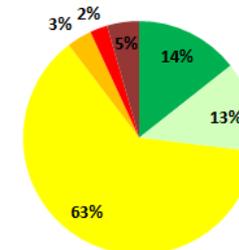


- Classe 7: Sols inutilisables soit pour la culture soit pour les plantes fourragères vivaces
- Classe 5: Sols qui sont l'objet de limitations très graves et ne conviennent qu'à la production de plantes fourragères vivaces, mais susceptibles d'amélioration
- Classe 4: Sols comportant de graves limitations qui restreignent le choix des cultures ou imposent des pratiques spéciales de conservation
- Classe 3: Sols comportant des limitations modérément graves qui restreignent le choix des cultures ou imposent des pratiques spéciales de conservation
- Classe 2: Sols comportant des limitations qui restreignent quelque peu le choix des cultures ou imposent des pratiques modérées de conservation
- Classe 0: Sols organiques

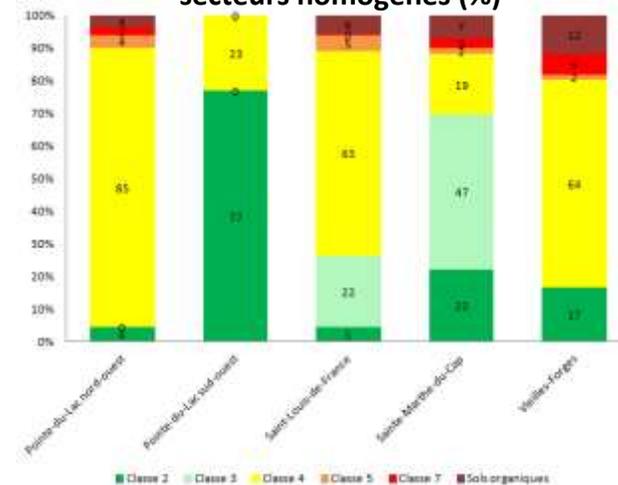


Proportion du territoire agricole selon le potentiel des sols pour l'agriculture

- Sol de catégorie 2
- Sol de catégorie 3
- Sol de catégorie 4
- Sol de catégorie 5
- Sol de catégorie 7
- Sols organiques



Potentiel agricole des sols, par secteurs homogènes (%)



POTENTIEL AGRICOLE DES SOLS

L'analyse du potentiel agricole des sols a été réalisée à partir des cartes de l'inventaire des terres du Canada. Il s'agit d'un relevé complet qui porte sur le potentiel des terres et leur utilisation possible.

Le potentiel agricole des sols est un facteur déterminant lorsque vient le temps de choisir la vocation d'une entreprise agricole. En effet, en fonction de la géomorphologie du lieu, de sa pente, de sa topographie, de la nature du sol, du degré d'exposition au soleil ou encore de la présence de l'eau, certains types de sols pourraient ne pas permettre certaines cultures. En revanche, ces mêmes sols seraient parfaits pour la production animale. Ainsi, chacun des cinq secteurs qui compose la zone agricole de Trois-Rivières possède des caractéristiques qui lui sont propres et qui varient en fonction du potentiel agricole de leurs sols.

Les sols de meilleure qualité pour la culture se trouvent majoritairement dans le secteur de Pointe-du-Lac-sud-ouest, où 77 % des terres sont de classe 2. Ces sols comportent des limitations qui restreignent quelque peu le choix des cultures ou imposent des pratiques modérées de conservation. Le secteur de Sainte-Marthe-du-Cap en compte 22 %, le secteur des Vieilles-Forges en compte 17 % et enfin, les secteurs de Saint-Louis-de-France et de Pointe-du-Lac en comptent tous deux moins de 5 %.

Sainte-Marthe-du-Cap est le secteur où la plus grande proportion de sols de classe 3 est située. Ils occupent 47 % de sa superficie. Ces sols sont caractérisés par le fait

qu'ils comportent des limitations modérément graves qui restreignent le choix des cultures ou imposent des pratiques spéciales de conservation. On en retrouve également dans le secteur de Saint-Louis-de-France, avec un taux d'occupation de 22 %.

Les sols de classes 4 comportent de graves limitations qui restreignent le choix des cultures ou imposent des pratiques spéciales de conservation. Cette classe de sol est présente dans chacun des secteurs, mais principalement dans le secteur de Pointe-du-Lac nord-ouest (85 %), des Vieilles-Forges (64 %), de Saint-Louis-de-France (63 %), de Pointe-du-Lac sud-ouest (23 %) et de Sainte-Marthe-du-Cap (19 %).

Les sols de classe 5 sont peu présents dans la zone agricole. Mis à part le secteur de Pointe-du-Lac sud-ouest, qui ne compte aucune superficie de ce type, les quatre autres secteurs en comptent tous moins de 5 %. Ces sols font l'objet de limitations très graves et ne conviennent qu'à la production de plantes fourragères vivaces.

La dernière catégorie de sol, celle de classe 7, présente les endroits inutilisables autant pour la culture que pour les plantes fourragères vivaces. On les retrouve dans le secteur des Vieilles-Forges, avec un taux d'occupation de 6 %, suivi des secteurs de Sainte-Marthe-du-Cap, Pointe-du-Lac nord-ouest et de Saint-Louis-de-France, qui ont des taux d'occupation respectifs de 2,9 %, 2,4 % et 0,1 %.

Quelques secteurs comptent des sols organiques. Aucune culture traditionnelle n'est possible dans ces lieux. Ils composent 12 % du secteur des Vieilles-Forges, 7,1 % du secteur de Sainte-Marthe-du-Cap, 5,9 % du secteur de

Saint-Louis-de-France et finalement, 3,8 % du secteur de
Pointe-du-Lac nord-ouest.



Zone agricole, secteur Pointe-du-Lac sud-ouest, Crédit photo : Ville de Trois-Rivières

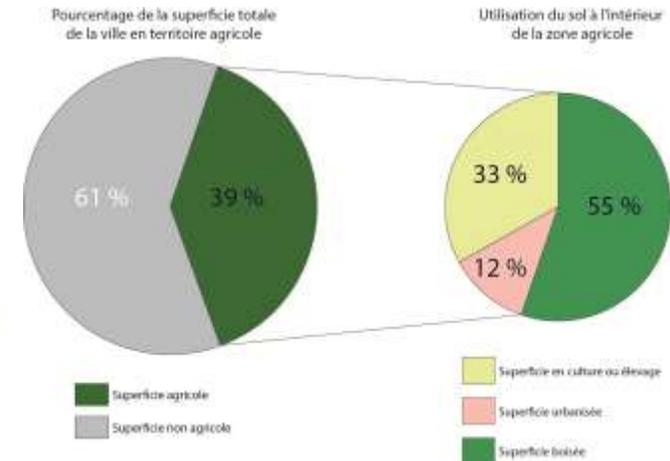
Utilisation du sol, selon la carte écoforestière

- Superficie boisée
- Superficie cultivée
- Superficie urbanisée
- Zone agricole permanente

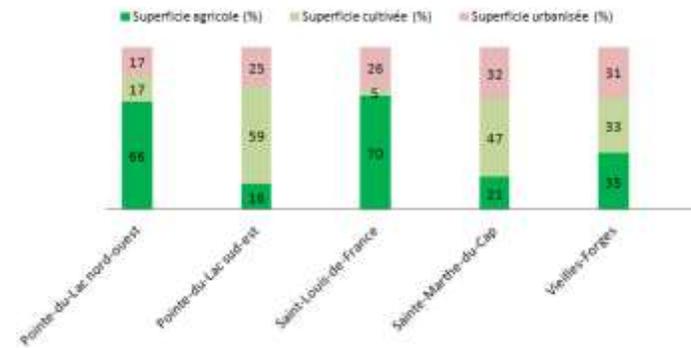


Source : MERN, 2011

Proportion du territoire de la ville en en zone agricole



Pourcentage des classes d'utilisation du sol à l'intérieur des secteurs homogènes



UTILISATION DU SOL EN ZONE AGRICOLE

Pour bien caractériser la zone agricole trifluvienne, il est important de connaître le type d'activité qui y prend place. C'est à partir des données de la carte écoforestière (MERN), du rôle d'évaluation foncière de la Ville ainsi que par l'analyse des données du MAPAQ que cet exercice a été réalisé.

UTILISATION DU SOL SELON LA CARTE ÉCOFORESTIÈRE

La carte écoforestière permet d'avoir une appréciation générale de l'occupation du sol à l'intérieur de la zone agricole. Elle permet également de connaître les essences forestières en place.

Tel que mentionné précédemment, la zone agricole permanente de Trois-Rivières compte pour 39 % de sa superficie totale (11 199,0 ha). De cette superficie, 55 %

est boisée (6 222,4 ha) et 12 % est urbanisée (2 642,9 ha). La proportion du territoire utilisée à des fins agricoles est donc de 12 % (2 333,7 ha). Il faut cependant tenir compte du secteur forestier, qui génère lui aussi des activités associées au secteur agricole (acériculture, plantation d'arbres de Noël, etc.).

L'utilisation du sol à l'intérieur des blocs homogènes varie grandement. Les secteurs de Saint-Louis-de-France et de Pointe-du-Lac nord-ouest sont caractérisés par une forte proportion de superficies boisées. Avec des taux respectifs de 70,0 % et de 66,2 %, l'agriculture n'y est donc pas dominante. On parlera plutôt d'agroforesterie.

Les secteurs de Pointe-du-Lac sud-ouest et de Sainte-Marthe-du-Cap sont ceux qui affichent le plus haut taux de superficies cultivées. Tous deux situés près du fleuve, leur sol riche affiche les meilleurs potentiels pour la culture. C'est là que nous retrouvons la majeure partie des cultures maraîchères et à grands interlignes. L'agriculture y est dominante en termes d'occupation de

Utilisation du sol à l'intérieur des secteurs homogènes

| Secteurs de la zone agricole | Superficie boisée (ha) | | Superficie cultivée (ha) | | Superficie urbanisée (ha) | | Total | |
|------------------------------|------------------------|-------------|--------------------------|-------------|---------------------------|------|---------------|-----|
| | | % | | % | | % | | % |
| Pointe-du-Lac nord-ouest | 2 674,5 | 66,2 | 671,9 | 16,6 | 694,5 | 17,2 | 4 040,9 | 100 |
| Pointe-du-Lac sud-ouest | 174,5 | 15,9 | 654,2 | 59,4 | 272,1 | 24,7 | 1 100,9 | 100 |
| Saint-Louis-de-France | 2 827,1 | 70,0 | 183,6 | 4,5 | 1 031,8 | 25,5 | 4 042,6 | 100 |
| Sainte-Marthe-du-Cap | 230,4 | 20,6 | 525,6 | 47,0 | 363,0 | 32,4 | 1 118,9 | 100 |
| Vieilles-Forges | 315,8 | 35,3 | 298,4 | 33,3 | 281,5 | 31,4 | 895,7 | 100 |
| Total | 6 222,4 | | 2 333,7 | | 2 642,9 | | 11 199 | |

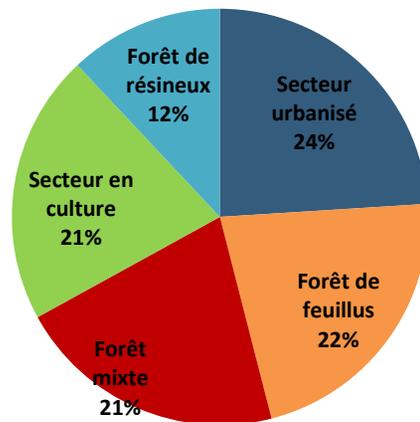
l'espace.

Le secteur des Vieilles-Forges présente quant à lui des proportions similaires en termes de superficies boisées, cultivées et urbanisées (35,3 %, 33,3 % et 35,3 %). Il s'agit donc d'un secteur déstructuré où plusieurs fonctions urbaines cohabitent, au détriment de l'agriculture.

POTENTIEL FORESTIER

La superficie boisée de la zone agricole trifluvienne est composée à 22 % de feuillus, à 21 % de forêt mixte et à 12 % de résineux.

Composition de la zone agricole



Source : Carte écoforestière, 2011, MERN
Compilation : Ville de Trois-Rivières, 2014

Le secteur de Saint-Louis-de-France est celui où l'on retrouve la majorité des forêts de feuillus à l'intérieur de la zone agricole, avec 31 % de couverture. On y retrouve d'ailleurs de nombreuses érablières à sucre (14 %) et rouges (13 %). Ce sont toutefois les peupleraies qui dominent ces massifs, composant 28,3 % de la couverture de feuillus.

Pour sa part, le secteur Pointe-du-Lac nord-ouest compte 20,7 % de feuillus à l'intérieur de ses boisés. On y retrouve principalement des érablières à feuillus d'essences tolérantes (19,2 %), des érablières rouges (18,2 %) ainsi que des feuillus d'essences tolérantes (15,2 %). Les érablières à sucre ne comptent que pour 6,2 % des massifs de feuillus.

Le secteur de Sainte-Marthe-du-Cap vient au troisième rang avec 17,2 % de ses forêts constituées de feuillus. Les principales essences qu'on y retrouve sont les érablières rouges (36 %), suivies par les feuillus sur station humide (14,7 %) et les bétulaies à bouleaux blancs (10,4 %). Les érablières à sucre comptent quant à elles pour 10 % de ce type de couverture.

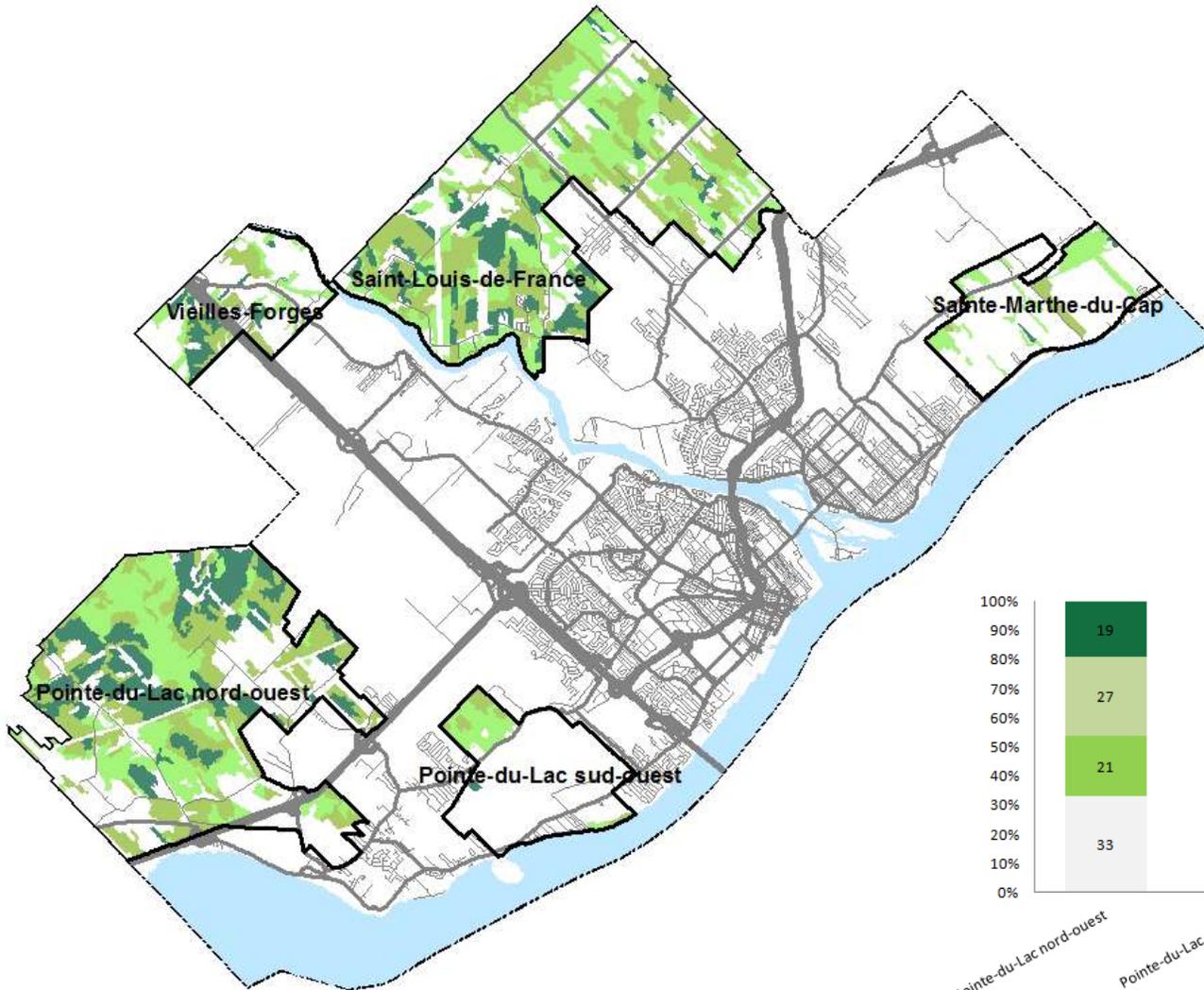
La forêt du secteur des Vieilles-Forges est constituée à 14,2 % de feuillus, dont 42,7 % d'érablières à sucre. Il s'agit de la plus grande représentation de ce type de massif sur le territoire agricole. Suivent les érablières à feuillus d'essences tolérantes (18,1 %) et les érablières à peupliers (10,6 %).

Enfin, seuls 10,8 % de la forêt du secteur de Pointe-du-Lac sud-ouest sont composés de feuillus. Les essences dominantes sont l'érablière à sucre (51,2 %) et l'érablière à feuillus d'essences tolérantes (15,8 %).

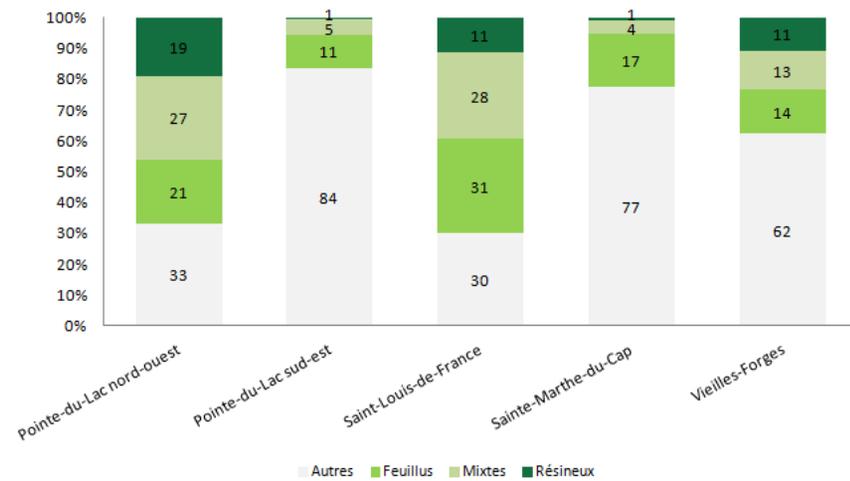
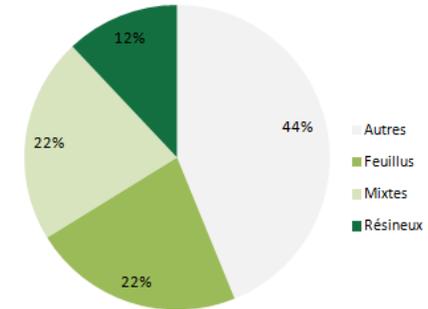
Les potentiels acéricoles se concentrent ainsi dans les secteurs de Pointe-du-lac sud-ouest et des Vieilles-Forges. En termes de superficie, les érablières à sucre situées dans le secteur de Pointe-du-Lac sud-ouest couvrent un territoire plus grand, soit 60,8 ha comparativement à 55,5 ha pour celui des Vieilles-Forges.

L'annexe 3 présente le descriptif des groupes d'essences forestières pour chacun des secteurs homogènes de la zone agricole.

Couverture forestière en zone agricole, selon la carte écoforestière de 2011



Couverture forestière en zone agricole



Source : Carte écoforestière, 2011, MERN, Compilation : Ville de Trois-Rivières, 2014

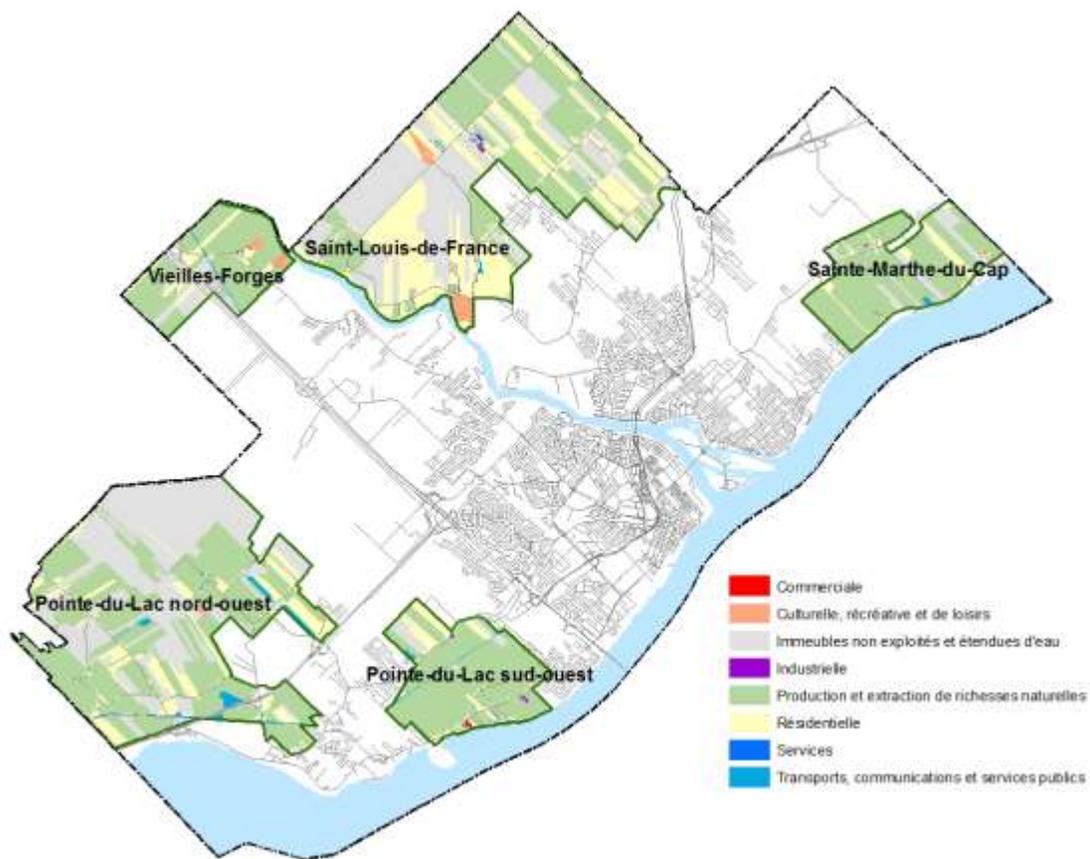
Plusieurs plantations sont situées dans les forêts de types résineux et mixte. Au total, 481,9 hectares de la zone agricole sont consacrés à cette activité forestière. C'est le secteur de Saint-Louis-de-France qui en compte le plus (22 ha), suivi par les secteurs de Pointe-du-Lac nord-ouest (9 ha), de Sainte-Marthe-du-Cap (4 ha), de Saint-Louis-de-France, de Pointe-du-lac sud-ouest et des Vieilles-Forges (2 ha). Au total, il y a donc 37 plantations dans la zone agricole. Le détail des plantations dans chacun des secteurs est présenté dans le tableau suivant :

| Plantations dans la zone agricole, par secteur | | | | |
|--|---|-----------------|------|----|
| Secteur de la zone agricole | Type de plantations | Superficie (ha) | % | Nb |
| Pointe-du-Lac nord-ouest | Plantation d'épinettes noires envahie par des feuillus d'origine naturelle (25 % à 49 %) | 11,1 | 19,1 | 9 |
| | Plantation d'épinettes blanches envahie par des feuillus d'origine naturelle (50 % à 74 %) | 11,7 | | |
| | Plantation d'épinettes noires envahie par des feuillus d'origine naturelle (50 % à 74 %) | 12,3 | | |
| | Plantation d'épinettes blanches | 2,9 | | |
| | Plantation d'épinettes noires | 4,5 | | |
| | Plantation de mélèzes laricins | 6,6 | | |
| | Plantation de pins gris | 5,9 | | |
| | Plantation de pins rouges | 34,5 | | |
| | Plantation de résineux | 2,4 | | |

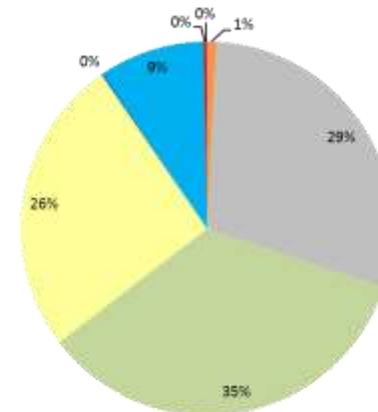
| | | | | |
|--|--|-------------|------|----|
| Pointe-du-Lac sud-ouest | Plantation d'épinettes noires avec mélèzes laricins | 7,5 | 1,6 | 1 |
| Saint-Louis-de-France | Plantation de pins gris envahie de bouleaux blancs (50 % à 74 %) | 65,2 | 75,6 | 22 |
| | Plantation de résineux envahie d'érables rouges (50 % à 74 %) | 5,8 | | |
| | Plantation d'épinettes blanches envahie par des feuillus d'origine naturelle (25 % à 49 %) | 6,5 | | |
| | Plantation d'épinettes blanches envahie par des feuillus d'origine naturelle (50 % à 74 %) | 12,1 | | |
| | Plantation d'épinettes de Norvège envahie par des feuillus d'origine naturelle (50 % à 74 %) | 6,3 | | |
| | Plantation de mélèzes laricins envahie par des feuillus d'origine naturelle (50 % à 74 %) | 6,4 | | |
| | Plantation de pins gris envahie par des feuillus d'origine naturelle (50 % à 74 %) | 23,3 | | |
| | Plantation de résineux envahie de peupliers faux-trembles (50 % à 74 %) | 0,5 | | |
| | Plantation de pins gris envahie par des feuillus d'origine naturelle (25 à 49 %) | 43,7 | | |
| | Plantation d'épinettes blanches | 33,3 | | |
| | Plantation d'épinettes blanches avec épinettes noires | 18,6 | | |
| Plantation d'épinettes blanches avec pins gris | 26,7 | | | |

| | | | | |
|----------------------|---|--------------|-----|-----------|
| | Plantation d'épinettes blanches avec pins rouges | 31,4 | | |
| | Plantation d'épinettes noires | 26,1 | | |
| | Plantation d'épinettes noires avec mélèzes laricins | 5,0 | | |
| | Plantation d'épinettes de Norvège | 1,9 | | |
| | Plantation de pins blancs | 2,3 | | |
| | Plantation de pins gris | 18,8 | | |
| | Plantation de pins gris avec épinettes blanches | 5,7 | | |
| | Plantation de pins rouges | 6,2 | | |
| | Plantation de pins sylvestres avec pins gris | 11,5 | | |
| | Plantation de résineux | 7,1 | | |
| Sainte-Marthe-du-Cap | Plantation d'épinettes blanches | 4,2 | 3,8 | 4 |
| | Plantation de pins gris | 3,8 | | |
| | Plantation de pins rouges | 2,6 | | |
| | Plantation de pins sylvestres | 1,8 | | |
| Vieilles-Forges | Plantation de résineux | 5,7 | 1,2 | 1 |
| TOTAL | | 481,9 | | 37 |

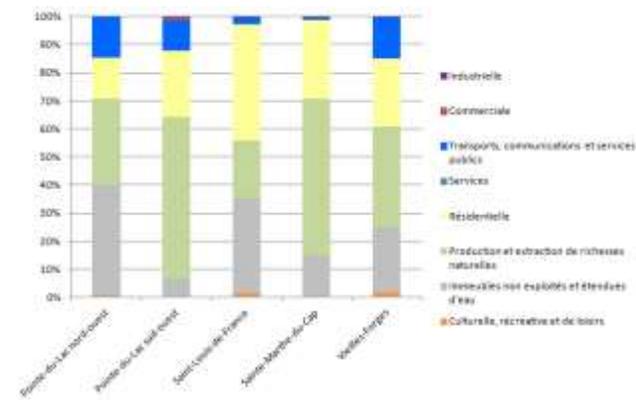
Utilisation du sol en zone agricole, selon le rôle d'évaluation foncière de 2014



Pourcentage de la superficie totale agricole, selon le code d'utilisation général



Pourcentage des superficies de chaque secteur homogène, par utilisation du sol, en 2013 (%)



Source : Rôle d'évaluation foncière de la ville de Trois-Rivières, 2014

UTILISATION DU SOL SELON LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Le rôle d'évaluation foncière permet de comprendre l'utilisation du sol à l'intérieur de la zone agricole. Il permet notamment de localiser les usages agricoles et non agricoles.

Selon le rôle d'évaluation foncière de 2014, la production et l'extraction de richesses naturelles est l'utilisation du sol dominante à l'intérieur de la zone agricole trifluvienne. Avec une proportion de 34,5 %, cette classe se décline en six activités, dont l'agriculture, mais

aussi l'exploitation forestière, la pêche et la chasse, l'exploitation minière, et l'exploitation et l'extraction d'autres richesses naturelles. De façon générale, les activités agricoles se concentrent majoritairement dans les secteurs de Pointe-du-Lac sud-ouest et de Sainte-Marthe-du-Cap.

Les immeubles exploités et les étendues d'eau arrivent au deuxième rang en termes d'occupation de la zone agricole. Constituant 29,3 % de cette dernière, ceci indique que près du tiers du territoire agricole est vacant ou fait partie du réseau hydrographique. Ces lots vacants sont majoritairement situés dans les secteurs de Pointe-du-Lac nord-ouest (39,6 %) et de Saint-Louis-de-France (33,7 %).

| Pourcentage d'occupation de la zone agricole, par secteurs homogènes (%) | | | | | |
|--|--------------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------|
| Utilisation du sol | Pointe-du-Lac nord-ouest | Pointe-du-Lac sud-ouest | Saint-Louis-de-France | Sainte-Marthe-du-Cap | Vieilles-Forges |
| Culturelle, récréative et de loisirs | 0,5 | 0,0 | 1,6 | 0,2 | 1,7 |
| Immeubles non exploités et étendues d'eau | 39,6 | 6,9 | 33,7 | 14,5 | 23,4 |
| Production et extraction de richesses naturelles | 30,7 | 57,5 | 20,4 | 56,0 | 35,7 |
| Résidentielle | 14,6 | 23,5 | 41,4 | 28,1 | 24,2 |
| Services | 0,0 | 0,1 | 0,4 | 0,1 | 0,0 |
| Transports, communications et services publics | 14,6 | 10,7 | 2,3 | 0,8 | 14,8 |
| Commerciale | 0,0 | 1,1 | 0,1 | 0,1 | 0,0 |
| Industrielle | 0,0 | 0,3 | 0,1 | 0,1 | 0,2 |

Source : Ville de Trois-Rivières, 2014

La fonction résidentielle occupe elle aussi une place importante en zone agricole, avec un taux d'occupation de 25,8 %. Près du quart de la zone agricole est ainsi utilisé à des fins résidentielles ou de villégiature. Ce sont les secteurs de Saint-Louis-de-France (41,4 %), de Sainte-Marthe-du-Cap (28,0 %) et des Vieilles-Forges (24,2 %) qui regroupent les îlots résidentiels les plus importants.

Les utilisations de type transports, communications et services publics occupent 9,1 % du territoire agricole. Il s'agit majoritairement d'emprises de route ou de points de services reliés aux transports.

Finalement, les utilisations de type culturel, commercial, de services et industriel occupent moins de 5 % du territoire agricole de chacun des secteurs. Elles sont majoritairement situées à Saint-Louis-de-France (2,2 %), à Pointe-du Lac sud-ouest (1,5 %) et aux Vieilles-Forges (1,8 %). Ces types d'utilisation incluent, par exemple, des ateliers d'usinages, des commerces de services, des entreprises d'extraction ou de production manufacturière ou encore, des campings.

Les sections qui suivent présentent dans le détail l'utilisation du sol à l'intérieur de chacun des blocs homogènes.



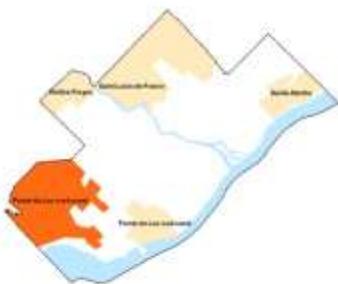
Kiosque de vente de produits agricoles
Crédit photo : Ville de Trois-Rivières



Terre en culture, secteur des Vieilles-Forges
Crédit photo : Ville de Trois-Rivières



- ▲ Apiculture
- ☼ Apiculture
- Autres activités agricoles
- Autres activités reliées à l'agriculture
- 🌲 Autres services reliés à la foresterie
- 🌿 Autres types de production végétale
- 🌾 Culture de céréales, de plantes oléagineuses et de légumineuses
- 🍎 Culture de fruits ou de noix
- 🥕 Culture de légumes
- ⚡ Extraction de la pierre pour le concassage et l'enrochement
- ⚡ Extraction du sable et du gravier
- 🏠 Ferme expérimentale
- 🎄 Production d'arbres de Noël
- 🌿 Service d'horticulture
- 🌿 Terrain de pâture et de pacage
- 🐐 Élevage caprin
- 🐐 Élevage d'ovins
- 🐎 Élevage d'équidés
- 🐄 Élevage de bovins de boucherie
- 🐄 Élevage de bovins laitiers
- 🐷 Élevage de porcs
- 🐔 Élevage de volailles et production d'œufs
- 🔴 Commerciale
- 🟠 Culturelle, récréative et de loisirs
- ⚪ Immeubles non exploités et étendues d'eau
- 🟡 Industrielle
- 🌿 Production et extraction de richesses naturelles
- 🟡 Résidentielle
- 🟢 Services
- 🟦 Transports, communications et services publics



POINTE-DU-LAC NORD-OUEST

Ce secteur de la zone agricole compte plusieurs productions végétales (9) ainsi qu'une entreprise

spécialisée dans la culture de fruits ou de noix. En termes d'élevage, on y retrouve cinq élevages d'équidés, deux productions apicoles ainsi qu'un élevage caprin. Les usages non agricoles sont principalement liés aux

fonctions résidentielles et de villégiature, avec 662 entrées au rôle (tous types confondus). On relève également dans le secteur un atelier d'usinage, de l'entreposage (3), un lieu de loisir, une maison d'institutions religieuses, un commerce de réparation et d'entretien d'articles personnels et ménagers, une entreprise de travaux de construction spécialisés, un camp de groupe et base de plein air, un camping, un centre d'appel téléphonique, une école de beaux-arts et de musique, une industrie de produits en gypse, des entreprises de service de débosselage et de peinture d'automobiles(4), de maçonnerie (1), de soudure (1), de services reliés aux travaux d'électricité et d'installation de câblage, et un commerce de vente au détail de matériel électrique. Mentionnons enfin la présence d'une entreprise d'extraction du sable et du gravier.

| Secteur de Pointe-du-Lac nord-ouest | Nb |
|--|----|
| Utilisation agricole, selon le rôle d'évaluation foncière | |
| Acériculture | 10 |
| Apiculture | 1 |
| Autres activités agricoles | 37 |
| Autres types de production végétale | 16 |
| Culture de céréales, de plantes oléagineuses et de légumineuses | 1 |
| Culture de légumes | 7 |
| Élevage caprin | 1 |
| Élevage de bovins de boucherie | 1 |
| Élevage de bovins laitiers | 2 |
| Élevage de porcs | 1 |
| Élevage de volailles et production d'œufs | 4 |
| Élevage d'équidés | 3 |
| Élevage d'ovins | 1 |
| Service d'horticulture | 1 |

| Secteur de Pointe-du-Lac nord-ouest | Nb |
|--|-----|
| Utilisation non agricole, selon le rôle d'évaluation foncière | |
| Autres espaces de terrain et étendues d'eau inexploités | 6 |
| Autres immeubles résidentiels | 11 |
| Autres services d'aqueduc et d'irrigation | 1 |
| Camping (excluant le caravaning) | 1 |
| Centre d'appels téléphoniques | 1 |
| Centre d'entreposage du gaz | 2 |
| Chalet ou Maison de villégiature | 5 |
| Chemin de fer (sauf train touristique, aiguillage et cour de triage) | 1 |
| Espace de terrain non aménagé et non exploité | 40 |
| Logement | 206 |
| Maison mobile | 4 |
| Récupération et triage de métaux | 1 |
| Réservoir d'eau | 1 |
| Rue et avenue pour l'accès local | 1 |
| Service d'affichage à l'extérieur | 2 |
| Station de contrôle de la pression de l'eau | 5 |
| Tour de relais (micro-ondes) | 1 |
| Transport et gestion du gaz par canalisation | 1 |
| Autres services reliés à la foresterie | 1 |
| Camp forestier | 2 |
| Forêt inexploitée qui n'est pas une réserve | 152 |
| Pourvoirie sans droits exclusifs | 1 |
| Extraction du sable et du gravier | 1 |



VIEILLES-FORGES

Le secteur des Vieilles-Forges compte cinq cultures de légumes et une de céréales. Au niveau des élevages, trois productions porcines y sont localisées, de même que des élevages de bovins laitiers et de bovins de boucherie (1

chacun). En termes d'usages non agricole, notons une forte présence de la fonction résidentielle, avec 118 unités de logement, 5 immeubles résidentiels (de type autre) et 4 chalets ou Maison de villégiature. On y retrouve également 2 campings, un camp forestier et une industrie d'armoires, de placards de cuisine et de coiffeuses de salle de bains en bois.

| Secteur des Vieilles-Forges | NB |
|--|----|
| Utilisation agricole, selon le rôle d'évaluation foncière | |
| Apiculture | 1 |
| Autres activités agricoles | 5 |
| Autres types de production végétale | 3 |
| Production d'arbres de Noël | 1 |
| Culture de céréales, de plantes oléagineuses | 1 |
| Culture de légumes | 5 |
| Élevage de bovins de boucherie | 1 |
| Élevage de bovins laitiers | 1 |
| Élevage de porcs | 3 |

| Secteur des Vieilles-Forges | NB |
|---|-----|
| Utilisation non agricole, selon le rôle d'évaluation foncière | |
| Autres espaces de terrain et étendues d'eau inexploités | 13 |
| Autres immeubles résidentiels | 5 |
| Boulevard | 1 |
| Camp forestier | 1 |
| Camping (excluant le caravanning) | 2 |
| Chalet ou Maison de villégiature | 4 |
| Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt) | 145 |
| Industrie d'armoires, de placards de cuisine et de coiffeuses de salle de bains en bois | 1 |
| Logement | 118 |
| Ruelle | 1 |



SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

L'agriculture dans le secteur de Saint-Louis-de-France est caractérisée par la présence de nombreuses productions végétales (9). On y retrouve également des producteurs acéricoles (2) et apicoles (2). Les élevages comptent quant à eux 5 producteurs d'équidés et 1 de caprins.

Les usages non agricoles sont également très nombreux dans ce secteur. On y retrouve ainsi une quantité importante de logements (661, tous types confondus), un atelier d'usinage, 3 services d'entreposage, un commerce de réparation et d'entretien d'articles personnels et ménagers, un commerce de services spécialisé en construction et quatre entreprises d'extraction de la pierre pour le concassage et l'enrochement.



| Secteur de Saint-Louis-de-France | Nb |
|--|----|
| Utilisation agricole, selon le rôle d'évaluation foncière | |
| Acériculture | 2 |
| Apiculture | 2 |
| Autres activités agricoles | 28 |
| Autres types de production végétale | 9 |
| Culture de fruits ou de noix | 1 |
| Élevage caprin | 1 |
| Élevage d'équidés | 5 |

| Secteur de Saint-Louis-de-France | Nb |
|--|----|
| Utilisation non agricole, selon le rôle d'évaluation foncière | |
| Atelier d'usinage | 1 |
| Autres entreposages | 2 |
| Autres espaces de terrain et étendues d'eau inexploités | 9 |
| Autres immeubles résidentiels | 32 |
| Autres lieux d'assemblée pour les loisirs | 1 |
| Autres Maisons d'institutions religieuses | 1 |
| Autres services de réparation et d'entretien d'articles personnels et ménagers | 1 |
| Autres services de travaux de construction spécialisés | 1 |
| Autres services reliés à la foresterie | 1 |
| Autres systèmes d'égouts | 1 |
| Bâtiment incendié et inutilisable | 1 |
| Boulevard | 1 |
| Camp de groupes et base de plein air avec dortoir | 1 |
| Camping (excluant le caravaning) | 1 |

| | |
|---|-----|
| Centre d'appels téléphoniques | 1 |
| Chalet ou Maison de villégiature | 72 |
| École de beaux-arts et de musique | 1 |
| Entreposage de tout genre | 1 |
| Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt) | 193 |
| Extraction de la pierre pour le concassage et l'enrochement | 4 |
| Forêt inexploitée qui n'est pas une réserve | 72 |
| Immeuble commercial | 1 |
| Immeuble résidentiel en construction | 1 |
| Industrie de produits en gypse | 1 |
| Logement | 551 |
| Maison mobile | 5 |
| Parc d'amusement (extérieur) | 1 |
| Passage | 1 |
| Rivière et ruisseau | 2 |
| Roulotte résidentielle | 1 |
| Rue et avenue pour l'accès local | 5 |
| Ruelle | 1 |
| Service de débosselage et de peinture d'automobiles | 4 |
| Service de maçonnerie (entrepreneur spécialisé) | 1 |
| Service de soudure | 1 |
| Service de travaux d'électricité et d'installation de câblage (entrepreneur spécialisé) | 1 |
| Station de contrôle de la pression de l'eau | 1 |
| Vente au détail de matériel électrique | 1 |



- ▲ Acériculture
- ☞ Apiculture
- Autres activités agricoles
- Autres activités reliées à l'agriculture
- ▲ Autres services reliés à la foresterie
- ☞ Autres types de production végétale
- ☞ Culture de céréales, de plantes oléagineuses et de légumineuses
- ☞ Culture de fruits ou de noix
- ☞ Culture de légumes
- ☞ Extraction de la pierre pour le concassage et l'enrochement
- ☞ Extraction du sable et du gravier
- ☞ Ferme expérimentale
- ▲ Production d'arbres de Noël
- ☞ Service d'horticulture
- ☞ Terrain de pâture et de pacage
- ☞ Élevage caprin
- ☞ Élevage d'ovins
- ☞ Élevage d'équidés
- ☞ Élevage de bovins de boucherie
- ☞ Élevage de bovins laitiers
- ☞ Élevage de porcs
- ☞ Élevage de volailles et production d'œufs
- Commerciale
- Culturelle, récréative et de loisirs
- Immeubles non exploités et étendues d'eau
- Industrielle
- Production et extraction de richesses naturelles
- Résidentielle
- Services
- Transports, communications et services publics



SAINTE-MARTHE-DU-CAP

Le secteur de Sainte-Marthe-du-Cap compte un nombre important de productions végétales (11). Au niveau des élevages, on en dénombre six de bovins laitiers, deux d'équidés et un de bovin de boucherie. Deux producteurs apicoles y sont également établis.

Parmi les utilisations non agricoles, on retrouve majoritairement la fonction résidentielle et de villégiature

(484 unités d'évaluation). On retrouve ensuite des enregistrements uniques pour un centre récréatif, une industrie de portes et de fenêtres en bois, un motel, un commerce de service de réparation d'automobiles, une station de contrôle de la pression des eaux usées et finalement, une tour de relais micro-ondes.

| Secteur de Sainte-Marthe-du-Cap | NB |
|--|----|
| Utilisation agricole, selon le rôle d'évaluation foncière | |
| Apiculture | 2 |
| Autres activités agricoles | 10 |
| Autres activités reliées à l'agriculture | 1 |
| Autres types de production végétale | 11 |
| Élevage de bovins de boucherie | 1 |
| Élevage de bovins laitiers | 6 |
| Élevage d'équidés | 2 |
| Ferme expérimentale | 1 |

| Secteur de Sainte-Marthe-du-Cap | NB |
|---|-----|
| Utilisation non-agricole, selon le rôle d'évaluation foncière | |
| Autres espaces de plancher inoccupé | 1 |
| Autres espaces de terrain et étendues d'eau inexploités | 6 |
| Autres immeubles résidentiels | 5 |
| Autres infrastructures de transport maritime | 1 |
| Autres systèmes d'égouts | 1 |
| Centre récréatif en général | 1 |
| Chalet ou Maison de villégiature | 2 |
| Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt) | 27 |
| Forêt inexploitée qui n'est pas une réserve | 6 |
| Industrie de portes et de fenêtres en bois (incluant cadres) | 1 |
| Logement | 232 |
| Motel | 1 |
| Rue et avenue pour l'accès local | 1 |
| Service de réparation d'automobiles (garage) | 1 |
| Station de contrôle de la pression des eaux usées | 1 |
| Tour de relais (micro-ondes) | 1 |



- ▲ Acériculture
- ✦ Apiculture
- Autres activités agricoles
- Autres activités reliées à l'agriculture
- 🌲 Autres services reliés à la foresterie
- ☄ Autres types de production végétale
- 🌾 Culture de céréales, de plantes oléagineuses et de légumineuses
- 🍎 Culture de fruits ou de noix
- 🌱 Culture de légumes
- ⚡ Extraction de la pierre pour le concassage et l'enrochement
- ⚡ Extraction du sable et du gravier
- 🏠 Ferme expérimentale
- 🌲 Production d'arbres de Noël
- 🌱 Service d'horticulture
- 🌿 Terrain de pâture et de pacage
- 🐐 Élevage caprin
- 🐑 Élevage d'ovins
- 🐎 Élevage d'équidés
- 🐄 Élevage de bovins de boucherie
- 🐄 Élevage de bovins laitiers
- 🐷 Élevage de porcs
- 🐔 Élevage de volailles et production d'œufs
- 🔴 Commerciale
- 🏠 Culturelle, récréative et de loisirs
- ⬜ Immeubles non exploités et étendues d'eau
- 🟪 Industrielle
- 🌿 Production et extraction de richesses naturelles
- 🟡 Résidentielle
- 🟦 Services
- 🟢 Transports, communications et services publics



POINTE-DU-LAC SUD-OUEST

Ce secteur de la zone agricole compte plusieurs productions végétales (9) ainsi qu'une entreprise spécialisée dans la culture de fruits ou de noix. En termes de productions animales, on y retrouve trois élevages d'équidés et de bovins laitiers et un élevage de volailles et

de production d'œufs. Une ferme expérimentale se trouve également sur les lieux. Les usages non agricoles sont principalement liés aux fonctions résidentielles et de villégiature, avec 266 entrées au rôle (tous types confondus). On relève également la présence d'un centre d'entreposage, d'une industrie de produits métalliques, d'un centre d'appel, d'une industrie de chocolat et de confiseries chocolatées, d'un centre de récupération et de triage de métaux, d'un restaurant et d'une station-service.

| Secteur de Pointe-du-Lac sud-ouest | NB |
|--|----|
| Utilisation agricole, selon le rôle d'évaluation foncière | |
| Autres activités agricoles | 27 |
| Autres types de production végétale | 7 |
| Culture de fruits ou de noix | 1 |
| Culture de légumes | 1 |
| Élevage de bovins laitiers | 3 |
| Élevage de volailles et production d'œufs | 1 |
| Élevage d'équidés | 3 |
| Ferme expérimentale | 1 |
| Service d'horticulture | 1 |
| Terrain de pâture et de pacage | 3 |

| Secteur de Pointe-du-Lac sud-ouest | NB |
|---|-----|
| Utilisation non agricole, selon le rôle d'évaluation foncière | |
| Autres entreposages | 1 |
| Autres espaces de terrain et étendues d'eau inexploités | 10 |
| Autres immeubles résidentiels | 5 |
| Autres industries de produits métalliques divers | 1 |
| Centre d'appels téléphoniques | 1 |
| Chalet ou Maison de villégiature | 40 |
| Espace de terrain non aménagé et non exploité (excluant l'exploitation non commerciale de la forêt) | 30 |
| Immeuble commercial | 1 |
| Immeuble résidentiel en construction | 2 |
| Industrie de chocolat et de confiseries chocolatées | 1 |
| Logement | 204 |
| Monument et site historique | 1 |
| Parc de Maisons mobiles (fonds de terre seulement) | 15 |
| Récupération et triage de métaux | 1 |
| Restaurant et établissement avec service complet (sans terrasse) | 1 |
| Rue et avenue pour l'accès local | 2 |
| Service de construction résidentielle (entrepreneur général) | 1 |
| Station libre-service, ou avec service et dépanneur sans réparation de véhicules automobiles | 1 |
| Transport et gestion du gaz par canalisation | 1 |

UTILISATION NON AGRICOLE EN ZONE AGRICOLE

À certains endroits de la zone agricole, on remarque des concentrations de propriétés qui ne sont pas associées à une utilisation agricole. Ces lieux peuvent être occupés en partie ou en totalité par des usages résidentiels, commerciaux, de loisirs ou industriels. Il peut également s'agir d'une combinaison de ces usages. À ce stade-ci, seule une cartographie sommaire de ces secteurs « déstructurés » est présentée dans le profil. Une analyse plus approfondie permettra de comprendre leur dynamique au sein de la zone agricole et de les circonscrire en « îlots déstructurés ». Les secteurs déstructurés qui figurent sur les cartes de la présente section illustrent des lieux où un ou plusieurs îlots déstructurés pourraient être identifiés.

SECTEUR DE POINTE-DU-LAC NORD-OUEST

Le secteur de Pointe-du-Lac nord-ouest compte 10 secteurs potentiellement déstructurés. Constitués principalement d'usages résidentiels, ces alignements résidentiels se trouvent principalement aux endroits suivants :

1. Le long du chemin Saint-Nicolas
2. Sur la rue du Crépuscule
3. Sur le chemin du Lac-Saint-Nicolas (chemin privé)
4. Sur le rang Jean-Sauvaget (près du chemin Saint-Nicolas et près du chemin Anne-Dupuys)
5. Le long du rang de l'Acadie (6 secteurs)
6. Sur le rang Saint-Nicolas (2 secteurs)
7. Sur le 6^e Rang ouest
8. Sur le 6^e Rang est
9. Le long du Rang Saint-Charles (2 secteurs), et une partie du chemin des Petites-Terres
10. Sur le chemin du Lac-des-Pins





- Agriculture et activités reliées
- Résidentielle
- Industries manufacturières
- Transport, communication et services publics
- Commerciale
- Services
- Culturelle, récréative et de loisirs
- Exploitation forestière
- Exploitation minière et services connexes
- Espace de terrain non aménagé et non exploité
- Exploitation non commerciale de la forêt

POINTE-DU-LAC SUD-OUEST

Le secteur de Pointe-du-Lac sud-ouest compte plusieurs lieux où se trouvent des alignements résidentiels ou mixtes en zone agricole:

1. Le long du chemin Saint-Marguerite (4 secteurs)
2. Le long de la rue Notre-Dame-Ouest (4 secteurs)
3. Le long de la rue Alexandre (2 secteurs)
4. Le chemin de la Grève (privé)
5. Le chemin des Battures (privé)
6. Le chemin Denys-Baron (privé) et la rue Michel-Lemieux (privée)
7. Le secteur composé des rues privées suivantes :
 - a. Rue Jules-Montour
 - b. Rue Plaisance
 - c. Rue des Vacanciers
 - d. Rue Sunny
8. Le secteur de la rue Carberg (privé)

LES VIEILLES-FORGES

Le secteur des Vieilles-Forges compte 5 lieux déstructurés. Ils sont localisés aux endroits suivants :

1. Le boulevard des Forges, à l'intersection de la rue Joseph-Pellerin
2. Le long du boulevard des Forges, à l'est de l'autoroute 55
3. Le long du boulevard Saint-Jean
4. Le domaine constitué des rues suivantes :
 - a. Guy (privée)
 - b. Montfort
 - c. Verchères (privée)
 - d. Saint-Bernard
 - e. Vermillon
 - f. Lecompte (privée)
 - g. Frère-André (privée)
5. Le secteur composé des rues suivantes :
 - a. Des Pignons
 - b. Du Clairon
 - c. Du Clairon (privée)



- Agriculture et activités reliées
- Résidentielle
- Industries manufacturières
- Transport, communication et services publics
- Commerciale
- Services
- Culturelle, récréative et de loisirs
- Exploitation forestière
- Exploitation minière et services connexes
- Espace de terrain non aménagé et non exploité
- Exploitation non commerciale de la forêt



- Agriculture et activités reliées
- Résidentielle
- Industries manufacturières
- Transport, communication et services publics
- Commerciale
- Services
- Culturelle, récréative et de loisirs
- Exploitation forestière
- Exploitation minière et services connexes
- Espace de terrain non aménagé et non exploité
- Exploitation non commerciale de la forêt

SAINTE-MARTHE-DU-CAP

Dans le secteur de Sainte-Marthe-du-Cap, on peut observer 6 lieux déstructurés. Ils sont composés des rues suivantes :

1. Le Rang Saint-Malo, incluant les rues suivantes :
 - a. Du Petit-Bonheur
 - b. Des Sorbiers
 - c. Un petit tronçon de la route Red-Mill sud.
2. Le Rang Saint-Malo, à l'est du secteur agricole
3. Le long de la rue Notre-Dame est, incluant les rues suivantes :
 - a. Lucien-Turcotte
 - b. De la Moisson (en partie privée)
 - c. Ravary (en partie privée)
4. Le long de la rue Notre-Dame-Est, incluant les rues suivantes :
 - a. Fillion
 - b. Red-Mill Sud
5. Le long de la rue Notre-Dame-Est, dont une partie de la rue Norbert
6. Le long de la rue Notre-Dame-Est, incluant le secteur composé des rues suivantes :
 - a. Hayes
 - b. Gignac
 - c. Ward
 - d. Normandin

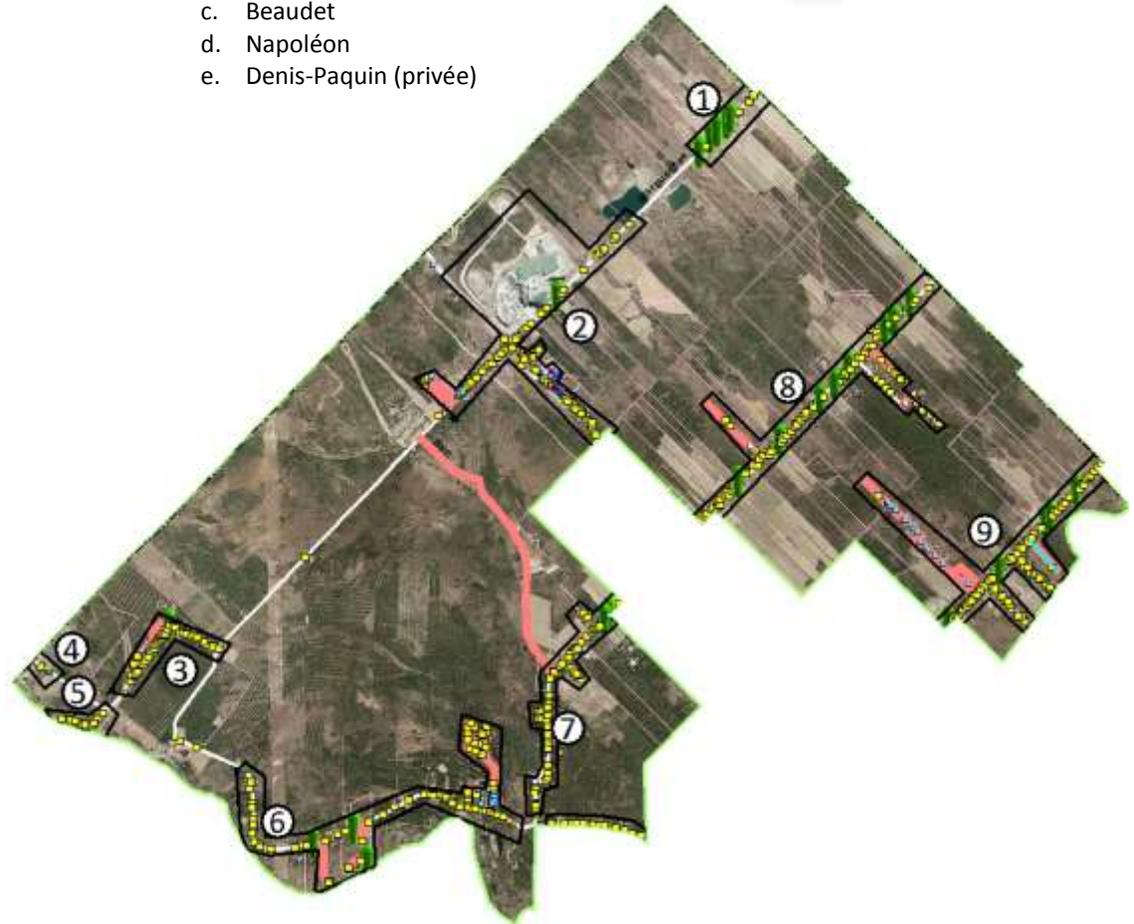
SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

Un nombre important de secteurs déstructurés peut être identifié dans la zone agricole de Saint-Louis-de-France :

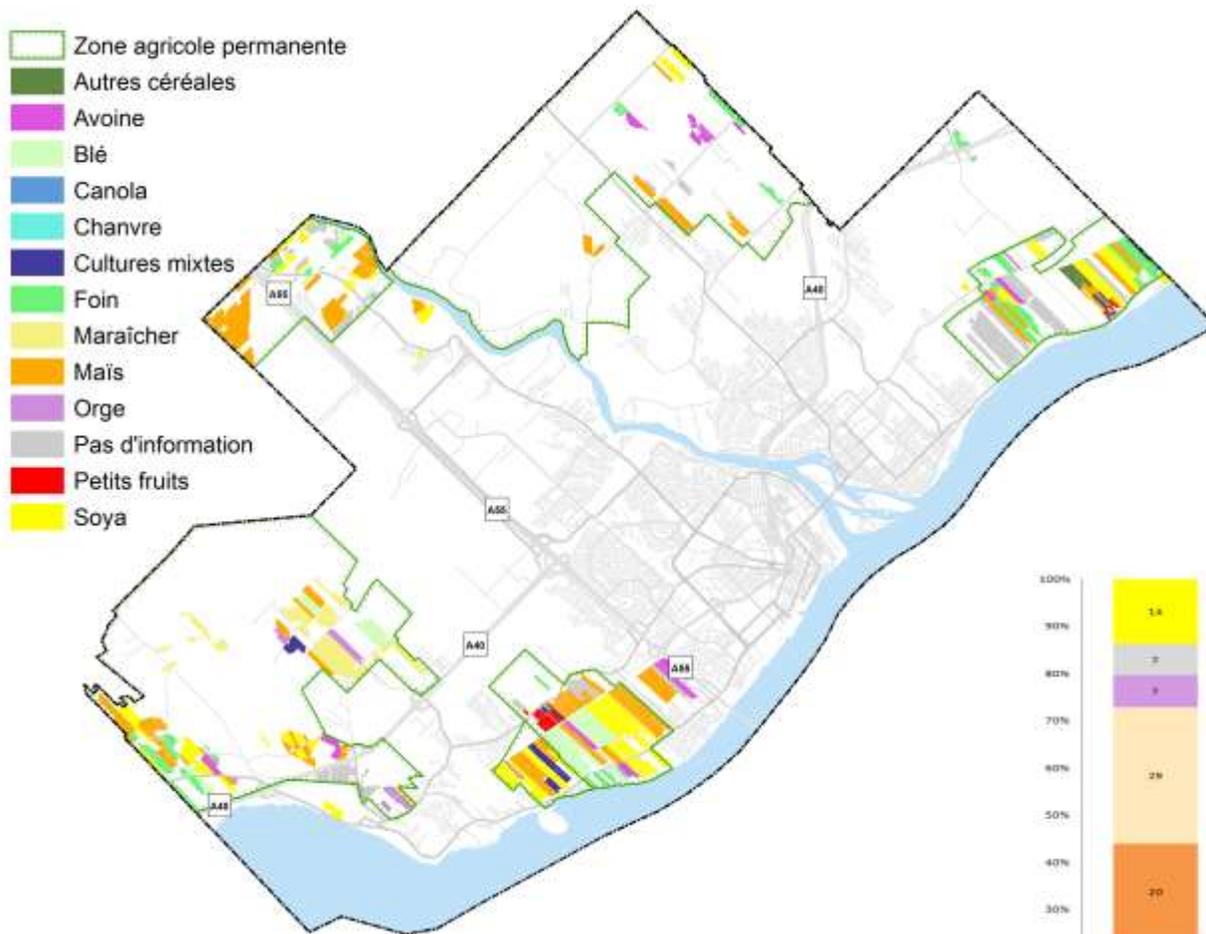
1. Le long de la rue des Marguerites
2. À l'intersection de la rue des Marguerites et du boulevard Thibeau, incluant les rues suivantes:
 - a. Rue du Domaine-Boilet (privée)
 - b. Rues Lamothe, est et ouest
 - c. Place Jourdain
3. Le chemin Langevin, incluant deux tronçons de la rue du Repos (privée)
4. Le rang Saint-Félix
5. Le chemin Langevin
6. Le chemin des Pins, incluant les rues et chemins suivants :
 - a. De la Rivière (privé)
 - b. Des Découvreurs (privé)
 - c. Des Intrépides (privée)
 - d. Des Explorateurs (privée)
 - e. Des Aventuriers (privée)
 - f. Du Tisonnier (privée)
 - g. Boréale (privée)
 - h. Des Louveteaux (privée)
 - i. Du Terrier (privée)
 - j. Baden-Powell (privée)
 - k. Des Jeannettes (privée)
7. Le long de la rue Saint-Louis-de-France, incluant les secteurs formés des rues suivantes :
 - a. Demers
 - b. Lapierre
 - c. Saint-Aimé
 - d. Côte-de-Ben (privée)

8. Le long de la rue Saint-Louis-De-France et le, et les secteurs formés des rues et chemins suivants :
 - a. Chemin Jacques-Champoux (privé)
 - b. Rue Ulysse-Pépin (en partie privée)
 - c. Rue Donat-Livernoche (privée)
9. Le long de la rue Saint-Alexis, ainsi que les secteurs formés des rues suivantes :
 - a. Larkin (privée)
 - b. Simonne-Paris (privée)
 - c. Beudet
 - d. Napoléon
 - e. Denis-Paquin (privée)

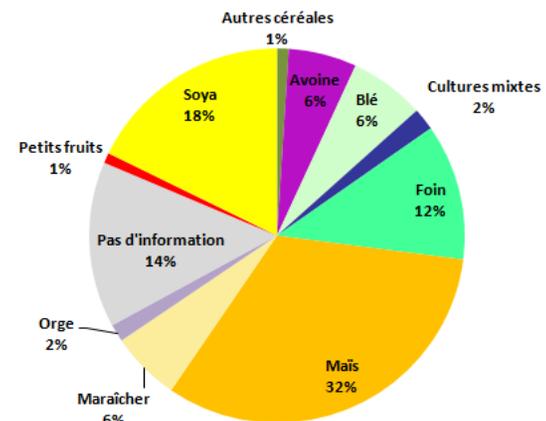
- Agriculture et activités reliées
- Résidentielle
- Industries manufacturières
- Transport, communication et services publics
- Commerciale
- Services
- Culturelle, récréative et de loisirs
- Exploitation forestière
- Exploitation minière et services connexes
- Espace de terrain non aménagé et non exploité
- Exploitation non commerciale de la forêt



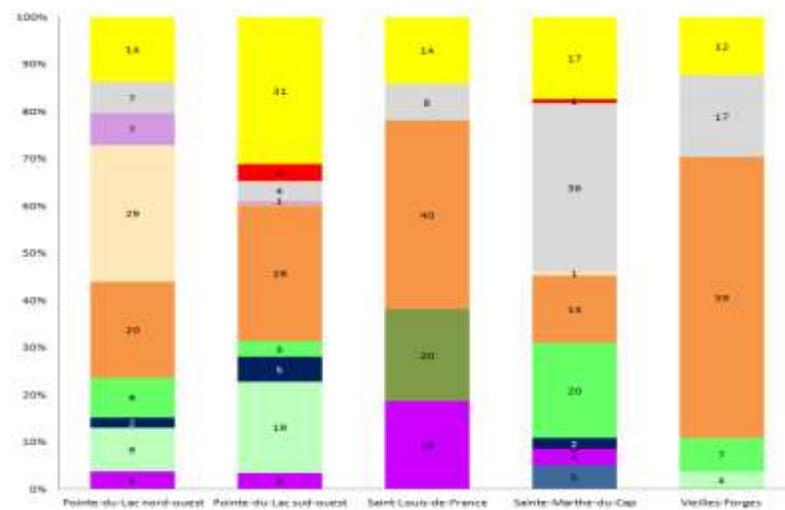
PRODUCTIONS VÉGÉTALES ET ANIMALES



Proportion des types de culture (%)

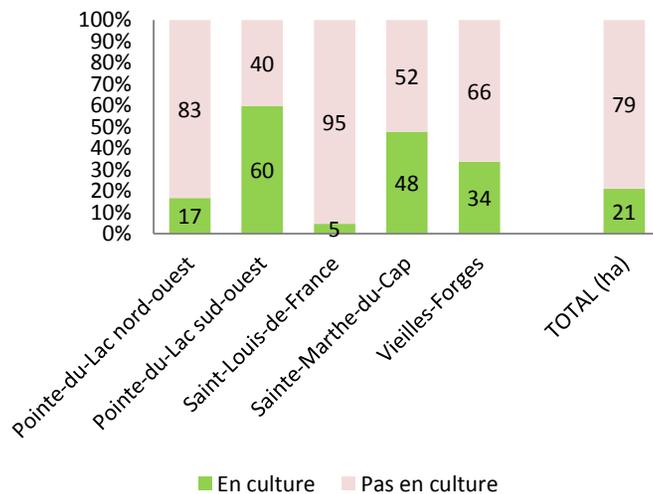


Type de culture, par secteurs homogènes (%)



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

La base de données sur les cultures générales assurées, développée par La Financière agricole du Québec, a été utilisée pour établir le profil des pratiques culturales sur le territoire de la ville. Cette base de données contient des informations relatives à la superficie des parcelles et des cultures assurées qui y sont associées. Ce sont les agriculteurs qui, chaque année, déclarent leur culture assurée. Il peut s'agir de foin, de maïs, de blé, d'orge, d'avoine, de soya, de canola, d'autres céréales, de produits maraîchers ou de petits fruits. Ces données sont disponibles pour les années 2008 à 2013. Pour les fins de ce portrait, seule l'année 2013 a été analysée.

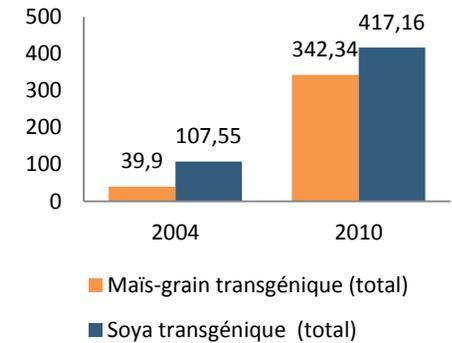


À l'échelle de la ville, près du quart (21 %) des terres zonées agricoles sont en culture, pour un total de 2 348 hectares. Les secteurs de Pointe-du-Lac sud-ouest, de Sainte-Marthe-du-Cap et des Vieilles-Forges sont ceux qui en comptent le plus, avec respectivement 60 %, 48 % et 34 % de leur superficie utilisée à des fins de productions végétales. Les secteurs qui comptent le moins de terres en cultures sont ceux de Pointe-du-Lac nord-ouest (17 % de sa superficie) et de Saint-Louis-de-France (5 % de sa superficie).

La culture à grands interlignes est celle qui domine sur le territoire trifluvien. Constituant 50 % des sols en culture, le maïs (32 %) et le soya (18 %) sont en effet les cultures les plus représentées. On associe ce type de production intensive à une forte érosion des terres et, par le fait même, à des apports importants en sédiments et en nutriments dans les cours d'eau. Totalisant 1 104,3 hectares sur le territoire de la ville, les cultures intensives du maïs et du soya occasionnent une pression anthropique non négligeable sur le plan environnemental.

On retrouve ce type de culture dans les cinq secteurs homogènes de la ville. Toutefois, ce sont les secteurs des Vieilles-Forges (59 % de maïs et 12 % de soya), de Pointe-du-Lac sud-ouest (29 % de maïs et 31 % de soya) et de Saint-Louis-de-France (40 % de maïs et 14 % de soya) qui en comptent le plus, les secteurs de Pointe-du-Lac nord-est (20 % de maïs et 14 % de soya) et de Sainte-Marthe-du-Cap (14 % de maïs et 17 % de soya) étant ceux qui en comptent le moins.

Les cultures à interlignes étroits, quant à elles, représentent 27 % des terres cultivées. Composées



majoritairement de céréales telles que l'avoine (6 %), le blé (6 %), l'orge (2 %) et les autres types de céréales (1 %), c'est le foin qui domine cette catégorie de culture, avec une représentation atteignant 12 %. Ces cultures, moins espacées entre elles, occasionnent moins d'érosion que les cultures à grands interlignes. Les pressions environnementales qui y sont associées sont donc présentes, mais de moindre importance.

Ce type de production végétale se retrouve majoritairement dans le secteur de Saint-Louis-de-France, dont 38 % des cultures sont à interlignes étroits, répartis à parts égales entre la culture de l'avoine (19 %) et du foin (19 %). Les secteurs de Sainte-Marthe-du-Cap, de Pointe-du-Lac nord-est et de Pointe-du-Lac sud-ouest comptent tous une proportion de près de 30 % de culture à interlignes étroits. Dans le cas de Sainte-Marthe-du-Cap, ce sont les productions de foin qui dominent, accaparant 20 % des terres en culture du secteur. Pour le secteur de Pointe-du-Lac nord-ouest, ce sont les productions de blé qui dominent (9 % de représentation), suivies de près par le foin (8 % de représentation) et l'orge (7 % de représentation). Enfin, le secteur des Vieilles-Forges compte 11 % de culture à interlignes étroits. À cet endroit, la production de foin accapare 7 % des terres en culture et un autre 4 % de ce territoire est occupé par des productions de blé.

À l'échelle de la ville, les cultures maraîchères et de petits fruits comptent pour 7 % des terres en culture. Ces cultures peuvent être à grands ou petits interlignes, dépendamment du légume ou du fruit cultivé.

C'est le secteur de Pointe-du-Lac nord-ouest qui affiche la plus grande proportion de ses terres en culture maraîchère, avec 29 % du territoire occupé par ce type de culture. Les secteurs de Pointe-du-Lac sud-ouest, de Sainte-Marthe-du-Cap et de Saint-Louis-de-France compte pour leur part moins de 1 % de leur territoire affecté à ce type de culture.

Enfin, la culture de petits fruits se pratique seulement dans les secteurs de Pointe-du-Lac sud-ouest et de Sainte-Marthe-du-Cap. Ces productions occupent respectivement 4 % et 1 % de la superficie totale des terres en culture.

| Secteur de la zone agricole | Type de culture | Superficie (ha) | % |
|-----------------------------|-------------------|-----------------|--------------|
| Pointe-du-Lac nord-ouest | Avoine | 25,1 | 3,7 |
| | Blé | 62,2 | 9,3 |
| | Cultures mixtes | 14,5 | 2,1 |
| | Foin | 57,2 | 8,5 |
| | Maïs | 136,4 | 20,3 |
| | Maraîcher | 194,1 | 28,9 |
| | Orge | 46,2 | 6,9 |
| | Pas d'information | 43,8 | 6,5 |
| | Soya | 92,7 | 13,8 |
| | | 672,3 | 100,0 |
| Pointe-du-Lac sud-ouest | Avoine | 22,1 | 3,4 |
| | Blé | 127,8 | 19,4 |
| | Cultures mixtes | 34,2 | 5,2 |

| | | | |
|-----------------------|-------------------|--------------|--------------|
| | Foin | 21,9 | 3,3 |
| | Maïs | 189,1 | 28,8 |
| | Maraîcher | 1,0 | 0,2 |
| | Orge | 5,0 | 0,8 |
| | Pas d'information | 28,3 | 4,3 |
| | Petits fruits | 23,4 | 3,6 |
| | Soya | 204,6 | 31,1 |
| | | 657,5 | 100,0 |
| Saint-Louis-de-France | Avoine | 34,4 | 18,7 |
| | Foin | 36,0 | 19,5 |
| | Maïs | 73,5 | 39,9 |
| | Maraîcher | 0,0 | 0,0 |
| | Pas d'information | 14,4 | 7,8 |
| | Soya | 26,0 | 14,1 |
| | | 184,4 | 100,0 |
| Sainte-Marthe-du-Cap | Autres céréales | 26,8 | 5,0 |
| | Avoine | 19,0 | 3,6 |
| | Cultures mixtes | 12,1 | 2,3 |
| | Foin | 107,7 | 20,2 |
| | Maïs | 75,4 | 14,2 |
| | Maraîcher | 4,9 | 0,9 |
| | Pas d'information | 189,7 | 35,6 |
| | Petits fruits | 4,5 | 0,9 |
| | Soya | 92,7 | 17,4 |
| | | 532,9 | 100,0 |
| Vieilles-Forges | Blé | 11,2 | 3,7 |
| | Foin | 21,6 | 7,2 |

| | | | |
|--|-------------------|--------------|--------------|
| | Maïs | 178,7 | 59,5 |
| | Pas d'information | 52,1 | 17,3 |
| | Soya | 37,0 | 12,3 |
| | | 300,5 | 100,0 |

ÉVOLUTION DES SUPERFICIES EN CULTURE

C'est à partir des données contenues sur les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, compilées par le MAPAQ pour les années 2004 et 2010, qu'il a été possible d'établir le portrait de l'évolution des terres en culture sur le territoire de la ville.

Entre 2004 et 2010, certains types de culture ont vu leur superficie s'accroître, alors que d'autres ont plutôt perdu du terrain. Ainsi, sur le territoire de la ville, les superficies en culture d'orge et de blé (pour consommation humaine) sont celles qui ont le plus augmenté. Principalement localisées dans les secteurs de Pointe-du-Lac nord-ouest et sud-ouest, les plantations d'orge sont passées de 94,8 hectares à 193,8 hectares, pour une augmentation de 104,4 %. Les plantations de blé, quant à elles, se retrouvent dans les deux secteurs de Pointe-du-Lac et dans celui des Vieilles-Forges. Leurs superficies ont augmenté de 86,4 % (de 80,3 ha à 110,8 ha). Les cultures de soya (total) et d'avoine affichent elles aussi des hausses respectives de 57 % (de 388,6 ha à 610,26 ha) et de 38 % (de 80,3 ha à 110,8 ha). Ces productions se retrouvent dans les cinq secteurs homogènes sauf pour

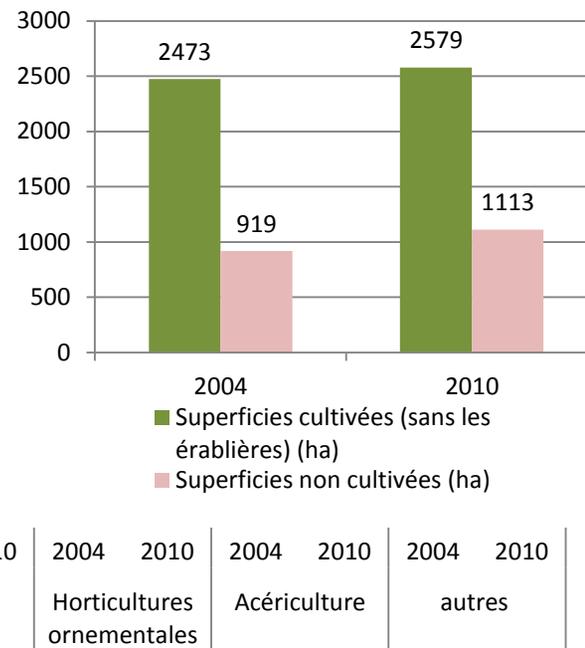
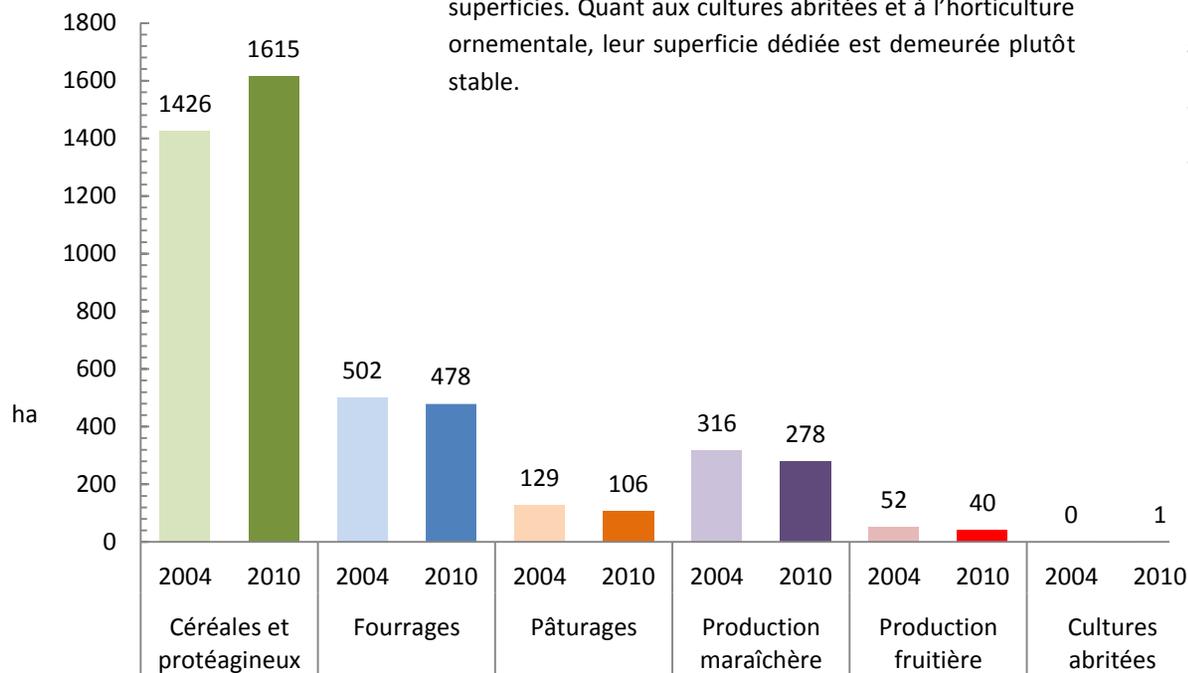
celui des Vieilles-Forges, où on ne retrouve pas de superficie dédiée à la culture de l'avoine.

En contre partie, ce sont les plantations de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et de certaines autres céréales qui ont perdu le plus de superficie, passant de 65,7 hectares en 2004 à 7,7 hectares en 2010 (baisse de 88,3 %)

Les superficies dédiées à la culture des céréales et des protéagineux ainsi que celles dédiées à l'acériculture sont celles qui ont le plus augmentés. Les cultures dédiées aux fourrages, aux pâturages ainsi qu'aux productions maraîchères et fruitières ont plutôt subi des pertes de superficies. Quant aux cultures abritées et à l'horticulture ornementale, leur superficie dédiée est demeurée plutôt stable.

Comme le montre le graphique suivant, entre 2004 et 2010, la ville de Trois-Rivières a vu la superficie de ses terres en culture augmenter de 106 hectares (+ 4,2 %). Les superficies non cultivées ont toutefois elles aussi augmentées de 193 hectares (+ 21,1 %). Ceci s'explique par l'augmentation de la superficie combinée des terres cultivées et non cultivées, qui est passée de 3 392 hectares à 3 692 hectares durant cette période. Au bilan, il y a plus de terres retirées de la production végétale que de terres remises en culture.

Proportion des terres cultivées, entre 2004 et 2010



Entre 2004 et 2010, le nombre d'entreprises trifluviennes ayant une production végétale comme activité principale est passé de 25 à 30, ce qui correspond à une augmentation de 20 %. En 2010, parmi les 49 entreprises agricoles enregistrées, 30 avaient comme activité principale les productions végétales (proportion de 61 % du nombre total d'E.A.E.), comparativement à 25 en 2004 (proportion de 51,0 % du nombre total d'E.A.E.). On note ainsi une tendance à la hausse du nombre d'entreprises agricoles qui ont comme activité principale la production végétale.

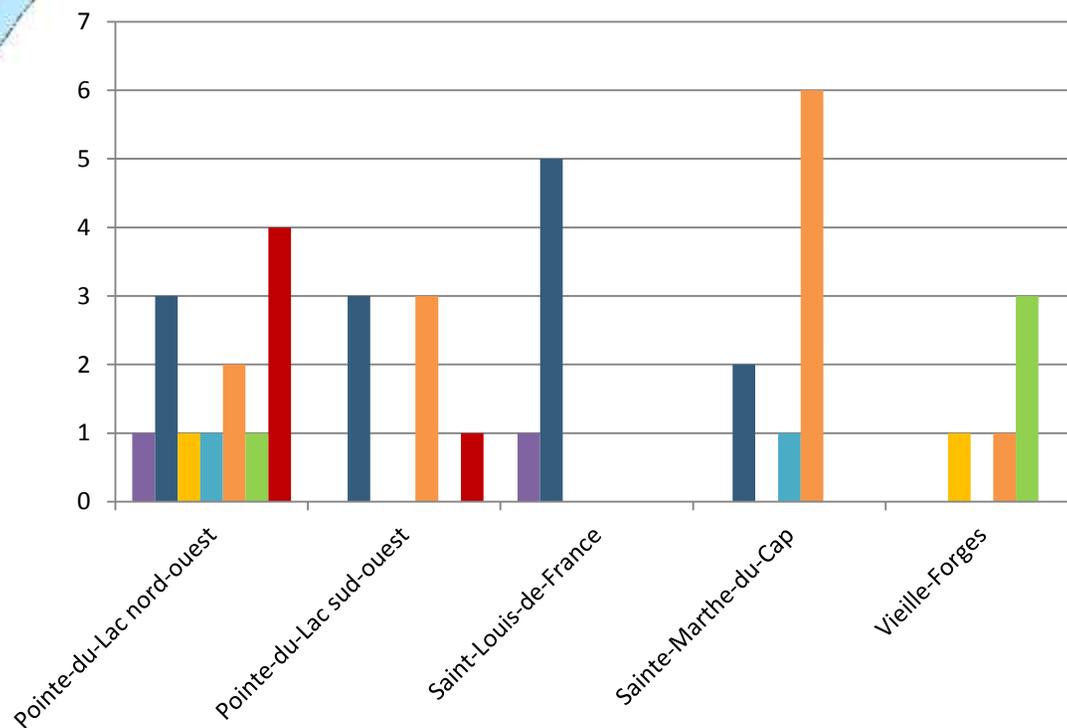
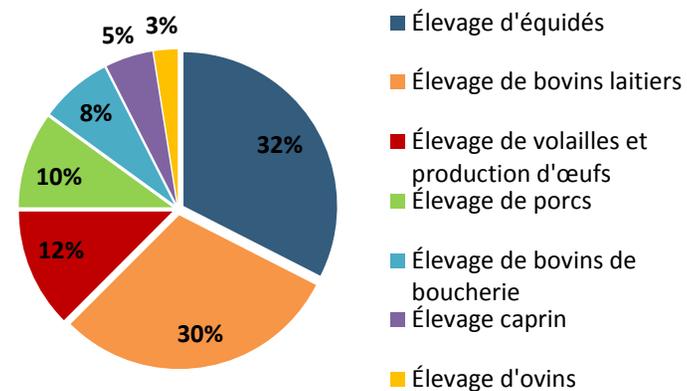
| | NB d'exploitations agricoles | | NB d'entreprises avec production végétale comme activité principale | | % des entreprises ayant une production végétale comme activité principale | | % d'augmentation |
|---------------------------|------------------------------|---------------|---|---------------|---|--------------|------------------|
| | 2004 | 2010 | 2004 | 2010 | 2004 | 2010 | 2004-2010 |
| MRC Les Chenaux | 323 | 277 | 100 | 112 | 30,96 | 40,43 | 30,60 |
| MRC Maskinongé | 525 | 478 | 175 | 177 | 33,33 | 37,03 | 11,09 |
| MRC Mékinac | 165 | 144 | 51 | 54 | 30,91 | 37,50 | 21,32 |
| La Tuque (TE) | 18 | 18 | 1 | 3 | 5,56 | 16,67 | 200,00 |
| Shawinigan (V) | 31 | 32 | 11 | 17 | 35,48 | 53,13 | 49,72 |
| Trois-Rivières (V) | 49 | 49 | 25 | 30 | 51,02 | 61,22 | 20,00 |
| Total Mauricie | 1 111 | 998 | 363 | 393 | 32,67 | 39,38 | 20,52 |
| Total Québec | 29 877 | 28 433 | 11 799 | 12 844 | 39,49 | 45,17 | 14,39 |

PRODUCTIONS ANIMALES



-  Élevage caprin
-  Élevage d'ovins
-  Élevage d'équidés
-  Élevage de bovins de boucherie
-  Élevage de bovins laitiers
-  Élevage de porcs
-  Élevage de volailles et production d'œufs

Productions animales (nombre d'élevages)



Deux sources de données ont été nécessaires pour élaborer le profil des productions animales. Dans un premier temps, les données transmises par le MAPAQ ont permis d'identifier le nombre d'unités animales associées à chaque type de production animale. Dans un deuxième temps, les données du rôle d'évaluation foncière ont été utilisées pour localiser ces productions sur le territoire de la ville. Vu l'utilisation de ces deux sources différentes, il est possible que certains totaux ne coïncident pas. Ceci est dû au fait que la MAPAQ transmet ses données de façon à protéger l'anonymat des agriculteurs. Les valeurs d'unités animales et le nombre d'entreprises sont ainsi arrondis ou classifiés de façons non-nominales. Par exemple, dans le cas où le MAPAQ indiquait un nombre d'unités animales compris entre 0 et 10, nous avons comptabilisé 5 unités animales.

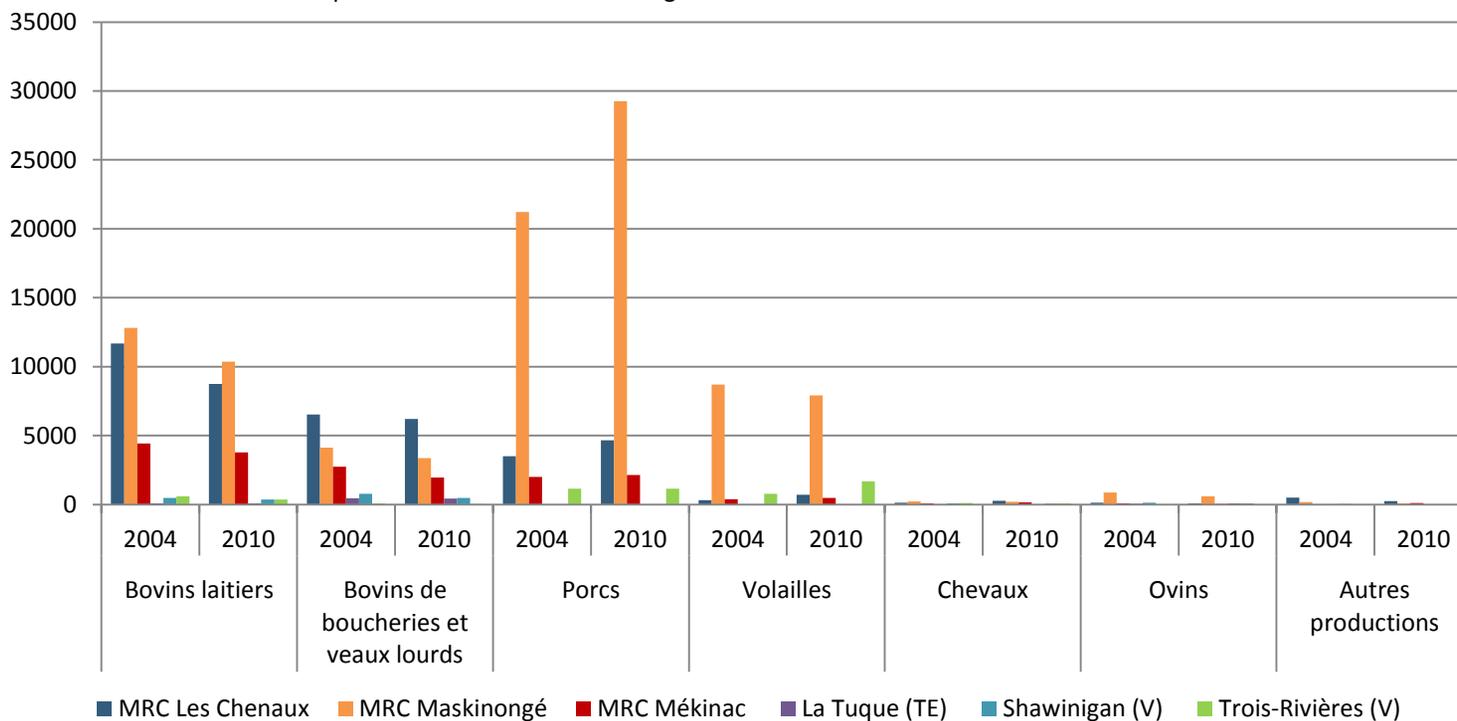
Tel que mentionné précédemment, c'est dans le secteur de Pointe-du-Lac nord-ouest que l'on trouve le plus d'élevage (13). Suivent les secteurs de Sainte-Marthe-du-Cap (9), de Pointe-du-Lac sud-ouest (7), de Saint-Louis-de-France (6) et finalement des Vieilles-Forges (5).

| Secteur de la zone agricole | Type d'élevage | Nombre | Total |
|-----------------------------|---|--------|-----------|
| Pointe-du-Lac nord-ouest | Élevage caprin | 1 | 13 |
| | Élevage d'équidés | 3 | |
| | Élevage d'ovins | 1 | |
| | Élevage de bovins de boucherie | 1 | |
| | Élevage de bovins laitiers | 2 | |
| | Élevage de porcs | 1 | |
| | Élevage de volailles et production d'œufs | 4 | |
| Pointe-du-Lac sud-ouest | Élevage d'équidés | 3 | 7 |
| | Élevage de bovins laitiers | 3 | |
| | Élevage de volailles et production d'œufs | 1 | |
| Saint-Louis-de-France | Élevage caprin | 1 | 6 |
| | Élevage d'équidés | 5 | |
| Sainte-Marthe | Élevage d'équidés | 2 | 9 |
| | Élevage de bovins de boucherie | 1 | |
| | Élevage de bovins laitiers | 6 | |
| Vieille-Forges | Élevage de bovins de boucherie | 1 | 5 |
| | Élevage de bovins laitiers | 1 | |
| | Élevage de porcs | 3 | |
| TOTAL | | | 40 |

ÉVOLUTION DES PRODUCTION ANIMALES

Entre 2004 et 2010, la région de la Mauricie a connu une hausse d'à peine 1 % de son nombre d'unités animales. Ce sont les élevages de volailles et de porcs qui ont connu le plus d'augmentation, particulièrement pour les MRC Maskinongé et Les Chenaux. Par ailleurs, ce sont les productions de bovins laitiers et de bovins de boucheries qui ont connu le plus de pertes. Pour Trois-Rivières, les productions de porcs sont demeurées stables alors que les productions de volailles ont augmenté de 117 %.

Globalement, les productions animales sur le territoire de la ville ont augmentées de 9 %, passant de 3 002 unités animales à 3 264 unités animales.



Évolution du nombre d'unités animales, pour la Mauricie, entre 2004 et 2010

| Bovins de boucheries et veaux lourds | | | |
|--------------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| | 2004 | 2010 | Variation (%) |
| MRC Les Chenaux | 6 523 | 6 203 | -5 |
| MRC Maskinongé | 4 116 | 3 358 | -18 |
| MRC Mékinac | 2 742 | 1 953 | -29 |
| La Tuque | 459 | 427 | -7 |
| Shawinigan | 776 | 485 | -37 |
| Trois-Rivières | 75 | 25 | -67 |
| Total Mauricie | 14 683 | 12 464 | -15 |
| Total Québec | 407 920 | 370 865 | -9 |

| Volailles | | | |
|-----------------------|----------------|----------------|---------------|
| | 2004 | 2010 | Variation (%) |
| MRC Les Chenaux | 302 | 706 | 134 |
| MRC Maskinongé | 8 691 | 7 909 | -9 |
| MRC Mékinac | 375 | 484 | 29 |
| La Tuque | 5 | 5 | 0 |
| Shawinigan | 0 | 1 | n.a. |
| Trois-Rivières | 775 | 1 684 | 117 |
| Total Mauricie | 10 096 | 10 785 | 7 |
| Total Québec | 184 545 | 204 433 | 11 |

| Porcs | | | |
|-----------------------|----------------|----------------|---------------|
| | 2004 | 2010 | Variation (%) |
| MRC Les Chenaux | 3 491 | 4 660 | 33 |
| MRC Maskinongé | 21 228 | 29 259 | 38 |
| MRC Mékinac | 2 000 | 2 143 | 7 |
| La Tuque | 0 | 0 | n.a. |
| Shawinigan | 0 | 0 | n.a. |
| Trois-Rivières | 1 150 | 1 150 | 0 |
| Total Mauricie | 28 184 | 37 161 | 32 |
| Total Québec | 738 869 | 794 419 | 8 |

| Chevaux | | | |
|-----------------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2004 | 2010 | Variation (%) |
| MRC Les Chenaux | 125 | 275 | 120 |
| MRC Maskinongé | 225 | 196 | -13 |
| MRC Mékinac | 75 | 158 | 111 |
| La Tuque | 5 | 0 | -100 |
| Shawinigan | 75 | 56 | -25 |
| Trois-Rivières | 100 | 84 | -16 |
| Total Mauricie | 597 | 753 | 26 |
| Total Québec | 15 136 | 21 298 | 41 |

| Ovins | | | |
|-----------------------|---------------|---------------|---------------|
| | 2004 | 2010 | Variation (%) |
| MRC Les Chenaux | 125 | 75 | -40 |
| MRC Maskinongé | 875 | 600 | -31 |
| MRC Mékinac | 75 | 25 | -67 |
| La Tuque | 65 | 75 | 15 |
| Shawinigan | 125 | 75 | -40 |
| Trois-Rivières | 5 | 5 | 0 |
| Total Mauricie | 1 313 | 867 | -34 |
| Total Québec | 43 974 | 34 492 | -22 |

| Total | | | |
|-----------------------|---------------|------------------|---------------|
| | 2004 | 2010 | Variation (%) |
| MRC Les Chenaux | 22 762 | 20 882 | -8 |
| MRC Maskinongé | 48 127 | 51 781 | 8 |
| MRC Mékinac | 9 693 | 8 676 | -10 |
| La Tuque | 621 | 614 | -1 |
| Shawinigan | 1 456 | 968 | -34 |
| Trois-Rivières | 3 002 | 3 264 | 9 |
| Total Mauricie | 85 661 | 86 185 | 1 |
| Total Québec | nd | 2 014 927 | n.a. |

| Autres productions | | | |
|-----------------------|---------------|--------------|---------------|
| | 2004 | 2010 | Variation (%) |
| MRC Les Chenaux | 489 | 238 | -51 |
| MRC Maskinongé | 168 | 92 | -45 |
| MRC Mékinac | 5 | 114 | 2180 |
| La Tuque | 5 | 0 | -100 |
| Shawinigan | 25 | 0 | -100 |
| Trois-Rivières | 9 | 0 | -100 |
| Total Mauricie | 700 | 444 | -37 |
| Total Québec | 12 075 | 5 044 | -58 |

REVENUS DES ENTREPRISES AGRICOLES ENREGISTRÉES, ENTRE 2004 ET 2010, POUR LA MAURICIE

En 2004, la majorité (55 %) des entreprises agricoles enregistrées (E.A.E.) de Trois-Rivières génèrent un revenu situé entre 5 001 \$ et 50 000 \$. En 2010, cette proportion est passée à 39 %. En contrepartie, toujours entre 2004 et 2010, c'est le nombre d'entreprises gagnant plus de 500 000 \$ qui a le plus augmenté, passant de 6 % à 16 % du nombre total d'E.A.E.

Ceci pourrait s'expliquer par le fait que certaines entreprises de tailles moyennes sont parfois rachetées par des entreprises de plus grande taille, générant ainsi

un revenu encore plus élevé. Une analyse plus fine permettra de vérifier cette hypothèse.

Les données permettent également de constater que, durant la période témoin, le nombre d'E.A.E. gagnant moins de 5 000 \$ a augmenté, passant de 2 % à 12 % du nombre total d'E.A.E. Cette tendance pourrait résulter du fait de la proximité de la zone agricole par rapport au

milieu urbain. Ce rapprochement permet la pratique d'une agriculture « à temps partiel », de type « ferme », où le citoyen occupe un emploi le jour et porte son chapeau d'agriculteur lors de ses moments libres.

Enfin, les E.A.E. ayant un revenu compris entre 50 001 \$ et 100 000 \$ ont augmenté de 17 % alors que ceux situés entre 250 000 \$ et 500 000 \$ ont diminués de 43 %.

| Répartition des entreprises par strate de revenus (%), entre 2004 et 2010, pour la Mauricie | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---------------|------|---------------|-------------------|------|---------------|---------------------|------|---------------|----------------------|------|---------------|----------------------|------|---------------|-----------------|------|---------------|
| | 5 000 \$ et - | | Variation (%) | 5 001 à 50 000 \$ | | Variation (%) | 50 001 à 100 000 \$ | | Variation (%) | 100 001 à 250 000 \$ | | Variation (%) | 250 000 à 500 000 \$ | | Variation (%) | 500 000 \$ et + | | Variation (%) |
| | 2004 | 2010 | | 2004 | 2010 | | 2004 | 2010 | | 2004 | 2010 | | 2004 | 2010 | | 2004 | 2010 | |
| Les Chenaux | 2,2 | 2,5 | 16,6 | 25,7 | 28,2 | 9,6 | 13,9 | 9,4 | -32,6 | 33,4 | 26,7 | -73,3 | 17,3 | 20,2 | 16,6 | 7,4 | 13,0 | 74,9 |
| Maskinongé | 3,2 | 3,3 | 3,4 | 26,5 | 25,9 | -2,0 | 12,2 | 12,6 | 3,0 | 26,7 | 22,2 | -77,8 | 17,7 | 17,4 | -2,0 | 13,7 | 18,6 | 35,8 |
| Mékinac | 1,2 | 0,7 | -42,7 | 30,9 | 33,3 | 7,8 | 12,1 | 12,5 | 3,1 | 40,0 | 22,2 | -77,8 | 11,5 | 21,5 | 87,0 | 4,2 | 9,7 | 129,2 |
| La Tuque (TE) | 5,6 | 5,6 | 0,0 | 61,1 | 55,6 | -9,1 | 5,6 | 11,1 | 100,0 | 22,2 | 16,7 | -83,3 | 5,6 | 11,1 | 100,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Shawinigan (V) | 0,0 | 13,0 | 100,0 | 41,9 | 46,9 | 11,8 | 19,4 | 12,5 | -35,4 | 25,8 | 15,6 | -84,4 | 9,7 | 9,4 | -3,1 | 3,2 | 3,1 | -3,1 |
| Trois-Rivières (V) | 2,0 | 12,2 | 500,0 | 55,1 | 38,8 | -29,6 | 12,2 | 14,3 | 16,7 | 10,2 | 10,2 | 0,0 | 14,3 | 8,2 | -42,9 | 6,1 | 16,3 | 166,7 |
| Total Mauricie | 2,5 | 3,5 | 39,2 | 29,2 | 29,5 | 1,0 | 12,8 | 11,7 | -8,3 | 29,8 | 22,5 | -77,5 | 16,1 | 17,9 | 11,3 | 9,6 | 14,8 | 54,0 |
| Total Québec | 5,1 | 3,8 | -24,8 | 33,6 | 33,1 | -1,4 | 13,5 | 13,0 | -3,9 | 23,8 | 19,4 | -80,6 | 15,0 | 16,3 | 9,2 | 9,1 | 14,4 | 58,6 |

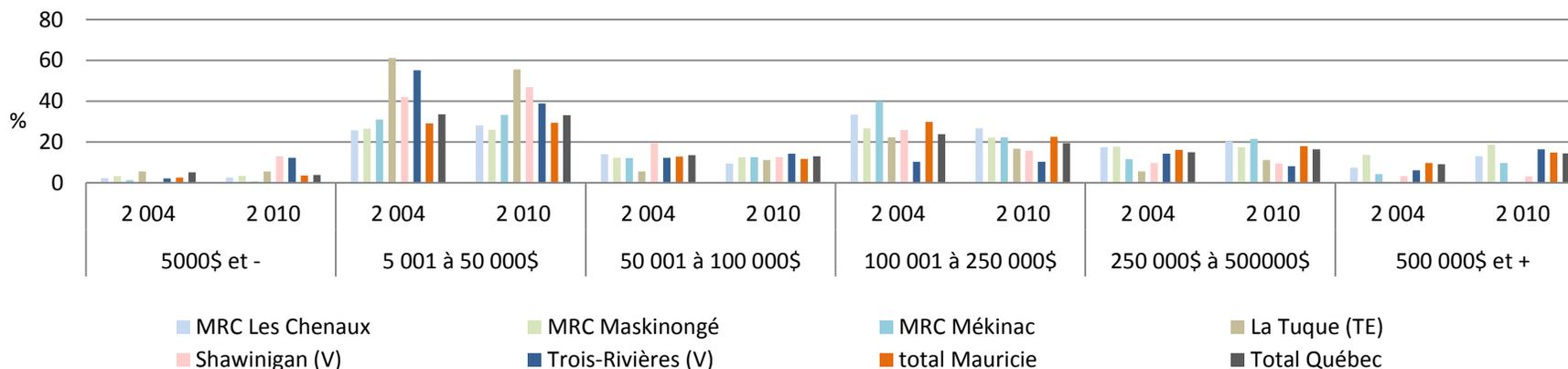
Sur le plan régional, Trois-Rivières se positionne bien en termes de revenu agricole. Bien que le nombre absolu de E.A.E est petit (49), leurs pourcentages relatifs met en évidence certaines tendances.

Tout d'abord, toutes MRC confondues, les E.A.E. de la Mauricie ont des revenus qui se situent majoritairement dans la deuxième classe de revenu (entre 5 001 \$ et 50 000 \$) et ce, tant en 2004 qu'en 2010. Pour les autres classes de revenus et sur la même période, celle qui se démarque davantage pour la ville de Trois-Rivières est la classe des faibles revenus, soit en deçà de 5 000 \$, qui affichent une augmentation de 500 %. En contrepartie, les E.A.E. appartenant à la classe des revenus les plus élevés (plus de 500 000 \$) a elle aussi augmenté, passant de 6 à 16 %.

Ensuite, dans la classe de revenus allant de 101 000 \$ à 250 000 \$ 250 000 \$, seule la ville de Trois-Rivières a conservé un ratio constant, alors que toutes les autres villes et MRC ont affiché des baisses de l'ordre de 77 % à 83 %.

De façon générale, les écarts entre les revenus comptabilisés à l'échelle de la Mauricie et de la province ont été de 5 % en 2004 et de 4 % en 2010. Il existe ainsi une certaine stabilité des revenus en Mauricie sur le plan agricole.

Répartition des entreprises par strate de revenus (%), entre 2004 et 2010, pour la Mauricie

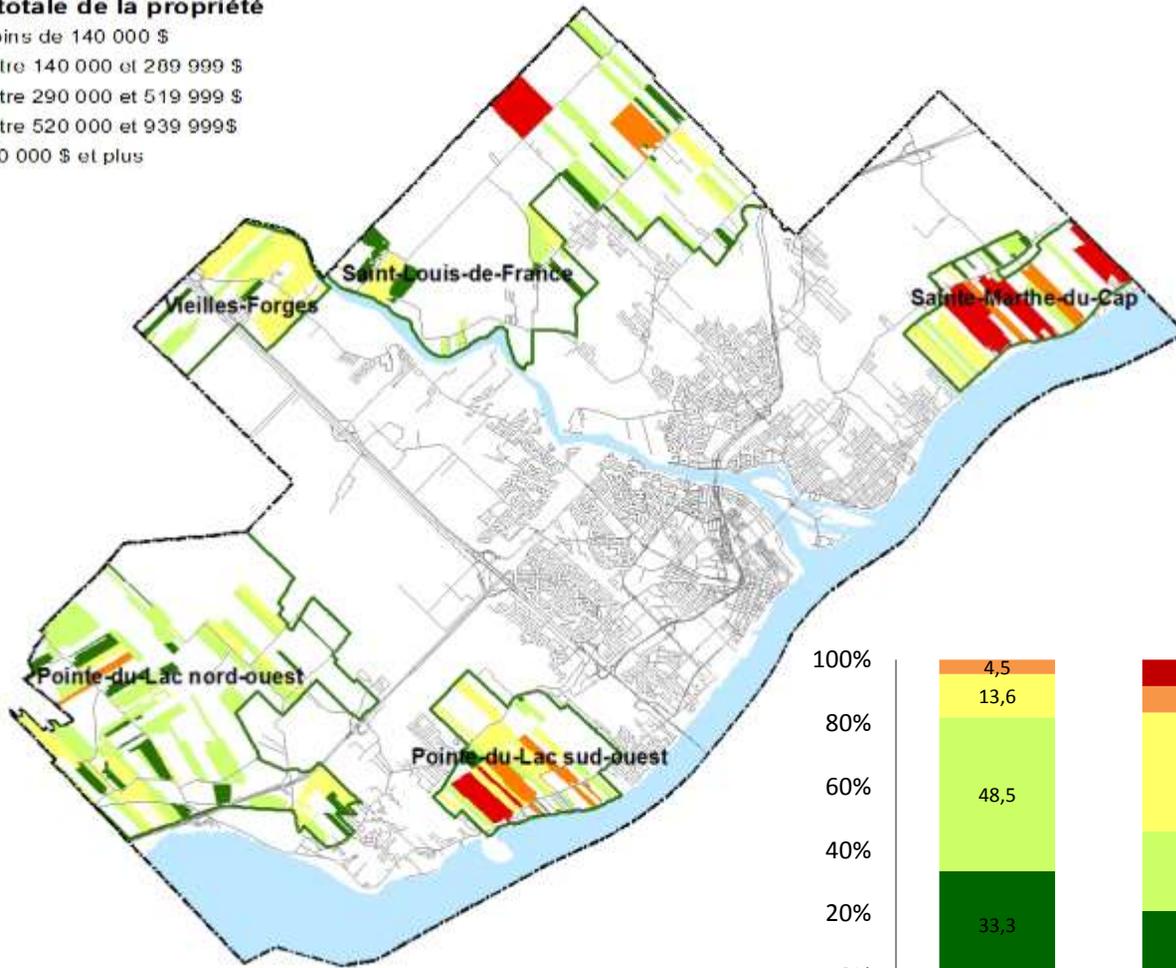


Finalement, comme le montre le tableau suivant, en considérant les revenus moyens générés par l'ensemble des entreprises agricoles, Trois-Rivières arrive au quatrième rang, avec 21,5 % de variation entre 2004 et 2010. Elle est devancée par les villes de Shawinigan (35,8 % d'augmentation) et de La Tuque (34,1 % d'augmentation), ainsi que par la MRC Mékinac (32,7 % d'augmentation).

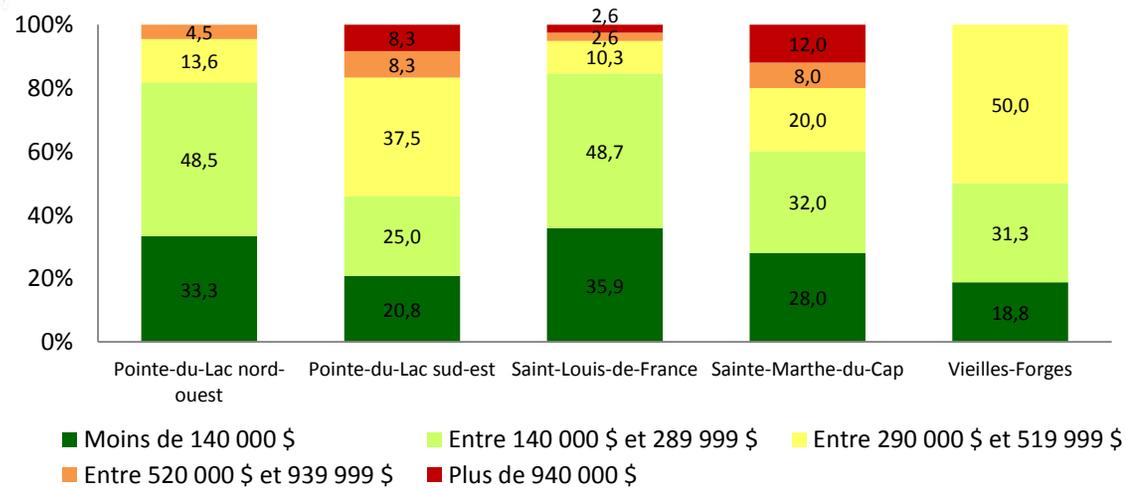
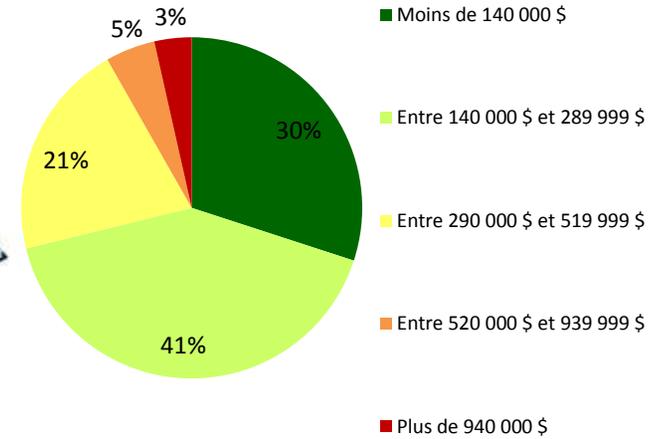
| | Revenus (\$) | | | | % d'augmentation |
|-----------------------|---------------------|--------------|---------------------|--------------|------------------|
| | 2004 | % | 2010 | % | |
| MRC Les Chenaux | 268 766,1827 | 32,5 | 317 540,3863 | 30,9 | 18,1 |
| MRC Maskinongé | 266 200,0762 | 52,3 | 309 103,9121 | 52,0 | 16,1 |
| MRC Mékinac | 176 756,0061 | 10,9 | 234 593,7569 | 11,9 | 32,7 |
| La Tuque | 69 238,66667 | 0,5 | 92 849,88889 | 0,6 | 34,1 |
| Shawinigan | 115 844,5806 | 1,3 | 157 303,125 | 1,8 | 35,8 |
| Trois-Rivières | 136 481,2041 | 2,5 | 165 891,8776 | 2,9 | 21,5 |
| Total Mauricie | 1 035 290,72 | 100,0 | 1 279 292,95 | 100,0 | 18,4 |

Valeur totale de la propriété

- Moins de 140 000 \$
- Entre 140 000 et 289 999 \$
- Entre 290 000 et 519 999 \$
- Entre 520 000 et 939 999 \$
- 940 000 \$ et plus



Répartition des fermes selon la valeur totale de la propriété



VALEUR DES PROPRIÉTÉS AGRICOLES

C'est par l'analyse des données inscrites au rôle d'évaluation foncière de la ville (2014) qu'il a été possible de connaître la valeur des immeubles agricoles présents sur le territoire de la ville. Un immeuble est « un actif foncier (terrain) ou immobilier (appartement, maison, immeuble collectif, etc.) qui a pour caractéristique de ne pas pouvoir être déplacé. » (<http://www.trader-finance.fr/lexique-finance/definition-lettre-l/Immeuble.html>)

Dans cette section, les données du rôle d'évaluation foncière portant sur les propriétés agricoles ont été analysées de deux façons. Tout d'abord, le portrait présente la valeur totale des immeubles (bâtiment et terrain compris). Dans ce cas, nous parlons de **propriété agricole**. Ensuite, les données ont été comptabilisées pour faire ressortir uniquement la valeur du terrain. Dans cet autre cas, nous parlons de **terre agricole**.

VALEUR FONCIÈRE ET DISTRIBUTION DES PROPRIÉTÉS AGRICOLES TRIFLUVIENNES

La zone agricole trifluvienne abrite majoritairement des propriétés agricoles dont la valeur foncière totale est comprise entre 140 000 \$ et 289 999 \$. L'autre classe de valeur dominante regroupe les propriétés agricoles de moindre valeur, soit en deçà de 140 000 \$, et représente 30 % du stock immobilier agricole de Trois-Rivières. Ainsi, 71 % des propriétés agricoles trifluviennes ont une valeur inférieure à 290 000 \$.

Près du quart (21 %) des autres propriétés agricoles valent entre 290 000 \$ et 519 999 \$. Finalement, seulement 8 % des propriétés agricoles ont une valeur foncière qui dépasse les 520 000 \$, dont 3 % dépasse les 940 000 \$.

C'est à Sainte-Marthe-du-Cap que les propriétés agricoles ont les valeurs foncières totales les plus élevées (terrain et bâtiment compris). Effectivement, dans ce secteur, 12 % des propriétés ont une valeur foncière supérieure à 940 000 \$. Seulement deux autres secteurs comprennent des fermes qui atteignent ces valeurs, soit Pointe-du-Lac sud-est (8,3 % des propriétés) et Saint-Louis-de-France (2,6 % des propriétés)

Deux secteurs comptent 8,3 % de propriétés agricoles avec des valeurs comprises entre 520 000 \$ et 939 999 \$. Il s'agit des secteurs de Pointe-du-Lac sud-est et de Sainte-Marthe-du-Cap. En comparaison, dans cette classe de valeur, les secteurs de Pointe-du-Lac nord-ouest et de Saint-Louis-de-France en compte respectivement 4,5 % et 2,6 %.

Des propriétés qui totalisent une valeur foncière comprise entre 290 000 \$ et 519 999 \$ se retrouvent sur l'ensemble des cinq secteurs homogènes. Toutefois, c'est le secteur des Vieilles-Forges qui affiche le ratio le plus élevé, avec 50 % de ses propriétés agricoles qui tombent dans cette catégorie. Suivent les secteurs de Pointe-du-Lac sud-est (37,5 % de ses propriétés), Sainte-Marthe-du-Cap (20 % de ses propriétés), Pointe-du-Lac nord-ouest (13,6 % de

ses propriétés), Saint-Louis-de-France (10,3 % de ses propriétés).

Les secteurs de Pointe-du-lac nord-ouest et de Saint-Louis-de-France comptent tous les deux près de la moitié de leurs propriétés agricoles dans la catégorie de revenu comprise entre 140 000 \$ et 289 999 \$. Les trois autres secteurs ont des ratios de 32 % (Sainte-Marthe-du-Cap), 31,3 % (Vieilles-Forges) et 25 % (Pointe-du-Lac sud-est).

Enfin, les propriétés agricoles dont les valeurs foncières sont les plus faibles se retrouvent majoritairement dans les secteurs de Saint-Louis-de-France (35,9 % de ses propriétés.) et de Pointe-du-Lac nord-ouest (33,3 % de ses propriétés). Viennent ensuite les secteurs de Sainte-Marthe-du-Cap (28 % de ses propriétés), de Pointe-du-Lac sud-est (20,8 % de ses propriétés) et des Vieilles-Forges (18,8 % de ses propriétés agricoles).

ÉVOLUTION DES REVENUS AGRICOLES

Un nombre identique d'entreprises agricoles a été recensé entre 2004 et 2010 sur le territoire de la ville. Pour ces deux années, 49 entreprises ont été enregistrées auprès du MAPAQ, dont 18 en production animale (104 000 têtes) et 30 en production végétale (MAPAQ, 1011)⁵⁴

| Nombre d'exploitations agricoles enregistrées, en 2011 | | | |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Municipalité | 2004 | 2010 | Variation (%) |
| MRC Les Chenaux | 323 | 277 | -14 |
| MRC Maskinongé | 525 | 478 | -9 |
| MRC Mékinac | 165 | 144 | -13 |
| La Tuque | 18 | 18 | 0 |
| Shawinigan | 31 | 32 | 3 |
| Trois-Rivières | 49 | 49 | 0 |
| Total Mauricie | 1 111 | 998 | -10 |
| Total Québec | 29 877 | 28 431 | -5 |

Entre 2004 et 2010, la répartition des revenus agricoles au sein de la région administrative a peu changé. Ainsi, les trois MRC qui affichent, depuis 2004, les revenus moyens agricoles les plus élevés en Mauricie sont la MRC Maskinongé, la MRC les Chenaux et la MRC Mékinac.

Évolution des revenus moyens agricoles en Mauricie, entre 2004 et 2010

| | Revenus moyens (\$) | | | | Variation (%) |
|-----------------------|---------------------|--------------|---------------------|--------------|---------------|
| | 2004 | % | 2010 | % | |
| MRC Les Chenaux | 268 766,18 | 32,5 | 317 540,39 | 30,9 | 18,1 |
| MRC Maskinongé | 266 200,08 | 52,3 | 309 103,91 | 52,0 | 16,1 |
| MRC Mékinac | 176 756,01 | 10,9 | 234 593,76 | 11,9 | 32,7 |
| La Tuque | 69 238,67 | 0,5 | 92 849,89 | 0,6 | 34,1 |
| Shawinigan | 115 844,58 | 1,3 | 157 303,13 | 1,8 | 35,8 |
| Trois-Rivières | 136 481,20 | 2,5 | 165 891,88 | 2,9 | 21,5 |
| Total Mauricie | 1 035 290,72 | 100,0 | 1 279 292,96 | 100,0 | 18,4 |

Ce sont toutefois les villes de Shawinigan et de La Tuque qui affichaient, pour la même période, les plus hauts taux d'augmentation, avec des hausses respectives de 35,8 % et de 34,1 %. Trois-Rivières se classe au quatrième rang, avec une augmentation de 21,5 %. Finalement, pour la Mauricie, la hausse des revenus, entre 2004 et 2010, a été évaluée à 18,4 %.

⁵⁴ Fiche d'information «L'agriculture et l'agroalimentaire à Trois-Rivières»

LA RELÈVE

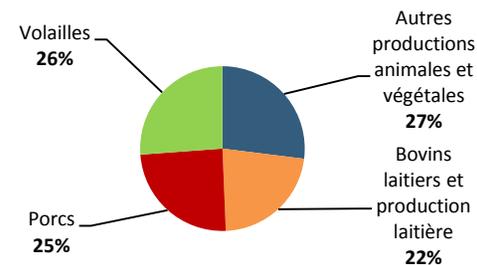
| Répartition de la relève agricole, selon le groupe d'âge, en 2011 | |
|---|------------|
| Âge | % |
| 25 - 29 ans | 17,7 |
| 30 - 34 ans | 41,7 |
| 35 ans et plus | 40,6 |
| Total | 100 |

La relève agricole est un enjeu important qui touche l'ensemble du Québec. À Trois-Rivières, selon les données recueillies lors du recensement de la relève agricole de 2011, cette relève est composée à 41,7 % de personnes appartenant au groupe des 30-34 ans, à 40,6 % de personnes appartenant au groupe des 35 ans et plus et enfin, à 17,7 % de personnes faisant partie du groupe des 25-29 ans. En 2011, l'âge moyen de la relève agricole était de 33 ans ⁽⁵⁵⁾. En comparaison, pour la même année, l'âge moyen de la relève agricole établie pour le Québec était elle aussi de 33 ans ⁽⁵⁶⁾.

C'est entre 2002 et 2006 que la majorité des agriculteurs « acquérant » (59,4 %) ont obtenu leurs premières parts dans une entreprise agricole. La deuxième vague de transfert est survenue en 2009 et 2010. Les secteurs de production exploités par la relève sont principalement la production de volailles (26,2 %), la production porcine

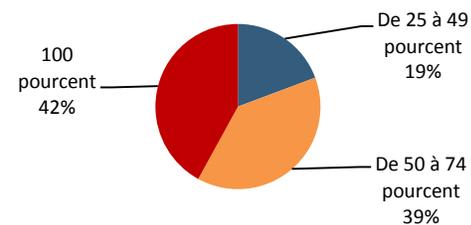
(24,5 %) et la production laitière (22,4 %). Dans la moitié des cas (49,9 %), le propriétaire a procédé à une diversification de ses activités suite à l'acquisition de la ferme. Près de 80 % des entreprises recensées (73,7 %) ont connu une expansion suite à leur acquisition.

Répartition de la relève agricole, selon l'activité principale de l'entreprise, en 2011 (%)



Parmi les personnes qui composent la relève agricole, 42,0 % détenaient la totalité des parts de l'entreprise au départ. Un autre 38,7 % en possédait entre 50 % et 74 %. Enfin, moins de 20 % en détenaient entre 25 et 49 %.

Répartition de la relève agricole, selon le pourcentage de leurs parts dans l'entreprise %

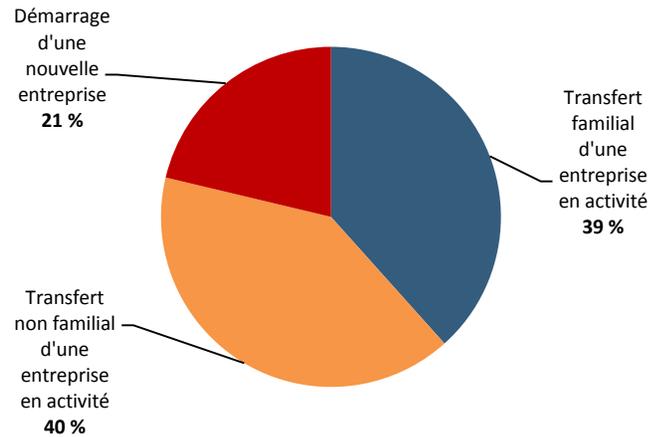


⁵⁵ Recensement de la relève agricole établie, 2011

⁵⁶ Portrait de la relève agricole au Québec, 2011

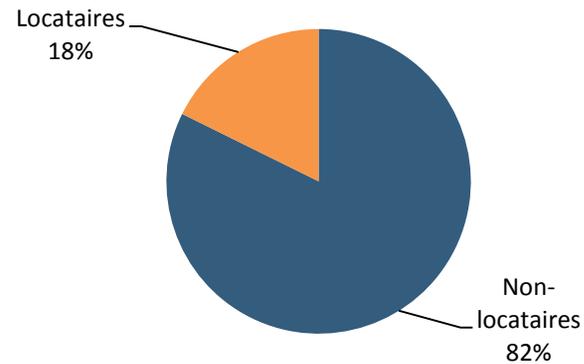
Le type de transaction a été partagé entre le transfert non familial d'une entreprise déjà en activité (40,4 %) et le transfert familial d'une entreprise en activité (38,4 %). Le démarrage d'entreprises comptait pour 21,3 % des nouvelles entreprises agricoles.

Répartition de la relève agricole, selon le mode d'établissement (%)



Autre fait intéressant, au moment de leur établissement, 17,7 % des agriculteurs étaient locataires des actifs agricoles de la propriété qu'ils exploitaient, alors que 82,3 % en étaient propriétaires.

Proportion de locataire d'actifs agricoles, en 2011 (%)



Superficies par Unités d'évaluation, en 2010

| | Superficies possédées (ha) | Superficie louées (ha) | Superficie exploitée (ha) |
|-----------------------|----------------------------|------------------------|---------------------------|
| MRC Les Chenaux | 23 642,58 | 14 896,05 | 38 538,63 |
| MRC Maskinongé | 31 058,57 | 19 304,58 | 50 363,15 |
| MRC Mékinac | 14 280,59 | 7 447,56 | 21 728,15 |
| La Tuque (TE) | 1 686,61 | 493,50 | 2 180,11 |
| Shawinigan (V) | 2 295,58 | 753,67 | 3 049,25 |
| Trois-Rivières (V) | 2 205,07 | 1 487,11 | 3 692,18 |
| Total Mauricie | 75 169 | 44 382,47 | 119 551,47 |
| Total Québec | 2 284 679 | 1 074 817 | 3 359 497 |

Superficies par Unités d'évaluation, en 2004

| | Superficies possédées (ha) | Superficie louées (ha) | Superficie exploitée (ha) |
|-----------------------|----------------------------|------------------------|---------------------------|
| MRC Les Chenaux | 1 654,50 | 782,94 | 2 437,42 |
| MRC Maskinongé | 26 075,00 | 11 518,90 | 37 594,00 |
| MRC Mékinac | 37 632,80 | 12 781,20 | 50 414,00 |
| La Tuque (TE) | 16 184,50 | 5 486,80 | 21 671,24 |
| Shawinigan (V) | 2 080,00 | 625,20 | 2 705,34 |
| Trois-Rivières (V) | 2 573,10 | 819,00 | 3 392,07 |
| Total Mauricie | 86 199,9 | 32 014,04 | 118 214,07 |
| Total Québec | 2 565 087 | 728 487 | 3 293 574 |

BIBLIOGRAPHIE

Commission de protection du territoire agricole, «Le zonage agricole a 35ans». 2007. [En ligne]. <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=28> Consulté le 2014-11-26.

Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT), 1994. *Les orientations du gouvernement en matière d'aménagement, gouvernement du Québec*, 70 p.

Données géomatiques utilisées dans le cadre de la réalisation du profil agricole

| Données portant sur l'occupation du territoire | | |
|--|--|---|
| Superficies totales des MRC et villes | | Ville de Trois-Rivières |
| Données portant sur la zone agricole | Superficies, inclusion et exclusion depuis la révision de la zone agricole | CPTAQ Données sur le territoire 2005 et 2011, Fiches d'enregistrement MAPAQ 2004 et 2010 et Rôle d'évaluation foncière de la ville de Trois-Rivières (2014) |
| Potentiel agricole des sols | | |
| Études pédologiques | Potentiel agricole des sols | MAMROT, 2011 |
| Production animale | | |
| Données portant | Nombre de | Fiches |

| sur les productions animales | fermes total | d'enregistrement MAPAQ 2004 et 2010 et Rôle d'évaluation foncière de la ville de Trois-Rivières (2014) |
|---|--|--|
| Revenus provenant des types d'élevage | | |
| Données portant sur les types d'élevage | | Fiches d'enregistrement MAPAQ 2004 et 2010 |
| Relève agricole | | |
| Données portant sur la relève agricole | | Fiches d'enregistrement MAPAQ 2010 |
| Main d'œuvre | | |
| Données portant sur la main d'œuvre | | Fiches d'enregistrement MAPAQ 2010 |
| Agriculture biologique | | |
| Données portant sur l'agriculture biologique | Par type et catégorie de production | Fiches d'enregistrement MAPAQ 2010 |
| Superficies cultivées et non-cultivées | | |
| Données portant sur les superficies, par type de production | | Fiches d'enregistrement MAPAQ 2010 |
| Superficies possédées et louées | | |
| Données portant sur les superficies possédées et louées | Par unité d'évaluation - Total des superficies occupées par les entreprises incluant les superficies cultivées et non cultivées. | Fiches d'enregistrement MAPAQ 2004 et 2010 |

CULTURE ET
LOISIRS

Portrait du territoire

Ville de Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---------------------------------|-----|
| MISE EN CONTEXTE..... | 281 |
| PARCS ET ESPACES VERTS | 281 |
| PISTES CYCLABLES | 282 |
| ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS | 282 |
| DIRECTION DES LOISIRS | 282 |
| ACTIVITÉS DE LOISIRS | 283 |
| ÉQUIPEMENTS CULTURELS | 284 |
| Bibliothèques..... | 284 |
| Musées..... | 284 |
| Salles de spectacle..... | 286 |
| Arts visuels..... | 287 |
| PATRIMOINE CULTUREL..... | 287 |
| Biens patrimoniaux classés..... | 287 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 290 |

MISE EN CONTEXTE

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit qu'un schéma d'aménagement doit :

« *déterminer toute partie du territoire présentant pour la municipalité régionale de comté un intérêt d'ordre historique, culturel notamment patrimonial au sens de la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002), esthétique ou écologique;*

indiquer la nature des infrastructures et des équipements importants qui existent, (...), ainsi que l'endroit où ils sont situés »

Dans ce contexte, un bref portrait de la thématique culture et loisirs a été élaboré.

PARCS ET ESPACES VERTS

La ville de Trois-Rivières compte plus de 300 parcs et espaces verts. La superficie moyenne des parcs de la ville est de 21 500 m². La superficie de parcs recommandée par l'association québécoise des loisirs est de 5,5 hectares par 1 000 habitants. La superficie des parcs à Trois-Rivières est inférieure à cette recommandation, avec 4,9 hectares par habitants. Elle est toutefois supérieure à celle des villes comparables, à l'exception de Sherbrooke et Lévis. Quant à la superficie moyenne par parc, elle est la deuxième plus faible des villes comparables.



Source: Plan directeur des parcs et espaces verts
Crédit photo : Ville de Trois-Rivières

| Parcs et espaces verts, comparatif des grandes villes | | | | | | |
|---|---------|----------|------------|------------|----------|----------------|
| | Lévis | Gatineau | Terrebonne | Sherbrooke | Saguenay | Trois-Rivières |
| Nombre de parcs | 286 | 320 | 123 | 175 | 195 | 300 |
| Superficie de parc (km ²) | 19,65 | 8,19 | 2,18 | 8,17 | 4,592 | 6,45 |
| Superficie ville (km ²) | 444 | 342 | 155 | 366 | 1136 | 289 |
| Population ville | 138 769 | 265 349 | 106 322 | 154 601 | 147 246 | 131 338 |
| N parc/1000 habitants | 2,06 | 1,21 | 1,16 | 1,13 | 1,32 | 2,28 |
| Nb habitants/parc | 485,21 | 829,22 | 864,41 | 883,43 | 755,11 | 437,79 |
| Nb habitants/km ² de parc | 7 062 | 32 399 | 48 875 | 18 923 | 32 066 | 20 362 |
| Superficie parc/superficie ville | 4,43 % | 2,39 % | 1,40 % | 2,23 % | 0,40 % | 2,23 % |
| Sup. parc/ 1000 habitants (ha) | 14,16 | 3,09 | 2,05 | 5,28 | 3,12 | 4,91 |
| Nombre parc par km ² | 0,6441 | 0,9357 | 0,7935 | 0,4781 | 0,1717 | 1,0381 |
| Superficie moyenne par parc (m ²) | 68 700 | 25 600 | 17 700 | 46 700 | 23 500 | 21 500 |

Source : Plan directeur des parcs et espaces verts



Crédit photo : Ville de Trois-Rivières

PISTES CYCLABLES

Trois-Rivières comporte environ 50 kilomètres de circuits cyclables locaux. La majorité des voies cyclables de Trois-Rivières sont des bandes cyclables, c'est-à-dire des voies cyclables aménagées à même la chaussée des rues. Une carte plus détaillée du réseau cyclable est présentée dans la section portant sur les transports.

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

Trois-Rivières présente une offre diversifiée d'équipements de loisir, dont notamment :

- 300 parcs et espaces verts;
- 7 arénas;
- 34 patinoires;
- 8 piscines publiques;
- 54 terrains de soccer;
- 23 terrains de baseball;
- 40 terrains de tennis;
- 13 terrains de basketball.

DIRECTION DES LOISIRS

La Direction des loisirs et des services communautaires offre une gamme diversifiée de services, tant aux organismes qu'à la population.

Les principaux services offerts aux organismes sont :

- Soutien financier;
- Accès aux plateaux sportifs;
- Prêt d'équipement;
- Prêt de salles;
- Soutien à la vie corporative;
- Soutien à l'organisation d'évènements.

Les principaux services offerts aux citoyens sont :

- Mise en place de différents programmes accessibles : camps de jour, patinoires extérieures, piscines, Action-parc (respect de la réglementation dans les parcs);
- Réalisation d'activités : Place aux aînés, fêtes de district, Semaine des découvertes culturelles, Fête d'automne, Virée du maire;
- Aménagement de parcs.

En 2013, ce sont plus de 350 organismes sportifs, récréatifs, communautaires et d'entraide qui ont bénéficié des services offerts par la Direction des loisirs et services communautaires.⁵⁷

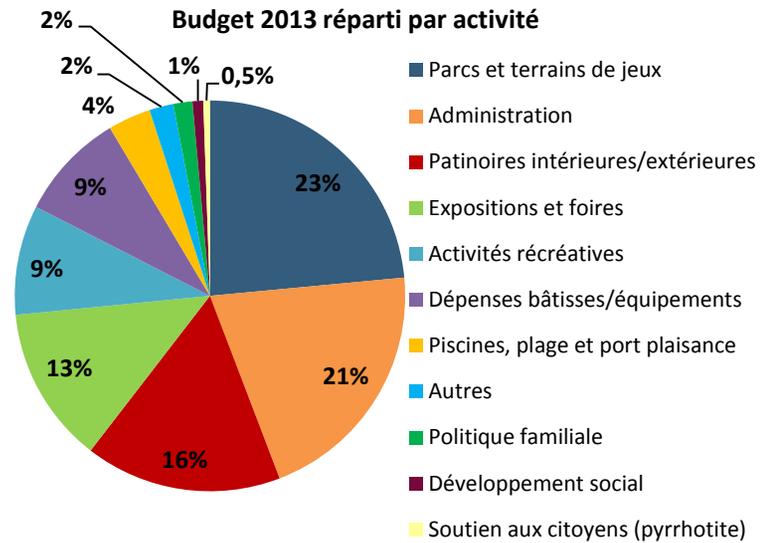
⁵⁷ Direction des loisirs et services communautaires, Rapport annuel 2013



Crédit photo : OTCTR

ACTIVITÉS DE LOISIRS

La direction des loisirs et services communautaires organise ou appuie un grand nombre d'activités, notamment dans les domaines des sports, des loisirs et du développement social.



| Fréquentation des principales activités sportives | | | | | | |
|---|--|--|--|-----------|-----------|-----------|
| Type d'activité | Lieu | Clientèle visée | Nombre de membres des clubs et associations sportifs | | | |
| | | | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 |
| Activités aquatiques | Piscines intérieures (institutions) | club de natation, club de nage synchronisée et club de plongeon | 498 | 522 | 417 | - |
| Sports de glace | Arénas | Associations de sports de glace reconnues (3 à 21 ans) | 2 712 | 2 633 | 2 497 | - |
| | | | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
| Activités nautiques | Rivière Saint-Maurice | Club de canoë-kayak de vitesse de Trois-Rivières et Club Radisson. | 199 | 204 | 273 | - |
| Activités vélocross | | Clubs de vélocross. | 118 | 120 | 110 | - |
| Type d'activité | Lieu | Clientèle visée | Fréquentation (nombre de participants) | | | |
| | | | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
| Bains libres et cours de natation | Piscines extérieures | Ensemble de la population | - | 52 439 | 47 651 | 40 903 |
| Tennis | Terrains de tennis dans les parcs municipaux | Ensemble de la population | - | 817 | 816 | 598 |
| Virée du Maire | | Ensemble de la population | - | 987 | 1 519 | 1 517 |
| Camps de jour | | Enfants de 5 à 13 ans | - | 1 874 | 2 006 | 1 995 |
| | | | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 |
| Patinage et hockey libres | Arénas | Ensemble de la population | - | 11 704 | 12 028 | - |

Source : Direction des loisirs et services communautaires, Rapport annuel 2013



Crédit photo : CDCTR

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Trois-Rivières compte de nombreux équipements culturels, dont les principaux sont :

- 14 musées;
- 5 salles de spectacle;
- 5 bibliothèques;
- 3 cinémas.

| Principaux équipements culturels | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Équipement | Fréquentation en 2012 |
| Maison de la culture | 359 450 |
| Bibliothèques | 646 643 |
| Salle J.-A. Thompson | 144 572 |
| Boréalis | 27 157 |
| Théâtre du Cégep | 9 720 |

Source : CDCTR

BIBLIOTHÈQUES

Près de 42 % des Trifluviens sont abonnés aux bibliothèques municipales en 2013, soit 55 642 personnes. De ce nombre, 84 % étaient des adultes et 16 %, des enfants. Le nombre approximatif d'entrées hebdomadaires dans les bibliothèques était de 12 125⁵⁸. La fréquentation des bibliothèques de Trois-Rivières est au dessus de la moyenne provinciale. En effet, en 2012, la fréquentation pour l'ensemble des bibliothèques publiques autonomes était de 34 %.

⁵⁸ Service des bibliothèques, *Rapport annuel 2013*

MUSÉES

Les institutions muséales de Trois-Rivières sont :

- Boréalis
- Centre culturel Pauline-Julien
- Centre d'exposition Raymond-Lasnier
- Galerie d'art du Parc
- Forges du Saint-Maurice
- Maison Rocheleau dite « Manoir des Jésuites »
- Manoir Boucher de Niverville
- Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac
- Musée des Filles de Jésus
- Musée des Ursulines
- Musée militaire
- Musée Pierre-Boucher
- Musée québécois de culture populaire
- Vieille prison de Trois-Rivières

Elles sont de taille variée et sont diversifiées tant au niveau de leurs thématiques que de leurs vocations. La plupart sont regroupées dans le réseau Médiat-Muse. Cet organisme régional compte une trentaine de membres dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, dont 12 sont situés à Trois-Rivières. Ce regroupement assure des services aux institutions muséales et contribue à les faire connaître. À titre d'exemple, Médiat-Muse a créé un site web qui regroupe les informations sur les institutions muséales permettant ainsi au grand public d'avoir accès facilement à la liste des activités disponibles. L'organisme travaille aussi

étroitement avec le milieu scolaire afin de faciliter la planification de sorties culturelles destinées aux élèves.

SALLES DE SPECTACLE

Trois-Rivières compte cinq principales salles de spectacle. La plus grande est la salle J.-Antonio Thompson, laquelle est reconnue comme l'une des plus belles de sa catégorie au Canada.⁵⁹ En plus des cinq salles de spectacles, le centre d'art des Récollets St. James est parfois utilisé. En 2013, un seul spectacle y a été présenté.

En 2013, 472 spectacles ont été présentés et ont attiré 201 096 spectateurs.

| Assistance totale dans les salles de spectacle (2013) | |
|---|----------------|
| Salle | Spectateurs |
| J.-Antonio Thompson | 159 755 |
| Théâtre du cégep de Trois-Rivières | 13 853 |
| Salle Anaïs-Allard-Rousseau | 23 571 |
| Louis-Philippe-Poisson | 2 731 |
| Centre culturel Pauline-Julien | 1 167 |
| Centre d'art des Récollets-St. James | 19 |
| Total | 201 096 |

Source : Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, rapport d'activités 2013

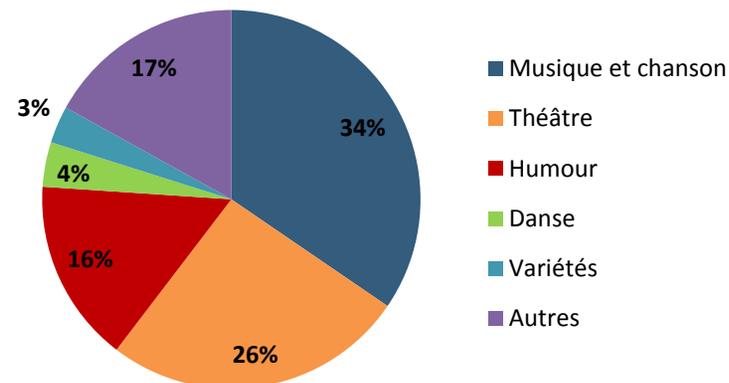
En ce qui concerne les types de spectacles, c'est la catégorie « musique et chanson » qui a été la plus représentée en 2013, avec 163 spectacles. Le théâtre arrive en deuxième position avec 122 spectacles présentés.

⁵⁹ Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, rapport d'activités 2013

| Caractéristiques des salles de spectacle | | |
|--|--------------|-----------------------------|
| Salle | Places | spectacles présentés (2013) |
| J.-Antonio Thompson | 1 045 | 203 |
| Théâtre du cégep de Trois-Rivières | 460 | 42 |
| Salle Anaïs-Allard-Rousseau | 250 | 154 |
| Louis-Philippe-Poisson | 80 | 54 |
| Centre culturel Pauline-Julien | 125 | 18 |
| Centre d'art des Récollets-St. James | - | 1 |
| Total | 1 960 | 472 |

Source : Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, rapport d'activités 2013

Types de spectacles présentés



Festivoix
Crédit photo : Yvan Cossette



Salle J.-Antonio Thompson
Crédit photo : CDCTR

ARTS VISUELS

Deux centres d'exposition assurent la diffusion des arts visuels à Trois-Rivières. Il s'agit du Centre d'exposition Raymond-Lasnier, lequel fait partie de la Maison de la culture, et du Centre culturel Pauline Julien.

| Arts visuels (2013) | | | |
|-------------------------------------|-------------|--------|-------------|
| Emplacement | Expositions | Œuvres | Achalandage |
| Centre d'exposition Raymond-Lasnier | 13 | 395 | 17 157 |
| Centre culturel Pauline-Julien | 9 | 238 | 2 666 |

Source : Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, rapport d'activités 2013

Ensemble, ces deux lieux d'exposition ont attiré près de 20 000 visiteurs en 2013.

PATRIMOINE

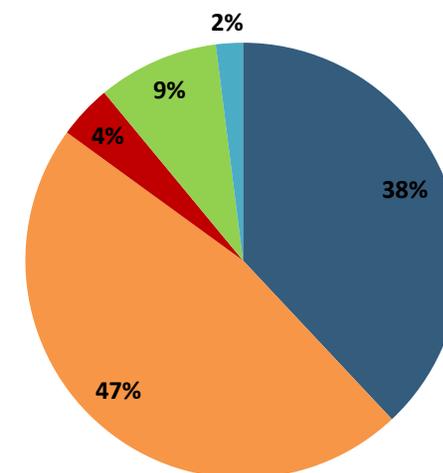
En tant que deuxième ville fondée au Canada, Trois-Rivières a une histoire riche et diversifiée. On retrouve sur le territoire près de 4000 bâtiments d'intérêt patrimonial, dont 240 ont une valeur patrimoniale supérieure ou exceptionnelle.

SITE PATRIMONIAL DÉCLARÉ

Trois-Rivières compte également un site patrimonial déclaré. Ce site est reconnu et protégé par le Ministère de la Culture depuis 1964. Situé au cœur historique de Trois-Rivières, il couvre une superficie d'environ 6,7 hectares et compte une cinquantaine de bâtiments.

Les bâtiments du site patrimonial sont majoritairement utilisés à des fins résidentielles (85 %). On y retrouve également plusieurs bâtiments religieux.

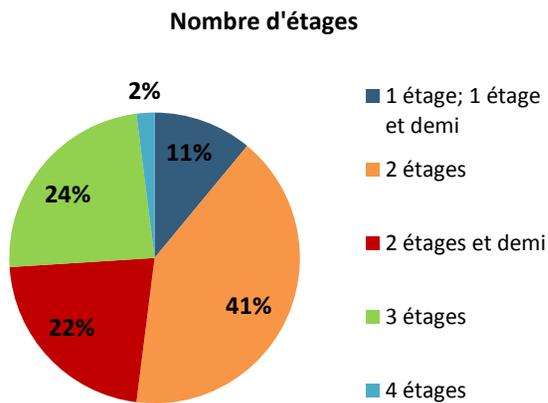
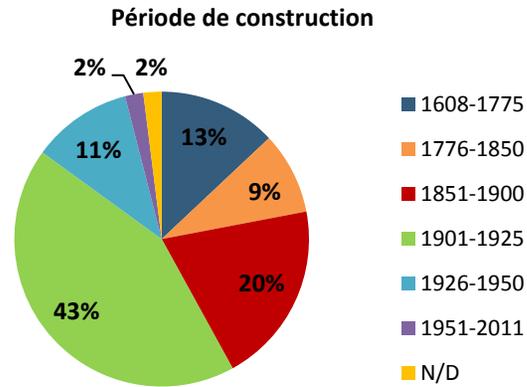
Type architectural



- Résidentiel - Édifice à logements multiples
- Résidentiel - Maisons rurales et urbaines
- Services et institutions - Chapelles conventuelles/Églises
- Services et institutions - Couvents, monastères, abbayes/lieux d'enseignement
- Indéterminé

Source : Ministère de la Culture et des Communications, Plan de conservation du site patrimonial de Trois-Rivières, 2014

Ces bâtiments ont été construits à diverses époques, mais c'est entre 1901 et 1925 qu'il s'en est construit le plus. Ceci est probablement dû au grand incendie de 1098, qui détruisit une partie des bâtiments d'origine du centre-ville de Trois-Rivières.



Source : Ministère de la Culture et des Communications, Plan de conservation du site patrimonial de Trois-Rivières, 2014

BIENS PATRIMONIAUX CLASSÉS

Trois-Rivières compte 12 biens patrimoniaux classés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.



Moulin Seigneurial de Tonnancour



Maison Hertel-de La Fresnière



Cimetière Saint-James



Manoir Boucher de Niverville



Ancienne prison de Trois-Rivières



Moulin à vent de Trois-Rivières



Maison Georges-De Gannes



Manoir de Tonnancour



Mausolée des Évêques de T-R



Maison Philippe-Verrette



Calvaire de Trois-Rivières-Ouest

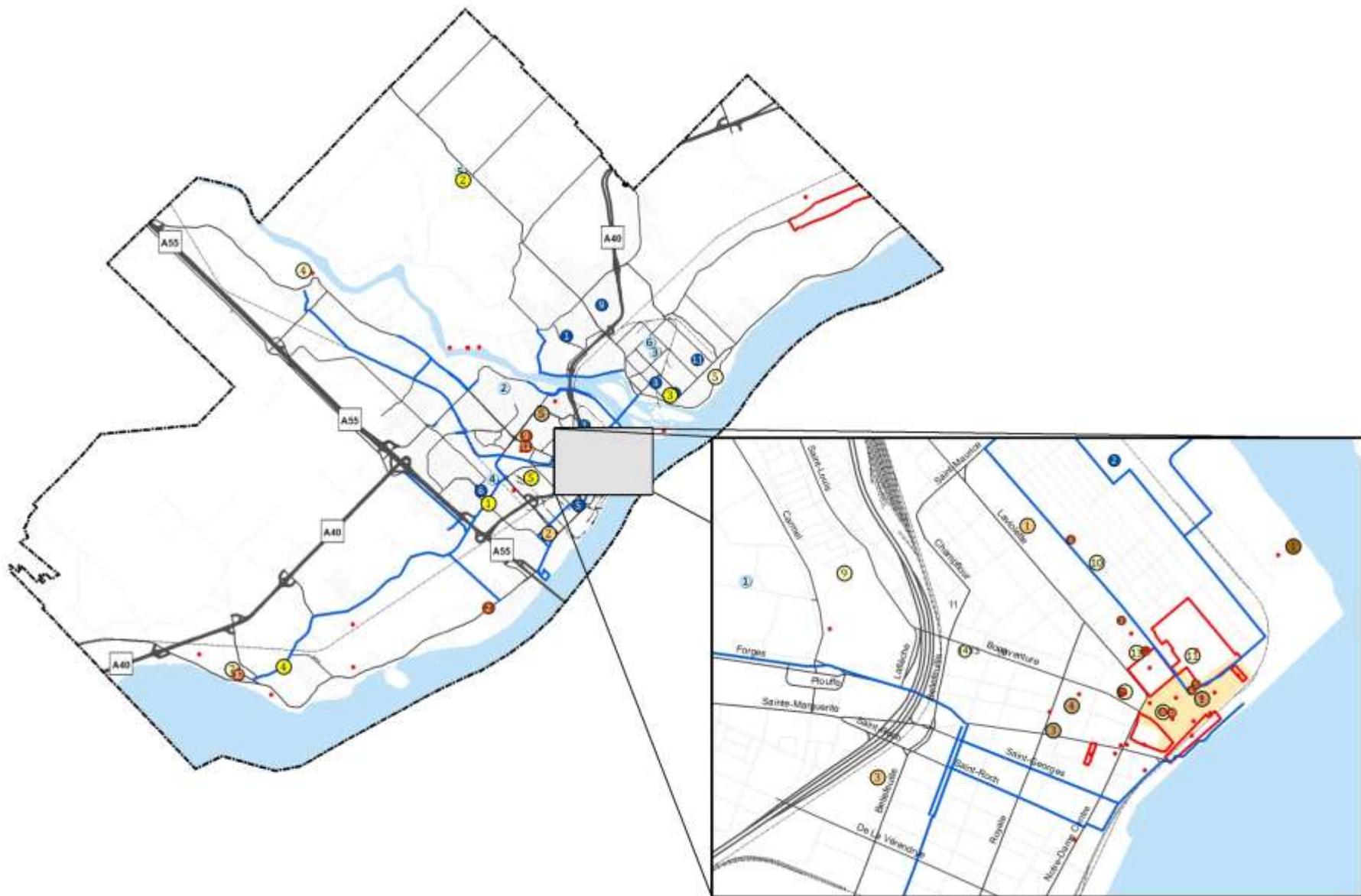


Place d'Armes

Source : Ministère de la Culture et des Communications

Photos : Parti-Arch

Équipements culturels et de loisirs



ÉQUIPEMENTS CULTURELS

- Sites archéologiques

 Lieux archéologiques

Bibliothèques

- 1 Bibliothèque Aline-Piché
- 2 Bibliothèque De la Franciade
- 3 Bibliothèque Maurice-Loranger et cour municipale
- 4 Bibliothèque Simone-L.-Roy
- 5 Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques

Centre d'interprétation

- 1 Boréal

Cinéma

- 1 Café-campus Trois-Rivières
- 2 Cinéma Fleur de Lys
- 3 Cinéma Le Tapis Rouge

Salles Spectacles

- 1 Centre d'art des Récollets-St. James
- 2 Salle Anaïs-Allard-Rousseau (Maison de la culture)
- 3 Salle J.-A. Thompson
- 4 Salle Louis-Philippe-Poisson (Maison de la culture)
- 5 Théâtre du Cégep

Bâtiments classés

- 1 Ancienne prison de Trois-Rivières
- 2 Calvaire de Trois-Rivières-Ouest
- 3 Cimetière Saint-James
- 4 Maison Georges-De Gannes
- 5 Maison Hertel-De La Fresnière
- 6 Maison Philippe-Verrette
- 7 Manoir Boucher-De Niverville
- 8 Manoir de Tonnancour
- 9 Mausolée des Évêques-de-Trois-Rivières
- 10 Moulin seigneurial de Tonnancour
- 11 Moulin à vent de Trois-Rivières
- 12 Place d'Armes

Musées

- 1 Boréal
- 2 Centre d'exposition Raymond-Lasnier
- 3 Galerie d'art du Parc
- 4 Les Forges du Saint-Maurice
- 5 Maison Rocheleau dite «Manoir des Jésuites»
- 6 Manoir Boucher-de-Niverville
- 7 Moulin Seigneurial de Pointe-du-Lac
- 8 Musée Pierre-Boucher
- 9 Musée des Filles de Jésus
- 10 Musée des Militaires
- 11 Musée des Ursulines
- 12 Musée québécois de culture populaire
- 13 Vieille prison de Trois-Rivières

 Site patrimonial déclaré

ÉQUIPEMENTS DE LOISIR

Arena

- 1 Aréna Claude-Mongrain
- 2 Aréna Fernand-Asselin
- 3 Aréna Jean-Guy Talbot
- 4 Aréna Jérôme-Cotnor
- 5 Colisée de Trois-Rivières
- 6 Complexe sportif Alphonse-Desjardins
- 7 Complexe sportif de Saint-Louis-de-France

Piscines

- 1 Piscine du Parc Anjou
- 2 Piscine du Parc Lemire
- 3 Piscine du Parc Lionel-Rheault
- 4 Piscine du Parc Martin-Bergeron
- 5 Piscine du Parc Pie-XII
- 6 Piscine du Parc Rochefort
- 7 Piscine du Parc Saint-Bernadette
- 8 Piscine du Parc des Chenaux
- 9 Piscine du Parc des Ormeaux
- 10 Piscine du Parc des Pins
- 11 Piscine de l'exposition

Réseau cyclable

 Réseau cyclable

BIBLIOGRAPHIE

Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, *rapport d'activités 2013*.

Ministère de la culture et des communications, *Plan de conservation du site patrimonial de Trois-Rivières, projet pour consultation*, 2013.

Source : Ministère de la Culture et des Communications, *Plan de conservation du site patrimonial de Trois-Rivières*, septembre 2014.

Patri-Arch et Ville de Trois-Rivières, *Inventaire du patrimoine bâti de Trois-Rivières*, décembre 2010.

Ville de Trois-Rivières, Service des bibliothèques, *Rapport annuel 2013*.

Ville de Trois-Rivières, Direction des loisirs et services communautaires, *Rapport annuel 2013*.

Ville de Trois-Rivières, *Plan directeur des Parcs et espaces verts*, 2013.

CONTRAINTES

Portrait du territoire

Ville de Trois-Rivières

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----|
| MISE EN CONTEXTE | 293 |
| Contraintes anthropiques | 293 |
| Contraintes naturelles | 293 |
| ÉLÉMENTS DE CONTRAINTES ANTHROPIQUES | 294 |
| Éléments de contraintes particuliers | 298 |
| Îlots de chaleur urbains | 299 |
| ÉLÉMENTS DE CONTRAINTES NATURELLES | 305 |
| BIBLIOGRAPHIE | 307 |

MISE EN CONTEXTE

Pour des raisons de santé, de sécurité et de bien-être publics, les Villes-MRC et MRC doivent déterminer les zones où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières. Ces contraintes peuvent être de natures anthropiques ou naturelles.

CONTRAINTES ANTHROPIQUES

Le Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire demande aux Villes-MRC d'identifier sur leur territoire les bâtiments ou activités pouvant être sources de contraintes pour la sécurité publique ou pour l'environnement. De nature anthropique, c'est-à-dire « causées par l'homme », ces contraintes peuvent générer des nuisances ou des risques pour l'environnement ou la population vivant à proximité. C'est la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui définit les pouvoirs habilitants en matière de détermination des contraintes de nature anthropiques à l'intérieur du schéma d'aménagement :

Article 5, premier alinéa, paragraphe 5^e

« Un schéma d'aménagement doit, à l'égard du territoire de la MRC :

- déterminer, lorsqu'elles existent ou que leur mise en place est projetée, les voies de circulation dont la présence, actuelle ou projetée, dans un lieu fait en sorte que l'occupation du sol à proximité de ce lieu est

soumise à des contraintes majeures pour des raisons de sécurité publique, de santé publique ou de bien-être général.

Article 6, premier alinéa, paragraphe 4^e

Un schéma d'aménagement peut, à l'égard du territoire de la MRC :

- déterminer les immeubles, autres que les voies de circulation déterminées conformément au paragraphe 5^e du premier alinéa de l'article 5, et les activités dont la présence ou l'exercice, actuel ou projeté, dans un lieu fait en sorte que l'occupation du sol à proximité de ce lieu est soumise à des contraintes majeures pour des raisons de sécurité publique, de santé publique ou de bien-être général.

CONTRAINTES NATURELLES

Le gouvernement du Québec définit la notion de sécurité publique comme étant « l'état tranquille résultant de l'absence de danger important d'ordre physique, moral ou matériel (p. ex. atteintes à la vie et à la santé des personnes, dommages notables aux biens meubles et immeubles ainsi qu'aux équipements et infrastructures de la collectivité dans son ensemble) ».

L'identification des lieux soumis à des risques de contraintes d'origines naturelles permet d'agir avant que des dommages sur les personnes et les biens ne surviennent ou encore d'en réduire la portée.

« Les pouvoirs habitant dans ce domaine se trouvent à l'article 5, premier alinéa, paragraphe 4 et deuxième alinéa, paragraphe 1; à l'article 6, troisième alinéa, paragraphe 1.1; à l'article 113, deuxième alinéa, paragraphe 16; et à l'article 115, deuxième alinéa, paragraphe 4^e de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Les zones de contraintes naturelles correspondent notamment à des zones :

- d'inondation en eaux libres (fonte des neiges), à la suite d'embâcles ou de pluies diluviennes,
- d'érosion par l'action de l'eau, des glaces ou du vent,
- de glissement de terrains constituant des mouvements de sol ou de roc, simples ou composés,
- d'autres cataclysmes comme des écroulements rocheux (chute de blocs rocheux), des affaissements (consolidation ou compactions de sol), des effondrements (rupture du toit de cavités souterraines), des avalanches, des séismes (tremblements de terre), etc. »

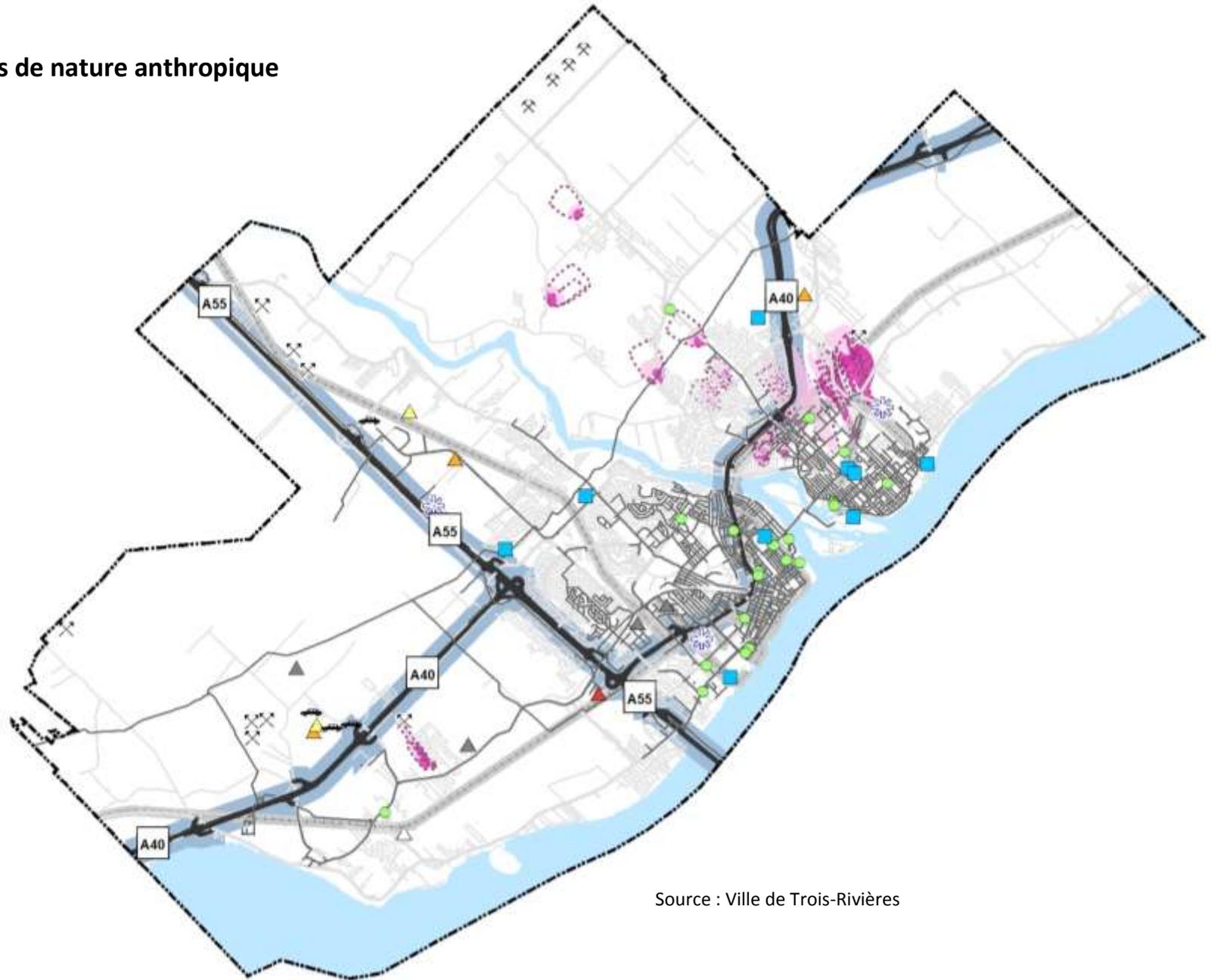
ÉLÉMENTS DE CONTRAINTES ANTHROPIQUES

Les éléments de contraintes de natures anthropiques suivants ont été répertoriés sur le territoire de la ville de Trois-Rivières :

- Postes de transformation d'énergie hydroélectrique
- Espace pour le séchage des boues provenant de l'usine d'épuration
- Usine de traitement des eaux usées
- Lieu d'extraction de la pierre pour le concassage et l'enrochement
- Lieu d'extraction du sable et du gravier
- Installations inhérentes aux ordures
- Lieu de récupération et de triage
- Lieu de récupération et de triage de matières polluantes et toxiques
- Lieu de récupération et de triage de métaux
- Lieu de récupération et de triage du papier
- Dépôts à neige
- Cimetière d'automobiles
- Terrains contaminés
- Voie ferrée (transport probable de matières dangereuses)

- Conduite de gaz
- Secteur potentiel de niveau sonore élevé en bordure d'autoroute
- Lieu de captage des eaux souterraines
- Zone de protection nucléaire
- Espace de protection aérien

Les contraintes de nature anthropique



Source : Ville de Trois-Rivières

| | | | |
|---|---|--|--|
|  | Poste de transformation HQ |  | Conduite de gaz |
|  | Espace pour le séchage des boues provenant de l'usine d'épuration |  | Voie ferrée |
|  | Usine de traitement des eaux usées |  | Secteur potentiel de niveau sonore élevé |
|  | Extraction de la pierre pour le concassage et l'enrochement | Ouvrage de captage des eaux souterraines | |
|  | Extraction du sable et du gravier |  | Zone aire alimentation |
|  | Autres installations inhérentes aux ordures |  | Zone de migration virus (550 jours) |
|  | Autres activités de récupération et de triage |  | Zone de migration bacteries (200 jours) |
|  | Récupération et triage de matières polluantes et toxiques |  | Zone de protection (30 mètres) |
|  | Récupération et triage de métaux | | |
|  | Récupération et triage du papier | | |
|  | Dépôt à neige | | |
|  | Cimetière d'automobiles | | |
|  | Terrains contaminés | | |

ÉLÉMENTS DE CONTRAINTES PARTICULIERS

Deux éléments de contraintes particuliers sont présents sur le territoire de la ville de Trois-Rivières.

ZONE DE PROTECTION NUCLÉAIRE

Un zone de protection nucléaire affecte le secteur est de la ville, en raison de la présence de la centrale nucléaire de Gentilly. Cette zone est localisée sur la carte suivante.

Périmètre de protection nucléaire de la ville de Trois-Rivières

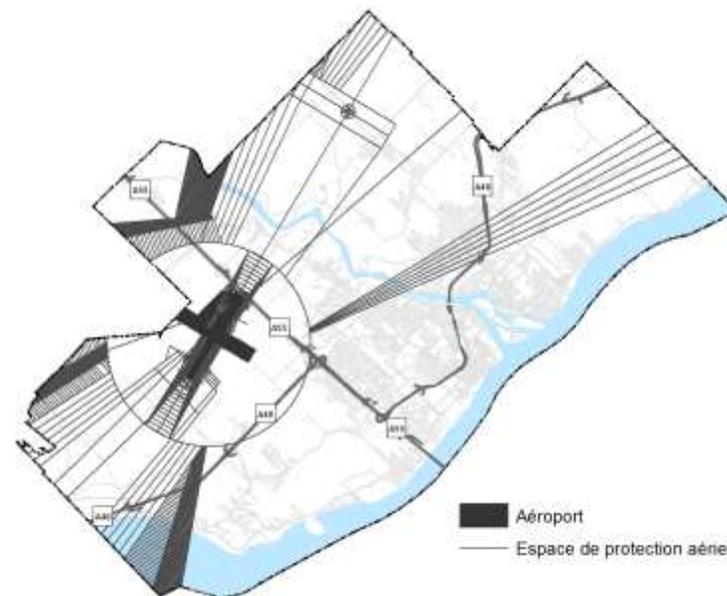


Source : Ville de Trois-Rivières

ESPACE DE PROTECTION AÉRIEN

En raison de la présence de l'aéroport de Trois-Rivières, un espace de protection aérien est également présent sur le territoire de la ville.

Espace de protection aérien de l'aéroport de Trois-Rivières



Source : Ville de Trois-Rivières

LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

Les milieux urbanisés comptent tous des îlots de chaleur urbains.

Selon l'Institut national de santé publique du Québec, un îlot de chaleur urbain se définit comme : « la différence de température observée entre les milieux urbains et les zones rurales environnantes.⁶⁰ ». Il s'agit d'endroits où les caractéristiques de l'environnement urbain font en sorte de générer une augmentation de la température. Les grands espaces minéralisés, comme les stationnements, sont des exemples d'aménagements créant un effet d'îlot de chaleur. De nombreux facteurs influencent les îlots de chaleur, par exemple, le couvert végétal, l'albédo des matériaux de revêtements et la présence d'activités émettant de la chaleur, pour n'en nommer que quelques-uns. Au Québec, en raison du climat, les îlots de chaleur sont surtout problématiques durant la période estivale.

À l'inverse des îlots de chaleur, on retrouve également en milieu urbain des îlots de fraîcheur, qui sont des endroits où l'effet d'îlot de chaleur est contré par des caractéristiques à l'action rafraichissante. C'est le cas notamment de certains parcs urbains.

IMPACTS

Les îlots de chaleur urbains ont une multitude d'impacts, tant sur l'environnement que sur la santé humaine.

⁶⁰ INSPQ, Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains

Ils contribuent à la formation de smog, ce qui entraîne une détérioration de la qualité de l'air. La chaleur intense peut également avoir un impact sur la formation de moisissures et la détérioration de la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments.

Ils augmentent également la consommation d'électricité dans les endroits climatisés.

Par ailleurs, la chaleur intense augmente la consommation d'eau potable des personnes, que ce soit pour la boire ou pour se rafraichir (jeux d'eau, piscines, etc.).

Au niveau de la santé, les îlots de chaleur ont un impact, particulièrement sur les clientèles vulnérables comme les personnes âgées et les enfants. En effet, les chaleurs intenses peuvent nuire à la santé des personnes en provoquant divers symptômes, comme des problèmes respiratoires, des coups de chaleur, des troubles cardiaques, etc., surtout chez les personnes déjà aux prises avec des problèmes de santé.

Les chaleurs intenses affectent également la qualité de vie des gens, par exemple en empêchant la pratique de sports extérieurs ou en générant de l'inconfort ou du stress.

LOCALISATION DES ÎLOTS DE CHALEUR À TROIS-RIVIÈRES

La carte de la page 303 illustre les différents îlots de chaleurs présents à Trois-Rivières.

On constate que les îlots de chaleurs sont présents dans les secteurs de la ville où l'on retrouve de grandes surfaces bétonnées. Ainsi, le centre-ville, les centres commerciaux et les parcs industriels sont les îlots de chaleurs les plus grands du territoire. On retrouve également de nombreux îlots de chaleur de plus petite taille, par exemple à l'emplacement du centre-hospitalier régional, dont une grande superficie est dédiée au stationnement. Les premiers quartiers sont généralement plus touchés par les îlots de chaleur que les quartiers plus récents, en raison de leur densité plus forte et d'une quantité moindre de végétation.

LE CENTRE-VILLE

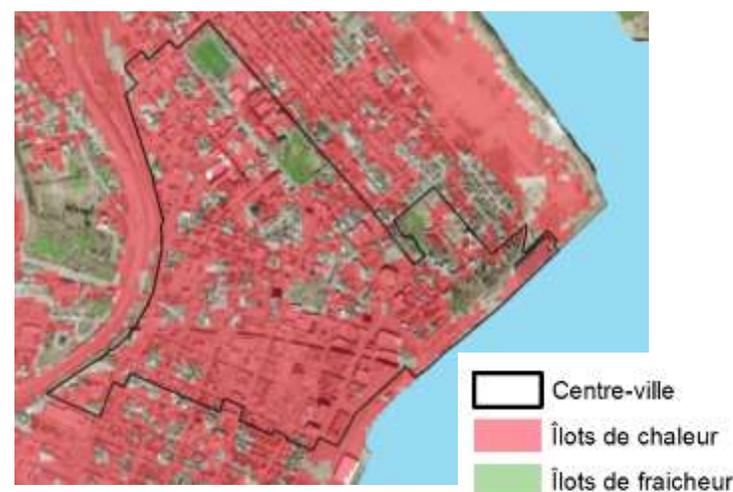
Le centre-ville comporte de nombreux îlots de chaleur et peu d'îlots de fraîcheur. En fait, presque tout le centre-ville, à l'exception des parcs, est compris dans un îlot de chaleur. Le centre-ville présente un fort pourcentage de surfaces minéralisées et une faible superficie d'espaces végétalisés. Par ailleurs, la grande quantité de toits plats de couleur foncée contribue également au phénomène des îlots de chaleur.

On y retrouve seulement quelques îlots de fraîcheur, soit l'espace vert du Séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières, le parc Champlain, le Jardins et la propriété des Ursulines. L'ajout récent d'une fontaine sur la place Pierre-Boucher offre également aux résidents un endroit où se rafraîchir.

La concentration d'îlots de chaleur au centre-ville pose des problèmes particuliers. En effet, on y retrouve une

forte proportion de personnes âgées et autres clientèles vulnérables. Par ailleurs, de nombreux événements ont lieu au centre-ville, dans les secteurs d'îlots de chaleur. Ainsi, des vagues de chaleurs intenses sont susceptibles non seulement d'affecter les résidents du secteur, mais aussi de nuire à la tenue d'activités estivales.

LES PREMIERS QUARTIERS



Les premiers quartiers de Trois-Rivières présentent sensiblement les mêmes caractéristiques de l'environnement bâti que le centre-ville. Faible pourcentage de végétation, grandes superficies asphaltées, etc.

Tel que vu dans le profil socioéconomique, les quartiers centraux de Trois-Rivières sont également les quartiers présentant une forte défavorisation socioéconomique et socio-sanitaire. On y retrouve donc une plus forte

proportion de personnes vulnérables aux chaleurs intenses.

Dans les premiers quartiers, les parcs municipaux constituent également les principaux îlots de fraîcheur.

LA ZONE COMMERCIALE DU BOULEVARD DES FORGES

La section du boulevard des Forges située entre le boulevard des Récollets et le boulevard des Chenaux est un des grands îlots de chaleur de Trois-Rivières. On y retrouve un centre commercial pourvu d'une grande superficie de stationnement ainsi que des commerces également dotés de grandes aires de stationnement asphaltées. En fait, la plupart des terrains commerciaux de ce secteur ne comportent pratiquement aucune végétation. Les conditions « classiques » des îlots de chaleurs y sont donc réunies.

Aucun îlot de fraîcheur n'est présent sur ce tronçon du boulevard des Forges.

LA ZONE COMMERCIALE DES GALERIES DU CAP

L'affectation commerciale régionale (plan d'urbanisme) située autour des Galeries-du-Cap est également un îlot de chaleur de grande superficie. Ce secteur présente sensiblement les mêmes caractéristiques que le boulevard des Forges. Il n'est donc pas surprenant qu'il constitue également un îlot de chaleur urbain.

Un îlot de fraîcheur est identifié sur la carte dans la partie nord de l'affectation. Il s'agit d'un terrain qui était boisé lors de la réalisation de la cartographie. Toutefois, celui-ci est désormais occupé par une résidence pour personnes âgées, il n'y a donc plus d'îlot de fraîcheur à cet endroit.

LA ZONE COMMERCIALE DU BOULEVARD DES RÉCOLLETS

Il s'agit de la zone commerciale de type « power center » aux abords du boulevard des Récollets. Cette zone de commerces de grandes surfaces, dotée d'immenses aires de stationnement, est un des plus grands îlots de chaleur de Trois-Rivières.

La plus grande surface végétalisée du secteur est l'espace sous les lignes électriques à haute tension au centre du boulevard. Celle-ci est entièrement gazonnée et on y retrouve peu d'arbres en raison de la présence des lignes électriques. Par conséquent, elle ne constitue pas un îlot de fraîcheur.

LES SECTEURS INDUSTRIELS

Les secteurs industriels situés en zone urbaine sont également de grands îlots de chaleur. On y retrouve encore une fois les principales caractéristiques des îlots de chaleur, soit les grandes surfaces asphaltées, l'absence de végétation, etc. Par ailleurs certaines activités industrielles sont susceptibles de générer de la chaleur, ce qui peut accentuer le phénomène

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Les centres hospitaliers de soins de longue durée et les résidences pour personnes âgées sont des lieux où on retrouve une concentration de personnes vulnérables aux chaleurs intenses. La carte de la page 304 illustre leur localisation par rapport aux îlots de chaleur.

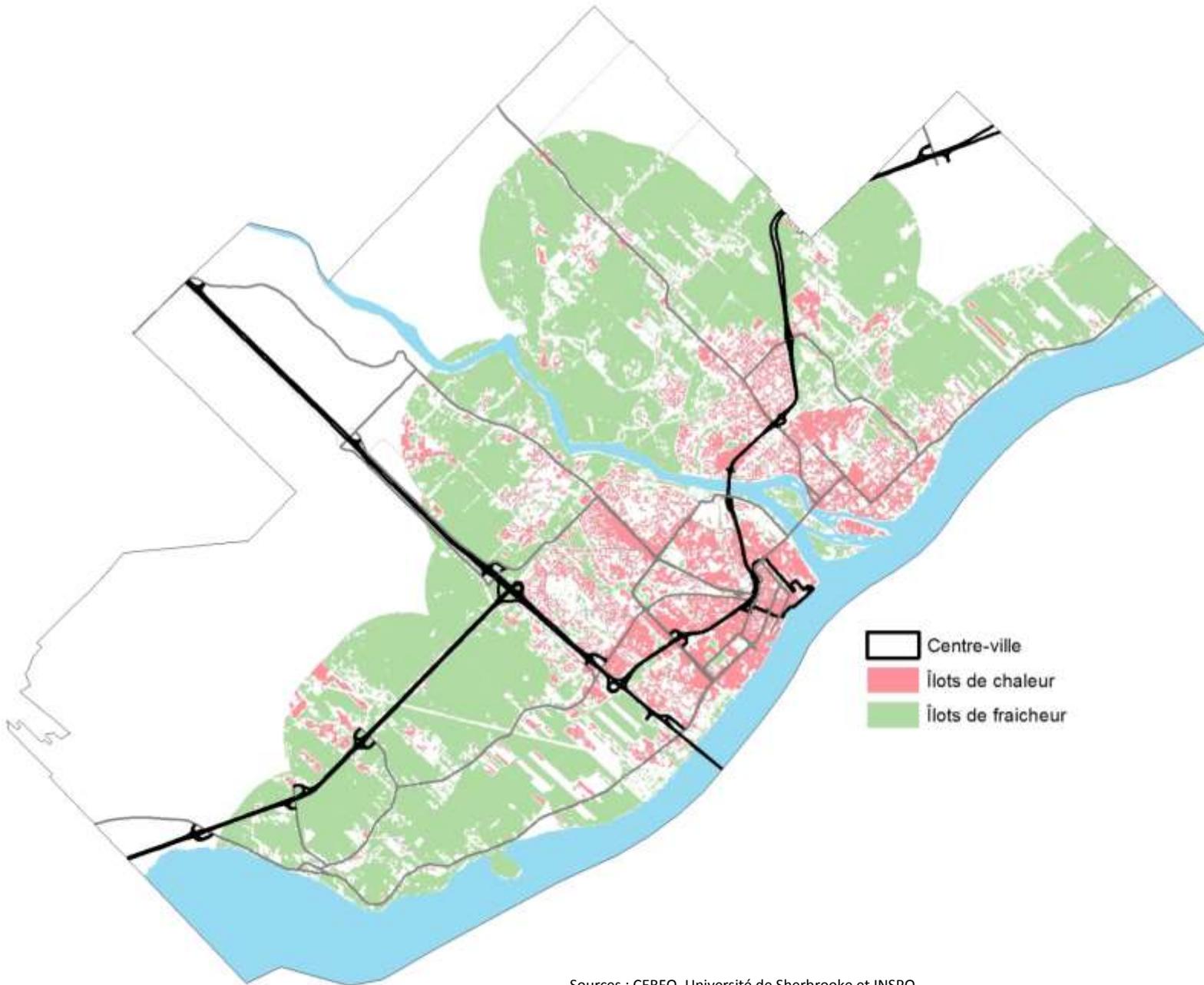
Le centre hospitalier régional de Trois-Rivières (CHRTR) est situé dans un îlot de chaleur. Cela n'est pas surprenant compte tenu qu'une grande superficie de son terrain est dédiée au stationnement. Toutefois, un hôpital regroupe une clientèle vulnérable aux chaleurs intenses.

LES ÉCOLES PRIMAIRES ET LES GARDERIES

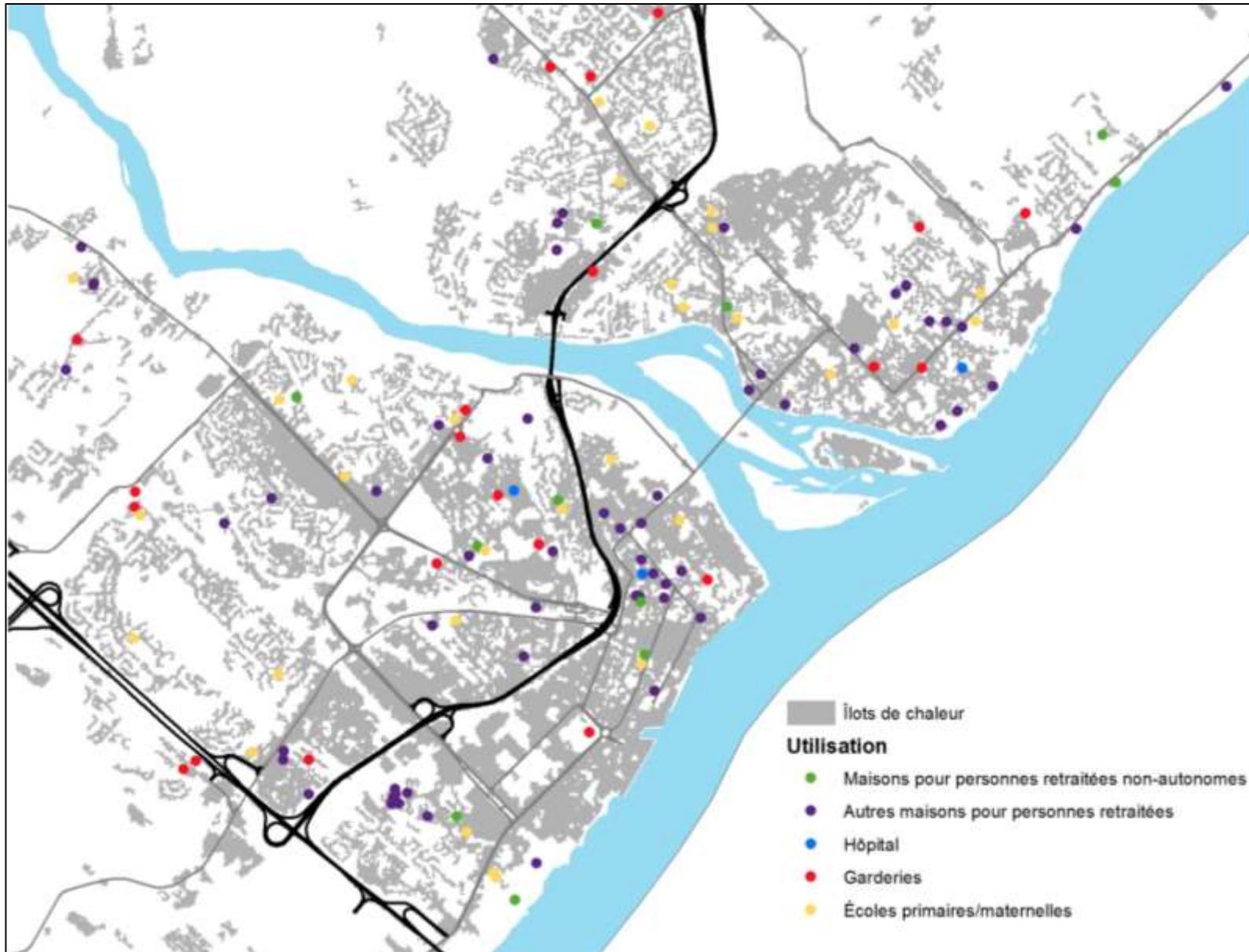
Les jeunes enfants sont une clientèle vulnérable aux épisodes de chaleur intense. La carte de la page 304 illustre la localisation des écoles et des garderies en lien avec le positionnement des îlots de chaleur.

CONCLUSION

Les effets des îlots de chaleur urbains sur la santé et sur l'environnement sont connus. Les solutions pour lutter contre ce phénomène le sont également. Citons par exemple la réduction des surfaces bétonnées, la plantation de végétation, etc. Des interventions à cet effet sont d'ailleurs déjà prévues dans le plan d'action de la politique de développement durable de la Ville de Trois-Rivières.



Sources : CERFO, Université de Sherbrooke et INSPQ



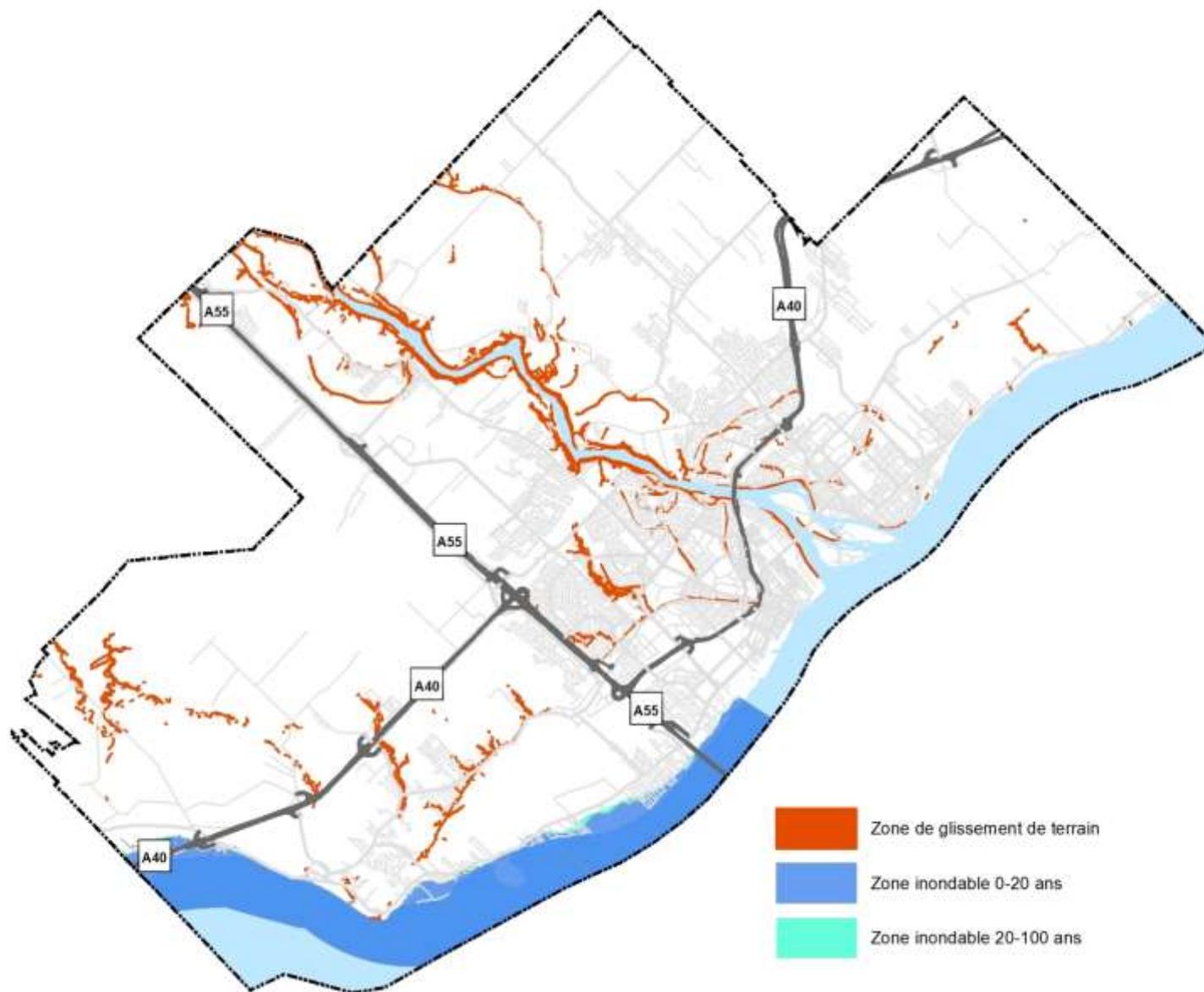
ÉLÉMENTS DE CONTRAINTES NATURELLES

Les éléments de contraintes naturelles suivants ont été recensés sur le territoire trifluvien :

- Zone à risque de glissement de terrain
- Zone à risque d'inondation

Ces zones sont identifiées sur la carte de la page suivante.

Les contraintes naturelles sur le territoire de la ville de Trois-Rivières



Source : Ville de Trois-Rivières

BIBLIOGRAPHIE

Boulfroy, E., J. Khaldoune, F. Grenon, R. Fournier et B. Talbot. 2013. *Conservation des îlots de fraîcheur urbains - Description de la méthode suivie pour identifier et localiser les îlots de fraîcheur et de chaleur* (méthode en 9 niveaux). CERFO et Université de Sherbrooke. Rapport 2012-11c. 40 pages.

Institut national de santé publique du Québec, *Mesures de lutte aux îlots de chaleur urbains*, 2009, 95 pages.

Ministère des affaires municipales, Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. 1994. *Détermination des contraintes de natures anthropiques*, 66 pages.

Portrait du territoire

Ville de Trois-Rivières

ANNEXE 1 - LEXIQUE

Aîné : personne âgée de 65 ans ou plus

Chômage : les chômeurs sont les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient disponibles pour travailler et avaient été mises à pied temporairement, avaient cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines ou devaient commencer un emploi au cours des quatre prochaines semaines⁶¹.

Chloramine : la chloramine résulte de la réaction du chlore et de l'ammoniac. Elle est un agent chimique considéré comme étant l'un des meilleurs et des plus efficaces pour le maintien de la désinfection de l'eau potable⁶².

Habitation unifamiliale isolée : bâtiment résidentiel érigé sur un seul terrain, dégagé de tout autre bâtiment et destiné à abriter un seul logement.

Habitation unifamiliale jumelée : bâtiment résidentiel distinct érigé sur un seul terrain et destiné à abriter un seul logement, réuni à un autre par un mur mitoyen.

Habitation unifamiliale en rangée : bâtiment résidentiel distinct, érigé sur un seul terrain et destiné à abriter un seul logement, et réuni à un autre par un mur mitoyen,

⁶¹ <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-543-g/2010001/part-partie3-fra.htm> Statistique Canada, Guide de l'enquête sur la population active dictionnaire des concepts et définitions

⁶² Ville de Trois-Rivières

dans le cas des unités de bout, et à deux autres bâtiments par des murs mitoyens, dans le cas d'unités centrales.

Habitation multifamiliale : bâtiment résidentiel de plus d'un logement.

Logement : suite servant ou destinée à servir de domicile à une ou plusieurs personnes, et qui comporte des installations sanitaires et des installations pour préparer et consommer des repas et pour dormir.

Ménage : personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un même logement et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada. Il peut se composer d'un groupe familial (famille de recensement) avec ou sans autres personnes, de deux familles ou plus partageant le même logement, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une personne seule⁶³.

Population active : population civile de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui, durant la semaine de référence de l'enquête, était occupée ou en chômage⁶⁴.

Premiers quartiers : quartiers identifiés comme « vieux quartiers » au règlement établissant un programme de revitalisation de certains secteurs (2007, chapitre 62). Voir carte de la page 312.

⁶³ Statistique Canada, dictionnaire du recensement 2011

⁶⁴ <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-543-g/2010001/part-partie3-fra.htm>

Quartiers centraux : territoire situé à l'intérieur du noyau urbain central, identifié au plan d'urbanisme (2010, chapitre 25). Voir carte de la page 312.

Région Métropolitaine de recensement (RMR) : territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un noyau. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population totale d'au moins 100 000 habitants et son noyau doit compter au moins 50 000 habitants⁶⁵.

Région métropolitaine de recensement de Trois-Rivières : RMR englobant les municipalités de Trois-Rivières, Bécancour, Yamachiche, Saint-Maurice, Champlain et Saint-Luc-de-Vincennes et la réserve indienne de Wôlinak.

Résidence pour personnes âgées : une résidence supervisée où sont offerts, contre le paiement d'un loyer, des chambres ou des logements destinés à des personnes âgées et une gamme plus ou moins étendue de services, principalement reliés à la sécurité et à l'aide à la vie domestique ou à la vie sociale, à l'exception d'une installation maintenue par un établissement et d'un immeuble ou d'un local d'habitation où sont offerts les services d'une ressource intermédiaire ou d'une ressource familiale au sens de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2).

Taux d'activité : pourcentage de la population active totale par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage : pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active (Chômeurs/Population active X 100)

Taux d'emploi : (rapport emploi-population) nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

⁶⁵ Statistique Canada, dictionnaire du recensement 2011



Portrait du territoire

Ville de Trois-Rivières

Liste des acronymes utilisés dans le portrait

| Acronyme | Nom complet |
|---------------|--|
| AISBE | Atlas des inégalités de santé et de bien-être |
| ASSS | Agence de la santé et des services sociaux |
| BVSM | Bassin versant Saint-Maurice |
| CDCTR | Corporation de développement culturel de Trois-Rivières |
| CHRTR | Centre hospitalier régional de Trois-Rivières |
| CIRANO | Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations |
| CP | Canadien Pacifique |
| CPTAQ | Commission de protection du territoire agricole du Québec |
| CRÉ | Conférence régionale des élus |
| CS | Commission scolaire |
| CSSS | Centre de santé et de services sociaux |
| CUBF | Code d'utilisation des biens fonds |
| EAE | Entreprise agricole enregistrée |
| EFE | Écosystème forestier exceptionnel |
| GIRE | Gestion intégrée des ressources en eau |
| GISL | Gestion intégrée du Saint-Laurent |
| IDÉ | Innovation et développement économique Trois-Rivières |
| INSPQ | Institut national de santé publique du Québec |
| ISQ | Institut de la Statistique du Québec |
| LAU | Loi sur l'aménagement et l'urbanisme |
| MAMOT | Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire |
| MAPAQ | Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec |

| | |
|----------------|---|
| MDDELCC | Ministère du Développement durable, l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques |
| MEFQ | Manuel d'évaluation foncière du Québec |
| MERN | Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles |
| MFFP | Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs |
| MRC | Municipalité Régionale de Comté |
| MTQ | Ministère des Transports du Québec |
| OBV | Organisme de bassin versant |
| OBVRLY | Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche |
| PALÉE | Plan d'action local pour l'économie et l'emploi |
| PRDIRT | Plan régional de développement intégré des ressources naturelles |
| RMR | Région métropolitaine de recensement |
| SAMBBA | Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan |
| SCHL | Société canadienne d'hypothèques et de logement |
| SDC | Société de développement commerciale |
| SHQ | Société d'habitation du Québec |
| STTR | Société de transport de Trois-Rivières |
| TCR | Table de concertation régionale |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |
| UQTR | Université du Québec à Trois-Rivières |
| V3R | Ville de Trois-Rivières |
| ZIP | Zone d'intervention prioritaire |

Portrait du territoire

Ville de Trois-Rivières

| Rivière Milette | |
|-----------------|--------------------------------|
| Nom commun | Nom latin |
| Lotte | <i>Lota lota</i> |
| Meunier noir | <i>Catostomus commersoni</i> |
| Mulet à cornes | <i>Semotilus atromaculatus</i> |
| Quitouche | <i>Semotilus corporalis</i> |
| Perchaude | <i>Perca flavescens</i> |
| Umbre de vase | <i>Umbra limi</i> |

| Rivière Bettez | |
|------------------------|--------------------------|
| Nom commun | Nom latin |
| Épinoche à cinq-épines | <i>Culaea inconstans</i> |

| Cours d'eau Lacerte | |
|------------------------------|--------------------------------|
| Nom commun | Nom latin |
| Épinoche à cinq-épines | <i>Culaea inconstans</i> |
| Mulet à cornes | <i>Semotilus atromaculatus</i> |
| Raseux-de-terre noir ou gris | <i>Etheostoma sp.</i> |

| Cours d'eau Sainte-Marguerite | |
|-------------------------------|--------------------------------|
| Nom commun | Nom latin |
| Épinoche à cinq-épines | <i>Culaea inconstans</i> |
| Lotte | <i>Lota lota</i> |
| Mulet à cornes | <i>Semotilus atromaculatus</i> |
| Quitouche | <i>Semotilus corporalis</i> |
| Umbre de vase | <i>Umbra limi</i> |

| Ruisseau Saint-Charles | |
|--------------------------|--------------------------------|
| Nom commun | Nom latin |
| Épinoche à cinq-épines | <i>Culaea inconstans</i> |
| Ménée à nageoires rouges | <i>Luxilus cornutus</i> |
| Meunier noir | <i>Catostomus commersoni</i> |
| Mulet à cornes | <i>Semotilus atromaculatus</i> |
| Omble de fontaine | <i>Salvelinus fontinalis</i> |
| Quitouche | <i>Semotilus corporalis</i> |
| Raseux-de-terre gris | <i>Etheostoma olmstedi</i> |
| Raseux-de-terre noir | <i>Etheostoma nigrum</i> |

| Cours d'eau du rang Deux | |
|--------------------------|--------------------------------|
| Nom commun | Nom latin |
| Meunier noir | <i>Catostomus commersoni</i> |
| Mulet à cornes | <i>Semotilus atromaculatus</i> |

| Ruisseau Cormier | |
|------------------------|--------------------------------|
| Nom commun | Nom latin |
| Barbotte brune | <i>Ameiurus nebulosus</i> |
| Épinoche à cinq-épines | <i>Culaea inconstans</i> |
| Lotte | <i>Lota lota</i> |
| Meunier noir | <i>Catostomus commersoni</i> |
| Mulet à cornes | <i>Semotilus atromaculatus</i> |
| Ouitouche | <i>Semotilus corporalis</i> |
| Umbre de vase | <i>Umbra limi</i> |

| Rivière Champlain | |
|-------------------------|--------------------------------|
| Nom commun | Nom latin |
| Épinoche à cinq-épines | <i>Culaea inconstans</i> |
| Méné à nageoires rouges | <i>Luxilus cornutus</i> |
| Meunier noir | <i>Catostomus commersoni</i> |
| Mulet à cornes | <i>Semotilus atromaculatus</i> |
| Mulet perlé | <i>Margariscus margarita</i> |
| Naseux des rapides | <i>Rhinichthys cataractae</i> |
| Ombre de fontaine | <i>Salvelinus fontinalis</i> |
| Queue à taches noires | <i>Notropis hudsonius</i> |
| Raseux-de-terre noir | <i>Etheostoma nigrum</i> |
| Umbre de vase | <i>Umbra limi</i> |

| Espèces présentes dans l'embouchure de la rivière Saint-Maurice (nomenclature tirée de Bernatchez et Giroux, 2005) | | | |
|--|---------------------------------|-------------------------|--------------------------------|
| Nom français | Nom latin | Nom français | Nom latin |
| Achigan à grande bouche | <i>Micropterus salmoides</i> | Lotte | <i>Lota lota</i> |
| Achigan à petite bouche | <i>Micropterus dolomieu</i> | Maskinongé | <i>Esox masquinongy</i> |
| Alose à gésier | <i>Dorosoma cepedianum</i> | Marigane noire | <i>Pomoxis nigromaculatus</i> |
| Anguille d'Amérique | <i>Anguilla rostrata</i> | Méné à nageoires rouges | <i>Luxilus cornutus</i> |
| Bar rayé | <i>Morone saxatilis</i> | Méné bleu | <i>Cyprinella spinoptera</i> |
| Barbotte brune | <i>Ameiurus nebulosus</i> | Méné d'argent | <i>Hybognatus regius</i> |
| Barbotte des rapides | <i>Noturus flavus</i> | Méné d'herbe | <i>Notropis bifrenatus</i> |
| Barbue de rivière | <i>Ictalurus punctatus</i> | Méné de lac | <i>Couesius plumbeus</i> |
| Baret | <i>Morone americana</i> | Méné émeraude | <i>Notropis atherinoides</i> |
| Brochet d'Amérique | <i>Esox americanus</i> | Méné jaune | <i>Notemigonus crysoleucas</i> |
| Brochet maillé | <i>Esox niger</i> | Méné paille | <i>Notropis stramineus</i> |
| Carpe | <i>Cyprinus carpio</i> | Méné pâle | <i>Notropis volucellus</i> |
| Chabot tacheté | <i>Cottus bairdi</i> | Meunier noir | <i>Catostomus commersoni</i> |
| Chabot visqueux | <i>Cottus cognatus</i> | Meunier rouge | <i>Catostomus catostomus</i> |
| Chat-fou brun | <i>Noturus gyrinus</i> | Mulet à cornes | <i>Semotilus atromaculatus</i> |
| Chevalier blanc | <i>Moxostoma anisurum</i> | Mulet perlé | <i>Margariscus margarita</i> |
| Chevalier rouge | <i>Moxostoma macrolepidotum</i> | Museau noir | <i>Notropis heterolepis</i> |
| Couette | <i>Carpionodes cyprinus</i> | Naseux des rapides | <i>Rhinichthys cataractae</i> |
| Crapet de roche | <i>Ambloplites rupestris</i> | Naseux noir de l'est | <i>Rhinichthys stratulus</i> |
| Crapet soleil | <i>Lepomis gibbosus</i> | Ombre de fontaine | <i>Salvelinus fontinalis</i> |
| Dard barré | <i>Etherostoma flabellare</i> | Omisco | <i>Percopsis omiscomaycus</i> |
| Doré jaune | <i>Sander vitreum</i> | Saumon atlantique | <i>Salmo salar</i> |
| Doré noir | <i>Sander canadense</i> | Quitouche | <i>Semotilus corporalis</i> |
| Éperlan arc-en-ciel | <i>Osmerus mordax</i> | Perchaude | <i>Perca flavescens</i> |
| Esturgeon jaune | <i>Acipenser fulvescens</i> | Poulamon atlantique | <i>Microgadus tomcod</i> |
| Épinoche à cinq épines | <i>Culea inconstans</i> | Queue à tache noire | <i>Notropis hudsonius</i> |
| Fondule barré | <i>Fundulus diaphanus</i> | Raseux de terre noir | <i>Etheostoma nigrum</i> |
| Fouille-roche zébré | <i>Percina caprodes</i> | Raseux de terre gris | <i>Etheostoma olmstedii</i> |
| Gaspereau | <i>Alosa pseudoharengus</i> | Tête-de-boule | <i>Pimephales promelas</i> |
| Grand brochet | <i>Esox lucius</i> | Touladi | <i>Salvelinus namaycush</i> |
| Grand corégone | <i>Coregonus cupeaformis</i> | Truite arc-en-ciel | <i>Onchorhynchus mykiss</i> |
| Lamproie argentée | <i>Ichthyomyzon unicuspis</i> | Truite brune | <i>Salmo trutta</i> |
| Lamproie de l'est | <i>Lampetra appendix</i> | Umbre de vase | <i>Umbra limi</i> |
| Lamproie marine | <i>Petromyzon marinus</i> | Ventre-pourri | <i>Pimephales notatus</i> |
| Laquaiche argentée | <i>Hidon tergisus</i> | | |

| Pointe-du-Lac sud-ouest | | | | | | |
|---|--------------------|-----------------|--|--|-----------------|--------------------------------------|
| Secteur | Type de couverture | Superficie (ha) | Pourcentage du type de couverture (%) | Groupe d'essences | Superficie (ha) | Pourcentage du groupe d'essences (%) |
| Pointe-du-Lac sud-ouest | Autre | 921,6 | 83,7 | Autre | 921,6 | 100 |
| | Feuillus | 118,9 | 10,8 | Autre | 17,1 | 14,4 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs (le Bb occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 3,7 | 3,1 |
| | | | | Érablière à sucre | 60,8 | 51,2 |
| | | | | Érablière à feuillus d'essences tolérantes | 18,8 | 15,8 |
| | | | | Feuillus sur station humide | 8,2 | 6,9 |
| | | | | Feuillus d'essences tolérantes | 10,2 | 8,6 |
| | Mixte | 53,3 | 4,8 | Autre | 1 | 1,9 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec Sab ou Epb (dominance feuillue où le Bb occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 7,2 | 13,6 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux jaunes (26 % à 50 %) avec résineux (dominance feuillue) | 5 | 9,5 |
| | | | | Érablière rouge avec résineux (dominance feuillue) | 10,9 | 20,4 |
| | | | | Érablière à sucre avec résineux (dominance feuillue) | 17,9 | 33,5 |
| | | | | Peuplement mélangé avec feuillus sur station humide (dominance feuillue) | 7,4 | 13,8 |
| | | | | Feuillus tolérants avec résineux (dominance feuillue) | 2,2 | 4,2 |
| Feuillus d'essences tolérantes avec pins blancs ou rouges 26 % à 50 % (dominance résineuse) | | | | 1,5 | 2,8 | |
| Résineux | 7,5 | 0,7 | Bétulaie à bouleaux jaunes (14 % à 33 %) avec résineux (dominance résineuse) | 0,2 | 0,4 | |
| TOTAL | 1 101,3 | 100 | Plantation d'épinettes noires avec mélèzes laricins | 7,5 | 100 | 1 101,2 |

| Sainte-Marthe-du-Cap | | | | | | |
|-------------------------------|---|-----------------|---------------------------------------|---|-----------------|--------------------------------------|
| Secteur | Type de couverture | Superficie (ha) | Pourcentage du type de couverture (%) | Groupe d'essences | Superficie (ha) | Pourcentage du groupe d'essences (%) |
| Sainte-Marthe-du-Cap | Autre | 867,1 | 77,5 | Non boisé | 867,1 | 100 |
| | Feuillus | 192,6 | 17,2 | Autre | 11,3 | 5,9 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs (le Bb occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 20,1 | 10,4 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec peupliers (le Bb occupe de 51 % à 75 % et le Pe occupe de 26 % à 50 % de la s.t. des feuillus) | 13,1 | 6,8 |
| | | | | Érablière rouge | 69,4 | 36 |
| | | | | Érablière à sucre | 19,2 | 10 |
| | | | | Érablière à feuillus d'essences tolérantes | 8 | 4,1 |
| | | | | Feuillus sur station humide | 28,3 | 14,7 |
| | | | | Feuillus d'essences intolérantes (le Bb et le Pe occupent ensembles plus de 50 % de la s.t. des feuillus mais le Pe domine) | 12 | 6,2 |
| | | | | Peupleraie (le Pe occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 8,6 | 4,5 |
| | Peupleraie (le Pe occupe de 75 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 2,5 | 1,3 | | | |
| | Mixte | 46,9 | 4,2 | Érablière rouge avec résineux (dominance feuillue) | 24,8 | 52,9 |
| | | | | Feuillus d'essences intolérantes avec Pig (dominance feuillue où le Bb et le Pe occupent de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus mais le Pe domine) | 17,2 | 36,7 |
| | | | | Feuillus d'essences intolérantes avec résineux (dominance résineuse où le Bb et le Pe occupent de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 4,9 | 10,4 |
| | Résineux | 12,4 | 1,1 | Plantation d'épinettes blanches | 4,2 | 33,7 |
| | | | | Plantation de pins gris | 3,8 | 30,5 |
| Plantation de pins rouges | | | | 2,6 | 21,2 | |
| Plantation de pins sylvestres | | | | 1,8 | 14,6 | |
| TOTAL | | 1 118,9 | 100 | | 1 118,9 | |

| Vieilles-Forges | | | | | | |
|-----------------------------------|---|-----------------|---------------------------------------|--|-----------------|--------------------------------------|
| Secteur | Type de couverture | Superficie (ha) | Pourcentage du type de couverture (%) | Groupe d'essences | Superficie (ha) | Pourcentage du groupe d'essences (%) |
| Vieilles-Forges | Autre | 569,8 | 62,2 | Autre | 569,8 | 100 |
| | Feuillus | 129,8 | 14,2 | Bétulaie à bouleaux blancs (le Bb occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 6,2 | 4,8 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec peupliers (le Bb occupe de 51 % à 75 % et le Pe occupe de 26 % à 50 % de la s.t. des feuillus) | 10,4 | 8 |
| | | | | Érablière à sucre | 55,5 | 42,7 |
| | | | | Érablière à feuillus d'essences tolérantes | 23,5 | 18,1 |
| | | | | Érablière à peupliers | 13,8 | 10,6 |
| | | | | Feuillus d'essences intolérantes (le Bb et le Pe occupent ensemble plus de 50% de la s.t. des feuillus mais le Bb domine) | 6,4 | 5 |
| | | | | Peupleraie (le Pe occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 7,1 | 5,4 |
| | | | | Peupleraie avec bouleaux blancs (le Pe occupe de 51 % à 75 % et le Bb occupe de 26 % à 50 % de la s.t. des feuillus) | 6,9 | 5,4 |
| | Mixte | 116,4 | 12,7 | Bétulaie à bouleaux blancs avec Sab ou Epb (dominance feuillue où le Bb occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 21,1 | 18,1 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec pins blancs ou rouges (dominance feuillue où le Bb occupe de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus). | 13,5 | 11,6 |
| | | | | Érablière rouge avec résineux (dominance feuillue) | 21,2 | 18,2 |
| | | | | Feuillus d'essences tolérantes avec pins blancs ou rouges (dominance feuillue) | 2 | 1,7 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec pins blancs ou rouges 26 % à 50 % (dominance résineuse) | 10 | 8,6 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec pins blancs ou rouges 51 % à 74 % (dominance résineuse) | 10,8 | 9,3 |
| | | | | Peupleraie avec pins blancs ou rouges 51 % à 74 % (dominance résineuse) | 11,4 | 9,8 |
| | | | | Feuillus d'essences intolérantes avec résineux (dominance résineuse où le Bb et le Pe occupent de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 3,3 | 2,9 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec sapins ou épinettes blanches (dominance résineuse où le Bb occupe de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 10 | 8,6 |
| | Feuillus d'essences intolérantes avec Sab ou Epb (dominance résineuse où le Bb et le Pe occupent de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 13,1 | 11,3 | | | |
| | Résineux | 99,5 | 10,9 | Autre | 12,5 | 12,5 |
| | | | | Pessière à mélèzes laricins | 18,1 | 18,1 |
| | | | | Pinède à pins blancs ou rouges | 14,7 | 14,8 |
| | | | | Plantation de résineux | 5,7 | 5,7 |
| Sapinière à mélèzes laricins | | | | 20 | 20,1 | |
| Sapinière à pins blancs ou rouges | | | | 11,2 | 11,2 | |

| | | | | | | |
|--------------|-------|-----|--|-----------|-------|------|
| | | | | Sapinière | 17,4 | 17,5 |
| TOTAL | 915,5 | 100 | | | 915,5 | |

| Pointe-du-Lac nord-ouest | | | | | | |
|---|---|-----------------|---------------------------------------|--|-----------------|--------------------------------------|
| Secteur | Type de couverture | Superficie (ha) | Pourcentage du type de couverture (%) | Groupe d'essences | Superficie (ha) | Pourcentage du groupe d'essences (%) |
| Pointe-du-Lac nord-ouest | Autre | 1 345,8 | 33,3 | Non boisé | 1345,8 | n.a. |
| | Feuillus | 834,8 | 20,7 | Autre | 57 | 6,8 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs (le Bb occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 82,3 | 9,9 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs (le Bb occupe de 75 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 22,1 | 2,6 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec peupliers (le Bb occupe de 51 % à 75 % et le Pe occupe de 26 % à 50 % de la s.t. des feuillus) | 3,2 | 0,4 |
| | | | | Érablière rouge | 151,5 | 18,1 |
| | | | | Érablière à sucre | 51,3 | 6,2 |
| | | | | Érablière à bouleaux blancs | 61,4 | 7,4 |
| | | | | Érablière à feuillus d'essences tolérantes | 160 | 19,2 |
| | | | | Érablière à peupliers | 19,2 | 2,3 |
| | | | | Feuillus sur station humide | 46,6 | 5,6 |
| | | | | Feuillus d'essences intolérantes (le Bb et le Pe occupent ensemble plus de 50 % de la s.t. des feuillus mais le Pe domine) | 7,2 | 0,9 |
| | | | | Feuillus d'essences tolérantes | 127,2 | 15,2 |
| | | | | Peupleraie (le Pe occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 45,8 | 5,5 |
| | Peupleraie (le Pe occupe de 75 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 0,1 | 0 | | | |
| | Mixte | 1 085,4 | 26,9 | Autre | 114,8 | 10,6 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec résineux (dominance feuillue où le Bb occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 20,8 | 1,9 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec Sab ou Epb (dominance feuillue où le Bb occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 15,3 | 1,4 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec pins gris (dominance feuillue où le Bb occupe de 75 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 7,4 | 0,7 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec résineux (dominance feuillue où le Bb occupe de 75 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 20,6 | 1,9 |
| Bétulaie à bouleaux blancs avec pins blancs ou rouges (dominance feuillue où le Bb occupe de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus). | | | | 21,4 | 2 | |
| Érablière rouge avec résineux (dominance feuillue) | | | | 210,9 | 19,4 | |
| Plantation d'épinettes noires envahie par des feuillus d'origine naturelle (25 % à 49%) | | | | 11,1 | 1 | |
| Érablière à sucre avec résineux (dominance feuillue) | | | | 24 | 2,2 | |
| Plantation d'épinettes blanches envahie par des feuillus d'origine naturelle (50 % à 74 %) | | | | 11,7 | 1,1 | |
| Plantation d'épinettes noires envahie par des feuillus d'origine naturelle (50 % à 74 %) | | | | 12,3 | 1,1 | |
| Peuplement mélangé avec feuillus sur station humide (dominance feuillue) | | | | 38,1 | 3,5 | |

| | | | | | |
|--|----------|-------|---|-------|------|
| | | | Feuillus d'essences intolérantes avec résineux (le Bb et le Pe occupent de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus mais le Bb domine) | 0,1 | 0 |
| | | | Feuillus d'essences intolérantes avec Pib ou Pir (dominance feuillue où le Bb et le Pe occupent de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 15,4 | 1,4 |
| | | | Feuillus d'essences intolérantes avec résineux (dominance feuillue où le Bb et Pe occupent de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus mais le Pe domine) | 12,9 | 1,2 |
| | | | Feuillus d'essences intolérantes avec Sab ou Epb (dominance feuillue où le Bb et le Pe occupent de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus (dominance PE)) | 0,2 | 0 |
| | | | Feuillus d'essences tolérantes avec pins blancs ou rouges (dominance feuillue) | 21,7 | 2 |
| | | | Feuillus tolérants avec résineux (dominance feuillue) | 73,9 | 6,8 |
| | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec pins blancs ou rouges 26 % à 50 % (dominance résineuse) | 11,7 | 1,1 |
| | | | Bétulaie à bouleaux jaunes avec pins blancs ou rouges 26 % à 50 % (dominance résineuse) | 6,6 | 0,6 |
| | | | Feuillus d'essences intolérantes avec pins blancs ou rouges 26 % à 50 % (dominance résineuse) | 11,5 | 1,1 |
| | | | Feuillus d'essences tolérantes avec pins blancs ou rouges 26 % à 50 % (dominance résineuse) | 22,1 | 2 |
| | | | Peupleraie avec pins blancs ou rouges 26 % à 50 % (dominance résineuse) | 14 | 1,3 |
| | | | Feuillus d'essences tolérantes avec pins blancs ou rouges 51% à 74% (dominance résineuse) | 2,8 | 0,3 |
| | | | Peupleraie avec résineux (dominance feuillue où le Pe occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 19,3 | 1,8 |
| | | | Peupleraie avec sapins ou épinettes blanches (dominance feuillue où le Pe occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 15,5 | 1,4 |
| | | | Peupleraie avec Sab ou Epb (dominance feuillue où le Pe occupe de 50 % à 75 % et le Bb occupe de 25 % à 50 % de la s.t. des feuillus) | 23,6 | 2,2 |
| | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec résineux (dominance résineuse où le Bb occupe de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 23,3 | 2,1 |
| | | | Érablière rouge avec résineux (dominance résineuse) | 233,5 | 21,5 |
| | | | Feuillus sur station humide avec résineux (dominance résineuse) | 12,5 | 1,1 |
| | | | Peuplement mélangé avec feuillus tolérants (dominance résineuse) | 8,5 | 0,8 |
| | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec sapins ou épinettes blanches (dominance résineuse où le Bb occupe de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 29,1 | 2,7 |
| | | | Feuillus d'essences intolérantes avec Sab ou Epb (dominance résineuse où le Bb et le Pe occupent de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 18,8 | 1,7 |
| | | | Autre | 54,5 | 7 |
| | | | Pessière à épinettes noires ou rouges | 9,7 | 1,3 |
| | | | Pessière à pins gris | 28,5 | 3,7 |
| | | | Plantation d'épinettes blanches | 2,9 | 0,4 |
| | | | Plantation d'épinettes noires | 4,5 | 0,6 |
| | Résineux | 774,9 | 19,2 | | |

| | | | | | |
|--------------|--------------|------------|---|--------------|------|
| | | | Pessière à sapins baumiers ou épinettes blanches | 6,2 | 0,8 |
| | | | Mélèzaie à épinettes noires ou rouges | 0,2 | 0 |
| | | | Plantation de mélèzes laricins | 6,6 | 0,8 |
| | | | Pinède à pins blancs ou rouges | 184,5 | 23,8 |
| | | | Pinède à pins blancs ou rouges avec sapins baumiers ou épinettes blanches | 76,5 | 9,9 |
| | | | Pinède à pins gris avec épinettes noires ou rouges | 57,5 | 7,4 |
| | | | Pinède à pins gris avec mélèzes laricins | 5,2 | 0,7 |
| | | | Pinède à pins gris | 115,4 | 14,9 |
| | | | Pinède à pins gris avec sapins baumiers ou épinettes blanches | 9,6 | 1,2 |
| | | | Plantation de pins gris | 5,9 | 0,8 |
| | | | Plantation de pins rouges | 34,5 | 4,5 |
| | | | Plantation de résineux | 2,4 | 0,3 |
| | | | Résineux avec mélèzes laricins | 16,4 | 2,1 |
| | | | Résineux avec pins blancs ou rouges | 7,6 | 1 |
| | | | Résineux avec pins gris | 14,7 | 1,9 |
| | | | Sapinière à thuyas occidentaux | 22,8 | 2,9 |
| | | | Sapinière à épinettes noires ou rouges | 16,8 | 2,2 |
| | | | Sapinière à pins blancs ou rouges | 35,7 | 4,6 |
| | | | Sapinière à pins gris | 38,1 | 4,9 |
| | | | Sapinière | 18,4 | 2,4 |
| TOTAL | 4 041 | 100 | | 4 041 | |

| Saint-Louis-de-France | | | | | | |
|--|---|-----------------|---------------------------------------|--|-----------------|--------------------------------------|
| Secteur | Type de couverture | Superficie (ha) | Pourcentage du type de couverture (%) | Groupe d'essences | Superficie (ha) | Pourcentage du groupe d'essences (%) |
| Saint-Louis-de-France | Autres | 1 211,4 | 30 | Autre | 1 211,4 | 100 |
| | Feuillus | 1 238,7 | 30,6 | Autre | 154,1 | 12,4 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs (le Bb occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 70,8 | 5,7 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs (le Bb occupe de 75 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 17,5 | 1,4 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec peupliers (le Bb occupe de 51 % à 75 % et le Pe occupe de 26 % à 50 % de la s.t. des feuillus) | 43,6 | 3,5 |
| | | | | Érablière rouge | 161 | 13 |
| | | | | Érablière à sucre | 173,7 | 14 |
| | | | | Érablière à bouleaux blancs | 6,8 | 0,5 |
| | | | | Érablière à feuillus d'essences tolérantes | 116,4 | 9,4 |
| | | | | Érablière à peupliers | 30,9 | 2,5 |
| | | | | Feuillus d'essences intolérantes (le Bb et le Pe occupent ensemble plus de 50 % de la s.t. des feuillus mais le Bb domine) | 7,9 | 0,6 |
| | | | | Feuillus d'essences tolérantes | 35,5 | 2,9 |
| | | | | Peupleraie (le Pe occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 351,1 | 28,3 |
| | | | | Peupleraie avec bouleaux blancs (le Pe occupe de 51 % à 75 % et le Bb occupe de 26 % à 50 % de la s.t. des feuillus) | 41 | 3,3 |
| | Peupleraie (le Pe occupe de 75 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 28,4 | 2,3 | | | |
| | Mixte | 1 135,2 | 28,1 | Autre | 64,3 | 5,7 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec résineux (dominance feuillue où le Bb occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 36,8 | 3,2 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec Sab ou Epb (dominance feuillue où le Bb occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 89,4 | 7,9 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec pins blancs ou rouges (dominance feuillue où le Bb occupe de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus). | 47 | 4,1 |
| | | | | Bétulaie à bouleaux blancs avec résineux (dominance feuillue où le Bb occupe de 50 % à 75 % et le Pe occupe 25 % à 50 % de la s.t. des feuillus) | 13,7 | 1,2 |
| Bétulaie à bouleaux blancs avec Sab ou Epb (dominance feuillue où le Bb occupe de 50 % à 75 % et le Pe occupe 25 % à 50 % de la s.t. des feuillus) | | | | 10,5 | 0,9 | |
| Plantation de pins gris envahie de bouleaux blancs (50 % à 74 %) | | | | 65,2 | 5,7 | |
| Bétulaie à bouleaux jaunes (26 % à 50 %) avec résineux (dominance feuillue) | | | | 10,7 | 0,9 | |
| Plantation de chênes rouges avec pins rouges | | | | 8,8 | 0,8 | |
| Érablière rouge avec résineux (dominance feuillue) | | | | 205,6 | 18,1 | |

| | | | | |
|--|--|--|-------|------|
| | | Plantation de résineux envahie d'érables rouges (50 % à 74 %) | 5,8 | 0,5 |
| | | Plantation d'épinettes blanches envahie par des feuillus d'origine naturelle (25 % à 49 %) | 6,5 | 0,6 |
| | | Érablière à sucre avec résineux (dominance feuillue) | 19,8 | 1,7 |
| | | Plantation d'épinettes blanches envahie par des feuillus d'origine naturelle (50 % à 74 %) | 12,1 | 1,1 |
| | | Plantation d'épinettes de Norvège envahie par des feuillus d'origine naturelle (50 % à 74 %) | 6,3 | 0,6 |
| | | Feuillus d'essences intolérantes avec Sab ou Epb (le Bb et le Pe occupent de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus mais le Bb domine) | 7,3 | 0,6 |
| | | Feuillus d'essences intolérantes avec résineux (dominance feuillue où le Bb et le Pe occupent de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus mais le Pe domine) | 20,3 | 1,8 |
| | | Feuillus d'essences intolérantes avec Sab ou Epb (dominance feuillue où le Bb et le Pe occupent de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus (dominance Pe)) | 27,2 | 2,4 |
| | | Plantation de mélèzes laricins envahie par des feuillus d'origine naturelle (50 % à 74 %) | 6,4 | 0,6 |
| | | Plantation de pins gris envahie par des feuillus d'origine naturelle (50 % à 74 %) | 23,3 | 2,1 |
| | | Feuillus d'essences tolérantes avec pins blancs ou rouges (dominance feuillue) | 6,3 | 0,6 |
| | | Feuillus tolérants avec résineux (dominance feuillue) | 5,8 | 0,5 |
| | | Bétulaie à bouleaux blancs avec pins blancs ou rouges 26% à 50% (dominance résineuse) | 2,7 | 0,2 |
| | | Peupleraie avec pins blancs ou rouges 26 % à 50 % (dominance résineuse) | 3,3 | 0,3 |
| | | Peupleraie avec pins blancs ou rouges 51 % à 74 % (dominance résineuse) | 9,6 | 0,8 |
| | | Peupleraie avec sapins ou épinettes blanches (dominance feuillue où le Pe occupe de 51 % à 75 % de la s.t. des feuillus) | 135,8 | 12 |
| | | Peupleraie avec pins blancs ou rouges (dominance feuillue où le Pe occupe 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 7,8 | 0,7 |
| | | Peupleraie avec pins gris (dominance feuillue où le Pe occupe de 75 % à 100 % de s.t. des feuillus) | 0,1 | 0 |
| | | Peupleraie avec sapins ou épinettes blanches (dominance feuillue où le Pe occupe de 75 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 15 | 1,3 |
| | | Plantation de résineux envahie de peupliers faux-trembles (50 % à 74 %) | 0,5 | 0 |
| | | Plantation de pins gris envahie par des feuillus d'origine naturelle (25 % à 49 %) | 43,7 | 3,8 |
| | | Bétulaie à bouleaux blancs avec résineux (dominance résineuse où le Bb occupe de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 16,1 | 1,4 |
| | | Érablière rouge avec résineux (dominance résineuse) | 115,4 | 10,2 |
| | | Peupleraie avec résineux (dominance résineuse où le Pe occupe de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 10,5 | 0,9 |
| | | Bétulaie à bouleaux blancs avec sapins ou épinettes blanches (dominance résineuse où le Bb occupe de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 45,6 | 4 |
| | | Feuillus d'essences intolérantes avec Sab ou Epb (dominance résineuse où le Bb et le Pe occupent de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 20,5 | 1,8 |
| | | Peupleraie avec sapins ou épinettes blanches (dominance résineuse où le Pe occupe de 51 % à 100 % de la s.t. des feuillus) | 9,4 | 0,8 |

| | | | | | |
|--|--------------|----------------|---|----------------|-----|
| | | | Autre | 38,7 | 8,5 |
| | | | Plantation d'épinettes blanches | 33,3 | 7,3 |
| | | | Plantation d'épinettes blanches avec épinettes noires | 18,6 | 4,1 |
| | | | Plantation d'épinettes blanches avec pins gris | 26,7 | 5,8 |
| | | | Plantation d'épinettes blanches avec pins rouges | 31,4 | 6,9 |
| | | | Plantation d'épinettes noires | 26,1 | 5,7 |
| | | | Plantation d'épinettes noires avec mélèzes laricins | 5 | 1,1 |
| | | | Plantation d'épinettes de Norvège | 1,9 | 0,4 |
| | | | Mélèzaie | 15,8 | 3,5 |
| | | | Pinède à pins blancs ou rouges | 39,7 | 8,7 |
| | | | Pinède à pins blancs ou rouges avec pins gris | 15,1 | 3,3 |
| | | | Pinède à pins gris | 44 | 9,6 |
| | | | Plantation de pins blancs | 2,3 | 0,5 |
| | | | Plantation de pins gris | 18,8 | 4,1 |
| | | | Plantation de pins gris avec épinettes blanches | 5,7 | 1,2 |
| | | | Plantation de pins rouges | 6,2 | 1,4 |
| | | | Plantation de pins sylvestres avec pins gris | 11,5 | 2,5 |
| | | | Plantation de résineux | 7,1 | 1,6 |
| | | | Résineux avec pins blancs ou rouges | 8,6 | 1,9 |
| | | | Résineux avec sapins baumiers ou épinettes blanches | 11,7 | 2,6 |
| | | | Sapinière à thuyas occidentaux | 7,6 | 1,7 |
| | | | Sapinière à épinettes noires ou rouges | 10,2 | 2,2 |
| | | | Sapinière à mélèzes laricins | 19,5 | 4,3 |
| | | | Sapinière à pins blancs ou rouges | 30,5 | 6,7 |
| | | | Sapinière | 21,5 | 4,7 |
| | Résineux | 457,3 | 11,3 | | |
| | TOTAL | 4 042,7 | 100 | 4 042,7 | |



ma ville
ma vie

1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
☎ 819 374-2002
@ info@v3r.net